MAGAZINE EN COULEURS

La Patrie

IMAGES ET HISTOIRES

PREMIERE SECTION — MONTREAL, SAMEDI 7 JANVIER 1933 — PAGE 1

Les MYSTÈRES de la NATURE

A la recherche du MICROBE du RHUME?

Pendant que tout un peuple éternue et se mouche, les savants recherchent dans leurs laboratoires la cause du mal

Le rhume n'est pas dû aux variations subites de la température. Nous l'attrapons de gens qui l'ont et qui l'ont attrapé d'autres.

L'air pur AIDE à guérir un rhume.

L'air pur N'AIDE PAS à guérir un rhume.

Certaines personnes y sont plus sujettes que d'autres.

Huit heures de sommeil par jour, fumer, les bains froids, respirer par le nez n'ont aucun effet sur le rhume.

L'exercice et les vêtements de flanelle protègent contre le rhume.

Il n'y a pas de moyen infaillible de prophylaxie.

Il y a certaines prescriptinos utiles à suivre.

A TOUT prendre, la zone tempérée est généralement considérée comme le lieu idéal pour y écouler son existence. La majeure partie des peuples civilisées habite cette zone dotée de quatre saisons par année. Il y a variété dans la marche du printemps, de l'été, de l'automne et de l'hiver, que les habitants des zones torride ou glaciale ignorent et qui est supposée offrir un endroit idéal d'habitation. Mais la perfection n'est pas de ce monde.

Nous sommes à un moment de l'année où une maladie inconnue, invisible, que l'on n'a jamais pu diagnostiquer sous le plus puissant microscope s'empare de toute une nation qui a la fortune d'habiter la zone tempérée.

La saison des rhumes, de la grippe, de l'influenza a déjà fait ses premières victimes sur le continent nord-américain, qui commence à payer la note annuelle de $2,000,000,000 que coûtent chaque année ses ravages.

SUIVANT l'hypothèse des plus grands savants de nos jours le rhume a pour cause un virus si petit que personne n'a encore pu le voir. Pendant que les chercheurs se creusent la tête, les habitants de la zone tempérée tout comme les savants eux-mêmes sont assurés d'au moins trois visites de la minuscule créature, chaque année.

Si le rhume commun obéit à des remèdes assez simples, il reste encore assez mal connu comme le prouve le mot de ce

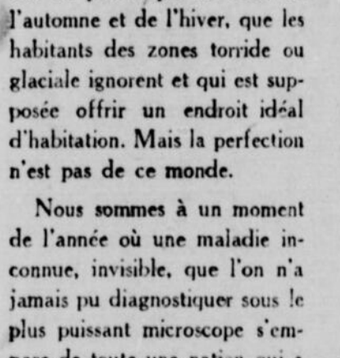

Bacilles d'influenza tels qu'ils apparaissent au microscope à leur expulsion par les excrétions d'un grippé.

Suivant certains savants les courants d'air ne donnent pas le rhume.

docteur auquel on demandait ce qu'il faisait pour se guérir. "J'emploie, dit-il, deux douzaines de mouchoirs".

Les savants donnent comme explication de la virulence particulière du mal, l'hiver, le fait que la température est plus irrégulière pendant la saison froide que pendant l'été. Le grand froid ne donne pas le rhume mais lorsque le mercure exécute un plongeon subit, nous voilà à la merci du microbe, si tant est qu'il existe. Certaines écoles refusent d'accepter l'hypothèse de son existence ! Ils prétendent que le rhume est causé par une réaction chimique de l'organisme et qu'un jour l'on trouvera un régime alimentaire qui nous immunisera contre toutes les maladies.

La diversité de l'information scientifique est amusante. Ne l'avez-vous pas constaté vous-même lorsque, cloué près du feu par le mal, vous parcourez les derniers renseignements de telle ou telle société scientifique. On cherche depuis des années à isoler le bacille du rhume à trouver des moyens de prophylaxie contre les suites de l'infection qui sont l'amygdalite, l'influenza, la pneumonie, la diphtérie, etc.

UNE autorité qui n'est pas autre que l'assistant chirurgien général du bureau de santé fédéral américain, M. W. C. Rucker, résume en ces termes le résultat de ses constatations.

"Il n'est pas nécessaire de décrire un rhume. Tout le monde le connaît sous ses formes diverses depuis le simple coryza, qui se résume à un désagréable écoulement du nez, le mal de gorge, la fièvre et la lassitude générale. La toux, l'éternuement, le mal de tête et les différentes indispositions qui l'accompagnent ne sont, hélas! que trop connus.

"Le rhume ordinaire se présente dans les épidémies et est très contagieux. Il affecte toute une maison, tout un Etat, s'attaque aux jeunes comme aux personnes d'âge moyen, emporte souvent les vieux, les faibles et les personnes débiles. Les écoles, les usines et les magasins sont parfois décimés par le mal et les complications qu'il entraine constituent parfois un fléau économique.

"Pour prévenir un rhume, il faut tout d'abord conserver la résistance du corps à son maximum. Cela veut dire que le mécanisme humain doit être gardé en bon ordre en tout temps.

Une nourriture saine prise en quantité convenable, un sommeil réparateur et abondant, une élimination attentive des déchets de l'organisme, un exercice régulier en plein air, la propreté du corps, du nez et de la bouche, éviter de s'exposer aux changements subits de température, la prévention des refroidissements constituent autant de mesures protectrices.

"Il convient de se rappeler, toutefois que même les personnes robustes peuvent contracter le rhume de ceux qui l'ont ou qui portent les germes de l'infection. C'est particulièrement le cas lorsqu'un grand nombre de personnes venant de diverses parties du pays se réunissent en congrès et apportent avec eux leurs germes particuliers. Par suite de l'échange des microbes qui se produit inévitablement, les rhumes se multiplient et le congrès fini, le mal se répand à toutes les parties du pays.

"LES germes du rhume quittent le corps par le moyen des sécrétions de la bouche et du nez. Ils emploient la même route pour pénétrer dans l'organisme. C'est pourquoi celui qui éternue sans précaution et celui qui ne se voile pas la bouche ou le nez en toussant sont des propagateurs de ces infections. Un contact plus direct, comme le baiser, le fait de boire à un verre commun, les plats insuffisamment lavés, les touailles communes, les jouets, les crayons, les doigts, les aliments et en général tout ce qui a été contaminé par les sécrétions de la bouche et du nez d'une personne enrhumée porte les baciles de la maladie. Les vaporisations nasales et les gargarismes ne chassent pas le rhume. Ils font plus de mal que de bien en ce qu'ils irritent les tissus des passages supérieurs de l'air et vont porter l'infection jusque dans les sinus de la boite cranienne.

Selon d'autres, l'on ne contracte pas le rhume parce qu'on s'est mouillé les pieds, qu'on a négligé de porter ses caoutchoucs, de mettre son paletot ou son chapeau.

L'ouvrier perd un à trois jours de travail par année à cause de la grippe. Seuls l'homme et le singe ont le rhume.

On a beaucoup parlé d'endurcir les gens contre le rhume. Il y a là un élément de danger, attendu qu'exposer une personne faible aux rigueurs de bains froids et aux courants d'air peut diminuer la résistance et favoriser une condition que l'on désire éviter. Cependant, il ne faut pas oublier que l'explorateur arctique n'a pas d'ordinaire le rhume tant qu'il reste au dehors et que ce n'est pas le mécanicien et le chauffeur de locomotive qui attrapent le rhume mais le voyageur assis dans les voitures surchauffées et poussiéreuses du train. Il faut, avouer que les pièces poussiéreuses, mal ventilées, contribuent le plus à répandre le rhume.

"Le rhume représente un état grave et doit être traité en conséquence. Un grand nombre de gens croient posséder un remède infaillible contre le rhume. Ce remède peut être inoffensif en lui-même mais habituellement il ne l'est pas. Il consiste d'un mélange de drogues nocives et d'alcool. Ce dernier élément prédomine habituellement. Le malade prend ces préparations en grande quantité. S'il a la force suffisante, il peut y résister et triompher de son rhume.

"Se traiter soi-même ou se confier à des personnes inexpérimentées est toujours dangereux. Le malade qui se soigne a souvent un fou pour client. Règle générale, on épargne beaucoup de temps, d'inconvénients et de souffrance en consultant promptement un médecin intelligent. Si la chose est impossible, on fera bien de prendre du sel et de se mettre au lit.

Le repos permet au malade de refaire ses forces et l'isole de son entourage. Si son état ne s'améliore promptement, "il importe de faire venir un médecin compétent".

"Si le rhume ordinaire devient de plus en plus fréquent, il n'était pas inconnu dans l'antiquité. Hippocrate, considéré comme le père de la médecine et qui pratiquait 400 ans avant Jésus-Christ fut une autorité en fait de régime, de rhumes, et d'autres questions que nous serions tentés d'appeler actuelles. Il attribuait le "rhume de cerveau" aux impuretés des fluides du cerveau. Si l'on ne croit plus à cette explication de nos jours, pesonne ne peut la réfuter carrément.

Pline, l'un des plus célèbres écrivains de Rome, affirmait sur le ton péremptoire que lui procurait la conscience de son autorité: "J'ai constaté qu'embrasser une mule guérissait du rhume".

LA question préoccupait fort Benjamin Franklin, qui en a longuement disserté. Ses idées étaient plus ou moins bizarres. Certaines passaient pour radicales alors et n'ont été vérifiées que de nos jours. Dans un tract, il raconte qu'il ne prenait pas le rhume à aller dans la rivière et à y rester une heure à tremper ses vêtements jusqu'à la peau et à les porter toute une journée. Par contre, il conseillait de s'abstenir d'huitres, de porc ou de canard.

Durant les premiers temps des colonies américaines, alors que les Indiens parcouraient les côteaux vêtus à la légère, dormaient la tête nue et attrapaient rarement le rhume, un jour de décembre, George Washington monta à cheval et se promena sur son domaine. Au retour dans la soirée, ses vêtements étaient humides et le Président des Etats-Unis prit froid. Il avait accoutumé de dire à son domestique de ne jamais rien prendre pour un rhume et de le laisser partir comme il était venu. Le lendemain le rhume de Washington avait dégénéré en laryngite. Le malade expira durant la nuit. Le remède capital pour Washington consistait surtout en saignées au poignet. Un domestique lui en donna et à l'arrivée des médecins, on continua l'opération. Ce traitement était jugé alors essentiel dans toute maladie grave.

Aujourd'hui des institutions comme l'université Cornell, Columbia, l'université et l'hôpital Johns Hopkins, l'hôpital presbytérien de New-York, les bureaux de santé des villes et des Etats américains, les plus fameuses cliniques de l'Europe ont engagé une guerre plus scientifique au rhume. Le traitement le plus efficace de nos jours, semble être l'immunisation par le vaccin, les rayons ultra-violets et le traitement au chlore.

D'après le principe de toute avec cination l'injection dans le bras, dans le but de prévenir un rhume, consiste à injecter une petite quantité de virus dans le corps. Immédiatement les phagocytes interviennent et organisent la résistance contre le rhume. L'opération est répétée afin de créer une résistance capable de durer tout un hiver ou davantage. La vaccination devient une manie aujourd'hui. Le succès de ce traitement est loin d'être absolu. Les rayons ultra-violets donnent encore moins de succès. La lampe aux [illegible] solaires ne s'en est pas moins répandue et il faut avouer qu'elle n'est pas sans valeur.

L'ex-Président Calvin Coolidge essaya jadis le chlore. Il sortit presque suffoquant de la chambre où on lui avait administré le gaz et il jura in petto qu'on ne l'y prendrait plus.

A la suite de la guerre les "cliniques au chlore" se multiplièrent en Amérique. Certains étaient sous l'égide d'hôpitaux. D'autres relevaient de simples amateurs. Ces derniers établissements, jugés dangereux, furent abolis. On peut subir le traitement au chlore aujourd'hui sous les soins d'experts mais le succès n'est pas probant.

Il ne peut se présenter de problème d'hygiène sans qu'interviennent les diététiciens. Quelque désagréable que soit l'huile de foie de morue on la recommande aux personnes sujettes aux rhumes.

Un régime composé de céréales non blutées, de fruits, de noix et de légumes, dans lequel n'entre que très peu de bonbons et de confiseries, a son utilité.

Il faut conclure qu'ici les bonnes femmes et les plus grands médecins se rencontrent sur le meilleur moyen de guérir le rhume. Au premier éternuement, sautez dans le lit et restez-y. En moins de quelques jours vous envisagerez de nouveau le monde avec le sourire.

Germes de la pneumonie qui se multiplient avec une foudroyante rapidité et produisent une congestions des poumons.

Avec les marins canadiens et le "Mc Lean" dans :-: :-: les régions glaciales du détroit d'Hudson :-: :-:

Nous publions aujourd'hui la dernière tranche du journal de M. Armand Auclaire, qui, comme nous l'avons dit, a passé plusieurs mois dans les régions du détroit d'Hudson, faisant partie de l'équipage du McLean, navire du gouvernement canadien. — En même temps nous publions deux articles, l'un sur le chien esquimau et l'autre intitulé: "Quatre mois chez les esquimaux. Nos lecteurs auront trouvé intéressant, nous l'espérons, le journal de M. Auclaire et nous sommes heureux, si nous avons pu leur plaire.

DIMANCHE, 16 OCTOBRE

Le vent a augmenté en intensité cette nuit nous ne sommes pas partis car quand la mer est grosse, il est impossible de mouiller à Cape Hope. En nous levant ce matin, nous avons mis le yatch à l'eau pour aller à terre chercher M. Matthews, commis au poste de la Cie de la Baie d'Hudson, qui est gravement malade. Nous l'emmènerons à Québec. Il neige abondamment.

LUNDI, 17 OCTOBRE

Nous sommes toujours à Wakeham Bay, le vent n'a pas cessé de souffler. Il fait un froid d'hiver et nous pouvons constater depuis samedi ce qu'est une tempête de neige du nord! Cet après-midi, on nous donne congé.

MARDI, 18 OCTOBRE

(8 heures p.m.).

Nous n'avons pas encore bougé, tout-de-même la violence du vent est diminuée, peut-être pourrons-nous partir demain. Il neige et il fait froid. L'état de M. Matthews s'aggrave toujours. Le docteur ne semble pas avoir d'espérance de le sauver.

(11 heures 50 p.m.). M Matthews vient de mourir. Il a succombé à une péritonite tuberculeuse. Il s'est éteint doucement après une paisible et courte agonie. Ecossais de naissance, il venait de Aberdeen, Ecosse. Il était au service de la Cie de la Baie d'Hudson depuis cinq ans. Il laisse pour pleurer sa mort, une mere adoptive et deux frères, demeurant dans son pays natal. C'est une triste fin que de mourir dans ce pays glacé, entouré d'étrangers, sans parents pour recueillir une dernière parole, un dernier soupir, sans une main amie pour clore les yeux, c'est triste de mourir à des milliers de milles de chez-soi!

MERCREDI, 19 OCTOBRE

Nous sommes partis au point du jour, un jour gris, sans éclat, un jour funèbre. Ce matin, l'on a cousu le cadavre dans une toile, mis sur un boyard improvisé et quatre hommes se sont acheminés avec leur lugubre cortège vers le réfrigérateur du navire où le corps de celui qui fut un vigoureux jeune homme de 25 ans, fut déposé en attendant que nous arrivions à Québeb où le mort sera remis aux autorités.

Nous sommes arrivés à 1 heure p.m. à la hauteur de Cape Hope's Advance. La mer est trop agitée pour nous permettre de mettre le yatch à la mer. Nous essayons de jeter l'ancre dans Diana Bay mais la situation n'y est pas meilleure. Nous nous promenons lentement en longeant la côte en attendant une température plus clémente.

JEUDI 20 OCTOBRE

2 h. a. m. La mer est un peu calmée. A terre, un va-et-vient au flambeau... Nous allons essayer d'atteindre la terre. Le yacht est mis à la mer, chargé et se dirige vers la terre plongeant et replongeant au milieu des vagues. Ce n'est qu'après deux heures de travail opiniâtre que l'on parvint à décharger ce voyage. Le yacht revient avec un opérateur revenant du pays et M. Berthié, gérant-général de district de la Cie Révillon. Le yacht retourne une demi-heure plus tard avec un nouveau chargement. Ce fut la plus grande partie de la journée. A 4 h. 30 p. m. il commence à faire nuit, nous sommes à une trentaine de milles de Port Burwell, nous modérons de vitesse afin d'entrer de jour.

VENDREDI 21 OCTOBRE

A 7 h. 15 a. m. nous jetons l'ancre à Port Burwell, la partie la plus septentrionale de la province de Québec. Burwell était il y a quelques années le plus important groupement esquimau du détroit. Il y avait une mission, aujourd'hui abandonnée, une station de radio du gouvernement, aujourd'hui transportée à Résolution. Est encore en opération un détachement de la Police Montée et un poste de traite de la Cie d'Hudson. Nous ancrons à côté de glaces échouées. M. Hall est conduit à terre pour apprendre que le "Petrol" qui apportait ses provisions les a abandonnées là, a rempli ses soutes de charbon et est retourné à Halifax. A 8 h. a. m. nous retournons vers le nord, en route pour Résolution où nous arrivons à 3 h. p. m. Nous allons à terre porter des provisions et rapportons des barils de gazoline vides. Nous ne sommes de retour qu'à 6 h. p. m. ayant eu du retard avec le "trolley". Résolution pourrait aussi être appelée l'Ile aux ours car les opérateurs ont tué 10 ours blancs depuis le mois de juillet.

SAMEDI, 22 OCT.

Nous allons ce matin, chercher ce qui reste de barils de gazoline vides et emportons en même temps les bagages des deux opérateurs qui s'en reviennent. Après dîner, le yatch va chercher tous les passagers qui sont à terre puis nous préparons le navire pour prendre la haute mer. Il vente fort en-dehors de la baie Acadia.

DIMANCHE, 23 OCT.

8.30 hre A. M., nous partons pour Québec! Nous embrassons d'un dernier regard, Résolution, avant-poste des régions arctiques où nous venons de passer quatre mois, remplis de plus d'un événement remarquable. Nous naviguons bientôt sur l'Atlantique. Le fort vent d'hier a agité la mer.

Nous n'avons pas encore vu depuis le commencement du voyage d'aussi grosses vagues, parfois aussi hautes que le navire. C'est à toute vitesse que nous filons vers la civilisation.

LUNDI, 24 OCT.

Le navire a roulé et tangué à qui mieux mieux depuis notre départ. Nous nous sentons soulevés au sommet des vagues puis sentons tout-à-coup le plancher se dérober sous nos pieds tandis que le navire se couche sur tous les côtés. Il faut surveiller nos pas si nous ne voulons pas être précipités à terre. Tout se promène dans l'entrepont: valises, chaussures, bottes, chaudières, etc. Ce midi, Simon venait d'apporter le dîner lorsqu'un fort coup de roulis nettoie toute la table d'un coup. Soupe, viande, légumes, assiettes, couteaux, fourchettes, bols, tout se promène à terre. Nous avons dû tirer le meilleur parti possible de notre situation pour dîner, mettant de la soupe dans une tasse, nous nous assoyons, qui, entre deux poteaux, qui, dans un coin, et mangeons un rapide dîner. Plusieurs sont malades de la mer, le mal ne m'a pas encore atteint.

Cet avant-midi, une baleine est venue prendre ses ébats à quelque distance du navire. Nous avons cet après-midi, la moitié de la distance entre Résolution et Belle Isle de parcourue et déjà nous sentons que la température se réchauffe sensiblement. Il fait presque nuit complète à 4 hre P.M.

MARDI, 25 OCT.

Le chemin du retour nous paraît long, nous suivons d'un oeil attentif les progrès du loch. Au plus grand bonheur de nos malades de la mer, le navire roule beaucoup moins, ce matin, car nous recevons la vague de front. La température est magnifique. Nous avions cessé de voir la terre dimanche après-midi, nous la revoyons ce matin. L'aspect en est tout de même changé car les montagnes ne sont pas enneigées. A 4 heures p. m., les premières traces de civilisation apparaissent, c'est d'abord le phare de Two Points, sur la côte du Labrador puis celui de Belle Isle que nous croisons à 6 heures, nous sommes descendus à une excellente vitesse puisque nous avons parcouru les 665 milles séparant Résolution de Belle Isle en 60 heures!

MERCREDI, 26 OCT.

Nous sommes sortis de Détroit à 12 h. 30 p. m. Le Golfe est pratiquement calme. Nous croisons deux bateaux aujourd'hui. Vers 10 heures a. m., le vent se met à souffler en tempête, la mer grossit rapidement, nous roulons et tanguons de plus belle. La mer lave le pont à tout instant. A 6 h. 05 p. m., nous sommes en vue d'Anticosti, nous devons y rencontrer l'"Acadia" demain.

JEUDI, 27 OCT.

La tempête fait toujours rage. A 5 heures a. m., l'"Acadia" est en vue. Il est ancré à Charleton Point, située vers le centre d'Anticosti, sur la rive nord. Il fait encore nuit, nous nous dirigeons lentement vers terre. Un navire passe tout près de nous, nous échangeons des signaux lumineux. Le jour se lève bientôt et à 7 heures a. m., nous jetons l'ancre près de l'"Acadia" à quelques

(Suite à la page 5)

Ce cadavre, celui du géant gérant du poste de la Compagnie de la baie d'Hudson, à Wakeham Bay, fut cousu dans une toile, puis descendu dans un compartiment du réfrigérateur, où il fit le voyage jusqu'à Québec, distance de plus de 1,700 milles.

Creusant des trous dans la roche, pour l'érection d'un phare, à Cape Hope's Advance

Le déchargement à Cape Hope's Advance

LE CHIEN ESQUIMAU — *par Armand Auclaire*

LE CHIEN ESQUIMAU

Ses chiens constituent presque toute la fortune de l'Esquimau. Ils sont les bêtes de somme du grand désert glacé de l'Arctique. Sans chiens un Espimau ne pourrait chasser l'hiver car ce sont eux qui le transportent, — quelquefois à des centaines de milles de son campement d'été. Mieux que n'importe quel autre animal ils peuvent marcher à travers les dénivellations du terrain et pressentir les dangers de la route. Ils sont d'une force et d'une endurance incroyables pour de si petits animaux. Huit chiens forment habituellement un attelage, le chien de file, étant le plus souvent, une chienne. Ils ont de lourdes charges à tirer. Le "kometik" ou traineau esquimeau, fait de bois et mesurant une quinzaine de pieds de longueur sur trois de largeur pèse quelque comme 150 livres, on entasse dessus; femmes, enfants, fourrures, pelles, objets de cuisine, fusils, pièges, etc., si bien que les pauvres chiens ont quelque cinq ou six cents livres à traîner!

Le chien Esquimau ressemble au loup dont il a les instincts. Il est trapu, a le portrait développé, de grosses pattes, son ensemble dénote la robustesse. Il a une magnifique fourrure, épaisse et soyeuse variant du blanc au noir en passant par le brun et le jaune. Les chiens entièrement blancs sont des plus jolis car l'hiver ils ressemblent aux renards blancs.

Le chien esquimau n'aboie pas, il hurle, et ce qu'il peut hurler! Pendant une semaine entière, nous en avons eus dix à bord, et ce fut, pendant la semaine entière un concert que nous avons trouvé des plus insupportables. Il est cependant une occasion où le chien aboie, c'est lorsqu'il sent des pistes d'ours. Il a une peur affreuse de l'ours et fuit devant lui.

Comme tout autre chien, il est intelligent et attaché à son maître. S'il est suffisamment nourri, nous pouvons sans crainte jouer avec lui mais affamé, il est des plus dangereux. Ils se battent souvent entr'eux et toujours pour tuer. Si l'un d'eux est plus faible que les autres, ils s'uniront pour lui faire un mauvais parti. Jamais un esquimau ne soigne ses chiens sans être muni d'un solide gourdin, car sans cela, ils lui sauteraient tous dessus.

Rarement ces chiens mangent-ils à leur faim, leurs maîtres ont toujours la précaution de les laisser sur leur faim pour les conserver en condition. C'est pourquoi il n'est pas difficile de constater que ces chiens ont un appétit des plus voraces, ils sont voleurs et mangent tout. Un jour, un de mes compagnons se fit manger une paire de gants de cuir; ils se régalent aussi de caoutchouc ou de peau de phoque!

Ils sont très durs au froid. Jamais ils n'entrent dans une tente froide de 50 sous zéro ou au milieu d'une tempête ils demeurent dehors. Ils se couchent dans la neige, se recroquevillent en rond ou dans un iglou. Même par des et dorment, ils sont bientôt recouverts d'une épaisse couche de neige.

Les Esquimaux se tiennent distants de leurs chiens et à cause de leurs instincts féroces, ils les maintiennent dans la crainte du fouet.

Les chiens sont assez souvent atteints d'une maladie curieuse, sorte de folie qui, sans les rendre enragés, les rend tout-à-fait inserviable à l'attelage. Notre oeil profane ne peut découvrir cette maladie, mais l'Esquimau s'en aperçoit sur-le-champ et comme aucun remède ne semble être connu, il se voit contraint d'abattre la pauvre bête dont la fourrure soyeuse garnira le prochain habit!

En terminant, je rapporterai un petit incident qui ne manque pas de piquant. Lorsque nous sommes partis, au mois de juillet, l'un des opérateurs de T. S. F. que nous avons débarqué à l'Ile Résolution, ammena avec lui son chien, un superbe policier allemande. Les chiens de Résolution, le regardèrent avec surprise, ne comprenant pas peut-être comment un de leurs semblables soit si différent d'eux-mêmes. Ce fut encore pis lorsqu'ils l'entendirent aboyer, leur surprise était à son comble, peu à peu, cependant, ils se rapprochèrent et ne tardèrent pas à faire amis. Une semaine plus tard, nous partions pour ne revenir que trois mois plus tard. Nous fûmes quelque peu surpris de constater que le chien policier n'avait pas encore succombé sous la dent des robustes chiens de l'arctique! Mais nous eûmes l'explication désirée: le chien policier courant plus vite que les autres, ne manquait jamais de prendre ses jambes à son cou, chaque fois qu'il était serré de trop près! Nous eûmes aussi la surprise de constater qu'il avait tellement bien pris parti de sa nouvelle situation qu'il avait perdu l'habitude d'aboyer et hurlait maintenant tout comme ses congénères!

Un autre fait qui illustre bien la voracité de ces chiens est, lorsque, il y a quelques années on apporta un cochon pour les opérateurs du poste de Cape Hope's Advance, les chiens parvinrent à ouvrir la cage du cochon et dévorèrent bel et bien celui-ci. Ils ont depuis été dressés à respecter la vie de ces imposants animaux!

Malgré leurs nombreux défauts, les chiens esquimaux demeurent d'une utilité incontestable et sont insurpassables comme bêtes de somme en ces régions.

ARMAND AUCLAIRE.

Chien de file esquimau, à Cape Hope's Advance

Un animal qui rend les plus grands services, mais qui peut parfois devenir redoutable. — Endurance à toute épreuve. — Une maladie curieuse.

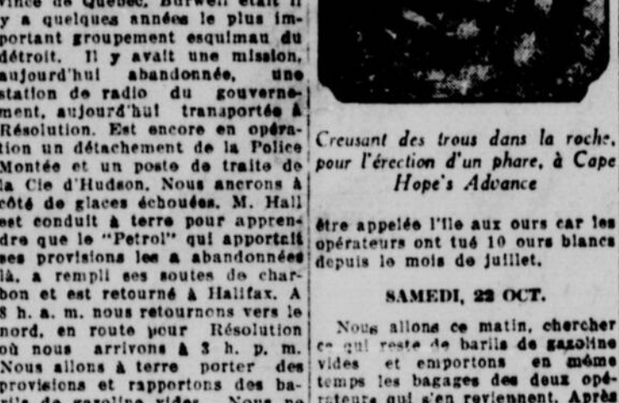

Attelage de chiens esquimaux, au détroit d'Hudson.

Renard blanc, au détroit d'Hudson.

QUATRE MOIS CHEZ LES ESQUIMAUX — *par Armand Auclaire*

Qu'il aille aux quatre coins de l'univers, le voyageur y rencontrera des humains. Qu'il s'enfonce dans les jungles de l'Afrique, dans les pampas de l'Amérique du Sud, dans les savanes du Mexique, dans les steppes de la Russie ou dans le grand désert glacé de l'Arctique, il y rencontrera de ses semblables. Ce sont des habitants de cette dernière contrée, que j'ai eu l'occasion de voir de près durant quatre mois, dont je vous entretiendrai dans les lignes qui vous suivre:

Les Esquimaux ressemblent à s'y méprendre aux Mongols dont ils sont descendants. Tout comme eux, ils ont le front bas, les yeux taillés en amandes et noirs comme des charbons, le nez épaté, la lèvre épaisse, les pommettes saillantes, les cheveux noirs et drus. Ils se différencient des Mongols en ce que, au lieu d'avoir leur teint jaunâtre, ils ont le teint rouge des Indiens. Leur taille ne dépasse pas la moyenne, s'il n'y a pas d'hommes grands parmi les Esquimaux, il n'y en a pas de petits non plus.

La race est peu nombreuse et il est malheureux de constater qu'elle s'éteint rapidement.

En comptant tous ceux qui habitent la rive sud du Détroit d'Hudson ainsi que ceux habitant la Terre de Baffin, ils n'atteignent pas le nombre de quinze cents âmes. La tuberculose fait de terribles ravages parmi cette race. Le manque de variation dans leur nourriture ainsi que leur malpropreté légendaire est cause de cette terrible maladie. Un Esquimau vit rarement plus de cinquante ans et n'atteint presque jamais la soixantaine. Plusieurs deviennent infirmes par suite de s'être gelés les pieds au cours de l'hiver ou d'avoir été aveuglés par la réflexion du soleil sur la neige, le printemps.

L'été, les Esquimaux se groupent autour des postes de traite et habitent des tentes de toiles dans lesquelles on pénètre en se pliant en deux pour passer dans une toute petite porte de trois pieds de hauteur. En entrant une odeur infecte composée de relents de peaux de phoques et de viande en voie de décomposition nous saisit à la gorge. Un spectacle des plus disparates frappe le regard. A peu près le tiers de la tente est occupé par des peaux de caribous, de renards ou d'ours polaires, étendus à terre et servant de lit pour toute la famille. Au centre un tout petit poêle rectangulaire, fait de tôle, sert à faire cuire les aliments. Dans un coin des morceaux de viande de phoque à moitié pourrie, étendus sur des roches, et qui serviront au prochain repas. Dans un autre coin, des articles que les femmes ont confectionnés: pantouffles, bottes en loup-marin, mitaines, chaussettes, etc. Tout autour de nous, des engins de chasse, fusils, carabines, qui, soit dit en passant, sont toujours chargés, harpons, couteaux, etc. Le moderne a aussi sa part.; j'ai vu réunis dans la même tente un superbe baromètre, un cadran, un moulin à coudre et voire même un phonographe portatif sans oublier une lampe à manchon d'un modèle récent. Quelques tentes ont un plancher de bois, les autres se dressent sur le roc vif. Ils demeurent ainsi dans des tentes pendant cinq mois, ils sont très actifs à chasser le phoque, le morse, le narval ainsi que le huard, le canard et la perdrix qui sont très abondants pendant ces cinq mois, qui incluent le printemps, l'été et l'automne. Les sept autres mois sont des mois d'hiver.

Il y a ordinairement assez de neige au commencement de novembre, pour permettre aux Esquimaux d'atteler leurs chiens et de s'enfoncer à l'intérieur des terres où ils voyageront et chasseront durant tout l'hiver, le renard blanc, le caribou, l'hermine, l'ours polaire et autres animaux à fourrure propres à ces régions. Durant cette période de l'année, ils habitent des iglous ou huttes de neige. Ces iglous sont construits de blocs de neige durcie empilés les uns sur les autres en forme d'arc puis arrosés d'eau qui les soude les uns aux autres en se congelant. Une porte basse est aménagée pour y permettre l'accès. Un trou est aussi percé au sommet afin de permettre une ventilation quelconque. Les fenêtres y sont inutiles, puisqu'il fait nuit presque continuellement durant trois mois. C'est alors que leurs lampes primitives entrent en jeu. Ces lampes ne sont autre chose qu'une pierre molle d'à peu près douze pouces de longueur par six de largeur et creusée au centre. Cette excavation est remplie d'huile de phoque recueillie au cours de l'été deux ou trois petits cônes de mousse y servent de mèche, et la lampe est prête. Si l'on veut faire cuire des aliments, on sort poêles et chaudrons de pierre et la lampe fournira le feu pour la cuisine. Il faut cependant prendre garde de ne pas trop chauffer, pour ne pas faire fondre la maison! Ils reviennent au printemps avec les fourures qu'ils vont échanger aux postes de traite pour des vêtements, du tabac, de la farine, etc.

Un menu esquimau n'est pas très varié: l'été de la chair de phoque, de la truite, des galettes plates et dures que les femmes préparent avec de la farine qu'elles obtiennent aux postes. L'hiver, ce qu'ils peuvent tuer, le tout plus ou moins frais, plus ou moins bien cuit. L'Esquimau est très imprévoyant et vit au jour le jour.

De leurs costumes primitifs faits de peaux, les Esquimaux de la rive sud du Détroit n'ont conservé que les bottes de peaux de phoques attachées aux genoux au moyen d'une lanière de cuir et absolument imperméables. Ils portent des pantalons faits d'étoffe et un "dicky" ou blouse descendant jusqu'à la taille et muni d'un capuchon aux bords garnis de fourrure de chien. Quelques-uns s'habillent encore, l'hiver, de fourrures mais c'est une coutume qui tend à disparaître car ils préfèrent les vêtements d'étoffe aussi chauds et moins pesants que la fourrure. Tout de même, plusieurs Esquimaux de la terre de Baffin sont demeurés fidèles aux traditions et l'on en voit encore plusieurs vêtus de fourrures des pieds à la tête. Les femmes ont un costume très pittoresque, riche en couleurs et de coupe élégante. Tout comme les hommes, leur vêtement comporte un capuchon mais beaucoup plus grand que celui des hommes car il leur sert de sac pour y transporter leurs poupons.

Les Esquimaux du Détroit d'Hudson, n'ont pas une religion bien définie. Ils ont été évangélisés par des missionnaires protestants il y a déjà plusieurs années et ils n'ont pas été visités par ceux-ci depuis quelque temps. Donc pratiquant ce dont ils se souviennent du protestantisme et n'abandonnant pas complètement leurs croyances primitives ils ont une religion des plus pittoresque.

Ils sont très pacifiques, honnêtes et fiables. Ils sont flegmatiques mais gais. D'un caractère égal et généreux, toujours prêts à s'entr'aider mutuellement. Si au cours de la saison de chasse d'hiver l'un des leurs a connu une deveine ils se cotiseront afin que leurs compagnons jouissent des mêmes privilèges qu'eux. Ils nous donnent l'impression de grands enfants s'étonnant de tout et s'amusant de rien. Leurs moeurs sont simples et ils semblent heureux au milieu de leurs glaces.

Un mariage esquimau est une cérémonie bien simple. Le jeune homme se présente avec quelques cadeaux chez le père de l'objet de ses amours et fait sa demande en mariage. Si sa demande est agréée, il emmène son aimée dans sa tente et le mariage est accompli, quitte à le faire bénir la prochaine fois que le missionnaire passera.

Un enterrement n'est pas plus compliqué, aussitôt le malheureux ayant rendu le dernier soupir, on le transporte à l'endroit où il sera inhumé, toute la tribu suivant en chantant et en dansant. On creusera une fosse dans le sable de la grève et si l'un des fossoyeurs est fatigué, il s'assoira sur la bière rustique pendant quelques minutes pour se reposer, puis au milieu de la joie on enterrera le malheureux. Les Esquimaux ne semblent pas connaître ce qu'est la douleur morale. Ils ignorent ce que sont les larmes. Peuple heureux, s'il en est un!

Si les Esquimaux sont de bons chasseurs, ils ont aussi d'excellentes qualités comme navigateurs. Quelques-uns, les plus riches, possèdent de petites goélettes à un mât d'une longueur d'une quarantaine de pieds et ils s'aventurent quelquefois à faire tout le tour de la Baie d'Hudson. Ils ont aussi comme embarcation leurs cayaks, de forme très curieuse. Ils fabriquent avec du bois qu'ils obtiennent aux postes une forme que les femmes recouvrent ensuite de peaux de phoques cousues ensemble. Il est à remarquer que toutes les pièces de bois sont attachés ensemble avec des lanières de cuir, aucun clou n'entre dans la fabrication d'un cayak; les coutures réunissant les peaux de phoques sont imperméables. Si elle n'est qu'une médiocre cuisinière, la femme esquimaude est par contre une excellente couturière. Un cayak mesure ordinairement douze pieds de longueur par trois pieds de largeur, pas plus d'un homme ne peut y embarquer à la fois. C'est dans cette embarcation que les natifs font la chasse aux phoques. Une courte promenade dans l'un de ces esquifs m'a persuadé qu'il fallait être un excellent équilibriste pour s'y promener en sécurité.

Ce sont les femmes qui ont la tâche de préparer les peaux. Après qu'un animal a été dépouillé de sa fourrure, elles grattent la peau puis la tendent sur des planches et la laissent sécher au soleil. La peau, après quelques jours devient très dure. Si elles en ont de besoin pour fabriquer une paire de bottes elles en mâcheront les extrémités afin de l'assouplir et leur permettre de la coudre. Si elles désirent du cuir blanc, après l'opération du séchage, elles enterreront la peau dans la mousse jusqu'à ce qu'elle soit suffisamment moisie puis la gratteront méticuleusement ce qui leur donnera un cuir d'une éclatante blancheur qu'elles utiliseront pour faire des semelles de pantoufles.

Bien que manquant d'instruction les Esquimaux sont intelligents. A preuve ce jeune natif de quinze ans que les hydrographes ont gardé durant trois mois avec eux et qui, au bout de ce laps de temps comprenait et parlait suffisamment pour se faire comprendre, le français et l'anglais.

Tout le monde fume chez les Esquimaux. Les enfants commencent à fumer lorsqu'ils ont l'âge de neuf ou dix ans, et c'est un spectacle désopilant de voir les jeunes femmes de seize ans fumer la pipe!

Les Esquimaux parlent un langage qui ne ressemble à aucun autre mais qui, cependant n'est pas très difficile à apprendre car le vocabulaire n'est pas très étendu et souvent le même mot sert à désigner plusieurs objets différents. Bien que la langue soit la même partout, les dialectes varient. Les Esquimaux de Port Burwell ont de la difficulté à se faire comprendre de ceux de l'Eric Cove situé à 450 milles du premier endroit, et ceux-ci n'ont pas les mêmes expressions que ceux de Lake Harbor, Terre de Baffin. Ils écrivent par signes et ces signes ressemblent étrangement à notre sténographie.

Comme je le disais plus haut, la race Esquimaude est à l'agonie car jusqu'en ces régions glacées la crise mondiale se fait sentir. Les postes de traite qui, il y a quelques années allouaient pour une peau de renard blanc la somme de vingt-cinq piastres en nature n'allouent plus que huit piastres pour la même peau. Les natifs ne peuvent plus obtenir tout ce dont ils ont besoin et ils endurent souvent la torture de la faim et du froid. Presque tous sont atteints de maladies contagieuses et il n'y a personne pour les soigner. Je suis d'avis avec beaucoup d'autres, que le gouvernement devrait s'occuper sérieusement de la chose et venir en aide à ces malheureux, nos compatriotes qui vivent à des centaines de milles de la civilisation et de ses douceurs.

Armand AUCLAIRE.

Femmes esquimaux employées au poste de T.S.F. de l'Ile Nottingham, au détroit d'Hudson.

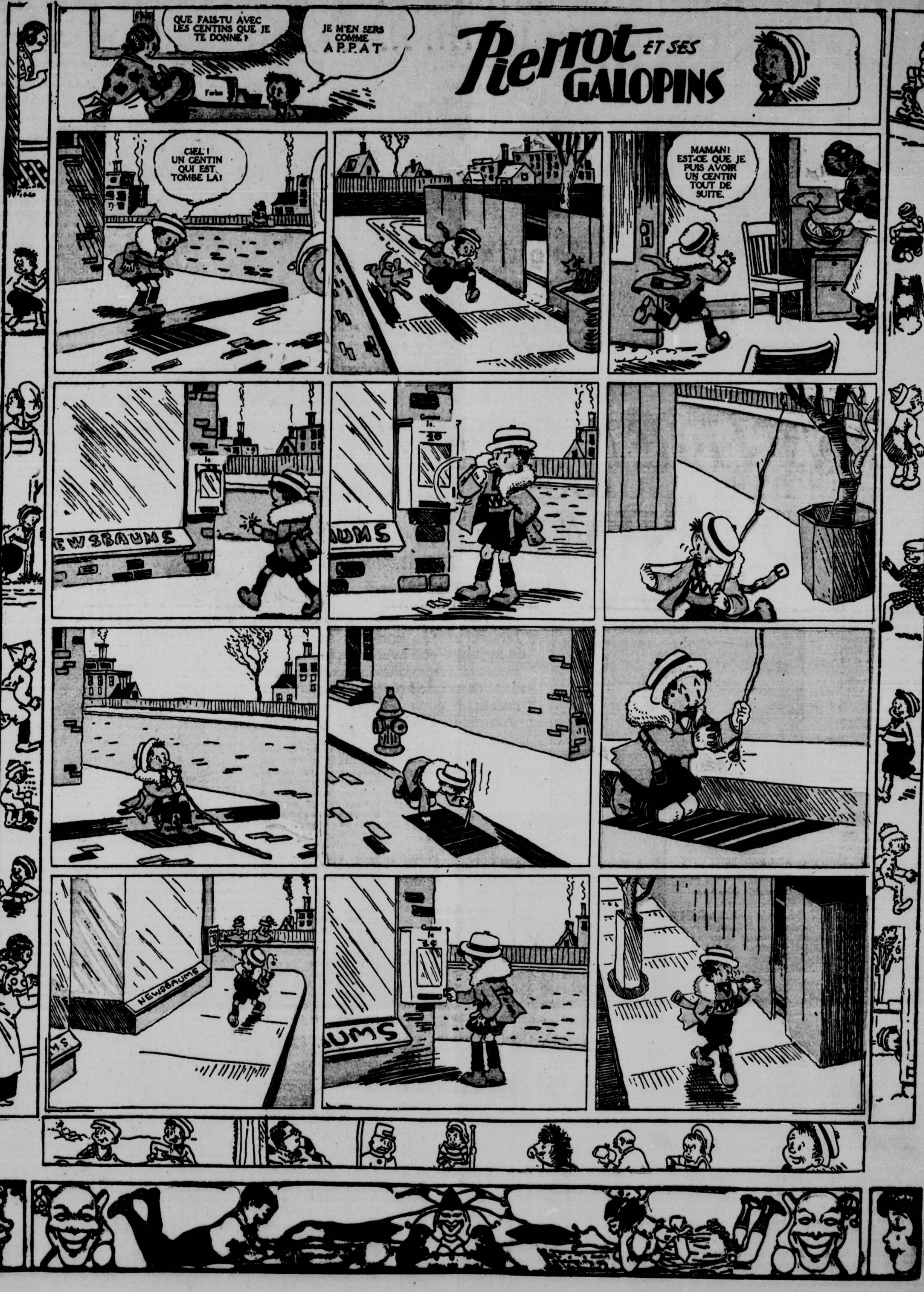
QUE FAIS-TU AVEC LES CENTINS QUE JE TE DONNE?
JE M'EN SERS COMME APPAT
Pierrot ET SES GALOPINS
CIEL! UN CENTIN QUI EST TOMBE LA!
MAMAN! EST-CE QUE JE PUIS AVOIR UN CENTIN TOUT DE SUITE.
NEWSBAUMS

Le défi du sanglier et du jaguar évasif et affamé fournit un de ces incidents inattendus que le photographe ne peut expliquer, mais qui fournit ce que le public veut: un film représentant la vie des animaux sauvages.

CONFIDENCES D'UN PHOTOGRAPHE D'ANIMAUX SAUVAGES

Arthur H. Fisher, au jardin zoologique national, à Washington, D.C., étudiant l'un des rares éléphants africains qui soient actuellement en captivité.

Les scènes de combats sanglants de la jungle et d'aventures sensationnelles sont reproduites le plus parfaitement dans une arène de vingt pieds carrés, à Jersey City, N. J., dit Arthur H. Fisher, qui les a filmés.

DEPUIS plus de vingt ans, dit M. A. F. Fisher, j'ai poursuivi la profession fascinatrice de photographe d'animaux sauvages. Cela a été pour moi un véritable passe-temps. J'ai vu passer devant mes cameras, avec lesquels j'ai pris des milliers et des milliers de photographies, arrêtées et animées, pratiquement toutes les sortes d'animaux que put renfermer l'arche de Noé. En jetant un regard sur le passé, il me semble que toutes les espèces d'animaux, à partir du ver à pêcher et jusqu'au python, et de la fourmi jusqu'à l'éléphant, ont surgi du négatif au positif, devant mes yeux.

Des heures durant j'ai attendu, appuyé aux barreaux d'une cage de jardin zoologique, alors que la patience transpirait par tout mon être et que des mots peu révérencieux étaient presque sur mes lèvres. J'ai déjà attendu plus longtemps encore, peut-être, dans les épais fourrés des jungles sud-africaines, alors que les fourmis brûlantes et les insectes rouges gravaient leurs monogrames sur mon anatomie, et cependant là je ne suis pas parvenu à photographier une de ces scènes de fauves qui font passer des frissons dans les auditoires et qui font le délice du public. Apparemment, du moins en tant qu'il s'agit des réactions que j'ai subies, il ne m'a pas été donné l'occasion d'être héros, si tel est le titre approprié à l'homme qui traverse les jungles avec un camera au lieu d'un fusil, et qui échappe quelquefois à la mort en prenant des photographies sensationnelles de fauves.

UN explorateur distingué a fait remarquer banalement que dans la plupart des cas l'aventure est le résultat direct de l'incompétence ou de l'inexpérience, qui sont certainement synonymes dans les endroits inhabités par les humains. Il est trop probable que cela soit vrai et que lorsque commence la véritable aventure, le photographe nourrit en lui-même un penchant pour les arbres, les monticules de fourmis ou autres choses semblables, plutôt que celui de faire tourner la manivelle de son camera. Sans doute, les lions, qui sont lâches à un haut degré lorsqu'il fait plein jour, et les autres animaux dangereux peuvent être "maitrisés" en quelque sorte, en certains endroits, et, protégé par des carabines, ce photographe est moins en danger qu'un piéton âgé qui traverse une rue congestionnée, dans une grande ville, où ce dernier peut facilement trop souvent être mépris pour une lumière verte. Pour ces raisons, et plusieurs autres encore, il est donc bon de se rappeler que dans plusieurs cas, sinon dans la plupart, les films sensationnels en question doivent être produits grâce à une mise-en-scène artificielle.

Un bison africain photographié au jardin zoologique de Philadelphie. A droite on voit la même photographie simulant qu'elle a été prise en pleine jungle.

Récemment j'assistais à une représentation cinématographique d'un voyage autour du monde et j'étais témoin de l'excitante réaction que ressentait l'auditoire devant une scène de la jungle de l'Amazone, où un jaguar, ce féroce et puissant félin des tropiques américaines, triompha en tuant une espèce de petit sanglier courageux qui n'était pas le tiers de sa grosseur. Le fait que j'avais photographié cette scène, un an auparavant, dans une jungle artificielle de Jersey City, dans le Nouveau-Jersey, à l'aide d'un jaguar élevé au lait, deux sangliers au trognon blanc du Texas, et un lieutenant de police qui voulut bien me rendre service, fit en sorte que je ne subis pas la même réaction. Mais au contraire cela me rendit un peu honteux que de penser que j'étais le photographe-fantôme de ce film trompe-l'oeil et d'histoire loin d'être naturelle. Je puis ajouter ici que si les léopards des Indes ont du flair pour les sangliers, par contre leurs cousins du Brésil sont beaucoup plus orthodoxes et suivent de plus près les enseignements du Talmud.

Pendant cette représentation de cinéma je vis un boa constrictor, que j'avais emprunté à un de nos principaux jardins zoologiques, se frayer un chemin à travers le feuillage tropical d'un jardin botanique aussi important. Des singes terrifiés criaient de frayeur et de haine en se sauvant vers la sécurité, et on sentit que l'auditoire en eut des frissons lorsque l'explorateur, qui parut "en personne", s'élança vers les pays du sud où il fait du 40 degrés de chaleur, en même temps que ces singes, qui venaient d'un magasin d'animaux domestiques, situé à Cotham, et que j'avais enfermés dans mon étroite cage des jungles, à Jersey-City.

Nous savons tous que souvent, sous diverses influences, le passé nous revient d'une manière plus vivide que dans un rêve. Le parfum d'une fleur quelconque ou un air de musique peut soudainement évoquer cette association. Et aussi assis dans cette fausse atmosphère de longitude et de lattitude, je laissai ma mémoire voyager quelque peu.

EN une autre occasion j'occupe un fauteuil à l'opéra écoutant un globe-trotteur émouvoir ses auditeurs par le récit de ses aventures et des grandes difficultés qu'il a dû surmonter dans ses voyages, le long du puissant Amazone et ses tributaires. Je vois surgir, les uns après les autres, sur l'écran, les animaux étranges qui peuplent ces forêts sombres, et j'entends l'homme raconter combien de fourmis ont laissé leur tête pénétrante dans ses chairs frémissantes et qu'il a ainsi photographiées pour que les populations de l'Amérique du Nord puissent les voir. Je l'entends relater ces aventures, et d'autres encore, mais sachant bien qu'il ne s'est jamais rendu si loin que sur les bords du fleuve Amazone, je ne suis pas empressé de joindre mes applaudissements à ceux des autres auditeurs qui louent de cette manière le courage, la fortitude et l'adresse de ce brave. Quand on est un "fantôme" il faut avoir ses moments sombres. Cependant, je ne pourrais facilement m'attendre à ce qu'il raconte à son auditoire que cette "vue" a été filmée par moi dans un petit jardin zoologique, à Para, au Brésil, et que les fourmis en question sont d'une espèce inoffensive.

La photographie des animaux est un jeu dispendieux. Si j'avais été plus riche mon principal passe-temps aurait été de tourner de ces films, que j'aurais gardés pour moi ou pour montrer à de mes amis qui s'intéressent particulièrement à la faune des pays tropicaux. Mes moyens ne me permettant pas de faire autrement, je prépare ces films et les vends. Ce que les autres en font et quelque titre qu'on veuille bien par la suite leur donner ne m'intéressent fort peu. Tout ce que je peux déclarer en ce moment c'est que le projecteur de vues animées peut-être le plus grand menteur inanimé qui soit actuellement dans toute la Chrétienté.

De plus, ce génie responsable pour la devise: "Le camera ne ment jamais" n'avait dû voir, avant de faire pareille trouvaille, qu'une seule photographie, et cette photographie devait être celle de son aimable binette.

Je vais maintenant vous expliquer comment fut fait le film représentant le combat entre le jaguar et sanglier et alors cela vous aidera à vous faire une idée assez juste de la manière que sont imaginées les vues les plus émouvantes, comme par exemple celles où des lions tuent des zèbres et qui assez souvent reçoivent sur le museau des ruades parce qu'ils n'ont pas suffisamment d'espace pour se mouvoir à leur aise, ou bien celles où des tigres sont malmenés par des bisons aquatiques, et les manoeuvres préposés à ces mise-en-scène théâtrales. C'est toujours pratiquement le même trucage, quoique naturellement varié, et qui dépend de la grosseur des animaux, de l'enclos où ils sont et de l'intensité de la cruauté qu'on veut leur faire déployer.

Le gros jaguar dont je me servis parce que, si ma mémoire ne me fait pas défaut, il avait, en autant que j'ai pu en juger de par la condition de ses crocs et de par sa bonne conduite générale, dépassé sensiblement sa prime jeunesse, et donc de beaucoup la deuxième de ses neuf vies. J'ai photographié un grand nombre de ces fauves, mais celui-ci était certainement le plus triste carnivore qui ait jamais fait des menaces de me blesser. Deux sangliers venaient d'être transportés de Brownsville, Texas, en réponse à un message que j'avais envoyé demandant les deux plus belles et fortes bêtes de cette espèce qu'on put trouver pour la circonstance, et suffisamment de forte haleine pour durer le plus longtemps possible. Dans un lot vacant, dans le voisinage d'un vieil édifice d'où se dégageait une forte odeur peu recommandable et qu'occupait un marchand d'animaux, je construisis un enclos dont je couvris les côtés et le fond par un fort treillis en fil de fer. Cet enclos ne couvrait qu'une superficie de 12 pieds par 20 et n'avait qu'une hauteur de huit pieds, ce qui forme un espace assez restreint dans lequel représenter un chat de la taille d'un tigre et se promenant en liberté dans les jungles du Brésil, à la recherche d'une proie. Dans des serres voisines je m'étais procuré des plants et des feuillages brésiliens qui me permirent de monter une scène assez réaliste. A un bout de l'enclos étaient pratiquées des ouvertures suffisamment grandes pour accommoder les cameras; à l'autre bout se trouvait une porte bien dissimulée, permettant aux animaux acteurs d'entrer et de sortir. Pour m'aider dans tout cela j'avais les services d'un lieutenant de police et d'un autre assistant, prêts à tenter leur chance au cas où le jaguar se fut mis dans la tête d'emporter avec lui tout un service d'outils lui permettant de faire effraction de sa prison.

Quand tout fut prêt on amena le jaguar enfermé dans une large boite qu'on put transporter à bras et qu'on attacha au mur, vis-à-vis la petite porte d'entrée. La porte fut ouverte et le gros chat tacheté pénétra dans l'arène. Les caméras tournaient des négatifs à raison d'un pied à la seconde. Une trentaine de secondes après son entrée dans cette cage le fauve m'épia et s'élança, avec un grognement terrible, contre le treillis pour aussitôt retomber sur lui-même avec force, au choc contre l'obstacle solide qui lui barrait la route de la liberté. J'avais mis beaucoup de confiance dans la résistance de ce mince treillis, et je ne fus pas déçu. Il se présentait là une magnifique occasion à l'incompétence de créer toute une aventure, mais seulement un bon reporter de journaux aurait pu, je crois, passer à travers la clôture entourant cet enclos.

A L'AIDE de tiges de fer et de gaz ammoniaque on parvient à ramener le jaguar dans sa boite et on changea completement les décors de l'enclos. On répéta par trois fois ce manège que je viens de décrire puis l'on fit entrer dans l'enceinte étroite l'un des deux sangliers dont j'ai déjà parlé. Quand ce sanglier eut été là assez longtemps pour se familiariser avec son nouveau domaine temporaire, les cameras enregistrèrent plusieurs instantanés de ce combatif petit animal. Il faut dès maintenant considérer l'effet qu'aura l'ensemble de toutes ses courtes scènes mises bout à bout et projetées en un ordre continu, sans arrêt, sur l'écran. Il ne s'y trouve que des visions rapides du terrible jaguar se frayant férocement un chemin à travers la brousse épaisse, et du sanglier fouillant dans le sol à la recherche de racines succulentes, sans moindrement se rendre compte du sort fatal qui l'attend et que la mort plane sur lui.

Alors que le sanglier était encore à fouiller ci et là dans son domaine nouveau, la porte fut ouverte encore une fois et le jaguar s'élança au centre de l'arène. On ne sait jamais ce qu'on peut s'attendre des animaux, particulièrement lorsqu'ils sont dans des circonstances anormales. Dans le cas dont il s'agit il se présenta une scène inattendue, devant mes yeux étonnés.

Comme préparation préliminaire le jaguar avait été privé de nourriture pendant deux jours. Cependant, malgré l'odeur du porc frais emplissant ses narines et la cause de cela devant lui, il évita délibérément le sanglier et se réfugia dans un coin absolument neutre.

Je ne sais pas si ce sanglier comprit ou non la raison pour laquelle on l'avait placé dans cette cage, mais ce que je n'ignore pas, c'est que s'il y eut quelque chose de jaune, couleur de la lâcheté, à cet endroit, c'est autour des taches du jaguar que cette couleur se réfugia honteusement. La queue et les poils dressés vers le ciel, ce petit animal plein de vie et de combativité alla se poster juste devant le fauve et grinça devant lui de toutes ses dents coupantes comme un rasoir.

Le jaguar sauta par-dessus le sanglier et alla trouver dans l'autre bout de l'enclos un endroit plus pacifique.

C'EST alors que le lieutenant de police joua son rôle dans le drame. Je lui demandai d'écarter le feuillage et de se montrer le visage dans la direction opposée de l'enclos, en droite ligne devant le sanglier. C'est ce qu'il fit et à l'instant le jaguar s'élança sur lui. Comme il bondissait, le sanglier lui infligea une profonde entaille dans une patte d'arrière. Cela n'eut naturellement pas l'heur de plaire à l'animal tacheté qui se retourna vif comme l'éclair, et qui sauta sur le brave petit sanglier qu'il égorgea en peu de temps qu'il en faut pour le dire.

Le lendemain se fut au tour du deuxième sanglier à faire son apparition dans l'enclos, et c'est alors que j'assistai à une scène vraiment sensationnelle, contraire à celle de la veille qui m'avait donné l'effet d'une page de caricatures comiques. Ce deuxième animal au fouillon était une femelle, une véritable virago, et elle fit sa bonne part pour nous donner de l'action, beaucoup d'action. Elle poursuivit le jaguar partout dans cet enclos de 12 pieds par 20 et cela me fit rire au point que je n'eus presque pas la force de continuer à tourner la manivelle de mon camera. Et ce qu'il y a de plus et de mieux encore, chers lecteurs, c'est que cette brave vit encore aujourd'hui. Je lui ai donné le nom de Javatina et elle est maintenant l'un des membres d'honneur du jardin zoologique de Philadelphie, avec son nom sur sa cage et dans cette dernière tout ce qui peut faire plaisir à un animal de son espèce.

Quand ce film fut projeté sur l'écran, on y vit toute l'action de Javatina précéder la mort de son compagnon infortuné. Et voilà! Plus de 95 pour cent de ceux qui virent ce film se crurent vraiment en présence de scènes qui se déroulèrent dans les régions sauvages de l'Amazone et d'une des tragédies si nombreuses de la jungle.

Je vous ai maintenant dit comment tout cela a été fait; je laisse à votre imagination le soin de saisir les moyens à l'aide desquels les autres films sensationnels de ce genre sont tournés.

AU PARADIS des ENFANTS

NOS JEUNES AMIS DESSINENT

1.—"Père Noël" par Rollande Guérin; 2.—"Cheval" par M. Paré; 3.—"4 personnages" par A. Ethier; 4.—"Portrait" par Emeline Grenier; 5.—"Le moulin de Grand-Père" par M. Panet; 6.—"Glissade" par Lucille Bouthillier; 7.—"Minou-Minou" par Gérard Michaud.

Au sujet des pêcheurs

Le récit de la croisière autour du monde du plus célèbre navigateur de notre époque: Alain Gerbault, n'est pas seulement attrayant, il est fort instructif pour ceux qui aiment la géographie, les sciences, l'histoire naturelle et même les sports.

Lorsqu'il relate son passage dans l'archipel français des îles Tuamotou, Gerbault nous conte en détail comment les indigènes pêchent les huîtres perlières.

On a prétendu que les indigènes qui plongent à la recherche de ces huîtres pouvaient demeurer "plusieurs" minutes sous l'eau. C'est une exagération. Notre navigateur nous dit que les Polynésiens les plus forts, les plus robustes, à la poitrine bien développée et capables d'emmagasiner le plus grand volume d'air, ne restent guère que soixante à cent secondes (au grand maximum) en plongée. Dans ce temps, la descente et la montée sont comprises.

La pêche des huîtres perlières est pratiquée dans d'autres parages, sur le pourtour des terres du globe: à Ceylan, à Panama, dans le golfe de Californie et surtout dans le golfe persique. Mais il serait vraiment extraordinaire que les plongeurs de ces stations demeurassent plus longtemps sous l'eau que les colons français des antipodes qui pêchent l'huître de père en fils.

En savant qui veut toujours "se rendre compte", Gerbault a sondé les fonds où descendaient les habitants de Tuamotou. Il a trouvé très souvent 10 brasses (ce qui fait 16 m. 200, la brasse marine valant 1 m. 62), mais il a relevé aussi des fonds de 20 à 25 brasses (près de 40 mètres). Ce qui ferait dire que les indigènes de l'archipel français détiennent le record de la plongée en ce qui concerne la profondeur. Car dans les autres pêcheries, selon les manuels d'histoire naturelle, les plongeurs ne descendent jamais au delà de 20 mètres.

Et ce qui a le plus impressionné Gerbault, ce sont les cris rauques et les sifflements qui partent de chaque barque au-dessus du banc d'huîtres. Ces bruits sont causés par les reprises d'haleine des plongeurs. Ils poussent, en effet, des cris pour faire dilater la cage thoracique au sortir de l'eau et sifflent quelques instants plus tard, pour exprimer l'air de leurs poumons à plusieurs reprises.

C. FORBIN.

Jeanne et Bob

Jeanne et Bob sont deux vieux amis. Jeanne est une petite fille et Bob est un gros chien. Ils sont du même monde: de là leur intimité profonde.

Depuis quand se connaissent-ils? Ils ne savent pas. Ils n'ont ni envie ni besoin de le savoir. Ils ont seulement l'idée qu'ils se connaissent depuis très longtemps, depuis le commencement des choses, car ils n'imaginent ni l'un ni l'autre que l'univers ait existé avant eux. Le monde tel qu'il leur apparaît est jeune, simple et naïf comme eux. Jeanne y voit Bob et Bob y voit Jeanne tout au beau milieu.

Bob est beaucoup plus grand et plus fort que Jeanne. En posant ses pattes de devant sur les épaules de l'enfant, il la domine de la tête. Il pourrait l'avaler en trois bouchées.

Mais il sent qu'une âme subtile est en elle et que, pour frêle qu'elle est, elle est précieuse. Il l'aime et l'admire. Jeanne de son côté trouve Bob admirable. Elle connaît qu'il est fort; et, femme, elle admire sa force.

Elle observe qu'il a pénétré, dans la nature, beaucoup de secrets qu'elle ignore et que l'obscur génie de la terre est en lui. Elle le voit énorme, grave et doux. Elle le vénère comme, dans les temps anciens, les hommes vénéraient des dieux agrestes et velus.

Anatole France.

SOLUTIONS

Des Concours de la Semaine Dernière

TROUVEZ LES ERREURS DANS LE DESSIN

1. — La courroie des salopettes du garçon à gauche n'est pas complète.
2. — Une de ses manches est plus courte que l'autre.
3. — Une jambe du pantalon est plus courte que l'autre.
4. — Le garçonnet au centre a mis sa chemise sens devant derrière.
5. — Ses bas ne sont pas de même dessin.
6. — Le manche de la hache est mal placé.
7. — Le garçonnet à droite n'a qu'un revers à son habit.
8. — Il lui manque la moitié de son faux-col.
9. — Il ne tient pas le seau.
10. — Le seau n'a pas de côté.
11. — Une des roues de la voiture n'a pas de rais.
12. — Il manque une roue.
13. — Le mot anglais "House" est mal épelé.
14. — Le haut de la cheminée est incomplet.

Charade

Souvent courbé par mon dernier,
Mon premier vit dans mon entier.
R.—Ermitage.

Un jour où sa mère reçoit du monde à dîner, Zézette a mangé en cachette la moitié d'un pot de confiture.

Le dessert arrive, la mère s'aperçoit du larcin.

Toutefois, ne voulant pas se fâcher devant ses convives, elle se tourne vers l'enfant:

—Si vous aviez une fille et qu'elle eut fait cela, mademoiselle, que lui diriez-vous?

—Je lui dirais, fait la petite Zézette, je lui dirais: "Mangez le reste, vilaine, mais n'y revenez pas!"

AVEC LES MARINS

(Suite de la page 2)

encâblures de terre. Je dois avouer que c'est avec joie que j'ai regardé Anticosti, car nous y voyons des arbres et de la verdure, choses que je n'ai pas vues depuis quatre mois. Nous avons remis à l'"Acadia" tout le matériel que nous lui avions emprunté au commencement de l'été. A 10 h. 30 a. m., nous nous sommes remis en marche à 5 h. 30 p. m., nous dépassons la pointe ouest de l'île.

VENDREDI, 28 OCT.

Il a plu et venté tout la journée. A 9 h. 35 a. m., nous dépassions Pointe-au-Père, pénétrant dans le fleuve. Nous longeons la côte nord de très près et rencontrons de nombreux navires. Nous nous préparons pour le grand jour que sera demain, nous montons les amarres pour accoster sur le port, sortons les bagages, lavons, peinturons, frottons le cuivre, etc. La joie règne parmi l'équipage, nous faisons nos valises, sortons notre linge fin, etc.

A 7 h. 30 p. m., nous jetons l'ancre en face de Saint-Irénée, située à une vingtaine de milles en amont de la Malbaie. Les deux rives sont illuminées et présentent un agréable aspect. Nous avons arrivé ce soir afin d'arriver de jour à Québec.

Le jour depuis si longtemps attendu est enfin arrivé. Il est 4

Nous repartons à 11 h. 30 p.m.

SAMEDI, 29 OCT.

Le jour depuis si longtemps attendu est enfin arrivé. Il est 4 h. a. m. Que Québec nous semble beau ainsi illuminé! Sur le bord des quais quelques hommes pêchent à l'éperlan. La foule n'est pas nombreuse pour nous recevoir. 4 ou 5 personnes! Tout de même, il fait bon revenir à la civilisation. A 5 h. a. m., nous sommes amarrés au quai! Vive la liberté!

Le Concours des Enfants

Le concours des enfants que nous donnons tous les samedis dans nos pages illustrées en couleurs attire l'attention de nos jeunes lecteurs et lectrices. A partir de cette semaine, il a été décidé de satisfaire le plus grand nombre possible de nos petits amis. Nous allons donc à l'avenir donner cinq prix d'un dollar chacun à ceux qui nous enverront les cinq meilleures réponses. Il y aura ensuite 10 prix de 50c.

Nous espérons que ce nouveau mode de distribution sera de nature à encourager tous nos petits amis qui suivent si attentivement les concours que nous donnons chaque semaine.

CONCOURS DES ENFANTS

1.—Georgette Galipeault, 13 ans, 283 Parc G. E. Cartier, Montréal.
2.—Aline Legault, 12 ans, 5874 Christophe Colomb, Montréal.
3.—Yvette Lesage, Louiseville, P.Q.
4.—Rita Jetté, 10 ans, 2173 Nicolet, Montréal.
5.—Simone Brisette, 11 ans, St-Félix de Valois, Co. Joliette, P.Q.
6.—Laurette Portelance, 21 St-Jean, Laprairie, P.Q.
7.—Victoire Thibault, 14 ans, St-David, Yamaska, P.Q.
8.—Réal Joly, 11 ans, 4393 Des Erables, Montréal.
9.—Emilienne Bernier, 12 ans, 2036 Mercier, Montréal.
10.—Noëlla Levac, 13 ans, 5171 St-Denis, Montréal.
11.—Lucille Voisard, 5123 Bordeaux, Montréal.
12.—Marie-Jeanne Dupuis, 10 ans, 2276 Marie-Anne, Montréal.
13.—M. Jeanne Gravel, 12 ans, 3595 ave Verdun, P.Q.
14.—Hélène Laperle, 82 Phipps, Sorel, P.Q.
15.—Thérèse Côté, Trois-Pistoles, Co. Témiscouata, Bte 123.

CONCOURS DES ENFANTS

Voici la liste des erreurs qu'il fallait découvrir dans le dessin de samedi dernier: ....

....

....

....

Nom .... Age ....

Adresse ....

Note.—N'oubliez pas de mettre votre nom au long sur le coupon. Adressez toujours comme suit: "CONCOURS DES ENFANTS", avec votre âge et votre adresse.

Pour le Concours des Enfants

Trouvez les erreurs dans ce dessin

Bien c'est certainement une erreur pour un garçonnet d'avoir à retourner à l'école quand ses petits compagnons peuvent aller à la pêche. Et l'écolier ne cherchera certainement pas les seize erreurs que l'artiste a faites, mais vous, vous les chercherez, n'est-ce pas?

CONCOURS LITTÉRAIRE

TRAVAUX PRIMÉS

Académie Marguerite-Lemoyne, 1762, rue Saint-André, Denise Villeneuve.

Plan: Quelle profession allez-vous exercer plus tard?

Ne seriez-vous pas comme moi très embarrassée si une telle question vous était posée. Quelle vocation embrasseriez-vous plus tard? Je vais cependant la résoudre de mon mieux.

Quand j'aurai terminé mes études je voudrais entrer comme garde-malade, oui ce serait mon idéal de me dévouer aux soins du prochain. Souvent j'ai été rendre visite à des parents aux hôpitaux et une fois aussi je suis allée visiter l'hôpital Sainte-Justine et vous ne pouvez vous imaginer l'impression que cela m'a fait de voir ainsi étendus dans de beaux petits lits blancs des enfants infirmes ou atteints de maladies contagieuses. Des mères de familles demandaient leur mari, d'autres réclamaient leurs enfants.

Revenue à la maison après cette visite, je me suis dit: "Oui, c'est trop triste de voir ces êtres, il me faut faire quelque chose pour eux. De jour en jour en voyant tout ce qui passe je me dis c'est bien certain que je ferai une garde-malade.

Dieu a ses vues dans tout. L'homme propose et Dieu dispose dit un proverbe. Mais il y en a un autre qui dit encore plus juste: "Tout ce que femme veut Dieu veut. Bien j'espère qu'il le voudra du moins je le lui demande dans ma prière de chaque jour. Et s'il le veut je serai au comble du bonheur.

Acad. Marguerite-Lemoyne, 1762, rue Saint-André, D. Lachapelle 6ème année

Quelle vocation ou profession désirez-vous embrasser plus tard.

C'est encore difficile à dire à mon âge, "car je n'ai que douze ans," et je n'y ai jamais réfléchi sérieusement.

Je ne détesterais pas du tout me faire institutrice, mais je crains bien franchement de ne pas assez aimer l'étude pour arriver jusque-là.

Je crois bien que c'est le mariage qui m'attirerait le plus. Il me semble que je serais plus à ma place qu'ailleurs; il est bien vrai que plusieurs sont malheureux dans cet état; mais on dit qu'il n'y a pas de bonheur réel en ce monde, et il me semble que j'élèverais avec beaucoup de soin et d'amour, mes petits-enfants si le bon Dieu m'en donnait. On dit qu'une bonne mère de famille a beaucoup de mérite aux yeux du bon Dieu.

En tous cas je prendrai en cela l'avis de mes parents, leurs conseils me guideront, car je sais qu'ils font tout pour notre bien et que nous leur devons obéissance.

J'admire aussi beaucoup celles qui se font religieuses et puis c'est une des plus belles vocations; mais je le répète, j'incline plutôt du côté du mariage, c'est une vie simple mais aussi méritoire qu'une autre lorsqu'on en remplit tous les devoirs.

Acad. Marguerite-Lemayne, 1762, rue Saint-André, H. Shaffer 6ème année.

Quelle vocation ou profession désirez-vous embrasser plus tard.

C'est une question bien intéressante et qui demande beaucoup de réflexion. Comme d'autres enfants, sans doute, j'eus dès mes premières visites à l'église, une haute idée de la religion dont mes parents ne parlaient qu'avec le plus grand respect. J'avais environ onze ans lorsque je perdis mon père. Ma mère me plaça au couvent des Soeurs de la Providence: C'est là que j'ai senti l'attrait pour leur genre de vie. Ce qui me frappa le plus, ce fut la parfaite entente que je voyais régner entre elles, et surtout la gaîté, la sainte joie qui les suivait partout. Mais l'âge requis pour entrer était seize ans et moi qui n'avais que onze ans, j'avais le temps d'y songer encore et encore, et je me suis dit: Tiens dans cinq ans je pourrai entrer au noviciat. Cette idée s'imprima profondément dans mon esprit. En famille les exemples ne manquent pas pour me garder bonne et pieuse. J'ai acquis, grâce à la piété de ma mère et aux conseils de mes maîtresses, l'heureuse habitude de la communion fréquente. Si un jour mon rêve venait à se réaliser, ma mère serait la première à m'encourager à embrasser la vie religieuse. Comme je serais fière d'être la servante de Dieu pour lui gagner des âmes.

N'ai-je pas choisi la plus belle de toutes les vocations?

Académie Marguerite Lemoyne, 1752 Saint-André. Laura Villeneuve, 6e année.

Quelle vocation, profession désirez-vous embrasser plus tard?

Ne seriez-vous pas aussi embarrassé si on vous demandait de résoudre la question qui m'est posée aujourd'hui? Quelle vocation j'embrasserai plus tard? Je ne sais pas si mes projets seront mis à exécution mais je me sens appelée vers le mariage. J'aimerais me voir dans une maisonnette, que je tiendrais bien propre. Le matin, après avoir fait un peu de ménage, je m'enfermerais dans ma cuisine afin de préparer un bon repas chaud et appétissant qui régalerait mon petit mari, le fortifierait et l'aiderait à finir sa journée de travail. Ce qui complètera mon idéal, ce serait de me voir entourée de jolis bambins, quelques-uns aux boucles brunes, d'autres aux boucles blondes, égayeraient la maison de leur babillage. Je les chérirais tous et le soir après les avoir mis au lit, je veillerais sur leur sommeil. Et assis tout près de l'être avec mon époux, nous causerions ensemble et j'arrangerais le linge pour les petits.

Oh! je sais que toutes ces choses sont imaginaires, cependant je ne désespère pas un avenir heureux et chaque jour je demande à Dieu de m'éclairer dans le choix de ma vocation.

Académie Marguerite Lemoyne, 1752 Saint-André. Y. Dupras, 6e année.

Quelle vocation ou profession désirez-vous embrasser plus tard?

Je vous dis aujourd'hui ce que je désirerais faire plus tard, mais mon cours n'est pas fini et lorsqu'il sera terminé peut-être aurais-je changé d'idée.

Deux carrières me tentent: composer des livres ou bien être institutrice. Ma neuvième année achevée, j'irai à l'Institut Pédagogique pour me perfectionner en composition et en toutes sortes de choses pour l'enseignement que je crois, me plaît plus que d'être auteur.

Ceci n'est pas une vocation. Trois routes s'ouvrent devant moi: la vie religieuse, le célibat et le mariage. Il faut choisir le chemin sur lequel Dieu m'attend et où il m'appelle. Je ne suis pas née pour faire une religieuse, une vieille fille encore moins; alors il reste le mariage. Je ne veux pas faire un mariage d'intérêt, ni un mariage de passion, ni un mariage express: tous les gens qui se marient ainsi ne comprennent pas la grandeur et la dignité du Sacrement qu'ils reçoivent.

Le mariage est pour moi l'union de deux âmes qui se cherchent et qui, s'étant trouvées ne font plus qu'une âme et qui doivent l'une et l'autre, se perfectionner. Le but du mariage est de créer un foyer, où des petits êtres viendront perpétuer la race humaine, donner des enfants à l'église et des héritiers au ciel.

Académie Marguerite Lemoyne, 1752 Saint-André. L. Chandonnet, 6e année.

Quelle vocation ou profession désirez-vous embrasser plus tard?

Notre sujet de composition est très sérieux cette semaine. Quelle vocation ou profession désirez-vous exercer plus tard? Ne trouvez-vous pas qu'une question semblable exige un peu de réflexion? Je suis assez vieille pour penser à plus tard et il est certain que j'ai fait des rêves d'avenir comme les autres fillettes de mon âge. J'aimerais devenir institutrice. Pourquoi pas religieuse, me direz-vous? Non, je ne me sens pas assez de courage pour cela. Seulement, l'enseignement m'attire, parce que dans cette profession, je trouve qu'il y a beaucoup de mérite à acquérir.

Les commençantes me tenteraient le plus, parce qu'elles sont plus faciles à former, elles écoutent mieux et surtout j'aime à les entendre parler et je trouve curieux les idées qui sortent de ces petites têtes.

A bien réfléchir, il me semble que je ne serais pas capable de faire cela toute ma vie. Un foyer est bien attirant aussi; n'y pensons pas, c'est trop sérieux pour à présent.

Quand j'aurai enseigné quelques années, je penserai à cela. Vous ne me trouverez pas beaucoup intéressante parce que vous lirez des compositions où les jeunes filles ont un avenir bien déterminé tandis que mes projets sont encore un peu vagues. En tout cas, j'espère que vous aurez un peu d'indulgence pour une fillette comme moi, je vous en serai très reconnaissante.

Académie Marguerite Lemoyne 1752 St-André
A. RIOUX — 6e Année

Quelle vocation ou profession désirez-vous embrasser plus tard?

Ma vocation? Est-ce que j'hésiterais à répondre à cette question? Mais non, surtout depuis que nous avons eu un départ de missionnaires dans notre paroisse. Tout ce que j'ai entendu dire sur ces pauvres âmes païennes, vraiment me fait voir que ma place est bien au milieu d'eux, afin de les convertir, de leur faire connaître Dieu, de leur faire aimer à prier en leur montrant qu'il n'y a que Lui qui nous reste dans la souffrance. Oh! oui, la vocation de missionnaire n'est-elle pas la plus belle? On nous dit qu'il faut passer notre vie à faire du bien sur la terre pour obtenir la vie éternelle. Rester ici, heureuse, parmi des gens auxquels nous voudrions faire du bien mais qui s'y refuseront, qui ne sont pas des païens et que leurs devoirs, ils les connaissent aussi bien que nous. Tandis que ces pauvres païens des pays lointains sont si pauvres, si dénués de tout, ils nous reçoivent avec joie sûrs que nous venons pour leur faire du bien. Et dire que si peu de jeunes filles ne veulent seulement pas avoir une toute petite pensée pour les païens qui ont pourtant des âmes que Dieu aime et qu'il veut dans son beau ciel aussi bien que nous toutes, petites canadiennes. Je termine par un petit mot de l'Evangile disant beaucoup "La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers". C'est pour augmenter le nombre des moissonneurs que je me ferai missionnaire.

Académie Marguerite Lemoyne 1752 St-André
I. SHAFFER — 6e Année

Quelle vocation ou profession désirez-vous embrasser plus tard?

Vous dire ce que je ferai plus tard est une chose fort embarrassante. Jeune encore, un peu dissipée, l'esprit agité, je ne me suis pas beaucoup arrêtée à cela. Aujourd'hui, cette composition me donne l'occasion de songer à ce que je ferai.

La vie d'une garde-malade ne me conviendrait-elle pas? Oh! je songe...! Je préfère cette profession à toute autre. Mais... elle demande beaucoup de sacrifices et d'énergie. Avec de la bonne volonté, j'embrasserai cette profession et je serai parmi ces gardes qui se dévouent pour les malades et souvent les ramènent à la santé. Avant d'être garde, il faut sacrifier un peu les promenades et se mettre à l'étude pour trois ans. Au bout de ce temps, je pourrai facilement aider les docteurs, me dévouer auprès des mourantes. Riches et pauvres, grands et petits ont droit à notre dévouement. Avec mon salaire, je viendrai en aide à ma mère et à mes soeurs, si elles sont dans le besoin.

Oh! que j'aime cette vie. Je pourrai, je crois, y trouver mon bonheur.

Académie Marguerite Lemoyne 1752 St-André.
I. BAYARD — 6e Année

Quelle vocation ou profession désirez-vous embrasser plus tard?

Il me vient parfois à l'idée de songer à ce que je serai ou ce que je ferai quand je serai grande. Quelle sera ma vocation?

Me marierai-je? Ferai-je une religieuse? Ou consacrerai-je ma vie au soin des autres, en ne choisissant ni l'une ni l'autre des deux premières vocations?

Quand on reste dans le monde plusieurs professions s'offrent à l'idée, au goût.

Les jeunes filles peuvent travailler dans des manufactures de chaussures ou de robes. Cela échoit généralement à celles qui sont sans instruction.

On peut aussi être garde-malade, ce qui demande des études et une pratique assez longue.

La Providence décidera peut-être de mon sort sans que je le sache au juste. A moi de bien suivre la voie qu'elle m'indiquera.

Oh! je ne veux pas dire que je me marierai sans savoir ce que je fais, ou que je resterai fille sans aucun but, attendant toujours mon "prince" charmant.

J'aime bien l'enseignement. Je m'y consacrerai, je crois. Mais, pour servir Dieu plus parfaitement, il est probable que j'imiterai les modèles que je rencontre tous les jours.

Je veux les imiter jusqu'au bout. Je serai une imitatrice de Mère Marguerite Bourgeoys.

Voilà le rêve que j'ai souvent caressé.

Académie Marguerite Lemoyne, 1756 rue Saint-André
LAURETTE FAUCHER

Plan—Quelle vocation ou profession voulez-vous exercer plus tard?

Montréal, 18 novembre 1932

Mme Bédard,
1213 rue Gilford,
Montréal.

Chère marraine,

Je serais désespérée que vous apprissiez par d'autres que par moi, la grande affaire qui préoccupe ma famille et moi, depuis plus de quinze jours et je ne saurais mieux répondre à l'intérêt que vous me portez qu'en vous mettant une des premières, dans la confidence. Je vais me marier. Vous voyez, chère marraine, que cet événement est d'une bien haute importance pour moi, puisqu'il va décider du sort de toute ma vie.

Après la grande nouvelle, je vous dois maintenant les détails. Mon père a reçu, il y a un mois à peu près, la demande de ma main, faite par un jeune homme de son bureau, nommé M. Leclerc, qui avait à ce qu'il paraît, beaucoup entendu parler de moi; car c'est à peine s'il m'avait entrevue deux ou trois fois à l'église avec ma mère.

Mon bon père qu'une pareille demande avait un peu surpris d'abord, puis vivement impressionné a demandé un certain délai avant de donner une réponse définitive; d'ailleurs, bien qu'il connût déjà ce jeune homme pour un excellent sujet, et un employé plein de mérite et d'avenir, il a cru devoir prendre sur son compte les plus minutieuses informations. Le résultat de cette enquête a été des plus favorables à M. Leclerc qui est fils unique et dans une assez belle position de fortune.

Enfin, M. Leclerc a été admis à venir à la maison. Je ne vous cacherai pas, ma chère marraine, l'impression qu'ont faite sur moi sa douceur, sa raison et la noblesse de ses sentiments. Je pense en un mot, que je ne puis manquer d'être heureuse par une telle union. Tout est donc d'accord maintenant et probablement dans quelques mois votre petite filleule s'appellera Mme Leclerc. Je suis heureuse d'avoir eu enfin la permission de vous instruire de cette grande affaire; car après mes bons parents, c'est vous, ma chère marraine que j'aime le mieux au monde.

Permettez, ma chère marraine, que je vous renouvelle l'assurance de toute mon affection et vous embrasse du meilleur de mon coeur.

Votre filleule,
Laurette FAUCHER.

Académie Marguerite Lemoyne
1756 rue Saint-André
YVONNE BOILEAU

Plan—Quelle profession ou vocation désirez-vous exercer plus tard.

Comme notre vie est courte, nous marchons, nous marchons toujours vers la mort. Chaque jour est un pas vers l'éternité. J'aurai dix-huit ans bientôt, c'est le temps de me choisir une carrière; j'ai fait ma retraite et pendant ce temps Jésus a parlé à mon coeur; il m'a demandé si je voulais marcher sur les traces des soeurs missionnaires qui vont au loin étendre son règne. "Je suis votre petite servante", ai-je répondu disposez de moi selon votre sainte volonté.

Me voyez-vous entrer au noviciat, puis, après un certain temps me consacrer pour toujours, c'est-à-dire faire profession et choisir pour époux Jésus-Christ.

Figurez-vous le départ; me voyez-vous embarquer avec quelques compagnes animées comme moi du désir de donner des âmes à Dieu. La foule se presse sur le quai; un dernier adieu ému et l'on s'embarque. Où allons-nous audacieuses? Quel dessein nous inspire?...

On lève l'ancre et sous la carène, les remous bouillonnent, l'on entend les clameurs de la foule, les cris des femmes, les sanglots des enfants. On s'éloigne de la rade, on gagne le large, tandis que l'aube timide jette sur le bateau un reflet vermeil... Puis la brise du matin enfle les ailes déployées et au loin meurent les derniers accents de notre embarcation. Sur la grève déferle bruyamment la houle montante. Notre humble barque, au sourire du soleil levant, ouvre un glorieux sillon dans la plaine mobile et sombre.

Je vois aussi la matinée calme, la brise mobile; l'aube blanchissant à peine l'Orient lointain. Le vaisseau fend les ondes, vogue majestueusement. Notre regard n'aperçoit plus que les dômes des cités, les clochers de la cathédrale, où nous avons prié les remparts, les tours, les grèves de notre enfance; peut-être distingue-t-on la lumière qui tremble sous le toit paternel que nous ne reverrons plus! Pendant que le vent déferle dans la voilure, que le jusant entraîne au large notre demeure flottante, mille réflexions tourmentent les esprits, mille regrets mêlés d'espoir et de crainte remuent l'âme, étreignant la gorge et le coeur.

Il y a dans cette vie périlleuse une indépendance qui tient de l'absence de la terre; on laisse sur le rivage la société et les passions humaines pour s'engager dans une mer incertaine, puis, après avoir vogué plusieurs jours, nous arrivons au port si désiré.

Nous sommes rendus au lieu où tant d'âmes attendent leur délivrance. Ces pauvres gens gisent dans les ténèbres des passions et de l'erreur; mon coeur est pressé de les convertir. Mon Dieu, je vous suivrai, je vous gagnerai des âmes. Je me confie à votre Providence, guidez mes pas, je suis si faible.

Nous ouvrirons dans ce lieu et loin de chez-nous un orphelinat et un dispensaire. Beaucoup d'enfants et de grandes personnes viendront sans doute. Nous leur parlerons de Dieu, la grâce les touchera et ils se convertiront. Nous aurons aussi bien soin de ces pauvres enfants que la cruauté de parents dénaturés a jetés dehors pour les faire mourir. Nous élèverons ces petites créatures dans la lumière de la foi. En attendant de faire mes préparatifs, je vous quitte, chers amis qui lisez ces lignes imparfaites, vous disant que je me confie à Celui qui m'a demandé de le suivre et c'est Lui qui guidera les pas de sa servante.

Yvonne BOILEAU.

Acad. Marguerite Lemoyne, 1752, rue Saint-André, Rita Bisson.

Plan: Quelle profession ou vocation désirez-vous exercer plus tard

Le temps de l'école sera bientôt fini pour moi. Il s'agit de me tracer un plan de vie, en un mot de choisir une carrière. Le célibat répondra, je crois à mes goûts. Plusieurs méprisent cette vie, la dédaignent parce qu'ils ignorent ce qu'elle est en réalité aux yeux de Dieu, et quels biens précieux peuvent procurer aux humains ceux qui l'embrassent. C'est un état intermédiaire entre la vie religieuse et le mariage, inférieure, sans doute, à la vie religieuse, mais de beaucoup supérieure au mariage. On peut le regarder comme le supplément des autres vocations, comme une providence à part, celle des nécessiteux auxquels personne ne pourvoit. On suppose également que l'on conserve dans cet état une chasteté parfaite; car autrement, il vaudrait beaucoup mieux se marier que de vivre dans la licence. Il ressort de ces enseignements que le célibat est plus favorable que le mariage au service de Dieu, et à la pratique de la vie chrétienne. Aux yeux même du monde qui pratique si peu la chasteté, cette vertu entoure celui et celle qui la gardent avec soin d'une auréole qui inspire le respect.

Les devoirs sont assez nombreux: la fuite du monde, la piété, les devoirs d'état, les bonnes oeuvres de la paroisse etc.

L'utilité du célibat:

Dans l'Eglise, les célibataires sont des aides dévouées et puissantes. Dans la famille, elles sont quelquefois une seconde mère pour leurs frères et soeurs, neveux ou nièces. L'état libre de la vierge chrétienne est moins fécond en croix que l'état du mariage.

Cet état a cependant ses croix. Croix inhérentes à toute condition humaine: les soucis, les contrariétés les humiliations, les labeurs, les maladies et infirmités.

Mais, outre ces croix ordinaires ou extraordinaires, il en est de particulières à la vie de célibat. Privation pour le coeur des joies si pures, si élevées, si profondes de la paternité ou de la maternité, privation des bonheurs suaves et nombreux d'un foyer domestique chrétien, l'isolement du coeur pendant les jours de souffrances et surtout pendant le temps de la vieillesse; mais malgré tous ces sacrifices, je préfère cet état à tout autre et avec la grâce de Dieu j'espère y persévérer un jour.

Académie Marguerite Lemoyne, 1756 Saint-André.
Juliette Valois.

Plan: Quelle profession ou vocation désirez-vous exercer plus tard?

Quel grand mot!... Comme il faut y penser avant de se décider.

Plus on est impartial dans le choix d'une vocation, plus il semble qu'on doit douter de tout, tant le bien et le mal se mêlent aux actes de la vie. Dieu seul est l'illuminateur par excellence.

Il est certain qu'une lumière intérieure nous éclaire sans que nous sachions d'où elle vient. Il faut demander cette lumière quand elle nous est nécessaire.

Pour des jeunes filles de mon âge, il est bon d'y réfléchir dès maintenant car cela demande beaucoup de considération. Voir les avantages d'un état, les inconvénients d'un autre: voilà autant de points qu'il faut étudier de près.

Pour moi, la vie du monde m'irait, je crois, à merveille, car j'aime les enfants, le ménage et tout ce qui peut entrer, je pourrais dire dans le métier d'une femme.

Beaucoup disent: "Se marier c'est se mettre la corde au cou." Pas toujours, combien voyons-nous d'heureux ménages?

Il y a sans doute des exceptions; mais pour ma part, quand la femme fait de son mieux, qu'elle essaie d'orner son foyer, d'y faire entrer la gaîté, la propreté et toutes les qualités que peut posséder une femme, tout en sachant être un peu coquette, ce qui plaît généralement au sexe masculin, il est très rare il me semble, voir alors la dispute ou la discorde dans la famille.

Comme les goûts sont partagés, beaucoup préféreront la vie religieuse, d'autres resteront parmi celles qui font tant de bien et qui malheureusement ont parfois le nom de "vieilles filles".

D'autres exécuteront mille métiers ou professions.

Quant à moi, je ne crois pas changer d'idée, si la profession exercée par une mère a ses ennuis et ses déboires, elle a, par contre, ses beautés et ses mérites.

Académie Marguerite Lemoyne,
Lucile Huberdeau,
3963 St-Hubert.

Quelle position désires-vous exercer plus tard?

La réponse à cette question sera des plus simples et des plus logiques: "Noblesse oblige", dit un vieux proverbe: n'en dirait-on pas autant de la reconnaissance?

Depuis plusieurs générations, ma famille a vécu des bienfaits de notre commune. Mon grand'père y était instituteur; mon père lui a succédé dans son modeste emploi, et ma mère, pourvue également du brevet, apporte chaque jour son concours intelligent aux travaux laborieux du chef de la famille.

Dans cette atmosphère d'abnégation quotidienne et de paternel dévouement, j'ai grandi et me suis nourrie des sentiments généreux de mes parents. Elevée en commun avec les jeunes élèves de mon père, j'ai appris à les aimer à mon tour et à les regarder comme des frères et soeurs.

Pleine de ces touchants souvenirs, j'ai voulu moi aussi me dévouer uniquement à l'enfance. C'est une vocation que j'ai reçue de mon père et de ma mère, et le ciel lui-même l'a affermie dans mon coeur en me donnant non seulement le courage d'en remplir tous les devoirs mais encore en m'accordant les aptitudes nécessaires pour les accomplir dignement. Ma tâche, je le sais à l'avance, ne sera semée ni de brillants succès, ni de consolations. Dans la carrière difficile de l'enseignement, bien des épines se cachent sous les roses. Il me faudra lutter sans cesse contre l'ignorance, l'insubordination, la légèreté de mes élèves, supporter parfois l'injustice des familles et encourir même leur disgrâce.

Cependant, aucune considération humaine ne m'arrête, rien ne peut me détourner d'une vocation où je trouve à satisfaire à la fois, mon amour pour la jeunesse à mes penchants naturels pour l'étude. Je le répète, je ne me fais aucune illusion sur l'avenir qui peut m'être réservé. Je m'attends même à subir, comme mes dignes émules, les épreuves inhérentes à un emploi hérissé d'écueils; mais habituée de longue date à la pensée de ces tribulations journalières, je me trouve par cela même à l'abri de la défaillance.

C'est donc en connaissance de cause que je me consacrerai à l'enseignement et dans les dispositions d'esprit et de coeur dont je me sens animée. Dieu, je l'espère, voudra bien me soutenir, m'éclairer et bénir les efforts de mon zèle, dans l'accomplissement de mes nouvelles fonctions.

Académie Marguerite Lemoyne
1752 rue St-André
Thérèse MORISSETTE

Plan: Quelle vocation, profession ou métier désirez-vous embrasser ou exercer plus tard?

Mes études sont terminées! Je suis à peine sortie du couvent et déjà un grave problème se pose: l'"avenir, avenir". Ce mot parfois me fait trembler mais j'avoue plus souvent qu'il me fait sourire. Me voilà livrée aux combats de la vie! Que ferai-je? A quelle bonne oeuvre pourrais-je me livrer? Je crois que l'enseignement sera pour moi une des belles carrières où je pourrai me dévouer à la formation de la jeunesse. Cette position de l'institutrice n'est-elle pas la plus distinguée? Surtout quand on sait comprendre le bien que l'on doit exercer sur les âmes de tout petits. Eh! bien, oui, j'embrasserai cette vocation. Pourquoi ne le ferais-je pas? D'abord, j'ai pour cette position tous les diplômes que l'on exige et étant âgée de dix-neuf ans, il est temps de penser un peu à ce que je dois faire pour aider mon prochain. Vraiment, je me sens attirée vers cette noble mission!

Façonner l'âme d'un enfant, élever son coeur, faire naître de bonnes inspirations pour le bien, le bon et le beau, voilà ce que j'essaierai de faire avec beaucoup de bonté et de dévouement. Puisse Dieu me donner la grande faveur d'être assez apôtre pour bien faire ce que je ferai.

"L'enfant est une personne qui s'ignore. Il ne connaît pas ses qualités, ses mauvais penchants ses aptitudes. Il ne se soucie pas de sa vie future, pourtant si féconde en dangers. Il lui faut une main amie pour guider ses pas. Je serai une de ces âmes au grand coeur".

Que j'ai hâte de révéler à l'enfant toutes les beautés de son âme, les richesses de son intelligence, la grandeur de sa liberté!

D'ici à la pleine réalisation de ce beau projet, je m'efforcerai de donner à toutes mes belles facultés, leur plein développement.

Mots pour rire

Mademoiselle fait réciter à la petite Kate sa leçon de catéchisme. On est au chapitre de la médisance, et mademoiselle explique en quoi consiste ce péché et combien c'est vilain de révéler les fautes et les défauts d'autrui.

Kate, très rouge, écoute sans mot dire. A la fin, cependant, n'y tenant plus, elle questionne timidement:

—Alors, mademoiselle, quand je suis méchante, et que vous le dites à maman, c'est... une... médisance.

La petite-nièce de l'ex-reine de Madagascar, de Ranavalo, disait à une bonne de la pension où elle se trouvait:

—Vous autres, blanches, quand vous êtes noires vous avez besoin de vous laver, et, moi, quand je suis blanche, je me lave!

C'est elle aussi qui, répliquant à un petit camarade impertinent l'appelant "petite noire", disait:

—J'aime mieux être une jolie noire qu'un vilain blanc comme toi.

Petite cousine Lili, trois ans, demandait à son petit cousin Robert, cinq ans, pourquoi l'on mettait toujours des coqs sur les clochers et jamais de poules.

—C'est parce que, répond Robert, les poules pondent et les oeufs en tombant se casseraient alors tu comprends...

—Une mère explique à bébé les six jours de la création et lui montrant du doigt le ciel bleu.

—Tiens, voilà le "firmament".

—L'enfant, sérieux, de demander aussitôt:

—Et le "firpapa", où donc est-il?

Une petite fille de quatre ans était dans les bras de sa maman, et la caressait tendrement. Tout à coup, elle se retourne vers son père, qui l'observait:

—Papa, dit-elle, comment tu as su que c'était cette maman-là que je voulais?

Charade

Mon premier est propre aux oiseaux.
Dieu fit sortir mon deux des eaux.
Et dans notre littérature,
Mon tout fait fort grande figure.
R.—Vol-terre (Voltaire).

ZIZI ET FANFAN

LE MAJOR TIC

LES AMIS

Ce journal est rempli de belles occasions et de ventes aujourd'hui. Van.

Cela m'a l'air comme des mauvaises nouvelles pour moi.

JE NE PUIS MANQUER CE SPECIAL — DES GANTS DE $4. MARQUES 98c— C'EST UNE EPARGNE DE $3.

BONJOUR, CLAIRE. N'EPARGNE PAS TROP D'ARGENT DE CETTE FAÇON CAR TU TU VAS ME CASSER!

PLUS TARD

OUI, C'EST M. VAN SWAGGEN. QUOI? MA FEMME EST UNE DES NOMBREUSES BLESSEES DANS UNE PANIQUE DE MAGASIN A RAYONS!

A L'HOPITAL NOTRE-DAME. CHAUFFEUR ET FAITES ÇA VITE.

OUI MONSIEUR

CIEL, CLAIRE, COMMENT CELA EST-IL ARRIVE? EST CE UN INCENDIE QUI A CAUSE UNE PANIQUE?

NON, PAUVRE VIEUX. C'ETAIT CES GANTS D'OCCASION DONT JE TE PARLAIS.

PLAYMONEY

Oui, je sais que vous m'avez invité, ce soir, Pluche, mais c'était cet après midi.

C'EST DIFFERENT MAINTENANT

Les aventures amusantes de Margot, Pluche, Lebrun, M. Simieux et des Van Swaggen amusent lecteurs grands et petits

MARGOT TRAVAILLE TROP

ET A PROPOS DE CETTE DANSE, DEMAIN SOIR, RICHARD, ALLEZ-VOUS M'Y EMMENER?

JE VOUS APPELLERAI A VOTRE BUREAU DEMAIN ENTRE 10 ET 11 HEURES POUR VOUS DIRE SI JE PUIS VOUS Y EMMENER

MARGOT, APPELLEZ MON AVOCAT, M. POULOPEAU ET DITES-LUI QUE JE M'EN VAIS LE VOIR DE SUITE.

Euh— oui monsieur

LE LENDEMAIN MATIN

OH PLUCHE, PRENEZ LE TELEPHONE DU PATRON ET DITES A M. POULOPEAU QUE M. SIMIEUX S'EN VA LE VOIR. J'ATTENDS UN APPEL IMPORTANT SUR CE TELEPHONE ET JE NE PUIS LAISSER MON BUREAU.

I GETCHA

Hé Margot—puis-je me servir de votre téléphone? Le mien est en mauvais ordre et je veux appeler la compagnie pour le faire arranger.

RIEN A FAIRE, M. LEBRUN, J'ATTEND UN TELEPHONE IMPORTANT ICI.

BAH!

Ciel! Pourquoi Richard n'appelle-t-il pas? Il est 10 hrs. 30 maintenant.

Oh Margot, Lechic et Cie m'tiennent deux robes de danse de côté pour moi et je ne puis décider laquelle

MAIS, CLAIRE, POURQUOI NE PAS APPELER LE MAGASIN DE TON BUREAU. JE GARDE CE TELEPHONE PRET POUR RICHARD

TRES BIEN, PAS BESOIN DE TE FACHER!

JUSTE CIEL! POURQUOI RICHARD NE M'A-T-IL PAS APPELE A 10 HEURES AU LIEU DE ONZE?

PEUT ETRE N'A-T-IL RENCONTRE PERSONNE POUR LUI PRETER CINQ CENTS!

Dites donc, mademoiselle, je suis de la compagnie de téléphone. Puis-je prendre votre téléphone pour appeler au bureau central?

JAMAIS DE LA VIE! PRENEZ LE TELEPHONE DU PATRON!

EST-CE QUE C'EST CELUI QUI EST EN MAUVAIS ORDRE?

CIEL NON! C'EST LE TELEPHONE DANS LE BUREAU DE M. LEBRUN.

ONZE HEURES MOINS CINQ—BIEN ÇA M'A L'AIR QU'IL N'EST PAS POUR M'APPELER

POURQUOI NE PAS LUI AVOIR DEMANDE DE VOUS ECRIRE UNE LETTRE?

ZUT ET FLUTE! C'EST RICHARD

RING A LING!

C'EST LE PATRON AVEC DE LA DICTEE—IL FALLAIT QU'IL APPELLE A CE MOMENT!

Ha! Ha! En rien que trois minutes avons nous besoin

ETES-VOUS PRETE MARGOT?

POUR LE DINER

La boucle de métal constitue l'unique ornement de cette gracieuse toilette de velours noir.

Le Royaume des Femmes

MENTION

LA MAISON DE MES REVES

En fermant les yeux,
Je vois, là-bas, une maison...

Elle est sobre d'apparence, comme on m'a dit que sont les maisons des Turcs. Ces éternels silencieux ont compris que le foyer, cette retraite sacrée, ne doit pas attirer les regards profanes ou indifférents par un déploiement extérieur de splendeurs, mais, en quelque sorte, se voiler pudiquement sous des dehors très simples, renfermant des trésors pour les seuls élus.

Le rêve d'une maison qui serait le refuge ignoré d'un bonheur dont je rêve aussi.

N'appelons-nous pas nos foyers des intérieurs? Je ne m'attarderais pas outre mesure au dehors. Si c'est à la ville, je voudrais habiter une rue retirée et ma maison n'affecterait aucun style particulier. A quoi bon? A la ville, les façades qui se coudoient sont toutes aussi laides.

Si c'est à la campagne, où les maisons respirent à l'aise, de sorte que chacune peut se réjouir la vue sans que les styles se confondent ou soient gâtés par l'entourage, je me ferais construire à la façon romaine. Rien d'imposant par ses dimensions, mais quelque chose de coquet et de fait pour moi de neufs; de la matière encore vivante qui se prêterait respectueusement à la courbe gracieuse immortalisée par la Byzance ancienne. Cela me ferait penser aux "vieux sentiments dans de jeunes pensée dont parle Feuillet.

Mes fenêtres, les yeux de ma maison ne seraient pas si grands ouverts qu'y lisent tous les passants mais assez cependant pour qu'ils contemplent à l'aise le soleil et les étoiles du bon Dieu.

Ma porte n'ouvrirait pas sur des merveilles de luxe. La richesse est mauvaise éducatrice.

On parle beaucoup de la formation que notre esprit et notre coeur reçoivent des gens, pas assez de la formation des choses. Ma maison serait une éducatrice. J'emprunterais à l'art décoratif moderne ce qu'il a de beau, de vraiment noble; sa simplicité; et à l'industrie, le confort devenu presque indispensable à notre époque.

Il est fort probable qu'avant que se réalise mon rêve, beaucoup d'années s'écouleront. J'implorerais ce temps à courir le monde (voyages dont je rêve aussi), collectionnant les oeuvres d'art qui auront place dans mon salon ou ma bibliothèque.

Enfin, je chercherais aussi dans tous les pays, ou bien je me ferais faire à ordre une immense table de famille.

MAGDELEINE.

30 novembre 1932.

Causerie

ET LES VIEILLARDS ?...

Il me semble qu'il y a bien longtemps que je ne vous ai pas parlé ici de mes amis de prédilection, les vieillards du Refuge Notre-Dame de la Merci.

Lorsque, il y a six ans, je devins directrice de cette page féminine, je me souviens que le premier reportage que je fis fut chez les pauvres gueux de la rue Saint-Paul. Ils étaient là, une cinquantaine réunis dans la plus grande mendicité. M. et madame Olivar Asselin prirent alors ce réduit de misères humaines, ils émurent quelques mécènes, fondèrent une association de directeurs et de dames patronnesses de l'oeuvre, et tout se transforma. Bientôt des frères de la compagnie de Saint-Jean de Dieu vinrent apporter leur indispensable concours.

Maintenant, la grande misère est demeurée rue Saint-Paul, qui ne se trouve plus être un affreux réduit, mais un refuge très convenable pour les gueux et les vieillards qui vont s'y abriter le soir, où même y passer le reste de leurs jours.

Puis il y a le nouvel hôpital de Bordeaux où les plus malades sont hospitalisés. Tous ces pensionnaires, tant à la rue Saint-Paul qu'à l'hôpital, sont au nombre de sept cents qui reçoivent régulièrement les soins que les frères de charité savent prodiguer avec une inaltérable bonté.

Mais il n'y a pas que des vieillards à l'hôpital de la Merci, il se trouve des paralytiques de trente et de quarante ans. Des pauvres que l'on a dû recueillir, et qui sont heureux de vous dire comme on les traite bien.

Et l'hôpital de la Merci, s'il possède de vastes salles, une chapelle où ces vieux peuvent aller tous les jours puiser la seule grande consolation qui leur reste, la présence du bon Dieu qui les rappellera bientôt, une salle à fumer, claire et ensoleillée, etc., toutes les salles ne sont pas aménagées comme elles le devraient; il s'en trouve qui sont vides de mobilier. Il y faudrait des lits afin de recevoir un plus grand nombre de vieillards malades et délaissés.

Mais cela demanderait des générosités nouvelles. C'est pour toutes ces raisons que la présidente actuelle, Mme Léon Mercier-Gouin, et les dames patronnesses ont organisé, pour le 16 janvier prochain, à l'auditorium du Plateau, une soirée théâtrale, où l'on interprètera trois pièces inédites essentiellement canadiennes, et à laquelle il suffira de se rendre pour faire à ces pauvres vieillards, la charité sans s'en apercevoir.

Et comment mieux débuter à l'aurore d'une année?...

LOUISE.

MENTION

LA MAISON DE MES REVES

Je viens de faire un rêve.
En fermant les yeux, je vois
Là-bas, une humble retraite...

Qu'elle soit perchée sur un rocher au pied duquel vient déferler la mer, qu'elle soit bâtie à l'orée d'un bois près d'un ruisseau chantant, qu'elle soit enfouie au creux d'un vallon, construite en rase campagne au tournant du chemin ou perdue dans une rue de nos grandes villes, je rêve d'une maison spacieuse, simple et gaie, peinte de blanc et entourée de verdure.

Je voudrais un toit large qui déborde quelque peu, pour que les oiseaux viennent durant la belle saison nicher sous les angles et y cacher leur couvée. La porte d'entrée, large, d'un air hospitalier, ferait face au soleil levant. Les fenêtre seraient grandes pour que la lumière entre à flots et pour que le passant voie le soir scintiller la clarté de la lampe.

L'intérieur sans faste, propret serait simple comme l'extérieur. Des meubles de bon goût où l'utile voisine avec l'agréable en seraient l'ornement. Je rêve de quelques rayons de livres choisis et surtout d'une grande cheminée où l'on fait flamber des bûches, les soirs d'automne.

Enfin un nid moëlleux et doux où il ferait bon de vieillir lentement sans crainte des orages. Que la vie serait douce! Hélas! ce n'est qu'un rêve.

Marie Noël.

MENTION

"COMMENT VOUS FIGUREZ-VOUS LA MAISON DE VOS REVES?"

—C'est toi, Ralph, qui me posais cette même question, autrefois, alors que tu étais mon fiancé?... dis, tu te souviens? Je confiais: "La maison de mes rêves serait. Ah! tout simplement, un tout petit home tout coquet, tout délicieux, où il fait si bon vivre étroitement unis... parfaitement heureux!..."

Depuis, quelques années ont passé, les rêves ont fui pour faire place à des réalités, non moins riantes; la maison de mes rêves demeure toujours la même... seulement, elle est habitée.

Un amour de mari y est le maître; il fait un adorable tyran en qui, son esclave trouve le plus fidèle chevalier servant et le plus charmant compagnon qui soit.

Elle est "mon idéal", ma petite maison, à peine y est-on entré que l'on se sent gai, tout joyeux! Nous savons si bien nous faire du bonheur là... Ralph et moi... aussi nous craignons peu les jours tristes de la vie.

Ensemble, "chez-nous", nous pouvons oublier les ennuis, nous y trouvons le calme après le labeur continuel du jour et puis dans notre amour, nous puisons une énergie nouvelle pour le lendemain. Notre foyer sait aussi se faire accueillant; tous les petits anges que Dieu, dans sa bonté, veut envoyer... y sont reçus avec amour et tendresse, n'est-ce pas un bien doux rêve que mon home?...

Parler du dehors: Il faut alors avouer que ce n'est guère somptueux... toutefois, la verdure qui embrasse notre maisonnette et les fleurs qui l'embaument, en font un nid délicieux! Tout, comme à l'intérieur, y respire le frais, le bien-être, l'aisance...

Voilà ma maison telle que je la rêvais... où maintenant j'habite: Je ne dirai rien de l'endroit, de son site: qu'importe tout cela pourvu qu'elle existe réellement... la maison de mes rêves... et qu'elle puisse abriter longtemps... longtemps ses châtelaine, Ralph, bébé... et sa petite maman.

"NINON"

St-Jean, 8 décembre, 1932.

LE BLANC

Adrienne Ames, de la Paramount Player, porte ici une robe de crêpe plat blanc avec encolure de martre.

Opinions

A Mlle Marie Tétrault, "Claude", de Beloeil, Sta., P.Q., vont les deux volumes donnés en prix pour les réponses reçues à la dernière question posée sous la rubrique "Opinions". Sa réponse paraissait le samedi 24 décembre dernier.

Courrier de Louise

RACHEL.—Il m'est facile d'excuser le dactylographe, puisqu'il vous rend service en même temps qu'il me fait plaisir. Il est assez difficile de demander à une correspondante de ne pas prendre un pseudo qui n'est en ce moment celui de personne. Mais je comprends que le souvenir de votre soeur soit suffisant pour vous faire souhaiter de conserver ce pseudo comme une relique à laquelle vous n'aimez pas que l'on touche. Je vais donc faire part de votre demande à la "nouvelle Fabienne" qui est une charmante et intelligente jeune femme. La vie est difficile un peu partout. La plus grande épreuve se trouve encore pour celles qui, étant dans l'obligation de gagner leur pain, n'ont même pas la santé nécessaire pour y parvenir. Tous mes remerciements et mes meilleurs voeux, en retour.

EVARISTE.—Vous continuez de me gâter comme le plus généreux des amis. Merci, et veuillez croire que je ne reçois pas toutes ces choses comme m'étant dues. Je vous conserve une large part de mon amitié, toujours. Pour le moment, j'ai beaucoup de choses. Merci encore une fois et bonne et heureuse année.

BRUYERE, RUBAN BLEU, GEORGETTE, ALAIN, EVE-LINE MONA, COEUR FRANC, VIEUX BOUGRE, SILENCIEUSE, SEUL, NINA, JEAN DE KERLECK, CHICOT, PRIMAVERA, JUANITA, BERENGERE D'ORMOND, JEAN ST-DENIS, MON SECRET, GIT ZELE, GITA, SCEPTIQUE, PHILOSOPHE. Merci pour les voeux aimables reçus, en retour puisse l'année nouvelle vous apporter la réalisation de vos plus chers désirs.

JEAN ST-DENIS.—Je ne doute pas de la connaissance des "connaisseurs" qui ont jugé votre article, lequel comportait sa part d'intérêt, mais que je ne puis publier, parce que je l'ai reçu trop tard, les pages du samedi se fermant maintenant dix jours avant date, et le sujet ne pouvant intéresser vraiment que les tout proches amis et parents du disparu. J'espère avoir une autre occasion de vous être agréable.

JEAN DE MADO.—Ce concours était déjà terminé depuis plusieurs jours, lorsque votre article m'est parvenu. Une autre fois, essayez d'arriver à temps si vous désirez vous classer bon premier.

SUZANNE ROULEAU. — En effet, je porte le deuil de mon père depuis le printemps dernier. Vous êtes bien sympathique et je vous remercie pour tout ce que votre billet m'apporte d'aimable.

BLANCHE YVONNE KELLLY. —C'est tellement gentil de vous revoir en cette aube de l'an nouveau, après une éclipse qui me semblait beaucoup trop longue. Reprenez vite cette place que je vous ai conservée. Et que l'an neuf vous apporte mille joies véritables.

ANDREANNE.—Vous êtes bien toujours la généreuse amie d'antan, et je vous retrouve avec infiniment de plaisir. Avez-vous toujours le soin de cette page? Votre santé? Puisse l'année 1933 vous être favorable.

MYRTHEE.—La jolie fête que celle de Noël, en vérité. Et avec quel charme vous m'apportez votre sourire. Cette pensée auprès de la Crèche me sera précieuse, et je vous en remercie. Quelle amabilité que la vôtre, et combien je vous trouve généreuse... C'est pour cette chose gracieuse que je reçois ce matin (28 déc.) que vous me demandiez la teinte de ma chambre? Merci pour la gentillesse.

MADELEINE DES PINS. — Je félicite votre jeune fille, et je remercie sa maman pour ce qu'elle m'envoie d'aimable à l'occasion du nouvel An.

MARCO.—N'ayant pas péché, vous ne méritez pas d'absolution. Mais vous me venez parler si sincèrement que j'aurais bien envie de vous garder seulement pour moi, si je ne voyais là les deux yeux de votre cher seigneur et maître, désapprouver cet égoïsme amical. Merci pour les souhaits, leur beauté m'a un peu émue, je vous l'avoue, et, il me semble qu'ils vont se réaliser, puisque vous le dites...

R. RANTE.—Non, je ne vous ai pas oubliée, vous le savez bien, puisque vous me revenez comme si l'absence n'avait jamais existé. Je suis heureuse de vous entendre dire que la page vous intéresse autant. Vous y apportez votre part de temps en temps, et les deux derniers envois étaient bien intéressants. Que 1933 vous voit plusieurs fois parmi nous et qu'il vous apporte des jours sereins.

MADEL.—Je ne m'étonne pas de tout ce que me raconte votre lettre, laquelle, je vous l'avoue simplement m'a fort édifiée. Comme vous êtes bonne, ma chère Madel, et comme toutes les jeunes filles qui se plaignent inutilement deviendraient heureuses si elles savaient bien employer comme vous le faites, leur temps. La charité est la base de votre vie, c'est pourquoi vous êtes heureuse vous-même du bonheur que vous savez si bien prodiguer. Je conserve votre billet, il fera le thème d'une chronique un peu plus tard. Le bon Dieu doit sûrement vous bénir, de même que ces aveugles dont vous êtes la lumière, jeune fée au coeur d'or.

ROSA-RIETTE. — Je ne me souviens plus, mais si j'ai reçu quelque chose de ce nom, j'ai dû vous le dire en accusant réception avec les autres. Il me semble en effet avoir vu votre nom. Sur les quelques trois cents travaux reçus, il faut me pardonner si ma mémoire fait défaut.

NANON.—Ce jour de Noël s'est-il terminé heureusement, tel que vous l'espériez? Sans doute les parents ne comprennent pas toujours que certaines distractions saines sont nécessaires à leurs enfants. Mais ils agissent au meilleur de leur coeur, et ils n'en aiment pas moins leurs enfants. Pendant vos vacances, vous pouvez bien sortir un peu et si votre maman a d'autres enfants pour demeurer auprès d'elle, il ne vous est pas défendu d'aller visiter vos amies et vos parentes. Il me semble que votre père ne vous refuserait pas cela. Bonne chance petite Nanon.

FIO.— Je reçois la jolie petite chose, et vous m'en voyez émue, il me semble que je ne mérite pas que l'on me gâte ainsi. Puisse l'an neuf vous apporter la santé et la joie.

FABIENNE.—La surprise vous revient de droit, puisque les juges ont décidé ainsi. Je suis heureuse à mon tour, car j'avais aussi remarqué votre travail. Je compte désormais sur vous au milieu de notre grande famille du "Royaume des Femmes" où vous serez toujours la très bienvenue.

JULIETTE PARE. — La "plus belle", c'est toujours ce que nous désirons, n'est-ce pas? Je vous remercie et désire pour vous des jours sereins, c'est peut-être cela, le "bonheur" que l'on se souhaite en ce moment, sans trop savoir en quoi il consiste, la sérénité?

HELENE.—Je sais bien que vous ne m'oubliez pas, non plus que moi qui vous suis avec sympathie, heureuse des succès de mes anciennes.

SONGEUSE.—Merci ma bonne petite fille, et que pour vous également, l'année soit la meilleure.

LAZARE: — "Vers la montagne"... c'est grisant... s'il ne fallait pas en redescendre... Je n'attendais pas même ce mot... il m'a surprise... Que l'an nouveau vous garde ce qui fait votre bonheur. Merci pour les souhaits.

THAIS: — "Si l'on pouvait réaliser les voeux que l'on forme pour les êtres aimés,"... ce serait le bonheur vrai pour plusieurs, ma chère amie. Souhaitons tout de même des jours heureux, on dit que les voeux désintéressés sont les mieux écoutés. Dès lors, j'imagine que vous connaîtrez du succès dans votre nouvelle entreprise, puisque c'est du fond du coeur que je vous le souhaite.

SOURIRE DU VAL: — Quel paix dans ce sourire du val qui me parvient jusqu'ici. C'est tout de même fort gentil tout ce que vous savez dire de réconfortant pour la directrice de cette page, et je vous en remercie. Il est des jours où les compliments viennent à point, comme des encouragements nécessaires. Bonne année et merci.

PAX: — Que pour vous également l'année soit la plus heureuse et qu'elle vous comble de ses bienfaits, afin que vous viviez heureuse.

PIERRE DE REUSS:—Je vous remercie pour les bons souhaits, veuillez me rappeler au souvenir de madame votre mère.

RENEE DES ORMES: —Avec l'année, tout n'agonise pas, il est des souvenirs qui reviennent plus vivaces. Votre bon mot m'est une étrenne charmante. Vous savez bien à quel point vous m'êtes une véritable amie, et je ne puis que vous redire ici ma sincère amitié. Bonne année. Il sera fait selon votre désir. On dit que le bonheur rend égoïste, c'est sans doute le cas dans certaines amitiés, mais vous ne connaîtrez jamais cela, vous. Au revoir.

MICHELINE MICHELON: — Pauvre petit Michelon qui commencera le nouvel an dans son petit lit blanc. J'espère qu'il aura pitié de votre fragilité et qu'il vous apportera des forces nouvelles.

LOUISE.

MENTION

LA MAISON DE MES REVES

Si mon rêve se réalise, voici comment je veux la maison de mes rêves:

Je la veux toute blanche avec une toiture rouge: éloignée de toute habitation; sur le haut d'une colline d'où ma vue embrasserait un horizon immense. De majestueux sapins me rafraîchiraient de leur ombre; tout autour, une multitude de fleurettes rouges, jaunes, bleus, mauves, exhalant un parfum d'une douceur exquise. Dans mes sapins des chants d'oiseaux charmeraient mon oreille de l'aurore au crépuscule. Le soir un rayon de lune, se jouerait dans ma fenêtre et éclairerait discret, le chemin aux amis chers, en leur montrant là-haut ma maisonnette.

Il y aurait du bonheur, oh! tant de bonheur dans mon nid! Mais du bonheur, toujours du bonheur, cela n'est pas possible. La vie est ainsi faite! Il y aurait du rire et des larmes, des heures bien douces et des heures de deuils! Mais les moments tristes seraient vite enfermés dans la boîte à souvenirs; car le plus grand des bonheurs est toujours trop court, il ne faut pas en perdre une miette.

La porte de ma petite maison serait toujours grande ouverte pour y recevoir les malheureux, les indigents; ceux qui ne connaissent pas la douceur d'un foyer. Il y aurait du feu dans l'âtre pour ceux qui ont froid et du pain sur ma table pour les affamés.

Dans la maison de mes rêves il y aurait un charmant époux que je gâterais, dorlotterais et qui, lui, me chérirait de tout son grand coeur d'homme. Le Ciel permettant, de gentils bambinos viendraient nous égayer de leur babil enfantin. Je les voudrais mes petits, beaux comme des petits anges et bons comme l'amour! Je ferais leur petit coin gai, souriant, plein de soleil et de jolies images, afin que leurs chères petites âmes restent toujours heureuses.

Ma pauvre maisonnette ne pourrait pas toujours garder dans son sein mes êtres chers. Il y aurait des départs et un jour, nous nous trouverions seuls devant l'âtre, nous, pauvres vieux avec tous nos souvenirs. C'est l'heure de te quitter chère vieille maison-mienne. C'est avec regret que nous te quitterions pour un pays d'où l'on ne revient pas. Mais je serai satisfaite de la vie et heureuse de la large part de bonheur que tu m'auras conservée dans tes murs.

Je la voudrais toute blanche, sur le haut d'une colline boisée de sapins, entourée de fleurs multicolores, égayée de chants d'oiseaux, ma chère maisonnette...

Toinon VARRY.

MENTION

COMMENT VOUS FIGUREZ-VOUS LA MAISON DE VOS REVES ? ? ?

A vingt ans, c'est l'âge des rêves roses, des rêves couleur d'espérance. Qui n'a pas son idéal? qui ne voit pas sous une teinte gaie son foyer bien à elle, son chez-soi tant rêvé?... Quel est-il est-ce le palais de marbre où tous ses désirs seraient devancés, le royaume où tous les courtisans seraient chapeau bas?... Oh! non, mon rêve est plus humble, c'est la gentille maisonnette sous la verdure et sous les fleurs.— Là dedans tout est clair, Sa Majesté Soleil déloge dans tous les coins les vilains papillons noirs. Tout y sent le bonheur, la joie de vivre... Ce sera un de ces foyers où l'on veuille toujours entrer et jamais sortir.

A toute chose, il faut une âme L'Ame de mon "Chez-Nous" sera deux coeurs unis!

C'est là mon rêve, qui, je l'espère ne sera pas le vilain Château de Cartes qui tombera au premier vent....

THERESE AUGER.

MENTION

LA MAISON DE MES REVES

Là voyez-vous, là-bas, tout au fond de la route, cette petite maison à pignon blanc et toiture verte? On dirait un triangle de neige nouvelle sur un tapis de mousse fraîche. Empruntez à l'imagination les plus vifs de ses yeux et regardez bien c'est la maisonnette de mes rêves qui repose dans les arbustes; c'est l'oasis où la paix et le bonheur prennent leur source; c'est le foyer où l'on s'aime si tendrement. Voyez la fine claie à toilette neuve qui vous tend ses mains blanches; voici la petite allée de gravier tout neuf — comme on y passe juste deux, et pourquoi davantage? Et ces jeunes haies de cèdres à jupons courts qui n'ont que deux ans, et déjà si discrets — les arbres sont d'excellents voisins, voyez-vous. Tenez, mes roses, des blanches et des rouges; lui, il préfère les rouges et moi j'adore les blanches à teintes si pures. Hier encore, un oiseau-mouche est passé; il leur a dit quelques secrets, puis on eut dit qu'il voulait les embrasser toutes. Ici, mes violettes si timides, mes colombines — et que sais-je!

Mais il faut voir mon petit potager — nous y avons travaillé tous les deux; à l'automne, voyez-vous, nous aurons des légumes — oh! regardez mes fraisiers tout en fleurs; n'est-ce pas qu'ils sont mignons! Plus loin, ce sont de jeunes arbres qui vont grandir, déjà les branches s'agitent sous la brise et les oiseaux y viennent se reposer et chanter un peu. Puis, par ici, j'ai des lilas; les aimez-vous? La plate-bande en est toute odorante. Prenons plutôt ce petit sentier qui serpente par-là. Oh, tenez, reposons-nous un instant, avant d'entrer, sur ces causeuses rustiques tout imprégnés du passé— c'est un souvenir de famille qui nous raconte tant de jolies choses d'un temps qui n'est plus. Ce cher Henri, comme il aime venir y rêver le soir; parfois, il s'y laisse surprendre par le réveil des choses nocturnes. Tiens, on dirait qu'il fait déjà plus frais; le soleil qui tout à l'heure jouait dans mes lilas s'est maintenant obscurci; je crains l'orage; entrons un peu. Ah, entendez-vous mon petit chanteur? Il ne pleuvra pas; peut-être a-t-il reconnu ma voix. Bonjour Ti-Jaune! — le voyez-vous, au fond du passage, en train de nous sérénader.

Nous passons au vivoir; le fini est en bois, couleur naturelle. N'est-ce pas qu'on dirait que cela sent la forêt. J'aime ces grandes fenêtres où tout le soleil peut y passer à la fois. Aimez-vous cette discordance dans le mobilier; on dirait qu'il est de toutes les époques. Et l'âtre! Oh, les heureux soirs [illegible] de tendres souvenirs nous [illegible] lorsque Henri y attise les bûches; puis, parfois, je [illegible] piano — il aime tant la mu[illegible]

Ces petites colonn[illegible] dans l'arche; c'est son idée. Notre petite salle à manger; décors français. Le mobilier style Louis XV — on dit que l'on faisait bonne chère à cette époque, et toutes mes recettes sont françaises. A propos, il faut se hâter, l'heure du dîner approche et mon mari doit bientôt revenir.

Voici ma cuisinette dont les fenêtres donnent sur le jardin, comme vous voyez. C'est ici, en préparant le repas que je songe à notre bonheur; que la vie de son choix est heureuse dans la maison de ses rêves. Remarquez comme toutes les commodités modernes s'y trouvent pour faciliter la tâche. J'aime beaucoup ce fini en émail blanc — c'est si propre. La cuisinière est de fabrication canadienne — il faut encourager nos industries, n'est-ce pas? Puis la porte avec vitre pour plus de lumière et la petite ruelle gravelée qui mène au garage et au poulailler, style diminutif, comme vous le constatez.

Ici, c'est mon coin personnel; j'y fais ma couture et des ouvrages de fantaisie en attendant son retour. Ce petit corridor nous conduit à ma chambre à coucher. Entendez-vous mon sérénadier? Il voudrait jaser un peu — Ti Jaune! Vous remarquez que toutes les pièces sont de plein-pied — c'est le genre Bungalow que nous préférions; Aimez-vous un plafond d'azur étoilé avec murs tout blancs? Beaucoup d'air et de lumière avec ces feuillages à la fenêtre qui vous bercent de leurs chants plaintifs, le soir, quand le vent passe. Ces couvertures et autres lingeries de lit sont de France, — un cadeau de noces. Mon dressoir, le lit, la table et ceci — c'est un cadeau de mon père. Voyez cette petite liseuse à la tête du lit — idée de Henri, la semaine dernière; on ne s'endurt plus avec cela.

Et ce coin, toujours vide, il est réservé lui aussi; sait-on? peut-être, l'an prochain... un ange y sommeillera... je vois son sourire, au réveil, illuminer toute la maison de nos rêves... un ange...

Tenez, par ici... Oh, voici Henri, là, sur la route...

Oh, vous promettez de revenir, n'est-ce pas, et dites à chère cousine Alice, je vous en prie, qu'enfin je l'ai trouvée cette maison de mes rêves où le bonheur entre à pleines portes...

Au revoir! au plaisir...
Bonjour, mon chou...

ANE MONE.

MENTION

LA MAISON DE MES REVES

Par "BEGGO"

Mystérieuse, toujours elle se cache sous de [illegible] brouillards roses qui la rendent invincible à mon regard inquisiteur....

Mes yeux anxieux veulent la contempler ardemment, et mes mains tremblantes se tendent vers ces voiles légers pour les écarter, mais ces nuages rosés semblent toujours reculer, toujours ils se dérobent à l'étreinte de mes doigts fiévreux... et mes pauvres mains retombent impuissantes en face de ces nuages impénétrables et ces voiles dont le mystère effraie... les nuages de l'avenir.

En effet, elle est là en arrière de ces nuages épais qui la protègent contre mon ardente curiosité.

Et en un rêve caressé par toutes les jeunes filles, je veux, moi aussi que ma "maison de mes rêves" soit aussi un "Nid d'amour".

Et en ce rêve dans lequel je me plais de la placer, ma "maison chérie" ne revêt aucun contour particulier, aucune forme spéciale, elle est indistincte comme l'avenir dont elle découle, elle sera sans doute charmante puisque je la laisse se former aux soins du joli petit cupidon... "L'AMOUR".

Sera-t-elle spacieuse maison de ville ou simple maison de village?

Sera-t-elle château.... ou chaumière....?

Sera-t-elle petite maison de pierre... ou joli chalet....?

Sera-t-elle coquet nid d'amour.... ou humble petit home....?

A ces points d'interrogation, je laisse le charmant cupidon répondre, en effet n'est-ce pas là la meilleure réponse que l'on puisse avoir puisque c'est sa mignonne petite main qui lancera la flèche qui emprisonnera mon coeur dans le "Nid d'amour", dans la "maison de mes Rêves".

"BEGGO".

Cougeas de Quercy. — Faites cuire à l'eau trois livres de potiron. Egouttez; mêlez au potiron une cuillerée à bouche de farine et passez dans une passoire. Faites fondre 7 onces de sucre dans un plein verre de lait; mêlez au potiron. Ajoutez trois oeufs entiers (jaune et blancs); parfumez à la vanille, ou au rhum, ou au citron, selon votre goût. La vanille cependant est préférable. Préparez un caramel dans un moule, versez-y la préparation et laissez cuire deux heures au bain-marie avec un feu doux dessus. Prenez de préférence du potiron à peau jaune-rouge et à chair jaune d'or.

MENTION

LA MAISON DE MES REVES

"—O la douce soirée, mon ami!"

Ces mots glissent de mes lèvres entr'ouvertes d'admiration et tombent dans le silence comme un caillou dans un étang, sans en troubler plus longtemps le charme exquis. Le soleil disparaît lentement dans les eaux transparentes du lac, où le crépuscule se mire en rêvant. Le disque lumineux se dérobe derrière la ligne d'horizon, rouge comme une sanglante hostie.

A pas lents, nous revenons, les mains unies, vers la maison, toute blanche, blottie dans la verdure éclatante des arbres et pensive comme une aïeule, nous regardant de ses larges fenêtres aux volets entr'ouverts.

La maison! Le cher nid paisible et sûr, abritant notre bonheur! Dans le pays, on la nomme pompeusement le château, quoiqu'il serait plus exact de dire: le manoir, puisqu'il n'a ni donjon, ni tourelles. Des aristoloches et des glycines y suspendent leurs fines grappes embaumées. Les abeilles y viennent puiser un riche butin et s'en retournent, affairées. Sous le toit à encorbellement, tout un petit peuple d'hirondelles a établi sa demeure, dès le printemps. Elles dorment à cette heure, la tête sous l'aile.

J'ai voulu que la maison fut toute blanche, comme notre candide bonheur. Les pièces sont immenses, disposées sur un seul étage au plafond haut. Dans le grenier où parfois trottine une souris, Minet a beaucoup à faire, car son royaume est vaste! Et je me demande ce qui vraiment me plait davantage: ou des pas de velours de minet poursuivant son gibier, ou du frémissement éperdu des petites pattes étourdies fuyant vers leur étroit repaire... Il m'arrive d'entr'ouvrir la porte pour mieux entendre l'un et l'autre.

Dans la grande salle — non pas agencé en classique salon, pompeux et hostile — la cheminée est si vaste qu'on y pourrait facilement introduire le tronc entier d'un chêne. Aussi, quelle radieuse flambée, à la Noël! Tout autour, apparemment causant, des sièges moelleux attendent les visiteurs et les accueillent. Une harpe soupire dans un angle. Un piano médite, non loin, mais le plus confortable des fauteuils — cela va de soi! — revient à mon seigneur et maître et le plus coquet, c'est pour moi!

Partout, dans de grands vases et dans de fines coupes élancées, il y a des fleurs. La pièce ressemble à un jardin frais. Et mon époux taquin me gourmande pour cette passion que j'ai: "Tu épuiseras les champs et le jardin à force de les piller." "Mais non, c'est le contraire. Chaque jour il s'y trouve des tiges nouvellement fleuries. La nature me sait gré de tant l'admirer".

Car il me taquine pour le plaisir de rire. Lui aussi, il aime les fleurs et il se plait à greffer savamment des branches de rosier afin d'en obtenir de merveilleuses floraisons. "La fleur attendue portera votre nom, mon amie", proclame hautement mon galant horticulteur.

Le soir est tombé. La maison nous considère, par les grands yeux verts de ses volets mi-fermés, comme une paupière lasse. Rentrons!

La lampe ventrue et basse à abat-jour léger, éclaire discrètement notre quiétude. L'ombre danse en rampant, au fond de la pièce. Au plafond, un halo tremblant dessine une fugitive couronne. Les enfants sont couchés; allons les voir dormir!

On entre dans la chambre où ces petits s'alignent, bien sages. On se glisse sur la pointe des pieds. Chut! Il ne faut pas les réveiller. Mais ils sont si avides de sommeil après s'être enivrés de soleil et l'air tout le jour, qu'ils dorment à poings fermés.

Mais, d'où vient de loin ce bruit étrange de vibrantes élytres? Il part de la cuisine. "Quoi! Olive, encore à fourbir vos casseroles et vos cuivres? Mais on les prendra sûrement pour de clairs miroirs!" Sous le compliment attendu, Olive se redresse. La batterie étincelle comme une panoplie bien astiquée, sur la cloison de chêne luisante.

C'est l'heure exquise. L'ami va prendre un livre dans la bibliothèque, le long du mur. Pas celui-là! Celui-ci, plutôt! Dis lequel? Juste celui que je souhaite d'entendre lire par sa voix grave. Lisez! lisez! mon cher mari, pendant que je tire l'aiguille en vous écoutant.

—Comment! Mais vous dormez, madame! — C'est vrai, je me suis endormie... La musique de la voix chaude, l'âme mystérieuse de la maison m'ont soufflé le repos sous les paupières alourdies. Comment résister à ces deux musiques-là?

Dans ma chambre où la nuit m'a précédée, la brise d'été pénètre par odorantes bouffées. Un hanneton se cogne à ma lampe, têtu et ronchonnant. Une phalène veut se jeter dans la flamme, tenace et stupide. Je la renvois à la nuit bleue. Et je rêve en tirant mes persiennes... Oui, cette phalène pourrait être mon image... Je pourrais, comme tant d'autres, préférer au charme de ma grande maison fleurie, la coquette demeure citadine, dans un luxueux quartier de la métropole. Mais, je ne veux point brûler mes ailes à cette flamme.

O ma chère vieille maison, sans autre cachet que celui de ton grand charme intime, maison claire comme une âme d'enfant et simple comme la nature qui t'environne, chère maison si confortable avec tes tentures sobres et tes vieux meubles désuets, je t'aime pour ta simplicité même.

Le bonheur se blottirait-il mieux dans de somptueuses tentures ou près de fauteuils de fine sculpture, luxueusement capitonnés de riches moquettes tissées aux pays d'Orient?

Tu fuierais peut-être, narquois et moqueur, sur d'épais tapis étouffant tes pas; tandis qu'en mes humbles murs calmes et riants, je te retiens captif par tes ailes trop fragiles. Bonheur, ô mon bel oiseau!

Françoise DAUBIGNE.

Montréal, le 30 novembre 1932.

MENTION

LA MAISON DE MES REVES

Pour la dernière fois de ma vie, je songe moi, Fortuné Lamisère, à décrire la maison de mon rêve—Architecte de malheur, mes "Constructions en Espagne" se sont toujours écroulées, j'ai bâti sur le sable...

En ce temps de mouvement, de bruit, de nerfs toujours tendus, qu'y a-t-il de plus rassénérant pour nous, les vieux qu'un paysage de paix et de tranquillité?—

Je vois une île qui, de loin, dans un riant décor bleu et or semble mauve car de multiples fleurs de cette couleur y croissent alentour.

Je ferme un oeil—je l'ouvre— je trouve ça joli et je bâtis ma maison: Carrée, style sans prétention se rapprochant du Colonial, en bois peinturé blanc. Des allées bordées de sapins bleus, à force d'être verts, viennent aboutir sur une large véranda où tout l'été des fauteuils confortables attendent les gens de la maison et leurs amis. Dans l'après-midi, à l'ombre, on cause gentiment: plus tard, le soleil disparu, en prenant le frais, on se repose tranquillement. Ah! l'air du large et l'odeur de la saine résine! N'est-ce pas ma femme? car c'est bien ma femme, cette jolie vieille si proprette, si fraîche, qui m'éclaire de son sourire quand elle ne rit pas aux anges...

ENTRONS DANS le Hall, où un chevreuil rembourré étale ses bois. D'un côté, le salon avec ses meubles anciens de crin noir. Sur le piano à queue une Pie empaillée semble consternée de son éternel silence. De belles peintures à l'huile ornent les murs. C'est l'endroit fermé de la maison où l'on reçoit une fois l'an, l'Evêque qui vient au village de la Pointe pour la Confirmation. De l'autre côté du hall, c'est le vivoir, l'appartement du confort par excellence: on y travaille, fume, boit de bonnes liqueurs agissant chacun selon ses goûts. Dans la salle à dîner largement éclairée et toujours hospitalière, on mange goûte et apprécie. La maison de mes rêves est grande. Il me faut passer des pièces si je veux arriver à ma chambre à coucher que j'aime particulièrement: un lit très large occupe le milieu de la chambre si vaste que ce meuble n'en dérange pas la symétrie. Des matelas et traversins de plumes garnissent ce lit. Lorsque je me couche, c'est dans une vague de plumes que je berce mes rêves. A la tête du lit, un crucifix, oeuvre d'art, don de l'Evêque sans doute, et au pied, quel beau prie-Dieu sculpté! Du velours rembourre le bois. Que c'est douillet pour les genoux lorsque je prie Dieu et le remercie de m'avoir donné dans la vie une compagne douce et belle et cette île, oasis suprême et la maison, blanche de pureté et de tranquillité. Mais, qu'est-ce que cela veut dire? Quels sont ces inconnus dans mon île? Mon Dieu! Je me rappelle: les années de malheur sont venues, de mauvaises transactions financières, la fortune engloutie, l'île vendue. L'été dernier pour vivre un peu mon rêve, j'ai avironné discrètement autour de l'île. Une belle jeune femme prend place dans un canot et ses mains en porte-voix, crie en anglais à quelqu'un sur la véranda: Jack, allez-donc chercher mes cigarettes que j'ai oubliées dans le prie-Dieu du petit vieux qui braillait autour de la maison l'autre soir!

D'un coup sec de l'aviron, je m'éloigne. L'ancienne demeure familiale n'est plus que la maison de mes rêves!

JEAN LAFORTUNE LAMISERE.

MENTION

"MA MAISON"

Je rêve d'une maison claire et accueillante, cachée derrière les arbres. Blanche et gaie, ma maison rit de toutes ses fenêtres au soleil du bon Dieu.

Ai-je une peine... en un instant je m'y réfugie. Sa porte s'ouvre grande devant moi, et toute en blancheur, tout son confort m'y accueille. Les oiseaux, les chers petits oiseaux, rossignols, fauvettes et moineaux peuplent les arbres qui l'entourent, me font oublier mon chagrin. J'y ai un feu qui pétille et qui réchauffe, un feu, — le bon feu vers lequel instinctivement on tend les deux mains et... tourne le dos.

O ma maison rêvée! Que j'ai de joie, à te revoir et à t'habiter! Elle n'est pas somptueuse, mais elle est "ma maison". J'y ai chaud, chaud jusqu'au coeur! J'y suis "chez nous", elle est ma petite patrie, image de la Grande Patrie. Elle abrite mes joies, elle console et endort mes chagrins.

Le passant, de loin l'aperçoit, mais nul bruit fatiguant n'arrive jusqu'à ses murs. Le vent qui fait bruire et chanter les feuilles se plaint lentement dans l'âtre, et cette chanson est apaisante.

L'hiver l'entoure d'un blanc manteau, et toute cette blancheur entre par les carreaux, s'accroche aux murs et me fait si bon, si doux, si clair à l'âme!

Sitôt que revient le printemps les fleurs se hâtent de me sourire; le jardin tout auprès m'offre ses joyaux et ses parfums, et enchante les oiseaux qui s'y arrêtent en allant boire à la fontaine derrière la maison.

O ma maison! maison de mes rêves! ma non réelle aussi, sais-tu combien tu m'es douce?... Maison de mon bonheur, blanche, claire et accueillante, j'aime ton foyer où brille et réchauffe le bon feu, mon ami. J'y veux vivre toute ma vie, et plus tard quand sera venu le soir, j'y veux mourir doucement une nuit d'automne ou d'hiver quand on est si bien à la maison. Et puis on fermera les portes et les fenêtres de ma chère maison et les oiseaux reviendront au printemps chanter à [illegible]

Et la maison, de mes rêves, c'est la maison de ma mère!

"ROSELYNE"

Pour réparer les casseroles trouées en métal. — Lorsqu'une de vos casseroles, ou tout autre objet en métal, a un trou, prenez du papier de plomb (celui qui enveloppe le chocolat, par exemple), collez-en un petit morceau sur le trou extérieurement à l'aide de blanc d'oeuf.

Lorsque c'est bien sec, collez une autre petite feuille par-dessus la première et plus tard, quand celle-ci est bien sèche, une troisième et même une quatrième, selon la solidité que vous voulez obtenir. Le résultat est parfait. Votre récipient peut affronter le feu le plus violent.

LE GENDRE ET SON BEAU PAPA

ESSAYEZ DE DEVINER QUELLE MAISON EST UN TRAVAIL D'HERCULE !!

BATECHE, MON PETIT CELESTE, QU'EST-CE QUE TU AS LA ?

Un homme à bâbâ !

UN BERCEAU ? POUR L'AMOUR D'UNE GRENOUILLE, QU'EST-CE QUE TU VAS EN FAIRE ?

Madame me trouve à acheté ce lit pour mettre dans la chambre vide.

PRISTI—PEUT-ETRE QUE MA FEMME A ETE FAIRE CE QUE JE VOULAIS FAIRE—ADOPTER UN PETIT ENFANT !

BATECHE ! SI ELLE PEUT L'AVOIR FAIT !

ET LORSQUE CETTE PAUVRE FEMME D'AMERIQUE DU SUD, QUI A QUATRE PETITS CHERIS A DIT QU'ELLE NE POUVAIT PRENDRE SOIN DE TOUS, JE L'AI PERSUADEE DE M'EN LAISSER AMENER UN ICI !

Regardez—j'ai acheté ce petit vêtement au magasin aujourd'hui ! N'est-ce pas que le petit trésor aura l'air gentil dedans !

Euh—plutôt oui ! Mais vous savez, je crains que le beau-père lance un tonnerre de protestations pour avoir fait cette acquisition !

NON, VIEILLE, JE NE PROTESTERAI PAS ! JE SUIS TRES CONTENT DE CETTE IDEE !! QUAND VAS-TU L'AVOIR ?

Cet après-midi, vieux ! Et je suis SI contente que tu sois en faveur de cela ! Je sais que tu vas aimer le petit chéri !

JE L'AIME DEJA ! JE SORS ET JE VAIS LUI ACHETER DES JOUETS !

DES JOUETS ? OH—EUH—BIEN, VAS-Y !

ET AINSI, QUELQUES HEURES PLUS TARD.

HE IDIOT ! EST-IL ARRIVE, OU EST-IL ?

MAIS—DANS LA PIECE QUE BELLE-MAMAN A PREPAREE POUR LUI, MON VIEUX

Euh—je ne vois pas d'enfant ici ! Je me demande s'il se cache !

AIE ! QU'EST-CE

MAINTENANT—VIEUX, FAIS ATTENTION ! SI TU VEUX ETRE BRUSQUE AVEC LE PETIT TRESOR TU NE JOUERAS PLUS AVEC

CROQUIS SUR LE VIF

LES TRIBULATIONS DE PÈRE NOËL

ETUDE DE MOEURS

MOSSIEU LE CONSEILLER AVANT LES ÉLECTIÔNS

IL Y A UNE JOURNEE TOUS LES QUATRE ANS OU CERTAINES GENS SENTENT QU'ILS SONT DES PERSONNAGES.

VOUS M'EN DIREZ TANT

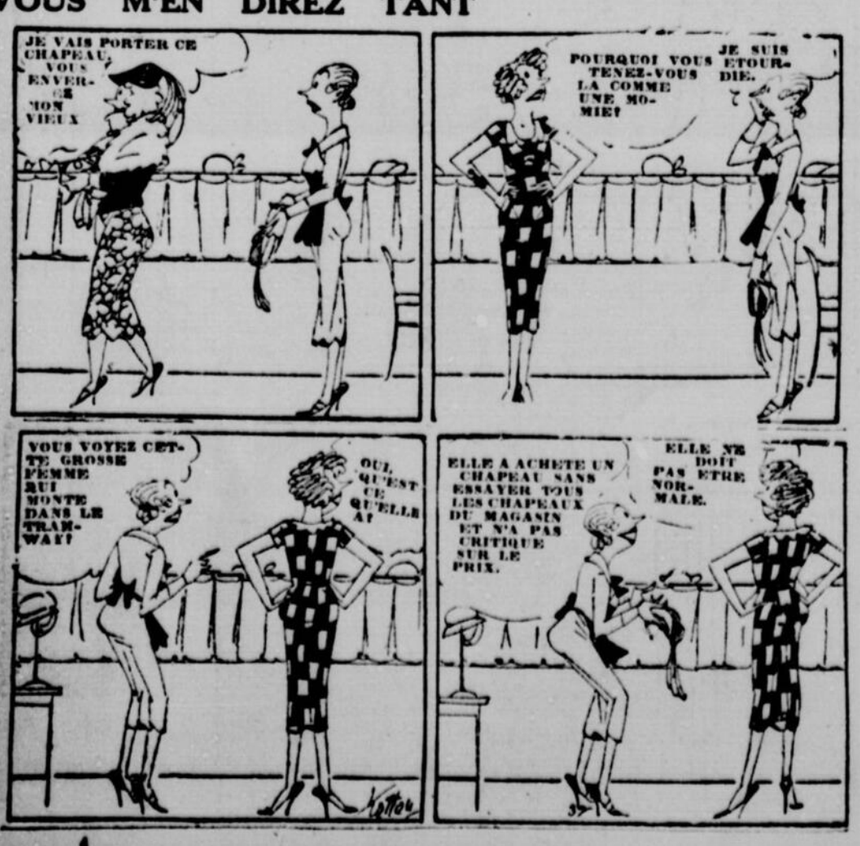

BIOGRAPHIE en DEUX LIGNES

LEURS VRAIS NOMS:
POLLY WALTERS se nomme MAUD WALTERS.
RAQUEL TORRES se nomme PAULA OSTERMAN.

"Elle a une taille de guêpe".
"Je m'aperçois qu'elle t'a piqué".
"Oui, elle est tout miel pour moi".

Paulette: Tu devrais réellement abandonner la cigarette, cela affecte le coeur.
Paul: Suivant ce raisonnement, je devrais t'abandonner aussi.

"Qu'est-ce qui vous fait penser qu'il est follement en amour avec moi?"
"Parce qu'il a remarqué combien jolie vous êtes dans ce costume de bain loué".

Elle: Si tu m'embrasses, je crie.
Lui: Alors je ne t'embrasserai pas.
Elle: Bien, je pense que je vais crier de toute façon.

PATAUD

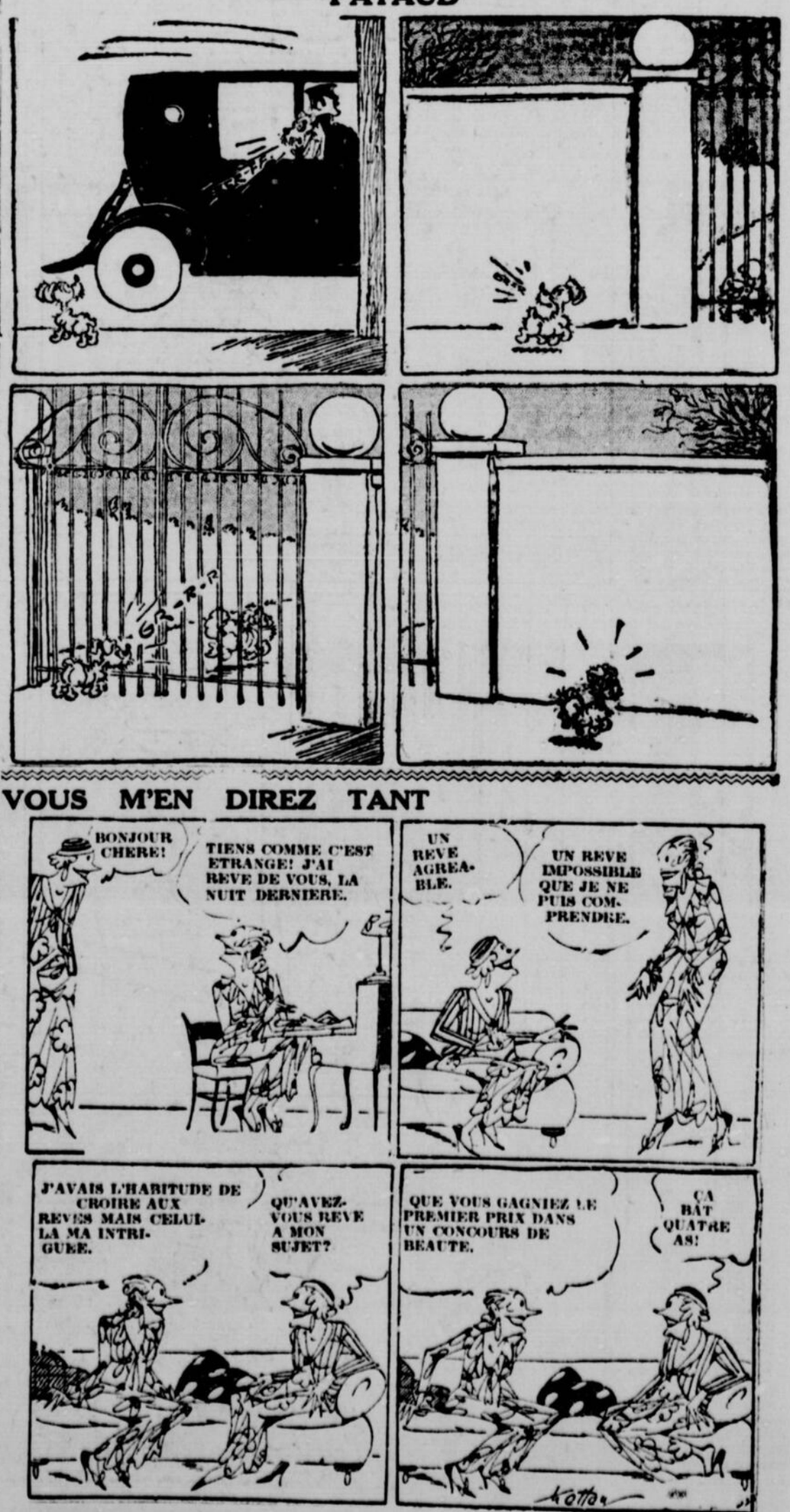

VOUS M'EN DIREZ TANT

Au Pays des Fées et de Merlin l'Enchanteur

Le lendemain matin, Lucille, le Lion et le Tigre mangèrent leur déjeuner dans leurs chambres et joignirent ensuite le Roi dans la chambre du Trône. Le Tigre se plaignit amèrement qu'il était à demi mort de faim et demanda en grâce qu'on lui permette d'entrer dans le Palais afin qu'il devienne un ornement et n'ait plus à souffrir des horreurs de la faim.

"N'avez-vous pas eu votre déjeuner?" demanda le Nain. "Oh! j'ai eu une bouchée," répliqua la bête, "mais qu'est-ce qu'une bouchée peut faire à un Tigre affamé!" "Il a mangé 17 bols de gruau, un plein plat de saucisse frite, onze pains entiers et vingt-et-une tartes au raisin," dit l'Intendant. "Que voulez-vous de plus?" demanda le Roi.

"Je veux un bébé bien gras," dit le Tigre. "Un joli et grassouillet bébé!" "Cependant, si j'en avais un, ma conscience ne me le laisserait pas manger, ainsi il va falloir que je devienne un ornement afin d'oublier ma faim. "Impossible," dit le Roi. "Je ne permettrai pas qu'une bête entre dans mon Palais afin d'y briser tous les bibelots."

Lucille voulut alors être la suivante à entrer dans le Palais, mais Tic-Toc prétendit avec fermeté que l'esclave devrait faire face au danger avant sa maîtresse. L'Epouvantail fut de l'avis de Tic-Toc sur cette question, et le Nain ouvrit de nouveau la porte de pierre, afin d'y faire passer l'homme mécanique, qui se rendit lentement dans le Palais afin d'y subir son sort.

Peu après le Roi des Nains dit: "Je regrette qu'il ne reste presque plus personne de votre groupe. Bientôt maintenant mon amusement sera terminé et je ne trouverai plus de plaisir qu'à admirer mes nouveaux ornements. C'est bien malheureux," dit-il en soupirant. "Il me semble à moi," dit Lucille, "que vous n'êtes pas aussi honnête que vous prétendez l'être."

"Comment cela?" demanda le Roi. "Rien vous nous avez laissé entendre qu'il serait facile de deviner en quelle sorte d'ornements les gens du Royaume de Ab avaient été changés." "C'est facile," dit le Monarque, "si l'on est bon devin. Mais il semble que tous les membres de votre groupe sont bien pauvres sous ce rapport là." "Que fait maintenant Tic-Toc," demanda la fillette inquiète.

"Rien," répliqua le roi d'un air sévère. Il se tient parfaitement tranquille." "Oh! Je crois qu'il est démonté," dit Lucille. "J'ai oublié de le remonter. Combien de souhaits a-t-il faits?" "Tout ceux qu'il a le droit de faire, moins un," répliqua le Roi. "Pourquoi n'allez-vous pas dans le palais afin de le remonter et y rester ensuite pour deviner à votre tour?"

"Très bien," dit Lucille. Ainsi, essayant de se montrer brave, malgré ses craintes, elle passa à travers la porte conduisant au palais merveilleux. Le grand calme du palais la saisit en premier lieu et la fillette respira difficilement, pressant sa main sur son coeur. Elle regarda avec des yeux interrogateurs tout ce qui l'entourait. Pouvait-elle réussir là où tous les autres avaient manqué?"

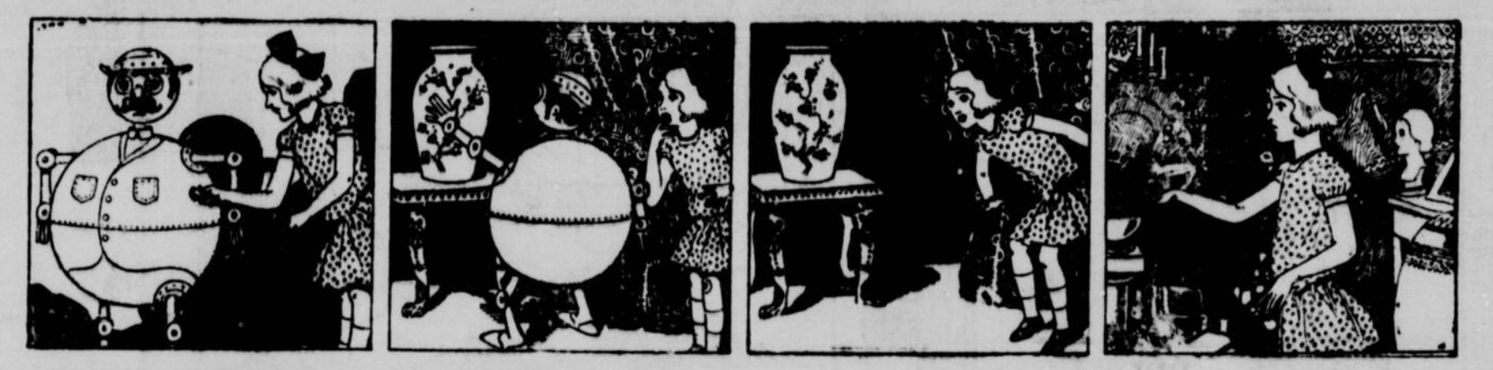

Lentement, Lucille passa dans plusieurs chambres jusqu'à ce qu'elle trouva l'endroit où Tic-Toc se tenait paisiblement, sans faire un seul mouvement. Elle sentit alors réellement qu'elle avait trouvé un ami dans ce palais mystérieux, et se hâta de le remonter, n'oubliant ni son action, ni sa parole, ni sa pensée. "Merci Lucille", furent les premiers mots de l'homme mécanique. "Il me reste maintenant une fois à deviner."

"Faites attention, Tic-Toc, n'est-ce pas" cria la fillette. "Oh!," répondit Tic-Toc, "mais le Roi des Nains nous a en son pouvoir. Je crains bien que nous soyions perdus. Si Beau et Bien avaient seulement placé une horloge à deviner dans mon système," continua Tic-Toc, "je pourrais défier le Roi des Nains. Mais mes pensées sont ordinaires et simples et ne nous sont d'aucun avantage dans la situation présente".

"Faites pour le mieux," dit Lucille, "et si vous manquez à la tâche, je vous surveillerai afin de savoir ce en quoi vous êtes changé." Ainsi Tic-Toc toucha un vase prononçant en même temps le mot "Ab". Dans un éclair il disparut et malgré que la fillette l'eut ensuite cherché dans toutes les directions, elle ne parvint à deviner lequel des ornements était son ami fidèle.

Tout ce qu'elle put faire fut d'accepter la tâche sans espoir et d'attendre les résultats. "Cela ne peut me faire bien mal," pensa-t-elle, "car je n'ai pas entendu un cri." Elle marcha encore une fois dans la chambre. Elle décida que tout ce qu'elle pouvait faire était de prendre une chance et qu'elle pouvait difficilement réussir. Alors elle toucha un vase en albâtre disant le mot "Ab".

Lucille toucha ensuite l'image d'un petit chat pourpre qui se trouvait sur le coin d'une cheminée et elle dit "Ab". Le chat disparut et un gentil petit garçon, aux cheveux blonds apparut à ses côtés. Au même instant, on entendit une cloche sonner dans le lointain et, comme Lucille se tournait toute surprise, le garçon dit: "Où suis-je et qu'est-ce qui m'est arrivé?"

"Bien, je crois que je suis sur la bonne piste," dit Lucille. Comment ça, dit le garçon. "Je me suis sauvée et je ne devien[illegible] nouveau," répliqua la fillette en riant, "et je vous ai également sauvé de [illegible] qui était de toujours demeurer un chat d'ornement. "Un chat pourpre," répéta-t-il, "il n'y a pas de tel chose." "Je sais," répliqua Lucille, "mais il y en avait un il y a une minute. Quel est votre nom?"

"André", répliqua avec fierté le garçonnet. "Je suis un Prince de Ab. Mon père vendit ma mère et tous ses enfants au cruel roi des Nains et après cela je ne me souviens plus de rien." "On ne peut demander à un chat pourpre de se souvenir," dit Lucille, "mais venez avec moi. Je vais essayer de tenter de sauver quelques-uns de vos frères et de vos soeurs."

Elle prit la main de l'enfant et le conduisit dans toutes les chambres, tentant de décider quel serait le premier autre objet qu'elle toucherait. Les autres souhaits de Lucille furent sans succès, mais elle était contente d'avoir pu sauver un des membres de la famille royale de Ab. Maintenant elle pouvait retourner devant le terrible roi des Nains en toute sûreté avec le prix qu'elle avait gagné dans la personne du beau petit garçon blond.

Le dernier souhait fait sans succès, Lucille et André revinrent sur leurs pas jusqu'à l'entrée de la chambre du trône, et, comme ils approchaient, la massive porte de pierre s'ouvrit, laissant passer les deux amis, Lucille et André qui entrèrent dans la chambre.

Quand Lucille fut entrée dans le Palais afin d'y faire ses souhaits et que l'Epouvantail fut laissé avec le roi des Nains, tous deux s'assirent dans un triste silence pendant plusieurs minutes. Ensuite le Roi s'exclama: "Bon". "Qu'est-ce qui est bon?" demanda l'Epouvantail. "Tic-Toc," fut la réponse. "Il est devenu un très bel ornement!"

"Qu'est-il arrivé à Lucille?" demanda l'Epouvantail. "Oh! Elle va commencer son travail bientôt," dit le Roi, "ensuite elle sera ajoutée à ma collection et ce sera à votre tour." L'Epouvantail fut rempli de tristesse par la pensée du sort probable de Lucille. Alors on entendit soudain une voix perçante crier: "Ket-ket-ket-det, Ket-ket-ket-det."

"Pourquoi faites-vous un tel bruit," cria le Roi en colère comme Belle sortait d'en dessous du trône. "J'ai le droit de caqueter, je suppose," dit Belle. "Je viens de pondre un oeuf." "Un oeuf," hurla presque le roi. "Malheur, ne savez-vous pas que les oeufs sont du poison," et une grande frayeur apparut dans ses yeux.

Les oeufs appartiennent seulement au monde extérieur," expliqua le Roi des Nains, "au monde de la surface de la terre d'où vous venez. Dans mon domaine souterrain, ils sont un poison violent, comme j'ai dit, et nous, Nains, ne pouvons en endurer ici." "Bien, il vous faudra endurer celui-ci," déclara Belle, "car je l'ai pondu."

"Oh," demanda le Roi, "sous votre trône", dit la poulette. Le Roi sauta à trois pieds dans les airs, tant il était anxieux de s'éloigner de son trône. "Enlevez-le de là! Enlevez-le, immédiatement," cria-t-il. "Je ne le puis," dit Belle. "Je n'ai pas de mains." "Je vais prendre l'oeuf," dit l'Epouvantail. "Je fais une collection des oeufs de Belle."

Entendant cela, le Monarque se hâta de s'éloigner de l'Epouvantail qui allait entrer sous le trône afin de s'y emparer de l'oeuf, quand Belle cria soudain: "Arrêtez!" "Qu'est-ce qui ne va pas?" demanda l'Epouvantail. "N'enlevez pas l'oeuf à moins que le Roi ne consente à me laisser entrer dans le Palais et deviner comme les autres l'on fait," dit Belle.

"Un joli ornement que vous ferez, n'est-ce pas grogna le Roi. "Cependant je ferai ce que vous désirez. Cela sera votre punition pour avoir osé pondre un oeuf en ma présence. Mais comment ferez-vous pour toucher les objets?" "Avec mes griffes," dit la poulette. "Très bien" dit le Roi "vous avez ma promesse." "Alors," dit Belle à l'Epouvantail, "vous pouvez aller chercher l'oeuf."

LE VIEUX SAIT ÊTRE PINCE-SANS-RIRE

MADAME SAIT TOUJOURS EMBÊTER LES GENS

CES DAMES ONT LEUR MOT À DIRE

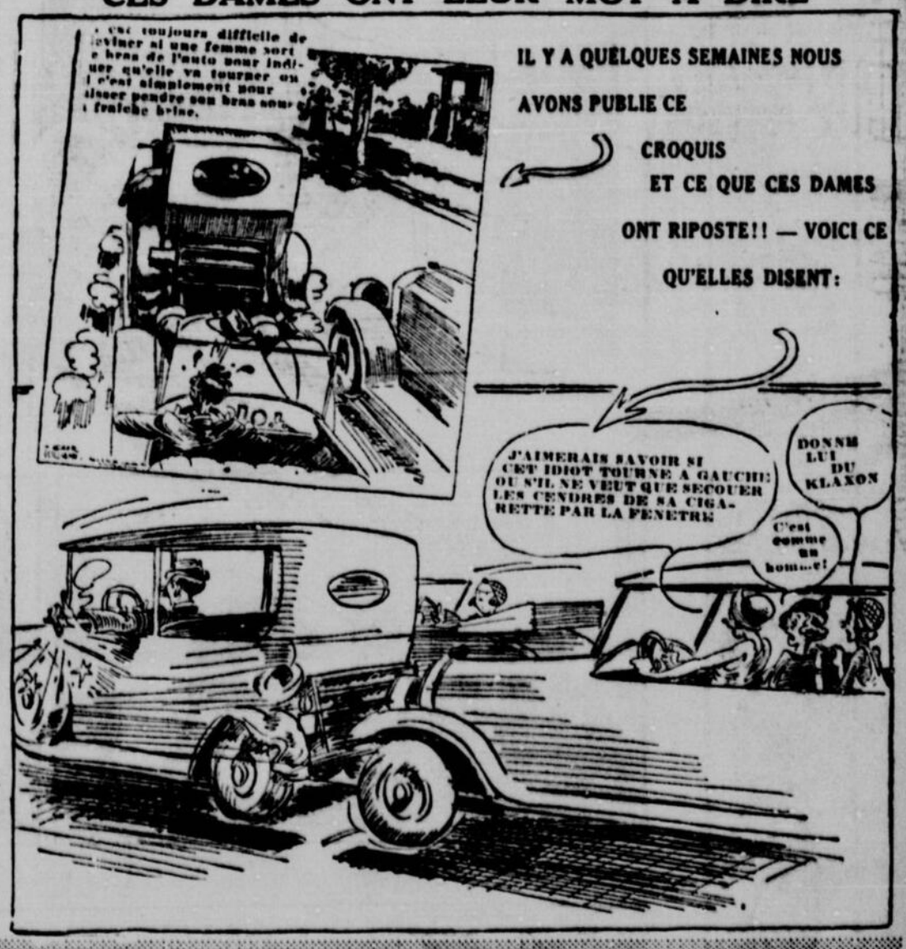

"Pourquoi ne visites-tu pas ton village natal?"

"J'en suis parti dans un vieil auto."

"Bien."

"J'attends de pouvoir y retourner dans une limousine."

Madame: D'après ce journal l'eau chaude fait disparaître les rides.

Monsieur: Ne crois pas cela. Regarde comment Purotin est ridé et sa femme le tient dans l'eau bouillante tout le temps.

Premier poisson: Qu'a donc M. L'Huître pour être si fier?

Second poisson: Il dit que la pêche aux huîtres est terminée et qu'il espère vivre encore un an au moins.

JEANNOT LE MALIN

QUE MON DOS ME FAIT DONC MAL! OH!

ARTHUR VIENS VITE AU CHEVET DE JEANNOT. JE COURS CHERCHER UN MEDECIN

ÇA NE ME FAIT PLUS MAL MAINTENANT.

RESTE TRANQUILLE, PETIT. JE FERAIS MIEUX DE TE METTRE AU LIT.

ESPECE DE PETIT DIABLE, TU ETAIS COUCHE SUR LA PELOTE A EPINGLES DE GEORGINA, JEANNOT.

?

IL EST COUCHE DEPUIS LE MATIN DOCTEUR, ET SE TORD DE DOULEUR. IL SEMBLE SOUFFRIR ENORMEMENT DANS LE DOS.

JEANNOT LELOUSTIC EST SON NOM, DITES-VOUS? QUELLE EST L'ADRESSE?

RENTREZ VITE, DOCTEUR, VOUS LE TROUVEREZ COUCHE SUR LE SOFA DU VIVOIR.

OH! DEPUIS COMBIEN DE TEMPS EST-IL INANIMÉ?

DEPUIS ENVIRON VINGT MINUTES

ZZZZZ

EH! QUI VA LA?

DU CALME, CHER AMI, DU CALME.

AU SECOURS! AU MEURTRE! POLICE!

QUEST-IL ARRIVE? J'ETAIS ENDORMI SUR LE DIVAN QUAND CET INTRUS SURVIENT ET VEUT ME VOLER MES VETEMENTS.

BONSOIR ANNA!

JE VOUS DIS ENCORE UNE FOIS QUE J'AVAIS AFFAIRE A UN VERITABLE FOU. SES YEUX ETAIENT HAGARDS QUAND IL RECOUVRA CONNAISSANCE.

MAIS DOCTEUR, CE N'ETAIT PAS LE MALADE. JE VOULAIS QUE VOUS EXAMINIEZ JEANNOT.

QUELLE FAMILLE! SEIGNEUR! QUELLE FAMILLE! SI JE N'ETAIS PAS PLUS INTELLIGENT QUEUX TOUS, JE SERAIS SOUVENT DANS L'EMBARRAS MOI-MEME.

NOS JOLIS ENFANTS

JE SERAI UNE "SCOUT" BIENTOT, PAULINE. JE M'EXERCE DES MAINTENANT.

C'EST GENTIL ÇA, MIMI

JE FERAI UNE BONNE ACTION CHAQUE JOUR

AS-TU FAIT TA BONNE ACTION AUJOURD'HUI, CHERIE?

IL NE ME RESTAIT QU'UNE CUILLEREE D'HUILE DE FOIE DE MORUE ET JE L'AI DONNEE A NICODEME.

?

LES PAGES EN COULEURS QUE "LA PATRIE" PUBLIE CHAQUE SAMEDI INTÉRESSENT PETITS ET GRANDS

PRENEZ L'HABITUDE DE LIRE "LA PATRIE" TOUS LES JOURS

TEMPERATURE
DEMAIN, PLUS FROID
Max. aujourd'hui, 35 — Min. aujourd'hui, 28
Baromètre, hier, 29.68 — aujourd'hui, 29.86
L'an dernier, Maximum, 37 — Minimum, 13
Voir détails page 27

La Patrie

LA BOURSE
Meilleur ton à Wall Street en fin de semaine, sous la direction des cheminots. — Les gains enregistrés varient entre 1 et 8 points. — Le dollar et la livre sterling sont plutôt faibles, mais les prix du blé accusent de beaux gains sur les marchés de Winnipeg et de Chicago. — La Bourse locale est plus ferme et le Curb local voit ses activités se maintenir à un niveau élevé.

54e ANNEE—No 267 | 3ème SECTION | Membre de l'A. B. C. | MONTREAL, SAMEDI 7 JANVIER 1933 | Membre de la C. P. | 28 PAGES — 5 CENTS LE NUMERO

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES DE LA CITÉ DE CALGARY

Aide de la banque de Montréal

Communiqué rétablissant les faits sous leur véritable lumière.

OBLIGATION LEGALE

En raison des informations contradictoires communiquées à propos des relations entre la municipalité de Calgary et ses banquiers, la Banque de Montréal a publié la mise au point suivante:

La Banque de Montréal a à plusieurs reprises offert d'aider la ville de Calgary en acquittant les paiements dus en fonds de New-York, le 1er janvier, et elle est encore prête à le faire. L'attitude prise par la Banque de Montréal, est que si les obligations légales, clairement libellées dans les débentures émises par la ville, sont répudiées, la ville pourra trouver peut-être des difficultés à financer son administration très considérablement accrue par suite de la répugnance des épargnants à accepter les titres de la ville. Une partie intégrale des débentures qui ont fait le sujet de la présente discussion, est la clause stipulant que le paiement, à l'échéance, sera fait, si désiré, "en monnaie d'or des Etats-Unis d'Amérique du présent poids et finesse normal".

Vu que la majeure partie des débentures seront probablement présentées pour paiement à New-York, la banque, il y a des mois, suggéra à la cité de Calgary d'accumuler des fonds à New-York, aux occasions favorables, afin d'acquitter l'intérêt de paiement des intérêts du capital dus le 1er janvier. Si la ville avait profité de l'offre d'assistance de la banque, les fonds auraient pu être acquis à beaucoup moins que le taux actuel. Finalement, la banque offrit de fournir des fonds à New-York pour régler l'échéance en attendant l'achat de change. Cette offre n'a pas été acceptée.

La situation qui en est résultée n'a donné à la banque d'autre alternative que de reviser sa propre position concernant l'extension de nouveau crédit. Toute avance temporaire pour déboursés de capital doit, il va sans dire, être en définitive consolidée au moyen d'émission de nouvelles obligations et la banque ne serait pas justifiée de faire des avances faute d'assurance concernant la vente future des débentures de la ville. Voilà le principal danger; la difficulté que la ville peut éprouver à persuader le public d'acheter ses obligations à l'avenir.

La Banque de Montréal a fait tout le possible pour aider la ville à traverser ces temps difficiles. En recommandant fortement de faire honneur aux obligations légales de la ville, elle le fit en vue de protéger les intérêts des citoyens et croit que son action sera approuvée par toutes les personnes bien pensantes au courant des faits. Si ses offres d'assistance ont été refusées et toutes ses protestation ont été vaines, elle ne désire nullement causer de la misère et des difficultés aux citoyens de Calgary et sur adoption du règlement approprié à approuvé de, prêts temporaires pour gages, salaires, etc, afin de prévenir la fermeture des services de la ville et des écoles en attendant la perception des impôts de 1933 et continuera son assistance temporaire au moyen d'un crédit de secours à remploi continu.

La ville peut acquitter ses obligations, si elle le désire, et la banque lui fournira toute assistance pour lui permettre de le faire.

PAS OBLIGEE

CALGARY, 7 janvier. — Le maire Andy Davison a répondu, hier soir, à la déclaration de la Banque de Montréal que les fonctionnaires de Calgary n'étaient pas du même avis que la aBnque concernant l'obligation pour la ville de payer ses obligations en monnaie américaine.

Malgré son opposition aux conditions de la banque, la commission des finances a recommandé, hier soir, de demander à la Banque de Montréal un crédit de $750,000 pour garantir le fonctionnement des services municipaux.

La municipalité a obtenu, jeudi, de la Banque de Montréal un crédit provisoire pour maintenir ses services. Les négociations se poursuivent en vue de l'établissement d'un crédit permanent.

EXTRAORDINAIRE

OTTAWA, 7 janvier. — Les fonctionnaires du département des finances estiment "unique" la supposition de M. G.-G. Coote, député agraire de MacLeod, que Calgary pourrait poursuivre le gouvernement fédéral pour n'avoir pas fourni $2,135,000 en or à la ville contre des billets fédéraux.

M. Coote est un partisan de l'inflation.

Désemparé parmi les glaces boréales

Le "Malygine", brise-glace du gouvernement russe, affecté à des explorations dans l'océan Glacial, s'est échoué, l'autre jour, sur un récif à quelques milles du Spitzberg. On est à le renflouer. Le "Malygine" prit part au sauvetage de l'expédition Nobile au pôle nord, en 1931.

Appel de la Chine

Aux légations américaine et anglaise. – Célestes et Nippons concentrent des renforts dans le secteur de Chan-Haï-Kouan. – Tsaï Ting-Kaï offre ses services.

CHANG-HAI, 7 janvier. (Presse associée). — Le ministère des affaires étrangères fait savoir qu'en raison des déclarations contradictoires des autorités chinoises et japonaises, concernant l'occupation de Chang-Haï-Kouan, le gouvernement nationaliste a demandé aux légations britanniques et américaine d'envoyer des observateurs militaires se rendre compte de la vérité.

RENFORTS

Chang-Haï, 7 janvier. — Le général poète Tsai Ting-Kai, acclamé comme le héros du pays il y a un an, lorsque sa 19e armée opposa une défense si acharnée aux Japonais à Chang-Haï, a sollicité la faveur de lancer de nouveau ses hommes, contre l'ennemi, dans la région de Chang-Haï-Kouan.

Les Chinois transporteraient des renforts de Tien-Tsin à Tchin-Ouang-tao, par chemin de fer. On croit savoir que les Japonais aussi font venir des hommes et des munitions de la Mandchourie.

Les journaux accusent de trahison le maréchal Tchang Hsiao-Liang, commandant des troupes chinoises en Chine septentrionale.

Le bruit court que le gouvernement nationaliste songe à lui substituer le général Ho Yin-Tching, ministre de la guerre.

Le général Tsaï est âgé de 40 ans. Il a pris part à 170 campagnes. C'est un véritable soldat, pour lequel les galons comptent peu et qui interdit la consommation, dans son armée, de la boisson favorite des chinois, le samchu.

On affirme par contre que le maréchal Tchang Kai-Shek a donné ordre au maréchal Tchang Hsiao-Liang de résister jusqu'au bout à toute avance japonaise au-delà de la ville de Chan-Haï-Kouan.

La fusillade, cessée depuis deux jours, aurait repris, hier, sur un front s'étendant de un mille à l'ouest de Chan-Haï-Kouan aux abords de Tchin-Ouang-Tao.

ULTIMATUM

Nankin, 7 janvier—Le gouvernement nationaliste chinois a demandé l'évacuation par les Japonais de la ville de Chan-Haï-Kouan.

Le gouvernement de Canton a décidé d'appuyer l'ultimatum.

Aveu de Buelow

NEW-YORK, 7 janvier. (Presse associée). Le "comte" Enrique Dezov von Buelow aurait fait l'aveu complet de ses relations avec la bande qui a mis en circulation $100,000 de faux billets de banque aux Etats-Unis.

Von Buelow fut arrêté au commencement de la semaine, au moment où il descendait à Newark de l'aérobus de Montréal. Un grand jury de Chicago a prononcé sa mise en accusation. Un jeune spécialiste des maladies cardiaques, le Dr Valentine G. Burtan, a également été arrêté sous la même inculpation.

RAPPROCHEES DE LA FRONTIERE DE L'EST

PARIS, 7 janvier. — (Presse associée). Le ministère de la guerre annonce pour le 1er avril plusieurs déplacements de troupes sur la frontière de l'est, conformément au plan de fortification général dressé il y a quelques années. Il n'est prévu, cependant, aucune augmentation d'effectifs.

Le but de ce chambardement est de rapprocher les armées actuelles des forteresses construites depuis la dernière guerre.

LE BUDGET DE GUERRE ITALIEN

Rome, 7 janvier. — Le budget provisoire pour l'exercice commençant en juillet, actuellement étudié par le gouvernement, prévoit une réduction de $29,000,000 dans les services de la guerre, de la marine et de l'aviation et une augmentation des déboursés pour l'éducation, l'agriculture et les travaux publics.

Le budget de la défense est de $233,800,000.

LES DEUX CHEFS DES REVOLUTIONNAIRES ONT PRIS LA FUITE

Au Honduras. — Réfugiés au Nicaragua. — Fin de l'insurrection.—Port évacué.

TEGUCIGALPA, Honduras, 7 janvier. — On confirme officiellement la nouvelle que les généraux José Maria Reina et José Maria Fonseca ont abandonné la direction de la révolte contre l'administration du Honduras et qu'ils se sont réfugiés au Nicaragua.

Depuis l'évacuation du port d'Amapala, la semaine dernière, les troupes fédérales ont marché de succès en succès.

On croit que la fuite des deux chefs rebelles clôt la révolte.

DANS LE CHACO

LA PAZ, BOLIVIE, 7 janvier. —L'état-major a publié hier soir, un bulletin annonçant un calme plat sur tous les secteurs dans le Gran-Chaco en raison de pluies torrentielles.

HOPITAL BOMBARDE

ASSOMPTION, Paraguay, 7 janvier. — Le ministre de la guerre annonce que des avions boliviens ont bombardé l'hôpital du fort Rodrigues de Francia, sur lequel flottaient des drapeaux de la Croix-Rouge.

EN ARGENTINE

BUENOS-AYRES, 7 janvier.— L'ex-président Marcelo T. de Alvear et le chef radical Adolfo Guémes ont pris le chemin de l'île pénitentiaire de Martin Garcia où se trouve déjà l'ex-président Yrigoyen, en attendant leur procès pour participation dans le récent complot révolutionnaire.

Les poilus

Le roi George V a ordonné récemment à ses gardes à cheval de se laisser pousser la moustache. Voici l'un d'eux photographié avec ses crocs naissants.

PRES DE 12 MILLIONS DE SANS-TRAVAIL EN NOVEMBRE AUX E.-U.

130,000 de plus que le maximum établi en août dernier. — La grève générale.

WASHINGTON, 7 janvier. — Le Président de la Fédération américaine du travail, M. William Green, estime qu'il y avait aux Etats-Unis, en novembre, 11,590,000 chômeurs.

C'est 130,000 de plus que le maximum établi en août dernier, et, suivant les rapports des syndicats, le total pour le commencement de décembre était encore plus considérable que pour le mois précédent.

Le travail syndiqué aura recours à la grève générale pour imposer l'adoption universelle d'une semaine de travail plus courte, a déclaré M. Green.

DUREE INDEFINIE DU MORATORIUM ACTUEL

Demande que ferait le gouvernement allemand aux Etats-Unis.—Paiement différé.

BERLIN, 7 janvier. — A moins d'amélioration inattendue, il n'est pas improbable que le Reich demande une prolongation indéfinie du présent moratorium des dettes gouvernementales, après le 1er avril.

C'est l'impression qui se dégage d'un communiqué du ministère des affaires étrangères expliquant l'avis à Washington que l'Allemagne serait obligée de suspendre le paiement de son deuxième versement de $7,854,000 dû aux Etats-Unis après le 31 mars, suivant l'accord conclu en mars 1930.

BERLIN, 7 janvier. — Suivant le "Taegliche Rundschau", considéré le porte-parole du chancelier von Schleicher, Hitler et l'ex-chancelier von Papen, ont eu une entrevue à Cologne, mercredi, chez le baron Kurt von Schroeder, associé de la banque J. H. Stein.

Le chef travailliste appuie le gouvernement de Valera

DUBLIN, 7 janvier. — (Presse canadienne). — Le chef travailliste, M. William Norton, a ouvert sa campagne électorale à Naas, comté de Kildare, hier, par une déclaration d'appui à la cause de de Valera et une dénonciation de l'ex-président William T. Cosgrave et de la Grande-Bretagne.

Les amis du Président craignent pour la santé de celui-ci. M. Eamonn de Valera portait deux paletots et fit lecture de son discours à la manifestation du Collège Green, jeudi soir. Il ne paraissait pas très bien portant. Il refuse de prendre les choses en douce.

Féodalisme

M. Norton a déclaré que son parti briguait les suffrages avec le même programme national et économique que l'an dernier, alors qu'il embrassa la cause du gouvernement républicain.

Il répudie le serment d'allégeance, reste, dit-il, d'un féodalisme désuet.

Son parti accepterait avec joie un règlement des divergences politiques et économiques avec le Royaume-Uni à la condition que ce règlement soit honorable.

C'est-à-dire que ce règlement ne devra pas exiger de concessions de la part de l'Etat libre concernant le paiement des annuités foncières ou le serment.

Il accuse le parti de Cosgrave d'être de connivence avec le gouvernement anglais.

Chaque vote pour Cosgrave, dit-il, sera un vote pour J. M. Thomas et sa 'black-and-tannery" économique.

Irlande une

DUBLIN, 7 janvier. — Les milieux politiques n'ont pas été peu surpris d'entendre, jeudi soir, M. Richard Mulcahy, ex-ministre de la défense dans le gouvernement Cosgrave, revendiquer l'union immédiate du nord et du sud de l'Irlande.

Dans une allocution électorale à l'emporte-pièce, il reprocha à la Grande-Bretagne d'avoir démembré l'Irlande et dénonça le serment d'allégeance au roi.

Les membres du Cumannan Gaedheal craignent que cette attitude divise leur parti et grossisse les rangs républicains.

M. Cosgrave a nié que son parti fut financé par l'or anglais.

De Valera a ouvert sa campagne jeudi soir sur le Collège Green en affirmant devant 20,000 personnes que le bill abolissant le serment d'allégeance deviendrait loi en dépit de l'opposition du Sénat si son gouvernement était réélu.

M. Sean T. O'Kelly, vice-président et premier délégué de l'Etat libre à la conférence d'Ottawa, raconta à une grande assemblée, qu'un ministre anglais, délégué à la conférence impérial, se frotta les mains en apprenant la formation d'une armée blanche dans l'Etat libre.

LE "PRINCE MICHEL ROMANOFF" DEPORTE

NEW-YORK, 7 janvier. — Le prince Michel Romanoff a reçu ordre de quitter les Etats-Unis. L'ancien presseur de pantalons, dont le nom véritable est Harry F. Gerguson, a été libéré de Ellis Island, hier, après qu'il eut fourni un cautionnement de $2,500 en attendant une enquête sur ses agissements.

Le vapeur sinistré à Cherbourg

Véritable combat naval pour la possession de l'"Atlantique".

EN CALE SECHE

CHERBOURG, 7. (Presse associée).—La coque fumante de l'"Atlantique", tirée par une flotille de remorqueurs, est entrée dans la rade un peu après minuit et a jeté l'ancre.

On a déjà pris les dispositions nécessaires pour placer le navire dans le bassin "Le Homet" aussitôt que possible. On établira alors les avaries et on effectuera immédiatement les réparations.

On croit que certaines machines sont indemnes grâce aux cloisons étanches.

Les Français ont donné ordre aux capitaines des remorqueurs hollandais et allemands de couper leurs câbles mais ceux-ci ont refusé.

On devait tenter de faire entrer le navire dans le port entre minuit et une heure ce matin.

BATAILLE

LE HAVRE, 7. — Des remorqueurs qui ont sauvé l'épave du superpaquebot "Atlantique" c'est à qui aura la majeure partie de l'épave. On affirme qu'un toueur hollandais a par deux fois coupé les câbles d'un des remorqueurs français et que la dispute devint si vive que l'aviso français "Pollux" dut intervenir.

Deux remorqueurs français, trois hollandais et un allemand remorquaient ce qui fut l'"Atlantique".

La presse nationaliste continue de crier au crime. Le gouvernement a autorisé le ministère de la justice à tenir une enquête spéciale sur la cause de l'incendie.

On affirme qu'un matelot français fut le premier à monter à bord du navire et là y planta le drapeau français et que des remorqueurs français furent les premiers à attacher leurs câbles au navire.

Un tribunal naval international sera peut-être appelé à répartir la part revenant à chaque toueur.

Un remorqueur hollandais voulut tirer l'épave en eaux hollandaises mais le capitaine Schoops, commandant de l'"Atlantique", s'y opposa.

Les Français prétendent avoir pris possession de l'épave dix minutes avant le remorqueur hollandais.

Le raid aérien devient impossible

Le ministère anglais de la guerre est à faire l'essai de ce projecteur, inventé par l'ingénieur anglais L. G. Toplis et qui, braqué sur le pilote des avions de bombardement, est supposé l'aveugler et le forcer à atterrir. M. Toplis a fait de nombreuses expériences sur les projecteurs pendant la Grande Guerre.

Une déclaration sera publiée lundi sur le troc russo-canadien

Par le gouvernement fédéral. – Refus? – Agitation des Fermiers-Unis d'Ontario.

OTTAWA, 7. — Le gouvernement a l'intention de publier une déclaration à propos du projet de troc russo-canadien, mais il est probable que ce communiqué ne paraîtra pas avant lundi. On n'a nullement commenté l'attitude des Fermiers-Unis d'Ontario à l'égard du projet.

CALMES

Calgary, 7.—Les Fermiers-Unis de l'Alberta ne se proposent aucune action en rapport avec le refus qu'opposerait le premier ministre R.-B. Bennett au projet de troc russo-canadien.

Ils refusent de commenter le projet des Fermiers-Unis d'Ontario de protester par des assemblées contre la tiédeur du gouvernement fédéral à l'endroit du plan russe.

LA MONNAIE

Saint-Jean, 7.—L'établissement du dollar canadien au pair avec la livre anglaise et l'émission d'un emprunt spécial, destiné à compenser toutes les pertes subies, dans le change, sur les emprunts aux Etats-Unis, raviverait l'industrie canadienne et allègerait le fardeau des impôts au Dominion, a déclaré jeudi, l'honorable L.-P.-D. Tilley, ministre des terres et mines du gouvernement du Nouveau-Brunswick, à un déjeuner d'hommes d'affaires à bord du paquebot "Ascania", à l'occasion de l'inauguration du nouveau service de la ligne Cunard au port de Saint-Jean.

"Nous devons donner à M. Bennett, notre premier ministre, beaucoup de crédit, déclara M. R.-W. Reford, directeur canadien de la ligne Cunard. Nous, de la ligne Cunard, avons suivi la conférence impériale avec la plus grande attention et nous en attendons des résultats qui nous permettront de consacrer une plus grande partie de nos énergies qu'auparavant, au commerce canadien".

Il accueille avec joie la prédiction du maire Ralph H. Webb, de Winnipeg, que d'ici un an il ne passera plus un boisseau de grain ni une livre de marchandises canadiennes pour exportation ailleurs que par les ports canadiens.

USINE ROUVERTE

STEUBENVILLE, Ohio, 7 janvier. — L'aciérie de Toronto de "Follansbee Brothers Company" recommencera ses travaux de haut fourneau le 20 janvier. L'établissement chômait depuis le mois de juin. Il donnera de l'ouvrage à 160 hommes. Il est question de rouvrir la fabrique de barres d'acier le 25 janvier.

ASSURANCE-CHOMAGE

WINNIPEG, 7 janvier. — Le Manitoba et la Colombie-Anglaise sont favorables à une assurance-chômage. L'Alberta et la Saskatchewan ne se sont pas encore prononcées.

QUESTION CAPITALE

OTTAWA, 7 janvier. — L'assurance-chômage sera l'une des principales questions du feuilleton de la conférence entre les pouvoirs fédéral et provinciaux qui s'ouvrira ici le 17 janvier.

Le premier ministre George S. Henry a déclaré à Toronto, l'au-

(Suite à la page 21)

Obsèques de Calvin Coolidge

Le 30e président des Etats-Unis sera inhumé aujourd'hui.

EN SON VILLAGE NATAL

WASHINGTON, 7 janvier.— Le président Herbert Hoover et un grand nombre de personnages officiels sont partis ce soir pour Northampton, où ils rempliront la pénible mission de conduire Calvin Coolidge à sa dernière demeure.

Un train spécial conduira au Massachusetts les notables et les amis de l'ex-président. Le vice-président Charles Curtis est à bord du train ainsi que 25 sénateurs, le juge ne chef de la cour suprême, M. Charles Evans Hughes, etc.

Le corps diplomatique a chargé l'ambassadeur français, M. Paul Claudel, de transmettre ses condoléances à M. Hoover.

Un à un, les ambassadeurs et les ministres sont allés présenter au secrétaire d'Etat les condoléances de leurs gouvernements.

LE ROI GEORGE

Le roi d'Angleterre a envoyé le message suivant à Mme Coolidge:

"La reine et moi-même sommes profondément peinés d'apprendre votre deuil tragique et inattendu et nous nous empressons de vous assurer de notre profonde sympathie pour vous et votre famille dans cette perte irréparable."

Le premier ministre Ramsay MacDonald a adressé de Lossiemouth, où il est en repos, un câblogramme de condoléances à Mme Coolidge.

Le Sénat s'est immédiatement ajourné hier jusqu'à lundi en signe de respect pour feu l'ex-président Coolidge et afin de permettre à ses membres d'assister aux funérailles.

La Bourse de New-York n'ouvrira pas ses portes aujourd'hui.

Le Board of Trade de Chicago clora ses portes, aujourd'hui, à 11 heures, une heure plus tôt que d'habitude. Le "Mercantile Exchange" fermera à 10 heures 30. Les autres bourses seront fermées.

Le futur président Franklin D. Roosevelt ne pourra assister aux funérailles de Coolidge mais il sera représenté par son épouse et son fils, James.

LES PORTEURS

Les porteurs honoraires du poêle ont été choisis parmi les amis et les associés du défunt. Trois d'entre eux seront M. Frank Stearns, marchand de Boston; William M. Butler, qui dirigea sa campagne à la présidence, et R. B. Hills, un ancien voisin.

La dépouille mortelle était exposée hier aux "Beeches", la villa de l'ex-Président, où le Président Hoover, ses collègues, les représentants et les sénateurs lui rendront leurs derniers hommages, ainsi que les plus humbles amis du défunt, le vieux cordonnier James Lucey et le barbier Georges Dragon, dont M. Coolidge était le client.

Le corps de Calvin Coolidge, 30e président des Etats-Unis, sera exposé une heure, ce matin, en l'église Edward Congregational à laquelle appartenait l'ex-président.

L'office ne durera guère plus de 25 minutes. Seulement trois morceaux de musique seront joués. Il n'y aura aucun éloge funèbre, aucun discours. Les funérailles auront la simplicité qui caractérisa toute la vie de Coolidge.

L'inhumation aura lieu à Plymouth, Vermont, à 3 heures, cet après-midi.

60 ANS

Calvin Coolidge, président des Etats-Unis du 3 août 1923 au 4 mars 1929, décéda subitement jeudi. Il eut 60 ans le 4 juillet 1932.

Il fut terrassé par une syncope au moment où il s'apprêtait à se raser à sa villa "The Beeches". Il était seul. Son épouse, Mme Coolidge, arrivée quelques instants après la mort de son mari, trouva le cadavre étendu sur le parquet.

Le défunt ne paraissait pas avoir souffert. Sa figure ne portait aucune trace de douleur.

Le docteur E. W. Brown, mandé, constata que M. Coolidge était mort depuis 15 minutes.

Bien qu'atterrée par cette mort si subite, Mme Coolidge supporte l'épreuve avec courage.

La dépouille mortelle sera inhumée dans le terrain de la famille à Plymouth, Vermont, place natale du défunt, où reposent déjà le fils de Coolidge, Calvin, et son père, John.

Il y a quelques jours, M. Coolidge avait confié à son ancien secrétaire, Edward Clark: "Je sais que ma tâche est terminée".

Dès que la nouvelle eut été répandue, les télégrammes affluèrent de toutes les parties du monde.

(Suite à la page 21)

REPRÉSAILLES

NORFOLK, Virginie, 7 janvier. — (Presse canadienne). Les représentants de la conférence des ports du nord de l'Atlantique réunis en conférence ici, ont résolu, hier soir, de demander l'appui des sénateurs fédéraux à une mesure de majoration de tarif sur les marchandises entrant aux Etats-Unis après avoir passé par des ports canadiens

C'est une mesure de représailles contre le Dominion, qui a augmenté ses tarifs sur les marchandises entrant au pays par les ports américains.

AUTRE HEROS YANKEE

Un prospère homme d'affaires ne serait qu'un repris de justice.—La "chain gang".

CLEVELAND, 7.—Harry Stanley, gérant d'une maison d'édition, marié et bien coté dans le monde des affaires, a été arrêté, hier, sous accusation de s'être évadé, il y a quatorze ans, d'un pénitencier du Colorado où il faisait partie sous le nom de Glenn Smeeman, d'une "chain gang", pour avoir volé un auto.

Smeeman prétendit dans le temps qu'il préférait aller en prison plutôt que de dénoncer la femme responsable du vol.

"LA PATRIE", 7 janvier 1933

SOMMAIRE

Page Quatorze
Mondanités.
L'évolution de la vie depuis vingt ans.
Page Quinze
On contestera la légalité de la Commission municipale.
Recherches pour retrouver les victimes de la triple tragédie de Sorel.
Une avant-première radiodiffusée par le poste CHLP: "Strange Interlude".
Page Seize
Editorial.
Acte d'héroïsme d'un pompier.
Page Dix-Sept
La radiophonie.
Page Dix-Huit
Théâtre et cinéma.
Page Dix-Neuf
Les cinémas français.
Page Vingt
Réponse à tout.
Le Canadien devra payer $17,000 à l'Arena.
Page Vingt-et-Une
La noble figure du patriote Nelson est évoquée à la radio.
Un congrès important de la pomologie.
Six cents hommes au travail.
Page Vingt-Deux
Trois parties nulles dans la N.H.L.
Lafontaine vs Champêtre.
Page Vingt-Trois
Ottawa et Canadien, ce soir, au Forum.
Chronique du Jeu de Dames.
Page Vingt-Quatre
Augmentation dans les dépôts d'épargne au pays.
Cons. Smelters vient de déclarer un dividende-action.
Activités minières dans le pays et l'intérêt du public.
Page Vingt-Cinq
Théâtre et cinéma.
Page Vingt-Six
Petites annonces classifiées.
Page Vingt-Sept
Chronique ouvrière.
Page Vingt-Huit
Innovation au poste radiophonique CHLP.
Plusieurs innovations au salon annuel de l'auto.

MONDANITÉS

Ce matin, à dix heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste a été célébré le mariage de Mlle Béatrice Chagnon, fille du docteur et de Mme E.-P. Chagnon, avec M. Georges-C. Pelletier, de Paris, France. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de satin ivoire de ligne princesse avec traine de cour, modèle Isabelle, son voile était de dentelle ancienne. Son bouquet se composait de roses et de lis de la vallée. M. Léon Marchal était le témoin du marié. Mme Paul Désy, dame d'honneur, soeur de la mariée, portait une robe de crêpe français bleu madone, un petit chapeau de même ton, avec écharpe et petit manchon d'hermine. Mme E.-P. Chagnon, mère de la mariée, portait un ensemble de georgette français, avec petit chapeau de velours de même ton. Son bouquet de corsage était des roses roses. Mme P.-L. Browne, soeur de la mariée portait une toilette de georgette beige ornée de dentelle d'Alençon, petit chapeau de velours de même teinte, des fourrures de martre d'Alaska, et un bouquet de roses. Le garçon d'honneur était M. Georges Lafrance. MM. André Verrier, Jean Dubé, le colonel P.-L. Browne, et M. Paul Désy plaçaient les invités. Après la cérémonie une réception eut lieu à la résidence du docteur et de Mme Chagnon. M. et Mme Georges-C. Pelletier partirent ensuite pour un voyage de noces. A leur retour ils demeureront à Montréal, avenue des Pins.

Mme Georges Roy, de Québec, passe quelques jours à Montréal à l'occasion du mariage Chagnon-Pelletier.

On annonce les fiançailles de Mlle Yvonne Paradis, fille de M. et de Mme J.-W. Paradis, d'Outremont, avec M. Hubert Lespérance, fils de M. et de Mme J.-Alexandre Lespérance, d'Outremont.

Le vicomte Duncannon est parti pour New-York d'où il s'embarquera pour retourner en Angleterre.

Mme D.-R. MacDonald, de Québec, passe quelques jours en la métropole, l'invitée de Lady Forget et de Mme Pierre-F. Casgrain.

M. et Mme Henri Rolland, qui voyagent outremer font actuellement un séjour à Cannes.

Mlle Claire Duranleau est de retour d'Ottawa où elle a assisté lundi soir, au dîner offert à Rideau-Hall, par Leurs Excellences le comte et la comtesse de Bessborough.

M. et Mlle Raymond Caron, Mlle Louise Loranger, Mlle Adèle Dupuis, Mlle Aline Loranger, et Mlle Aileen Caron sont revenues de Sainte-Marguerite où elles ont passé la fête des Rois.

Mme J.-W. Paradis a donné un dîner intime, à Noël, à l'occasion des fiançailles de sa fille, Yvonne, avec M. Hubert Lespérance.

Mme J.-Alexandre Prud'homme a reçu hier, à l'heure du thé, en l'honneur de sa fille, Lucille. Mme Thomas de Rome et Mme Arthur Surveyer servaient le thé et les glaces. Les salons étaient décorés de fleurs de la saison et de verdure.

M. et Mme Charles Samson, sont retournés à Québec, après avoir passé quelques jours à Montréal, les invités du colonel et de Mme E.-H. Tellier.

Le docteur et Mme Jacques Lanthier sont de retour de Québec où ils étaient les invités de M. et Mme Frank Clarke.

M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'université de Montréal est de retour de Québec.

M. et Mme Russell Hannan, de Montréal, et leur fils, Claude, ont passé quelques jours à Québec, les invités de l'honorable sénateur et Mme P.-J. Paradis.

L'hon. M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts est de retour de Québec.

La réunion mensuelle pour les membres de l'Association Jeanne-Mance aura lieu à l'Hôtel-Dieu le 11 janvier courant à 7 h. 30 p.m.

Ont retenu des fauteuils pour le concert de Mlle Jeannine Lavallée, avec le concours de M. Auguste Descarries et M. Ulysse Paquin, au Ritz-Carlton, lundi soir le 9 janvier:

Le Consul général de France, Hon. Sénateur C. P. Beaubien, Hon. Gonzalve Désaulniers et Mme Désaulniers, Hon. Edouard Fabre-Surveyer et Mme Surveyer, M. et Mme Edouard Montpetit, Hon. Juge S. Létourneau et Mme Létourneau, M. et Mme Léon Mercier-Gouin, M. le juge Amédée Monet et Mme Monet, M. et Mme Arthur Vallée, M. et Mme J. C. Lamothe, M. et Mme Paul Gouin, M. Victor Morin, M. le Président de la Chambre du Commerce française, M. le Président de l'Union Nationale Française, M. Aegélius Fauteux, M. et Mme Olivar Asselin, M. et Mme Martial Asselin, M. et Mme Jean Asselin, M. et Mme Narcisse Lavallée, M. et Mme Henri Lavallée, M. et Mme A. S. Lavallée, M. et Mme Wilfrid Lavallée, M. Eugène Lavallée, de New-York; M. et Mme Jules Massé, M. Paul Massé, M. Jean-Marie Massé, M. Alfred Tarut, le docteur et Mme Roméo Boucher, le docteur Philippe Panneton, le docteur Hervé Legrand, le docteur Bolduc, le docteur et Mme Choquette, le docteur et Mme Martial Durand, le docteur Groulx, le docteur Gervais, le notaire et Mme Albert Labrèche, le docteur E. Rouleau, le docteur J. A. Rouleau, le docteur et Mme E. Vinet, M. et Mme Charles Couture, M. Etienne Descarries, M. et Mme Robert Larivière, MM. J. J. Joubert, J. B. Baillargeon, Claude Melançon, M. et Mme Armand Mignolet, M. l'abbé Desrosiers, M. Labarre, M. et Mme M. Boyer, M. et Mme Jacques Robitaille, Mlle E. Vézina, M. J. P. Fillion, M. et Mme Caumartin.

—Assisteront à la soirée de l'Alliance Arts et Lettres, qui aura lieu le 10 janvier, à l'hôtel Windsor, salon York, à 9 heures du soir, sous la présidence de M. Arthur Letondal, et dont M. Henri Girard prononcera une conférence intitulée: "Sous le Signe d'Aphrodite":

M. le juge et Mme Amédée Monet, M. et Mme E. Montpetit, Hon. Sénateur R. Dandurand, Lady Drummond, M. et Mme Victor Barbeau, M. et Mme O. Asselin, M. et Mme Victor Doré, Mlle Sophie Gravel, Mme Maria Valois, Mlles Estelle Maufette, Ethel Quesnel, Rolland, Lemieux, Germaine Poulin, Mme Jeannot Provencher, Mme et Mlle Lemieux, M. Robert Choquette, Mme J. G. Godbout, Mme B.-C. Bourbonnière, Mlles A. Valiquette, Jeanne Morin, Mlles Beaudoin, M. Arthur LeBel, Mlle L. LeRoy, Mlles Juliette Joron, M. J. Gagnon, M. J.-E. Couty, Mlle Pauline Leroux, M. et Mme Henri Bourdon, Mlles Lefort, M. le docteur et Mme Boulais, Mme D. A. Lafortune, Mlles M. A. Choquette, M. B. Marquiz, Marie Archambault, Mlles Lucile Richard, A.-M. Vallée, L. D'Anjou, M. Léopold Hamelin, Mme et Mlle Malépart, Mlle M. Bourgeois, M. Ivan Jobin, M. et Mme Albert Levesque Mlle M.-T. Paquin, M. et Mme Pierre Rolland, Mme Decourville Nicol, Mlle Gabrielle Choquette, M. Etienne Décarie, Mme et Mlle Gasse, Mme C. Choquette, M. et Mme Ernest Hooper, Mlle Annette Brunet, M. et Mme Emile Vanier, Mlle Jacqueline Trépanier, Mme et Mme Demers, M. A. Guay, M. et Mme L. Marchal, Consul de France, M. et Mme P. Seurot, Hon. et Mme A. David, Dr et Mme G. Demers, Dr et Mme Lafortune, M. et Mme V. LaRouzès, Dr et Mme Jarry, M. et Mme J. Bruchési, Mme B. Dionne, M. Jacques Rousseau, Mme Henri Girard, M. Jean Lallemand, Mlles I. Deschamps, R. Pilon, Mme A.-J. Daignault, Mlle J. Lalonde, M. Orbaugh, Mlle T. Desrochers, M. René Desmarais, Mme D. Wilson, Mme D. Bousquet, Mlle F. Wilson, Mme et Mlles Caron, Mme J. P. Carreau, Mme H. Théberge, Mme R. Leduc, Mlle Hélène Charbonneau, Mlle A. Chené, Mlles F. Beauchamp, L. Cartolano, Amatostio, R. Dupré, T. Pelletier, M. Dansereau, V. Larose, L. Corbeil, M. Bergeron, M. LePage, A. LePage, G. Chénier, M. Barré, G. Dionne, J. Monette, S. Deslauriers, G. Hébert, A. Patenaude, R. Dugal, Y. Whiston, B. Lagacé, L. Handfield, J. Handfield, C. Fabien, F. Rivet, J. Paul, A. Pouliot, Dr et Mme A. Plouffe, M. et Mme C. Colonier, M. P. Chamelet, Mlle Dupré, M. J. Moroney, Mlles Farrell, Létourneau, M. et Mme Langis, Mlles Lajoie, DeSerres, Y. Lamoureux, Verscheiden, M. et Mme M. Noël, Mlle C. Poliquin, M. R. Périzzo, M. Gaston Rivet.

On peut se procurer des billets à la librairie d'Action canadienne-française, 1735 rue St-Denis. Pour renseignements, LAu. 7865 ou DOl. 8141.

Liste des souscripteurs pour le bal des anciens de l'Ecole de chirurgie dentaire: le Dr et Mme Lucien Reeves, le Dr et Mme René Rochon, le Dr et Mme Conrad Archambault, le Dr et Mme A.-P. Bélair, le Dr et Mme G. Plamondon, le Dr et Mme Amherst Hébert, le notaire et Mme H. Rodrigue, Mlles Yvette Beauvais, Pauline Raymond, Aline Girard, Margot Lacasse, Mariette Boiri, Hélène Leblanc, Lucile Auger, Pauline Guindon, Ida Leblanc, Juliette Patenaude, Jeanne Sylvestre, Gilberte Pilon, Claire Beaubien, Madeleine Carignan, Claire Sylvestre, Paulette Duchatel, Alison Coristine, Vicky Carillo, Mary Coleman, Magdeleine Taillefer, Germaine Charbonneau, Berthe Poirier, Jeanne Baker, Marthe Filion, Sybil Murphy, Lucette Laurendeau, Patricia Savard, Simone Lapointe, Mimi Guay, Mmes Paul Guevremont, Guy Carmel, Bernard Lacasse, Louis St-Denis, Georges Poitras, le Dr Emile Gaboury, le Dr G. Tormey, A. Simard, le Dr Ovide Pageau, Roger Méloche, Philippe Robert, Lionel Cardinal, Paul Leblanc, Paul Vincent, Jules Leblanc, Georges Roy, Lucien Lemay, Gérard Leblanc, Hervé Arbour, Roméo Poupart, Clovis Desmarais, Robert Serres, Pierre Crevier, Fernand Lamothe, Guy Legault, Jean Marion, P.-E. Savage, Henri Gatien, Mario Laurier, Hertel de Belle-feuille, Henri Bumbray, Paul Noiseux, Gérard DeMontigny, André Montpetit, Paul Beaudet, Benoit Poupart, M. et Mme Lucien Gélinas, Mlle Aline Pitre. Informations: Harbour 5332.

QUEBEC.

L'hon. M. C.-J. Arcand, ministre du Travail, était à Québec, hier, pour la séance du conseil des ministres.

Le colonel l'hon. M. R.-F. Stockwell, trésorier provincial, passe une partie de la semaine à Québec.

Lady Price et sa fille, Mlle Jean Price s'embarqueront, à la fin de la semaine, à Saint-Jean, N.-B., sur le "Montcalm", en route pour l'Angleterre.

Le lt-col. et Mme J.-S. O'Meara sont partis pour Montréal, où ils passeront quelques jours.

M. le docteur et Mme Robert Ritchie, de Rochester, N.-Y., ont passé quelque temps à Québec, les invités de M. et Mme Alfred Savard.

Mme Grant Glasco, de Toronto, passe quelques jours à Québec avec sa mère, Lady Price. Mme Glassco sera ensuite l'invitée de son frère et de sa belle-soeur, M. et Mme R.-H. Price.

Mlle Gabrielle Sirois, de Brooklyn, N.-Y., est en promenade à Québec, l'invitée du major et Mme Bouthillier, Hôpital Militaire.

Le major S. Atkinson s'est embarqué le 30 décembre dernier, à New-York, sur le "Monarch of Bermuda", en route pour les Bermudes, où il passera quelques jours.

M. Alonzo Lemieux et sa jeune fille, Jeanne, qui ont passé quelque temps à Québec, les invités de M. et Mme Eug.-G. Audet, sont retournés à Granby.

OTTAWA.

Au Lever du Gouverneur Général qui aura lieu le 10 février prochain, au Sénat, il a été officiellement annoncé, que le voile, les plumes et la traine de cour ne seraient pas de rigueur, cette année, et que les traines qui seraient portées ne devraient pas excéder six pieds de longueur, partant des épaules. Le voile de tulle maintenu par les plumes ne devra pas mesurer plus de quarante-cinq pouces. Les personnes devant être présentées à Leurs Excellences sont priées d'en faire requête par écrit, à l'aide de camp en charge de la résidence vice-royale.

TROIS-RIVIERES.

M. et Mme Cramen Baptiste recevaient à dîner jeudi soir en l'honneur de l'Hon. et Mme Edouard Blondin. Les autres invités étaient le docteur Jos. Rousseau et Mlle Rousseau, le docteur et Mme Edmond Bulsson M. et Mme Ludger Catellier.

M. et Mme Pierre Angers de Springfield Mass., ont passé le jour de l'An aux Trois-Rivières, les invités de M. et Mme Norman Labelle.

M. et Mme Henri Méthot et leurs enfants de Québec étaient aux Trois-Rivières pour le Jour de l'An, chez M. et Mme Georges Méthot.

Mme Arthur Béliveau recevait à l'heure du thé samedi en l'honneur de Mme P.-E. Blondin d'Ottawa. Les salons étaient décorés de roses et de chrysanthèmes. Mlle Louise Blondin servait le thé assistée de Mlles Jeanne Bisson, Marguerite Bourgeois et Lucie Béliveau.

M. et Mme J.-Ernest Fleury et leurs enfants étaient à Montréal pour les fêtes du Jour de l'An, les invités de M. et Mme Rochon.

M. Pierre Lemire, E. E. L., à Québec passe ses vacances chez ses parents, le notaire et Mme J.-A. Lemire.

L'Hon. Juge et Mme Camille Pouliot de Québec étaient de passage aux Trois-Rivières, au cours de la semaine dernière.

LES ECOLES MENAGERES PROVINCIALES

461 est, rue Sherbrooke

Tous les cours recommenceront le lundi 9 janvier, à l'exception du cours de démonstration culinaire qui n'ouvrira que la semaine suivante, le 17 courant. D'ailleurs, "La Patrie", dans ses éditions de samedi, 14 janvier, et du lundi suivant, donnera tous les détails avec le menu.

Pour le cours de cuisine pratique de première et de seconde année, l'on pourra encore se procurer quelques places. En couture il s'ouvre de nouveaux cours.

Le cours de diète commencera en février. Le cours de chapeaux se donnera encore le mardi soir. Le cours d'ouvrages de fantaisie, le jeudi soir. Sur un nombre suffisant d'élèves, il s'ouvrirait un cours de fantaisies variées, le lundi matin, comprenant aussi travaux à l'aiguille, tricot, etc.

Assemblée à l'Oeuvre de la Réparation à la Sainte Face

Lundi, le 9 janvier, à 8 heures du soir, au siège social de l'Oeuvre de la Réparation à la Très Sainte Face, Inc., aura lieu l'assemblée régulière du Comité des Dames Patronnesses. Toutes sont cordialement invitées de s'y rendre avec leurs amies.

Pour renseignements, s'adresser à Mme A.-E. Chevrier, Dollard 3841.

Les pieuses servantes de notre Seigneur et le comité des Dames Patronnesses, adressent leurs voeux de bonne et sainte année, aux personnes qui ont bien voulu apporter leur collaboration, soit en assistant aux parties de cartes soit en devenant membre du comité.

Incendiaire condamné

Alec Sanchuk, célibataire, âgé de 35 ans domicilié à 83c, rue George V, Lachine, a été trouvé coupable du crime d'incendie, en cour des sessions, jeudi après-midi, et le juge Marin, le condamna à un an de prison, et à la déportation subséquente.

Sanchuk a-t-il été établi, le 30 octobre dernier, alluma l'incendie de sa maison, dans le but de recueillir une prime d'assurance de $500. Les pompiers trouvèrent un bidon d'essence et des débris humectés de pétrole dans le logis en flammes.

L'évolution de la vie depuis 20 ans

Dans tous les domaines l'égoïsme s'est développé. — Pour améliorer notre système démocratique, il serait opportun de vulgariser l'éducation civique. — Collaboration nécessaire de la femme. Pour rendre la vie meilleure.

(Ecrit spécialement pour "La Patrie")

La vie a évolué d'une façon extraordinaire depuis ces derniers vingt ans; peut-il en être autrement quand on réalise les événements de première importance qui se sont produits dans ce court espace de temps. Nommons d'abord la grande guerre, cette terrible et tragique époque, où une si forte proportion d'êtres humains ont souffert les angoisses les plus aigues.

Les jeunes, nés depuis la guerre ne se rendent pas compte que tout près d'eux, mais avant eux, il y avait une vie relativement simple et tranquille; ils ne l'ont pas connue. Sentant vibrer en eux toute l'ardeur d'une jeunesse qui veut aller de l'avant, ils sont prêts à se détacher de la génération qui les précède si cette dernière ne veut pas, elle aussi, faire un pas en avant dans la voie du progrès. A leurs yeux, l'expérience ne représente pas encore une valeur capitale; pour les anciens, il y a la routine dont ils doivent se méfier, elle peut devenir une entrave à une réelle amélioration. Que d'esprits préjugés ne veulent même pas considérer une situation nouvelle, car ils se disent: ceci ne s'est jamais fait. C'est là une des grandes difficultés des temps modernes: l'adaptation normale de tous les humains aux conditions nouvelles créées par la marche des événements. Après la guerre il y a certainement eu un individualisme qui s'est développé d'une façon extraordinaire; on a presque oublié que l'on vit en société, et, même dans une forte proportion, on a oublié que la famille est un groupe qui doit subsister dans son intégrité pour la stabilité du monde.

Dans tous les domaines l'égoïsme s'est développé, et, c'est: chacun pour soi, sans se soucier de ce qu'il adviendra aux autres. Dans la vie privée, comme dans la vie publique; dans toutes les sphères du commerce, de l'industrie, et partout où il a un rendement monétaire à percevoir sous quelque forme que ce soit. Le monde est devenu horriblement extravagant; il n'est donc pas possible que cet état anormal dure indéfiniment. La crise économique s'abat sans pitié sur l'humanité, tel un assassin qui terrorise sa victime. Oui, tous les rangs de la société sont affectés, et en ce moment l'humanité entière est là, haletante, souffrante, blessée.

Quelle réaction se produira-t-il?... D'un côté, nous voyons le cinique bolchévisme, pieuvre géante aux tentacules puissantes qui cherche dans tous les pays à étrangler une proie; et pour mieux attirer ses victimes, il fait briller à leurs yeux le faux éclat de promesses trompeuses. De l'autre côté, nous voyons des esprits sérieux réaliser profondément le désarroi général, et travailler avec énergie à la restauration du monde. Leurs voix sages seront-elles entendues?... Devant cette situation tendue, excessivement grave, quel rôle jouerons-nous femmes de cette province de Québec?... Peut-on croire que le seul redressement des questions économiques proprement dites soit suffisant pour stabiliser toute la vie? Même s'il était possible de le faire, ce ne serait pas suffisant, car le monde souffre aussi dans son âme. Et ceci ne peut s'améliorer que par une éducation chrétienne plus solide. Les mères de famille ont donc une responsabilité très grande devant la vie moderne; mais pour pouvoir être à la hauteur de cette situation, il faut évidemment qu'elles la réalisent et alors, il faut les instruire.

De plus en plus le monde devient international, par conséquent il est nécessaire de savoir ce qui se passe dans les autres pays, afin de pouvoir mieux prévoir les réactions qui pourraient nous atteindre, adopter ce qui constituerait un progrès et se prémunir contre des innovations dangereuses.

Pour améliorer notre système démocratique, il serait opportun de vulgariser l'éducation civique, afin que tous sachent la solidarité qui existe entre les humains, et réalisent que la collaboration est absolument nécessaire entre les hommes et les femmes, comme entre les différentes classes sociales et les différents peuples pour rendre la vie meilleure.

T. L. F.

LA GRAPHOLOGIE

on juge un arbre à ses fruits, on juge quelqu'un à son écriture

NOTE. — Tous les envois pour étude graphologique doivent être accompagnés de 25 cents en bon de poste ou timbre, etc., et être adressés à M. Dac, graphologue, la "Patrie", Montréal.

BIANCA. — Belle intelligence douée de finesse, de délicatesse, de subtilité. Esprit intuitif, pénétrant. Mémoire facile et fidèle. Raisonnemnet profond et jugement sûr. Tendance idéaliste, goûts esthétiques. Bonne culture générale et qui pourrait être poussée avantageusement vers des horizons plus reculés si les circonstances le permettaient. Mais Bianca est placée dans un milieu où la science et l'art ne lui seraient guère utiles. C'est pourquoi elle se livre exclusivement à la pratique des connaissances positives qu'exigent les affaires et la bonne administration d'un intérieur. Sérieuse, ordonnée, débrouillarde, pratique, elle est une aide précieuse pour ses parents en attendant d'être l'associée et la coopératrice efficace de celui qui aura le bonheur de faire sa conquête. Sans être une splendeur théâtrale, Bianca possède une physionomie agréable; sa tenue est toujours correcte et soignée; ses manières sont affables; son humeur est optimiste. Tout en ayant du caractère et de la détermination, elle est douce, serviable, empressée, généreuse. Son coeur est affectueux et tendre autant que son âme est droite et vertueuse.

SI DIEZE. — C'est une originale, même un peu excentrique. Elle affecte non seulement d'être et de paraître autrement que les autres, mais encore d'avoir des idées à l'encontre de tout le monde. Cependant, cette bizarrerie, chez elle, n'est pas choquante. En effet, tout en ne voulant pas s'en laisser imposer, elle ne cherche pas non plus à s'imposer, manifestant par là une certaine largeur d'esprit. Mais autant elle a été crédule et naïve dans le passé, autant elle est aujourd'hui sceptique et méfiante. Bien que l'on recherche sa société à cause de la supériorité de son esprit et de la bonne grâce de toute sa personne, Si Dièze s'éloigne et se cantonne dans la solitude parce qu'elle n'aime pas le monde avec ses conventions et ses hypocrisies. Aussi parce qu'elle préfère la compagnie de ses livres, elle voudrait vivre uniquement d'idéal. Essentiellement droite et franche, elle ne peut supporter la supercherie. Mais la solitude est funeste à un coeur aussi affectueux que le sien et sa sensibilité se développe d'une manière anormale pour devenir une sensiblerie maladive.

LE HASARD. — Elle est restée enfant, une enfant timide, contrainte, crédule, naïve, inexpérimentée. Rien de dégagé, rien de personnel, ni dans la façon de penser ni dans la façon d'agir. Aucun idéal, aucune ambition. Tout son effort est de s'appliquer à accomplir sa tâche quotidienne de manière à ne pas recevoir les reproches qu'elle redoute tant de la part de ses supérieurs. Et elle en a souvent parce qu'elle est gauche, empêtrée, lente, imprudente, etc. Elle est très malheureuse en constatant le peu d'estime qu'on lui porte, et sa susceptibilité ne fait qu'aggraver son cas. Manquant de confiance en soi-même, elle n'ose pas manifester d'indépendance et s'expliquer ouvertement. Elle se contente de critiquer intérieurement. Elle aimerait à faire preuve de générosité et de dévouement, à plaire et montrer de l'affection, mais la peur la retient dans l'égoïsme. Elle se croit faite autrement que tout le monde et ne conçoit pas qu'on puisse l'aimer ni même qu'on puisse l'endurer. Elle est aussi scrupuleuse et voit du mal partout, ce qui la fatigue encore davantage.

FORGET ME NOT. — Elle est toute menue, et pourtant quel entrain, quelle activité. Elle n'attend pas toujours d'être commandée pour agir, car son initiative personnelle la pousse sans cesse de l'avant; elle devine ce qu'il faut faire et comment le faire pour se rendre agréable. Tout ce qu'elle exécute porte le cachet de l'application, de la minutie, de l'ordre, de la discipline. Ponctuelle à ses heures de bureau, tout entière à sa besogne, sérieuse, elle a gagné la confiance de ses chefs et elle n'en déméritera jamais par aucun abus. Loin de tirer vanité de l'estime qu'on lui témoigne, elle demeure modeste et réservée, comme si c'était une chose toute naturelle que d'être un modèle d'employée. Ce qui la rend surtout précieuse, c'est la sûreté, la fidélité de sa mémoire: quand on lui demande un renseignement, on est assuré de n'être pas déçu. Ses compagnes aussi l'estiment, d'autant plus qu'elle ne se mêle jamais de leurs affaires. En effet, dans sa délicate poitrine bat un coeur sentimental, facile à émouvoir, et qui est épris d'une affection sincère et profonde, affection tout à fait pure et idéale. C'est une personne heureuse et sereine en paix avec sa conscience et en paix avec tout le monde.

DAC.

Chevaliers de Colomb

Dimanche, le 8 courant, à 3 heures de l'après-midi, au Conseil Verdun des Chevaliers de Colomb, réunion annuelle de la Nouvelle Année. Cette tradition qui existe au Conseil depuis plusieurs années, remporte toujours un grand succès. Le Grand Chevalier, M. Aldéric Roussin, invite tous ses membres à y assister et il invite d'une manière toute spéciale le directeur suprême, M. Francis Fauteux, le Député d'Etat M. Chs.-Aug. Bertrand, le Député de district numéro 2 et ex-grand-chevalier du Conseil Verdun, M. Arcade Lécuyer.

L'intendant, M. Maurice Roux, qui a la charge de l'organisation, réserve des surprises et espère avoir une assistance encore plus nombreuse que par les années précédentes.

LE THÉ "SALADA"

MÉLANGE ORANGE PEKOE

'Tout frais des plantations'

Les étudiants dépouillent un arbre pour les petits

La Conférence Bourget, de la Société Saint-Vincent-de-Paul, organisée et maintenue par les Etudiants de l'Université de Montréal, a réuni hier après-midi environ quatre-vingts enfants de familles indigentes, à l'occasion du dépouillement pour eux d'un Arbre de Noël, à la Maison des Etudiants. Cette fête, qui est un évènement annuel, a eu lieu sous la présidence de M. l'abbé Georges Deniger, aumônier des Etudiants, qui a souhaité la bienvenue aux petits et leur a fait comprendre combien la Providence les aime et ne les oublie pas, même en ces temps de dure dépression, ce pourquoi ils ont le devoir d'être reconnaissants.

Des étrennes furent distribuées à tous les enfants présents, qui la plupart étaient accompagnés de leurs parents. Parmi ceux présents à cette petite fête intime se trouvaient Soeur Denis, Soeur Frédéric, MM. Bertrand Tremblay, président de la Conférence Bourget, J. B. Chevalier et Fernand Julien.

Chez les Casques d'Acier

Tous les vétérans de la grande guerre, membres ou non de l'association des casques d'acier sont invités à assister à une grande assemblée qui aura lieu lundi soir, le 9 janvier à 8 heures, dans la salle du cercle ouvrier du quartier Saint-Jean-Baptiste, au numéro 865 rue Rachel.

Les vétérans recevant une pension du gouvernement sont tout particulièrement invités, car il y va de leur intérêt. Cette association est convoquée par MM. Leclerc et Thomson, président et vice-président de l'association des casques d'acier.

Par ordre de M. W. Galarneau, organisateur provincial.

Soirée canadienne

Le 24 janvier prochain aura lieu dans la salle du monastère des Pères du Très Saint-Sacrement, une grande soirée canadienne donnée par des artistes bien connus du public radiophile. Cette soirée sera sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste.

L'Exposition du Comté raranjée pour théâtre par MM. Rousseau et Moineau, sera représentée. On y retrouvera dans les costume du temps: Xavier, Octave, Joe Breton, Chs Eugène Théodule, Mme Labonté et Mlle Delina. Ils seront personnifiés par MM. Ovila Légaré, C. H. Moineau, Alfred Normandin, Georges Dufresne, Théo. Corriveau, Mme S. Allarie et Mme Ovila Légaré. Ce sera une vraie Soirée de "Chez-Nous".

Les billets sont en vente au Monastère des Pères du T. S. Sacrement, 4450, rue S.-Hubert et à la Librairie J.-O. Pinault, 466 rue Mont-Royal Est.

Mme J. A. CHICOINE DECEDEE A QUEBEC

QUEBEC, 7. — Madame Chicoine, épouse de M. J. A. Chicoine, marchand-tailleur local, est décédée, jeudi soir, à l'âge de 56 ans. Mme Chicoine, née Angeline D'Aoust, est née à Montréal. Elle demeurait à Valleyfield, P. Q., avant de venir à Québec. En plus de son mari, elle laisse deux fils et deux filles et un frère, M. Emile D'Aoust, de Montréal.

Toux persistantes enrayées par un remède préparé à la maison

Economie $2. Pas de cuisson! Si facile!

Voici la fameuse vieille recette considérée par des millions de ménagères comme le meilleur moyen de se débarrasser des toux persistantes. Il suffit de quelques instants pour la préparer, elle est d'un coût minime, mais elle n'a, cependant, absolument pas d'égale pour apporter un soulagement rapide, permanent.

Procurez-vous à n'importe quelle pharmacie, 2½ onces de Pinex. Versez-les dans une bouteille de 16 onces que vous remplissez avec 2 tasses de sucre et une tasse d'eau, agitez pendant quelques instants jusqu'à ce que le sucre soit dissous. Pas de cuisson — c'est si facile! Vous avez ainsi un remède meilleur que ceux que vous pourriez acheter tout préparés en payant trois fois aussi cher. Cette solution ne se gâte jamais et les enfants en aiment le goût.

Cette simple mixture adoucit et cicatrise avec une facilité surprenante les membranes enflammées de la gorge. Elle dégage le flegme chargé de microbes et soulage de façon étonnante la congestion de la poitrine.

Pinex est un composé fortement concentré de pin de Norvège, le plus efficace agent cicatrisant pour les graves toux. Il est garanti apporter un prompt soulagement sinon l'argent est remis.

SPÉCIALISTE

Blennorragie, syphilis, hypertrophie de la prostate, affections chroniques des reins et de la vessie. Analyse du sang. Traitements électriques modernes pour dyspepsie, rhumatisme, artériosclérose, pression de sang.

Dr LAPORTE—4088, St-Denis

VOIES URINAIRES

ASSOCIATION DES "AIDES-MALADES" ENRG.

Les cours commenceront le 10 janvier 1933. Ces cours sont de trois mois et enseignent les soins de maladies chroniques, soins aux convalescents et tous cas de maladies non sérieux.

Pour information s'adresser à Mlle M. H. Cusault, appts Chomedy, 3480, Côte des Neiges. Tél.: Fitzroy 3273, de 9 hrs à 12 hrs du matin et 7 à 8 hrs. p.m.

HÉMORROÏDES

Soulage instantanément

Guérit les Hémorroïdes même les plus anciennes en 3 jours

Remède France-Belge

Dans toutes les bonnes pharmacies ou par la poste franco approuvé par des autorités médicales françaises et belges. Prix du traitement $3.00

Distributeurs exclusifs

Agence Mondiale d'Importation

2077 Blvd. Lasalle, ENRG. Verdun, York 1870.

ANTALGINE

Maux de Tête
Rhumes
La Grippe
Douleurs

soulagés promptement par les Capsules Antalgine. Faciles à prendre. Ayez-en toujours une boîte à la main.

En Vente Partout 25¢

BRÛLER DU PEAT HEAT (charbon de Tourbe)

C'EST DONNER DU PAIN à CEUX QUI EN ONT BESOIN

Les grands vents d'hiver contre lesquels vous êtes à l'abri dans vos demeures . . . sont une source de souffrances pour les moins fortunés que vous. Brûlez du combustible de la province de Québec . . le PEAT-HEAT . . . dans votre poêle, votre fournaise ou votre foyer. Il coûte moins cher que la houille grasse (Cannel-Coal) et sa récolte fournit de l'emploi aux ouvriers de la province de Québec.

Le PEAT-HEAT se vend sur ses seuls mérites. Quelques morceaux dans votre poêle, vous procurent un feu vif et pétillant . . . le maximum de chaleur avec le minimum de cendres.

20c. le sac, chez votre épicier.

UNITED PEAT INDUSTRIES LIMITED

Plateau 2744 - 412 Edifice University Tower - - Montreal

"La Patrie" publie un magazine hebdomadaire en couleurs, du plus haut intérêt.

La Patrie

En lisant "La Patrie", on s'éclaire sur la course des événements.

TROIS PERSONNES PERDENT LA VIE QUAND LEUR AUTO ENFONCE DANS LES EAUX DU ST-LAURENT

Terrible tragédie en plein milieu du fleuve, entre Saint-Joseph de Sorel et Berthierville. – M. Joseph Salvas, ancien maire de Berthier, et son unique fils, ainsi que M. A. Comeau, de Joliette, sont les victimes. – Etaient-ils seuls alors?

SOREL, 7. — (Spécial à la "Patrie"). Trois, et possiblement quatre personnes ont perdu la vie ici, jeudi après-midi, quand l'auto qu'elles occupaient et qui traversait le pont de glace peu solide du fleuve Saint-Laurent enfonça dans le chenal. Les victimes connues sont:

Joseph Salvas, 42 ans, ancien maire de Berthierville, contremaître aux chantiers maritimes de Saint-Joseph-de-Sorel.

Jean-Paul Salvas, 6 ans, son fils.

Antonio Comeau, 51 ans, de Joliette, un ancien employé du Pacifique Canadien pendant une vingtaine d'années, des mieux connus entre Montréal et Québec, père de neuf enfants.

La voiture s'est enfoncée dans le chenal, au milieu du fleuve, entre Saint-Joseph-de-Sorel et Berthierville. On a déclaré aux chantiers maritimes du gouvernement qu'on avait l'intention de faire descendres dans le chenal des scaphandriers qui tâcheraient de repêcher les cadavres, mais on a aussi admis que la tâche n'en serait pas une facile à cause de la force du courant à l'endroit où l'accident s'est produit.

LES VACANCES

M. Salvas était encore dans ses vacances du Nouvel An et était allé faire une promenade à Sorel en compagnie de son jeune fils qui devait rentrer au collège de Berthierville aujourd'hui. Il était venu en cette ville visiter de ses amis du chantier maritime et en même temps donné à son fils l'occasion de faire une courte promenade avant la rentrée des classes.

M. Antonio Comeau, la troisième victime connue, était employé au port comme commis et avait accompagné M. Salvas et le fils de ce dernier jusqu'aux chantiers du gouvernement. M. Edouard Paquin, un employé du service électrique aux chantiers maritimes, devait accompagner les trois victimes dans ce voyage, mais n'avait pu finir son travail à temps pour partir avec eux. M. Wilfrid Robillard devait aussi partir avec eux, mais décida finalement de s'embarquer avec un M. Aucoin qui traversa le fleuve dans une autre auto.

GLACE PEU EPAISSE

A l'endroit où l'accident est survenu la glace n'avait pas plus de six ou sept pouces d'épaisseur. Le chemin que suivit l'auto des victimes est celui par où passent habituellement les ouvriers des chantiers maritimes. Il est situé entre Saint-Joseph de Sorel et Berthierville et passe par les îles de Sorel.

Des témoins de l'accident disent que l'auto quitta à un moment donné le tracé de ce chemin, son conducteur croyant sans doute que la glace, de chaque côté, était plus épaisse que celle où est le tracé.

Jeudi c'était jour de marché à Sorel et un grand nombre de personnes traversaient alors le fleuve, qui en voiture, qui à pied, presque toutes allant dans la même direction. Un fermier dit qu'il suivait à une faible distance, en voiture, l'auto de M. Salvas, et qu'il vit tout-à-coup l'auto enfoncer à travers la glace et disparaître. Plusieurs autres personnes furent également témoins de la tragédie.

Quand le fatal accident fut connu à Sorel on rapporta qu'un jeune homme du nom de Léo Braconnier, de Petite Rivière, employé aux chantiers maritimes, était probablement aussi dans l'auto de M. Salvas. Tard le soir Braconnier n'était pas encore rentré chez lui, et on entretenait de fortes craintes qu'il n'eut perdu la vie.

TROISIEME ACCIDENT

Cet accident est le troisième du genre survenu sur le fleuve en moins de neuf jours vis-à-vis Pointe-aux-Pins. Jeudi de la semaine dernière deux chevaux attelés à un voyage de foin y ont perdu la vie et le conducteur a failli périr. Le 27 décembre dernier, M. Jean-Paul Laforest, a été victime de l'onde, alors qu'il était à patiner et qu'il est tombé à travers la glace. Le même jour, un jeune homme, Maurice Berthiaume, a failli y perdre la vie.

On a appris à Sorel que quelques minutes avant la tragédie, un lourd camion avait passé par le même chemin et que sous son poids la glace avait été brisée à plusieurs endroits.

M. Salvas s'aperçut soudain qu'une roue d'arrière de son auto calait profondément dans la rouillère qu'elle suivait. Selon des témoins, les passagers tentèrent d'ouvrir les portes de la voiture et de sortir de cette dernière, mais ils n'en eurent pas le temps car l'auto coula à l'instant même. L'eau a une profondeur de 35 pieds à cet endroit.

Alphonse Mousseau, 22 ans, de Berthierville, a déclaré qu'il était parti de Sorel dans l'auto de M. Salvas, mais qu'à environ un demi-mille du bord du fleuve il vit son père qui traversait lui aussi en voiture et qu'il avait alors pris place dans cette dern...

Ancien maire

M. Joseph Salvas était des mieux connus en cette ville et de 1928 à 1929 avait été maire à Berthierville. Il avait en plus occupé plusieurs postes importants à Berthier. Son épouse, née Marie-Anne Ducharme, lui survit, ainsi que quatre filles. Le seul fils qu'il avait a perdu la vie avec lui.

M. Antonio Comeau était également très bien connu non seulement à Joliette où il demeurait, mais aussi dans presque toute la province, et particulièrement entre Montréal et Québec. Il avait été conducteur de train pendant plusieurs années, pour le Pacifique Canadien. Son épouse et neuf enfants, dont le plus jeune n'a que neuf mois, lui survivent.

12 CHEVAUX MENACES D'ETRE BRULES VIFS

Quand un incendie détruit des étables sur le Grand Boulevard, hier soir. — Le foin flambe.

Le garçon d'écurie, Philippe Allard, a réussi à mettre en sûreté douze chevaux, quand un incendie rasa de fond en comble une étable à deux étages et les hangars voisins, situés à l'arrière du numéro 5265 Grand Boulevard, à 9 h. 05 hier soir. Plusieurs wagons de foin furent consumés au cours du sinistre. Le pompier Longtin, du poste du chemin de la Côte Saint-Antoine, fut profondément blessé à la main gauche en combattant les flammes.

Les édifices incendiés sont la propriété de H. Connelly de Saint-Jérôme, et les chevaux appartenaient à V. E. Connelly, 5256 avenue Giobert, Notre-Dame de Grâces. Le feu, d'origine inconnue, éclata à l'étage supérieur de l'étable où se trouvaient quatre tonnes de foin. Quand Allard découvrit l'incendie il conduisit rapidement les chevaux dehors. L'alarme fut ensuite sonnée et les pompiers arrivèrent sur les lieux sous la direction du chef intérimaire Martin.

A l'arrivée des pompiers l'étable n'était plus qu'un immense brasier. Les pompiers ne purent éteindre les flammes qu'après deux heures de travail.

UNE ETRANGERE TENTE DE SE SUICIDER

Une Finlandaise, venue de Toronto il y a à peine une semaine, Mme Slinie Syyninaa, en chambre à 1545, rue Saint-Antoine, a été transportée à l'hôpital Western, à 9 heures hier soir, souffrant d'empoisonnement. Au dire de la police, découragée et sans parents, elle absorba une certaine dose de lessive, mêlée à du lait. Son état n'inspire point de crainte. Une accusation de tentative de suicide a été logée contre elle.

UN ARBRE DE NOEL CAUSE UN INCENDIE

Un incendie, causé par un court circuit dans l'installation de lampes électriques d'un arbre de Noël, a détruit l'arbre gaiement décoré et a endommagé la demeure de M. Camille Grothé, 223 rue Saint-Jean, Longueuil, durant une célébration de l'Epiphanie, hier soir. L'incendie se déclara un peu après huit heures et les pertes sont estimées à environ $500, partiellement couvertes par les assurances.

Le chef des Incendies de Longueuil, Amédée Cousineau, et ses hommes répondirent à l'alarme mais l'incendie se propagea à trois pièces de la maison avant que les pompiers aient pu le contrôler. La maison fut ai endommagée que la famille dut aller coucher ailleurs. L'eau a causé des dommages au logement au-dessous, celui de M. Nat Rhine.

UN RECORD DE LA POLICE

OTTAWA, 7. (Du correspondant de "La Patrie"). La police de la capitale est heureuse de pouvoir faire rapport qu'au cours de 1932 elle a retrouvé toutes les automobiles volées au cours de l'année. On a volé à Ottawa en 1932, 316 autos d'une valeur globale de $205,696. Toutes ont été retournées par la police à leurs propriétaires.

La préparation de l'échelle des salaires raisonnables

On terminera, la semaine prochaine, croit-on, l'échelle des salaires raisonnables pour les contrats qui seront exécutés au cours de l'année 1933. Les représentants de la ville de Montréal conférent actuellement avec ceux des gouvernements de Québec et d'Ottawa. On veut s'entendre afin que les salaires soient les mêmes partout. On s'attend à ce que la révision sera générale et pour les hommes de métier et pour les journaliers.

LA SESSION PROVINCIALE

On verra à l'oeuvre le nouveau leader de l'opposition, Me Maurice Duplessis. – Plusieurs demandes.

Avec un nouveau leader de l'opposition, dans la personne de M. Maurice Duplessis, député des Trois-Rivières; avec des demandes de subsides qui viennent de partout, depuis les frontières de l'Ontario jusqu'aux rives de l'océan Atlantique, demandes qui exigeraient des trésors fabuleux d'un Rajah des Indes; et avec des municipalités qui tentent de sortir de l'ornière de la dépression, sans trouver les ressources suffisantes et sans pouvoir envisager les conditions qui s'annoncent, la session de la législature de Québec, qui ouvre mardi, promet d'être intéressante au possible.

De façon générale, depuis quelques années, il a été facile pour les maires, les échevins ou les conseillers d'administrer. La taxe municipale était peu élevée et facile à payer; il en était de même pour la taxe solaire. Les revenus augmentaient et les réputations de bons administrateurs s'établissaient facilement. Un ministère des Affaires Municipales, établi en 1918, surveillait facilement les municipalités, voyant surtout à ce que les emprunts fussent faits légalement. Aussi disait-on en 1930 que les municipalités de la province n'avaient jamais fait défaut dans leurs paiements et que leur crédit était excellent.

La dépression vint cependant. La position de plusieurs municipalités devint critique. De là la raison de maints appels au gouvernement pour la prochaine session. Chaque municipalité tend de se protéger au point de vue commercial, en exigeant des permis de toutes sortes des résidents des autres municipalités. Pour cette raison surtout on s'attend à un débat assez long sur les affaires municipales, particulièrement au comité des bills privés lorsque les diverses municipalités demanderont des amendements à leur charte.

DEBUT DE CAMPAGNE ELECTORALE POUR LA VILLE DE LONGUEUIL

L'échevin Jacob Gariépy, annoncerait demain soir s'il sera candidat à la mairie.

Le premier coup de canon de la campagne municipale de Longueuil sera tiré demain soir dans la grande salle de l'hôtel de ville du même endroit par l'échevin Jacob Gariépy, que l'on mentionne comme candidat possible à la mairie. M. Gariépy passera en revue les actes de l'administration civique qui a géré les affaires de la ville au cours des deux dernières années. Il est probable que M. Gariépy annoncera si oui ou non il et candidat à la mairie ou bien s'il se présentera uniquement pour un renouvellement de mandat d'échevin.

Deux des échevins actuels ont déjà signifié leur intention de ne plus briguer les suffrages comme tels. Ce sont: l'échevin John E. Taylor, président du comité des finances et l'échevin T. A. Narbonne. M. Taylor a annoncé la nouvelle de sa retraite définitive hier soir. Le seul membre de langue anglaise du conseil a représenté le quartier numéro quatre depuis huit ans et jusqu'ici aucun nom n'a été mentionné comme son successeur possible.

L'échevin T. A. Narbonne est depuis quatre ans membre du conseil. Deux résidents du quartier ont été approchés et auraient consenti à se lancer dans la lutte. Le premier des deux est M. Edgar Bouvier, laitier, 284 Chemin Chambly, qui a déclaré à une délégation au commencement de la semaine, qu'il serait disposé à être candidat. Ceux qui dirigeaient la délégation étaient MM. E. Grégoire, E. Brunet, A. Favre, E. Parsons et O. Marr qui apportèrent avec eux une pétition portant 266 signatures. M. Henry Holmes, employé de chemin de fer de la huitième Avenue, a aussi accédé aux désirs d'une délégation qui l'a prié de se porter candidat.

L'appel nominal aura lieu lundi le 30 janvier et l'élection une semaine plus tard, le 6 février. Le maire et quatre échevins doivent être réélus.

STOCKHOLM. — La Suède va exporter trente mille tonnes de blé, excédent de la production sur la consommation du pays.

TOULON. — Trois matelots et un officier ont été blessés, jeudi, dans une explosion à bord du sous-marin français "Fresnel", en cale sèche.

LES AVANT-PREMIÈRES

"STRANGE INTERLUDE"

La soirée de gala organisée par la direction du cinéma Palace réunit un auditoire des plus distingués.— La foule accueille avec enthousiasme le film basé sur l'oeuvre célèbre d'Eugène O'Neil. — Un télégramme de Norma Shearer à ses compatriotes montréalais. — Participation à la démonstration, du poste CHLP, de "La Patrie".

Une animation inusitée régnait, hier soir, aux abords du cinéma Palace, à l'occasion de la grande soirée de gala organisée par la direction du populaire théâtre de la rue Saite-Catherine, Ouest, pour marquer la première présentation à Montréal de "Strange Interlude", l'oeuvre désormais célèbre du grand écrivain américain Eugène O'Neil.

L'événement, rehaussé par la présence des plus distingués représentants de la société montréalaise, parmi lesquels on remarquait plusieurs échevins, des juges, des avocats, a revêtu un cachet d'une rare élégance. Des invitations avaient été adressées aux plus hautes personnalités du pays. Plusieurs d'entre eux, retenus par des devoirs professionnels, ne purent assister à la représentation, mais répondirent par dépêche à l'invitation du Palace. Parmi ces derniers, on voyait les noms de: l'honorable M. R. B. Bennett, premier ministre du Canada; l'honorable M. Lyon Mackenzie King, chef de l'Opposition; L'honorable M. L. A. Taschereau, premier ministre de la Province de Québec; l'honorable M. Rhodes, Ministre des Finances; l'honorable sénateur Raoul Dandurand, l'honorable M. Athanase David, secrétaire de la Province, et nombre d'autres personnages de marque.

NORMA SHEARER

Norma Shearer, l'héroine de "Strange Interlude", qui, comme l'on sait est montréalaise, a adressé à ses compatriotes de la Métropole, à l'occasion de la présentation de son dernier film, un télégramme de souhaits, conçu à peu près en ces termes:

Culver City, Californie, 5 janvier, 1933,

"Suis particulièrement intéressée à la présentation de mon dernier film "Strange Interlude" dans la ville où je suis née. Meilleurs souhaits de Nouvelle Année à tous mes compatriotes de Montréal, où je compte de nombreux amis.

Signé:
Norma Shearer.

Et Clarke Gable, le protagoniste, avec Norma Shearer, de "Strange Interlude" adressa également ses souhaits à la population de Montréal et il exprima son plaisir de jouer, dans l'interprétation de l'oeuvre d'Eugène O'Neil, aux côtés de Norma Shearer, disant qu'il considérait comme un grand honneur d'être le partenaire de la grande artiste montréalaise.

Tous ces télégrammes ont été lus à l'auditoire qui emplissait la salle, et même à la foule compacte assemblée à l'extérieur. Car des microphones avaient été installés pour la circonstance, et M. Reg Field, du poste CHLP, de "La Patrie", l'un des plus populaires artistes de la radio, faisait office d'interprète, en transmettant à la foule, avec la verve qu'on lui connait, quelques uns des aspects du spectacle intérieur, qui prenait une ampleur inattendue.

Le poste CHLP de 'La Patrie" prit part à cette grande soirée de gala, en radiodiffusant au moment de l'ouverture, une brève causerie explicative dont voici la teneure:

AU POSTE C H L P

"Des milliers de personnes se pressent actuellement aux abords du cinéma Palace, pour assister à la grande première du magistral film "Strange Interlude", l'un des plus puissants drames jamais réalisés à l'écran.

Les personnalités les plus marquantes de Montréal, rehaussent de leur présence cette soirée de gala.

Râsé sur l'oeuvre dramatique désormais célèbre du grand écrivain américain Eugène O'Neil, "Strange Interlude" est un film qui fera époque dans les annales du cinéma. Les producteurs ont apporté dans sa réalisation, des innovations techniques qui révolutionneront vraisemblablement l'art cinématographique.

Pour la première présentation à Montréal, de ce film exceptionnel, la direction du Palace préside actuellement une grande démonstration publique à laquelle prend part non seulement l'auditoire réuni à l'intérieur du théâtre, mais une foule plus nombreuse encore se pressant aux abords du Palace.

Et, pendant que se déroulent à l'intérieur les épisodes dramatiques de "Strange Interlude", M. Reg Field, du poste CHLP, de "La Patrie", fait à la foule, au moyen de haut parleurs, des commentaires sur le film, et salue l'arrivée des personnages de marque qui viennent assister à la représentation.

Cette démonstration rappelle l'accueil enthousiaste qui salua à New-York, l'avant-première de "Strange Interlude", où l'on voit en vedette, deux des meilleurs artistes de l'écran; Clarke Gable et Norma Shearer, notre compatriote.

Vous aurez vous-même l'occasion de voir cette magistrale production puisqu'elle sera à l'affiche, à des prix populaires, au cinéma Palace, à partir d'aujourd'hui."

LE FILM

Comme ont pu le constater les milliers de cinéphiles qui assistaient, hier soir, à la représentation de gala du Palace, "Strange Interlude" est la transposition à l'écran du drame universellement connu d'Eugène O'Neil, qui remporta déjà sur la scène, de si brillants succès.

Les principaux interprètes en sont Clarke Gable et Norma Shearer, la canadienne qui, à Hollywood fait honneur à sa ville d'origine. Celle-ci remplit le rôle de Nina Leeds, l'héroine dont l'existence est tragiquement mêlée à celle de trois hommes. Les magistrales études psychologiques, superbement rendues sur la scène, prennent une ampleur plus grande encore, grâce aux étonnantes ressources qu'offre maintenant le cinéma. Eugène O'Neil est peut-être le plus moderne des dramaturges, et le cinéma ne pouvait mieux convenir à l'illustration de ses puissantes conceptions.

Outre les deux protagonistes ci-haut mentionnés, la distribution comprend également Robsob, Maureen O'Sullivan, Henry R. Walthal, Mary Alden, et autres.

Nul doute que tous les amateurs de beaux films, et même ceux qui ne se dérangent que pour les représentations exceptionnelles voudront voir l'oeuvre que l'on considère comme la plus émouvante et la plus humaine du cinéma contemporain.

JEAN NEILSON.

3 ADULTES BLESSES DANS UNE COLLISION

Entre une automobile et un tramway à 3 heures ce matin. — Dégâts matériels.

Une violente collision s'est produite à 3 heures ce matin entre un tramway et une automobile dont les trois occupants furent légèrement blessés. Le tamponnement se produisit angle des rues Bélanger et Saint-Hubert. Les victimes furent pansées à l'hôpital Notre-Dame. Voici leurs noms:

Valéry Poirier, 2369, rue Bourbonnière, conducteur de l'auto.

Ludovic Chartrand, 7547, rue Christophe Colomb.

Lucien Beauregard, 5990, avenue de Châteaubriand.

Les constables Théoret, le lieutenant Narbonne du poste de police numéro 15 apprit que l'auto se dirigeait vers le nord, et que le tramway, circuit Saint-Denis Frontenac, se dirigeait vers l'est.

L'auto est une perte complète, d'ajouter le lieutenant Narbonne.

Femme mortellement broyée sous les roue d'un tramway

Terrible accident survenu hier soir à l'intersection des avenues Maplewood et Northmount. – Mme Margaret Craighton, 72 ans, la victime.

Un fatal accident est survenu hier soir, à 5 h. 45, sur l'avenue Maplewood, près de l'intersection de l'avenue Northmount, lorsque le tramway Outremont-Côte-des-Neiges, portant le numéro 29, a frappé et renversé Mme Margaret Craighton, 72 ans, veuve et demeurant à 3319 rue Albany. Le tramway stoppa immédiatement, mais la malheureuse femme était tombée sous une des roues et il fallut faire venir l'escouade de manoeuvres pour soulever la voiture et en dégager le corps de la victime.

Le tramway allait de l'ouest à l'est lorsque l'accident eut lieu et Mme Craighton traversait l'avenue en deça de la traverse pour les piétons. Lorsque le wattman vit la malheureuse femme il arrêta le tramway, mais pas assez tôt et il ne put éviter l'accident. Quand le corps fut retiré de dessous la lourde voiture on constata que la femme était morte. Le cadavre fut transporté à la morgue où une enquête sera tenue aujourd'hui.

Cadeau du Jour de l'An inattendu à ces prêteurs

QUEBEC, 7. (Presse canadienne)—Les détenteurs d'obligations d'au moins cinq corporations municipales et scolaires de la province de Québec auront une vraie surprise du Jour de l'An, lorsque, la semaine prochaine, ils recevront les intérêts depuis longtemps passés dus sur leurs obligations. C'est ce qu'on a appris de la commission municipale qui n'a pas cependant voulu révéler le nom des municipalités en question. Les intérêts que l'on versera s'élèveront à environ $25,000.

MGR J. M. VILLENEUVE CREE CARDINAL LE 13 FEVRIER PROCHAIN?

C'est ce que laisse entendre une rumeur non confirmée par les autorités religieuses.

QUEBEC, 7. — Une rumeur qu'on n'a pas encore pu réussir à faire confirmer par les autorités compétentes, prétendait, hier soir, que Son Excellence Monseigneur Villeneuve, archevêque de Québec, et primat de l'église catholique au Canada, serait nommé cardinal le 13 février prochain. Une autre rumeur qui manque aussi de confirmation, veut que Son Excellence qui n'est arrivé dans la vieille capitale que depuis quelques semaines, reparte pour l'étranger dès le 15 janvier.

Si Monseigneur Villeneuve est nommé cardinal, il sera le quatrième cardinal canadien, les trois autres cardinaux ayant tous été des archevêques de Québec, les cardinaux Taschereau, Bégin et Rouleau.

QUATRE MEMBRES DE LA POLICE ONT 20 ANNEES DE SERVICE

Le capitaine Sévigny, le sergent-détective Langlois, le lieutenant L'Heureux et le constable Lapierre.

Le capitaine des détectives Trefflé Sévigny, en charge de l'escouade des tire-laine et de l'escouade des "confidence men", le sergent-détective Pierre Langlois, le lieutenant Ed. L'Heureux, chef de l'escouade de la moralité pour l'ouest, et le constable Onésime Lapierre du poste de la rue Rachel auront terminé leur vingt années de service demain.

C'est en effet le 8 janvier 1912 que ces quatre officiers, tous constables s'engageaient dans la police de Montréal. Le capitaine Sévigny fut d'abord attaché au poste de la rue Montford où il demeura plusieurs années. Après avoir passé par divers postes, il fut nommé détective il y a dix ans. A la suite de son excellent travail il fut nommé il y a trois ans capitaine des détectives. Il eut la direction des détectives dans l'ouest de la ville deux ans durant. L'an dernier il prenait charge des escouades des "tire-laine" et des "confidence men". Son travail fut excellent et de fait on n'a rapporté qu'un vol d'importance de ce genre depuis un an.

Le sergent-détective Pierre Langlois est natif de Rimouski. Il fut pendant assez longtemps dans l'industrie du bois en Gaspésie. Il prit part à la construction du chemin de fer de Mont-Joli et Matane qui appartient maintenant au Canadien National. Il adore la pêche et la chasse. Il y a 20 ans il vint à Montréal pour faire partie du service de la police. Le 8 janvier 1912, le constable Langlois et cinq autres nouveaux constables allaient au poste de la rue Hôtel de Ville. De ces cinq, deux seulement sont encore dans la force policière, le lieutenant L'Heureux et le constable Lapierre.

Le constable Langlois fut en devoir spécial au poste de l'avenue Hôtel de Ville pendant quelque temps. Il fut ensuite agent de circulation à l'angle des rues Peel et Sainte-Catherine et à l'angle des rues Windsor et Dorchester. Un grand nombre d'automobilistes l'ont connu alors. Plus tard il fut envoyé en service spécial aux quartiers généraux. Il fit partie ensuite de l'escouade spéciale de patrouille en automobile. Il y a 10 ans, il fut nommé au bureau des détectives où il fit un excellent travail. Au cours des dernières années il fit du devoir spécial en automobile. Ce genre de patrouille fut supprimé lors de l'avènement de la radio sur les automobiles. Le sergent-détective Langlois est maintenant un des quatre hommes qui s'occupent d'enquêtes et de causes spéciales aux quartiers-généraux.

Le lieutenant Ed. L'Heureux a presque toujours été durant ses 20 ans de service au poste de l'avenue Hôtel de Ville. Il fut nommé sergent au poste de la rue Craig pour retourner ensuite au poste de l'avenue Hôtel de Ville. Il y a quelques semaines il était nommé en charge de l'escouade de la moralité pour l'ouest de la ville où il a fait un excellent travail.

Le constable Onésime Lapierre fut pendant plusieurs années au poste de l'avenue Hôtel de Ville et est maintenant à celui de la rue Rachel où il agit comme chauffeur de patrouille.

NEW-YORK. — Le Salon national de l'Auto s'ouvrira, aujourd'hui, au Grand Central Palace. L'industrie automobile a visé pour 1933 à l'économie plutôt qu'à la vitesse.

ON VA CONTESTER LA LEGALITE DE LA COMMISSION MUNICIPALE QUE LE GOUVERNEMENT A CREEE

La municipalité d'Aylmer, qui vient d'être mise en tutelle, ira devant les tribunaux. – Le gouvernement provincial annonce son intention de se défendre. – Point de droit intéressant.

QUEBEC, 7. (Du correspondant de "La Patrie").—M. Charles Lanctôt, assistant procureur général de cette province a déclaré hier que le gouvernement provincial va faire valoir devant les tribunaux la légalité de la commission municipale qui vient d'être contestée par la municipalité d'Aylmer récemment placée sous le contrôle de cette nouvelle commission, vu qu'elle était déficiaire dans ses opérations.

Au cours du présent mois, la municipalité d'Aylmer va se présenter devant les tribunaux de la ville de Hull pour contester la légalité de la commission municipale créée au cours de la dernière session provinciale, et c'est pourquoi le gouvernement provincial qui sera partie à cette cause entend se faire représenter par ses avocats pour tenter de prouver que cette commission dont la légalité est mise en doute par Aylmer a été bien légalement constituée.

Le litige en question provient du fait que la municipalité d'Aylmer a été déclarée en défaut par la commission municipale et placée sous le contrôle de la dite commission. Aylmer doit au gouvernement provincial quelque chose comme $554,000 pour des emprunts et les intérêts qui s'y rapportent. Dernièrement les tribunaux ont accordé sa mise en tutelle par la Commission Municipale et depuis lors, Me Noel Beauchamp, C.R., en a appelé de la décision de la cour et présenté une pétition pour contester la juridiction de la Commission Municipale en la matière, disant qu'une telle commission ne pouvait être formée que par le gouvernement fédéral.

Cette cause devait être entendue le 12 courant, mais on croit qu'elle sera remise à plus tard à la demande du gouvernement provincial.

Nouveaux taux pour l'assurance en vigueur

QUEBEC, 7. — De nouveaux taux pour l'assurance automobile ont été mis en force aujourd'hui. On sait que ces nouveaux taux accusent une augmentation de 10 pour cent sur 1932. Les taux révisés cependant ne s'appliquent qu'au district numéro 3, comprenant la ville de Québec, les deux districts de Québec, ainsi que le territoire numéro 4, comprenant Lévis et le district de Lévis.

Service commémoratif pour M. Calvin Coolidge

Les Montréalais honoreront la mémoire de feu Calvin Coolidge, ancien président des Etats-Unis, dont la mort si soudaine a consterné l'univers, jeudi dernier, lorsqu'il se réuniront dans la Emmanuel United Church, à 7 h. 30, demain soir, pour assister à un service commémoratif. Ce service permettra aux citoyens américains domiciliés ici de pleurer la perte d'un homme qui a servi son pays au plus haut poste qui pouvait lui être confié et permettra aussi aux Canadiens de montrer leur sympathie pour l'homme et le pays qu'il représentait.

La cérémonie ne revêtira pas un cachet officiel car M. Coolidge n'était plus président au moment de sa mort, mais ce sera un véritable témoignage de sympathie pour reconnaître les services qu'il a rendus à son pays. Le révérend David A. MacLennan, pasteur, prononcera l'allocution de circonstance et l'honorable Wesley Frost, consul des Etats-Unis à Montréal adressera brièvement la parole.

L'échange "Wellington" en vigueur demain

Demain matin, à 7 heures, l'échange téléphonique "Westmount" deviendra "Wellington". Plus de 4,000 abonnés de Westmount, de Saint-Henri et de Côte des Neiges, sont affectés par le changement. Tous les nouveaux numéros de l'échange seront inscrits dans le prochain bottin dont la distribution commencera lundi.

On mentionne comme important changement dans les numéros, ceux des quartiers-généraux de la police et des pompiers de Westmount. A partir de demain matin, le numéro des pompiers de Westmount sera Fitzroy 2456; celui de la police, sera Fitzroy 3525.

TROIS BANDITS ARMES LUI VOLENT $30, HIER

Léo Joly, employé de la McColl Frontenac Oil Co. Ltd, a rapporté à la police, hier soir, que vers 9 h. 30 il fut attaqué par trois hommes, armés de revolvers, et se fit voler $30 en argent.

Joly, qui put donner à la police et aux détectives un bon signalement du trio, a dit qu'il était dans le bureau de la Canada Motor Sales Co., Ltd, 2450 est, rue Notre-Dame, à côté de la station d'approvisionnement d'essence où il travaille, lorsque trois hommes entrèrent et sortirent des revolvers, lui ordonnant de leur remettre l'argent qu'il avait dans sa poche.

DES FRAISES EN JANVIER!

OTTAWA, 7. — (Du correspondant de "La Patrie"). M. W. Bélair d'Eastview a cueilli, hier, dans son jardin quelques fraises mûres sur les fraisiers qu'il y avait plantés le printemps dernier. Il a aussi cueilli des dandelions en fleurs.

REVISION DU TARIF QUE CHARGERONT LES AGENTS D'IMMEUBLES

Décisions auxquelles en est venue à ce sujet la commission du Board of Trade chargée de décider cette question.

On vient de terminer, a-t-on appris, la révision du tarif pour les taux minima, commissions et frais des agents d'immeubles attachés au Montreal Real Estate Board, une section du Board of Trade. Le plus important changement réside dans l'abolition de la commission de 10 pour cent pour la vente des fermes en dehors de l'île de Montréal. On a remplacé cette clause par une autre qui spécifie que la commission sera de 10 pour cent sur toutes les fermes dans l'île de Montréal et en dehors, sur les premiers $25,000, et de 5 pour cent sur tout surplus de ce dernier montant.

Le taux pour vente de propriétés à Montréal-est, Longueuil et Saint-Laurent sera le même que celui qui existe pour Lachine et Saint-Lambert. Ce taux est de 3 1-2 pour cent sur la propriété résidentielle améliorée et sur la propriété commerciale. Le taux sera de 5 pour cent sur les propriétés commerciales et sur les terrains vagues et de 10 pour cent sur les terrains subdivisés.

Les taux suivants seront en vigueur pour la vente des propriétés à Montréal, Westmount, Outremont, Verdun, Montréal ouest, Mont-Royal et Hampstead: vente de propriétés construites, 3 pour cent; vente de propriétés industrielles, y compris l'usine, les sites d'usines, les entrepôts, les garages d'automobiles, les postes de service et les propriétés faisant face à l'eau, 5 pour cent; vente de terrains vacants, à l'exception des terres subdivisées, 5 pour cent, avec charge minima de $20; vente de terres subdivisées, 10 pour cent; vente d'un commerce, 10 pourcent; vente de permis de tavernes, 10 pour cent; vente de propriétés construites, y compris bureaux, appartements, à Montréal, Westmount, Outremont, Verdun, Montréal ouest, Mont-Royal et Hampstead, 2 1-2 pour cent, avec charge minima de $15; vente sur location de terrains vagues, 5 pour cent, avec charge minima de $15; vente de propriétés de locations situées dans le territoire en dehors des municipalités mentionnées ci-dessus, 5 pourcent, avec charge minima de $15; vente sur maisons de location meublées, 5 pour cent, avec charge minima de $25.

L'administration des propriétés sera sur une base de 5 pour cent sur les loyers perçus. Le taux sera de 2 1-2 pour cent sur le surplus de $150,000 de loyer. L'évaluation se fera sur la base d'un dixième de un pour cent pour les premiers cent mille piastres, avec charge minima de $25.

Les emprunts se feront à un pour cent jusqu'à $200,000.

Les expropriations se feront sur une base qui sera déterminée par arrangement spécial.

Ces différents taux seront en vigueur jusqu'à la fin de cette année.

Moratorium des intérêts

TORONTO, 7. — Le premier ministre G. S. Henry a fait sienne la suggestion de six associations légales de comtés qu'en cas d'extension du moratorium aux intérêts sur les hypothèques, le juge de comté soit autorisé à décider si oui ou non l'hypothèqué est en état de continuer à payer l'intérêt.

La Patrie

Fondée le 24 février 1879
Publiée par la Cie de Publication "La Patrie" limitée.

J.-H. Bender Président
J.-N.-A. Perrault, Secrétaire-Trésorier
J.-A. Gauthier Rédacteur.

SIEGE SOCIAL
... rue Ste-Catherine Est - Montréal
Téléphone: LAncaster 8131
Echange correspondant avec les différents services.

Représentants:
Toronto: Albert E. Ford, 2206, Star Bldg King St. West.
Etats-Unis: Lorenzen & Thompson, Inc.
" " Chicago: 122, Sud. Avenue Michigan
" " New-York: 19 Ouest, 46e rue.
" " Kansas City: Edifice Coca-Cola.
" " Los Angeles: Edifice New Orpheum
" " San Francisco: Edifice Kohl.
" " Atlanta: Edifice Walton.
Londres, Angleterre: F. A. Smyth, 36-40, Ludgate Hill.

ABONNEMENTS:
Edition quotidienne Canada un an..... $8.00
" " six mois $3.50
" " Etats-Unis un an.... $4.20
" " six mois... $2.10

Service de la Presse associée. — Correspondants dans tous les grands centres de la province de Québec et du Canada. Membre de l'"Audit Bureau of Circulations"

MONTREAL, 7 JANVIER 1933

TROP DE GOUVERNANTS

A une énorme majorité des voix — 87,689 contre 20,861 — nos concitoyens de Toronto, dans un plébiscite, se sont ces jours derniers prononcés en faveur d'une diminution de l'effectif de leur administration municipale. La proposition à laquelle ils se sont ralliés comporte un conseil municipal de dix-huit au lieu de 26 échevins comme actuellement. Personne n'entretient de doute que les mesures appropriées seront prises pour donner suite à cette expression de la volonté des administrés, de sorte que huit sièges au conseil seront supprimés à l'occasion de la prochaine élection, à la fin de 1933.

S'il a paru à ce point évident à Toronto qu'un conseil de dix-huit suffisait amplement à l'expédition des affaires, le "Journal", d'Ottawa, demande pourquoi une pareille réforme ne serait-elle pas dans l'ordre dans la Capitale fédérale, qui est administrée par un conseil de vingt-sept membres. Ottawa a aussi fait sur ce sujet un plébiscite, qui n'a pas donné de résultat décisif — parce que les questions posées aux électeurs n'étaient pas formulées comme il aurait fallu, déclare le "Journal".

Et s'il est évident que dix-huit échevins constituent une administration assez nombreuse à Toronto, qu'est-ce qui nous justifie de penser que nous n'avons pas trop de trente-cinq échevins à Montréal ?

Nous posons simplement la question, sachant qu'il n'importe aucunement que les Montréalais lui donnent une réponse affirmative ou négative. Même si notre population urbaine et le peuple de la province de Québec étaient convaincus que nous avons trop de gouvernants à l'hôtel de ville et à Québec, parce qu'une réforme dans le genre de celle qui va aisément s'accomplir à Toronto dépendrait de l'assentiment du gouvernement de Québec chacun comprend qu'il n'y faut pas compter.

LE CORRECTIF DE LA CRISE

L'état annuel du Canadien National qu'a présenté ces jours derniers son président provisoire, M. S. J. Hungerford, fournit une lecture instructive non seulement à tous nos concitoyens intéressés à la bonne gestion du réseau de l'Etat, mais à tous ceux qui ont en mains une administration quelconque, privée ou publique. Les recettes brutes du C.N.R. ont baissé de 13 millions en 1929, de 48 millions en 1930, de 50 millions en 1931 et d'environ 38 millions encore en 1932. On se souvient qu'aux premiers temps de cette crise, le public s'élevait contre toute mesure courageuse, mais pratique, de retranchement dans les frais d'exploitation. Il ne fallait pas, clamait-on, que des employés du réseau fussent congédiés parce que cela aggraverait le chômage. Il ne fallait pas supprimer des services de transport, parce que cela contrarierait un relèvement des affaires. On a pendant un temps prêté une oreille favorable à ces voix ; l'effarante et persistante contraction du revenu a fait naître la nécessité de les ignorer. M. Hungerford montre que, depuis 1928, les dépenses du transport ont été réduites de 45.9 pour cent ; celles de l'entretien du réseau, de 51.2 pour cent, et les autres, de 2.9 pour cent. Dans le service des voyageurs seulement, 480,863 convoi-milles ont été éliminés en 1930, 3,021,779 en 1931 et encore 4,775,156 en 1932. C'est évidemment cette dernière année seulement qu'a été pleinement réalisée la nécessité impérieuse de tailler autant que possible la dépense aux proportions du revenu.

Il n'est pas juste de dire que les économies ont été pratiquées aux dépens des employés, si l'on entend par là qu'il eût été possible et raisonnable d'éviter des réductions du personnel. On a réduit les services comme le recommandait la diminution du trafic, et forcément des employés étaient ainsi rendus disponibles. Le personnel a ainsi été réduit de 111,383 employés en 1929 à 77,000 en 1932. La conséquence des retranchements énergiques dans les dépenses de 1932 a été une réduction globale de 43 millions des frais d'exploitation qui faisait plus que contrebalancer une diminution de 38 millions des recettes brutes. En d'autres termes, le Canadien National a réussi en 1932 à se placer en meilleure posture qu'à la fin de 1931.

Il est fâcheux que des milliers de fonctionnaires du réseau aient perdu leur emploi, il est fâcheux que le chemin de fer n'ait pas dépensé des dizaines de millions additionnels en travaux de toutes sortes, mais il fallait en venir à cette pratique rigoureuse d'économie pour accomplir le redressement nécessaire.

Et c'est le même correctif qui devait s'appliquer virtuellement dans tous les autres domaines des activités nationales, sans excepter nos administrations publiques. Toutes les entreprises ont été ébranlées sur leurs bases par cette crise ; elles ne se peuvent consolider que par un rajustement de même nature que celui qui a été effectué dans le réseau de l'Etat. Ce rajustement est dans une large mesure accompli, et c'est ce qui nous justifie d'espérer que la situation générale ne tardera pas à manifester un essor dans la bonne direction.

LES DETTES ET LA CONFIANCE

M. Léon Marchal, lors de la réception du Premier de l'An, au consulat général de France, a défini dans un exposé d'une remarquable clarté la situation réelle de son pays vis-à-vis des Etats-Unis et a fait de nouveau la lumière sur un point qui, dans plusieurs pays étrangers, n'est pas tout à fait éclairé, celui des richesses que conserverait dans ses coffres la Banque de France.

Les économistes le savent, mais les agents politiques de certaines grandes puissances feignent de ignorer pour les fins de leur campagne, l'or encaissé dans les voûtes de la Banque de France n'appartient ni à cette institution, ni au gouvernement de la république. Cette accumulation vient des dépôts que font les étrangers dans l'espoir qu'ils trouveront en France une plus grande sécurité que chez eux. Dès que le calme sera rétabli, dès que les inquiétudes disparaîtront, les réserves d'or de la Banque de France diminueront progressivement. Cet or ne constitue pas une richesse accumulée aux dépens des autres puissances. On n'a qu'à jeter un coup d'oeil sur les statistiques des finances françaises pour savoir que la France n'a pas été indemne plus que les autres de la tempête qui a passé sur le monde. Son budget est en déficit ; sa balance commerciale est en déficit.

Quant à la question des dettes, que le Standard Trade and Securities, de New-York, considère comme la pierre d'achoppement de toute tentative faite en vue du relèvement du commerce international, la France, ainsi que l'a expliqué M. Marchal, croyait comme d'ailleurs d'autres pays qu'elle était réglée depuis l'adoption du plan Young. Or, l'accord de Lausanne en mettant fin aux arrangements du plan Young, déchargeait l'Allemagne de ses obligations. "Pour contribuer à la restauration économique du monde et à l'affermissement de la paix européenne, la France a généreusement renoncé à percevoir—dette sacré s'il en fût—le prix des destructions que l'ennemi avait volontairement opérées sur notre territoire pendant la guerre".

Or, la France était allée à Lausanne, tout comme l'Angleterre, parce que M. Hoover avait reconnu, avec M. Laval, alors président du conseil, la nécessité d'un arrangement dont il avait laissé "l'initiative aux puissances européennes". Les réparations abolies, aucun régime ne venait alléger le fardeau des dettes interalliées. Le moratoire prit fin en juillet et en décembre dernier, les deux grandes puissances—Angleterre et France—furent sommées de payer. Elles n'ont pu obtenir, malgré les promesses américaines, aucune précision quant à la revision des dettes et à plus forte raison quant à leur annulation éventuelle sur laquelle d'ailleurs on ne compte plus.

Tout dernièrement, aux Communes anglaises, M. Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, a signalé les fausses promesses de Hoover, promesses sans lesquelles les puissances européennes ne se seraient pas engagées comme elles l'ont fait, au point de vue, par exemple, du paiement des réparations. M. Chamberlain a déclaré, en le citant comme un exemple flagrant de tromperie, que le gouvernement des Etats-Unis avait indiqué à l'ambassadeur anglais à Washington, peu après les entretiens Hoover-Laval, que "si les puissances européennes pouvaient arrêter un règlement raisonnable des réparations, ce serait le meilleur moyen d'aborder une revision des dettes de guerre dues aux Etats-Unis".

M. Hoover n'a pas tenu parole. "Désarmez", avait dit Borah, "et nous verrons". Puis Hoover, à son tour, avait dit: "Renoncez aux réparations, passez l'éponge sur elles, peut-être passerons-nous l'éponge sur les dettes?" Les Français ont accepté, de même que les Anglais, du moins dans une mesure raisonnable. Mais l'attitude de Hoover a été telle que l'on ne peut s'étonner de la leçon que les Chambres françaises lui ont donnée.

Or, comme le fait remarquer le Standard Trade and Securities, tant que le problème des dettes n'aura pas été résolu, nous n'aurons guère de chance d'assister à un relèvement de la livre sterling, partant à une amélioration des changes, à une reprise des affaires, et du commerce. Et, fait-il observer, comme il faut nécessairement que ce problème se règle, on a tout lieu d'espérer en un meilleur avenir. Il suffit de hâter ce règlement. Mais alors ?

NOTABLES DE MONTRÉAL— par le colonel JACK MORANZ

La biographie illustrée de M. Roddy Choquette paraîtra lundi.

LES PROPRIETAIRES N'ONT PAS L'APPUI DES INTERNATIONAUX

Le conseil des métiers s'oppose à l'amendement de la loi de saisie des meubles dont le paiement n'est pas terminé.

Voici le texte complet d'une résolution concernant l'amendement de la loi de saisie des meubles, qui a été adoptée à l'unanimité des délégués, hier soir à l'assemblée du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal:

"Votre comité a pris en considération une longue communication qu'il a reçue de la ligue des propriétaires de Montréal, demandant au conseil d'endosser une résolution jointe à la lettre. Cette résolution avait trait au droit de saisie sur les ameublements. Il semble que le but de la ligue des propriétaires est de faire amender la loi de saisie de façon à donner au propriétaire le premier droit de saisie sur les effets achetés à tempérament en cas d'arrérage dans le paiement du loyer. On appuie fortement sur la mauvaise habitude de faire des achats sous cette forme de contrats, prétendant que cette habitude d'acheter à terme constitue un grand mal pour le peuple.

"Considérant l'importance de la question votre comité en a fait une étude sérieuse et approfondie avant d'en tirer une conclusion définitive. Le comité reconnait que les abus d'un système permettant les achats à terme conduisent éventuellement à des troubles et sont grandement opposés aux intérêts généraux. Mais la résolution n'offre aucuns remèdes réels et le comité ne croit pas devoir appuyer une résolution qui attribuerait des privilèges spéciaux à une classe de la société au détriment d'une autre.

"La ligue des propriétaires cherche à permettre la saisie ou la vente d'effets qui appartiennent en réalité à une tierce personne. Advenant le cas nous serions dans une situation intenable. Votre comité désire en plus vous faire remarquer que les propriétaires eux-mêmes sont grandement responsables de l'introduction dans nos moeurs du système des achats à paiement partiel. Ils n'hésitent pas à vendre leurs propriétés sous ce même système, se réservant le droit sur la propriété jusqu'à ce qu'elle soit entièrement payée.

"La vente à tempérament n'est autre qu'un aspect du système de crédit plus ou moins essentiel à la liberté d'action dans les transactions d'affaires sous le présent système.

"Il serait injuste de limiter cette liberté à une classe en particulier et ce serait établir en principe la distinction des classes.

"Pour ces raisons, votre comité est d'opinion que le conseil ne peut pas logiquement supporter ou endosser cette résolution; il est plutôt d'opinion qu'au contraire tous les efforts possibles devraient être faits pour faire renverser la proposition de la ligue des propriétaires".

La résolution souleva une longue discussion entre les délégués qui firent maintes suggestions. Les confrères Rochefort, Foster, Lefèvre, Tremblay, Gregg prirent la parole sur la question. Tous sont d'opinion que le système d'achats à tempérament est une plaie pour la population, mais ils ne croient pas que le projet de la ligue des propriétaires soit un remède à la situation.

Un vote de sympathie et condoléances a été adopté à l'égard du confrère L.-P. Corriveau, secrétaire-trésorier de l'union Internationale des employés de tramways et membre du comité exécutif du conseil, à l'occasion de la mort de son épouse, survenue ces jours derniers.

M. J. T. Foster présidait.

A TRAVERS LA PRESSE

PROPAGANDE SOVIETIQUE

"Figaro", Paris. — A Paris, malutenant, et à Londres, et à New-York, des femmes d'un haut rang acceptent de collaborer, sous différents prétextes, à la propagande soviétique; enrôlées, mystifiées, bafouées par les bourreaux de leurs soeurs et de tout le peuple russe, mais payées en bonne monnaie, roubles-or, dollars-or, francs-or, elles obéissent aux consignes des hommes qui ont tué le tsar, sa famille, vingt millions d'autres Russes, et qui tiennent cent cinquante millions d'êtres humains dans les supplices. Elles récitent chez nous les fables qu'on leur a dictées, elles procurent là-bas les informations qu'on attend. Elles font une besogne sans nom, contre leurs parents, contre leur patrie, contre leur race, pour obtenir les moyens de soutenir leur luxe. De leurs noms, trop connus, on rapproche le nom de Mata-Hari; mais cette misérable femme avait du moins une excuse que n'ont pas celles-ci: elle n'était pas française.

* * *

REQUETES

La "Terre de Chez Nous", St-Jérôme. — L'Union Catholique des Cultivateurs a adressé à tous ses cercles et à de nombreuses personnes qui lui en ont fait la demande, des modèles de requêtes, prêtes à signer, en rapport avec le crédit agricole par l'entremise des Caisses populaires et la création d'un tribunal d'équité. Bon nombre de ces requêtes nous ont déjà été retournées, recouvertes de signatures, nous remercions vivement tous ceux qui se sont empressés de répondre à notre appel; nous sommes avisés que nous en recevions d'autres ces jours-ci, le travail est commencé et marche bien, en un mot nous avons le droit d'être satisfaits et nous sommes assurés d'un grand nombre de signatures. Ce que nous voudrions, c'est que **chaque paroisse agricole nous adresse une requête dûment signée par le plus grand nombre d'intéressés possible**; ainsi que nous l'avons déjà dit, ces requêtes seront présentées au Gouvernement provincial, afin de bien lui prouver que les revendications de la classe agricole sont l'expression de la volonté de la masse, qu'elles répondent à une nécessité qui ne peut accepter de délais, ni de retards. L'Union Catholique des Cultivateurs avisera également chaque député rural du nombre de requêtes et de signatures émanant de son comté, afin que tous nos représentants sachent qu'ils sont soutenus par leurs électeurs, sans distinction de parti. Il ne faut pas oublier que notre but est de faire oeuvre patriotique; que personne ne se permette de supposer autre chose; l'agriculture est l'industrie de base dans notre province, sa prospérité est l'assurance que nous reverrons des jours meilleurs; si la situation ne changeait pas, il faudrait s'attendre aux pires maux; nos Gouvernements et nos Représentants sont des patriotes sincères, ils nous le prouveront une fois de plus au cours de la prochaine session, mais n'oublions pas que notre devoir est de les aider en nous aidant nous-mêmes.

En refaisant nos Archives dans "La Patrie" il y a 40 ans et plus

SAMEDI, LE 7 JANVIER, 1893

Un incendie détruit une manufacture berlinoise, causant pour $750,000 de dégâts.

Monseigneur Satolli, nonce pontifical aux Etats-Unis, est attendu à Montréal.

MARDI, LE 7 JANVIER, 1908

Un incendie éclate, à quelques pas du réservoir à gaz de la Montreal Light Heat and Power.

Les chaudières du steamer "Impératrice", de la république Argentine sautent, et le paquebot sombre.

MARCHAND CONDAMNE POUR LA VENTE D'UN MAGAZINE AMERICAIN

Une campagne entreprise par le procureur général contre la littérature obscène.

QUEBEC, 5. — (Presse Canadienne). — La campagne que le gouvernement provincial, sur les instructions du premier ministre Taschereau, poursuit contre la vente ou l'étalage dans la province de littérature obscène, comprenant un certain nombre de magazines a eu sa répercussion dans une poursuite et une condamnation qui a eu lieu, à Trois-Rivières, le 31 décembre dernier.

L'accusé, Lucien Boisvert, propriétaire d'un magasin, fut accusé devant le juge F.-X. Lacoursière, d'après les instructions du procureur général, d'avoir violé l'article 207 du code criminel, en vendant de la littérature susceptible de corrompre les moeurs publiques. La poursuite était basée sur la vente d'une copie de "Film Fun", un magazine de cinéma américain. Boisvert fut condamné à $10 d'amende ou à trente jours de prison.

Les officiers du département du procureur général ont déclaré que des poursuites similaires seraient prises dans d'autres villes de la province pour la vente de magazines obscènes.

Des visiteurs de l'est attendus à Montréal

Le Canadien National organise une excursion à prix populaire des provinces maritimes à Québec et à Montréal pour la fin de la semaine prochaine. L'excursion s'étendra à tous les endroits à l'est de Rivière du loup ainsi qu'aux gares de l'île du prince Edouard. Elle commencera dans les provinces maritimes vendredi le 13 janvier, excepté dans le cas de l'île du prince Edouard et de Sydney et Yarmouth, N.-Ecosse où elle commencera un jour plus tôt. Les billets seront valides pour le retour jusqu'au lundi soir 16 janvier. L'on s'attend à ce que plusieurs centaines de personnes profitent de cette excursion.

EGON PETRI

Pianiste de renommée mondiale jouera à

L'Hôtel Mont-Royal

Lundi soir, 9 janvier

à 8 h. 45

et a demandé le

PIANO A QUEUE MASON & HAMLIN
FORMAT DE CONCERT
de
Willis & Co.
LIMITED
Manufacturiers et vendeurs de pianos exclusivement
1220-1224 rue Ste-Catherine O.
(Angle Drummond) MA. 8788

AU RISQUE DE SA VIE UN POMPIER SECOURT UNE JEUNE INVALIDE

Durant un incendie, il franchit les trois étages et la transporte chez des parents.

Au risque même de sa vie, le pompier Edouard Lafleur chauffeur du chef de district intérimaire, le capitaine James Messett, sauva des flammes une jeune invalide de 24 ans, Mlle Frances Scheffer, 5761, avenue Esplanade, à 12 h. 45 jeudi après-midi. L'incendie faisait rage à l'arrière du domicile, à ce moment. Le pompier Lafleur, prenant la jeune fille dans ses bras, descendit les trois étages, et la transporta chez des parents, non loin de là.

Le feu originа dans un hangar occupé par M. Singer, 5757, avenue Esplanade. Il se communiqua bientôt au logis, et se répandit à deux hangars et logis, occupés par R. Green, et S. Scheffer, 5759 et 5761, avenue Esplanade.

Un membre de la famille Singer découvrit l'incendie. Il était dans la cuisine de son logis, et se rendit sur la galerie d'arrière, pour donner de la nourriture à un chat, quand il vit les flammes jaillir du hangar. Il manda les pompiers. Le chef Messett arriva le premier sur les lieux.

Une délicate opération, couronnée de succès

SAINT-CHRISTOPHE, Antilles, 7. — Au cours d'un procès qui vient de se plaider devant le juge Rae, il a été révélé qu'un jeune homme de 17 ans, trouvé inanimé avec un coup de couteau qui avait traversé un ventricule du coeur, a été ramené à la vie par le docteur J.-S. Cramor, de l'hôpital Cunningham.

Le chirurgien fut forcé de bander la victime pour garder le sang versé dans le corps, puis il répara l'enveloppe du coeur. L'opération réussit parfaitement et le patient est aujourd'hui sur pied, mais, dit le chirurgien, il se peut qu'il souffre de sa blessure plus tard.

Saint-Christophe, mieux connu sous le nom de Saint-Kitts, est une petite île où font escale les navires de la Canadian National Steamships affectés au service Canada-Antilles.

FOTALITES

Après avoir servi les autres clients, la petite marchande se mit à interpeller avec désinvolture le vieux religieux:

—Et toi, le pépère barbu, que cherches-tu? un peigne, un rasoir, une glace...?

—Non, je cherche une chose que vous n'avez pas, Mademoiselle.

—Et quoi donc?

—Deux onces de réserve et de modestie...!

Eclat de rire des assistants, et.. tête de la jeune marchande...

Un ange !

Une maman disait à son futur gendre:

—C'est un ange, voyez-vous, mon cher ami, que ma fille.

—Est-elle bonne ménagère?

—Je ne sais pas.... Mais ce sera à vous de la former.

Ordonnance.

Le docteur.—Quand votre femme a la fièvre et que vous prenez sa température, placez le thermomètre sous sa langue et dites-lui de tenir sa bouche fermée pendant deux minutes.

M. Binks.—Vous n'avez pas un thermomètre qui monte un peu plus lentement ?

Confiez moi le Soin de vos Dents

DENTIERS A PRIX RAISONNABLES

DENTS EXTRAITES ET TRAITEES SANS DOULEUR

SATISFACTION ASSUREE

Dr J. A. Dussault

Heures de Bureau: 9 a.m. à 9 p.m.
1222a, Visitation FR. 9246

WE llington—
nouveau poste central

A dater de dimanche matin, le 8 janvier, à 7 heures, le poste central WEstmount portera le nom de WE llington. Cette conversion affectera quelques quatre mille abonnés. De nouveaux numéros d'appel seront assignés à la plupart de ces abonnés. Tous ces changements qui résultent de l'inauguration du central WE llington, ainsi que des milliers d'autres, seront inscrits dans le nouvel annuaire qui sera distribué au cours de la semaine prochaine.

THE TELEPHONE COMPANY OF CANADA

F. G. WEBBER,
Gérant

Apprenez l'Electricité

EN 6 MOIS

Cours du jour ou UN AN cours du soir. PRATIQUE et THEORIE.

Moteurs, générateurs, enroulement d'induit, transformateurs, traction électrique, radio, etc. Devenez un électricien expert et doublez votre salaire. Instruction élémentaire seulement requise.

GAGNEZ TOUT EN APPRENANT
Canadian School of Electricity Ltd

LA RADIOPHONIE

POSTE CHLP
"LA PATRIE"

250 mètres — 1200 kilocycles

SAMEDI, 7 JANVIER, 1933.

11.30 à 12.00 — Musique.
12.00 à 1.00 — Programme spécial.
1.30 à 2.00 — L'orchestre Trudel, avec Mlle Belbal, soprano.
5.30 à 6.00 — Rubin Kresner et son orchestre.
6.00 à 6.30 — Programme du studio.
6.30 à 7.30 — L'Heure du Foyer.
7.30 à 7.45 — Lionel Daunais, baryton.
7.45 à 8.00 — Musique de danse.
8.00 à 9.00 — Programme du studio.
9.00 à 9.15 — Sid Nesbitt.
9.15 à 9.30 — Chant.
9.30 à 9.45 — Dorothy Sabatee.
9.45 à 10.00 — Alvord Clark.
10.00 à 10.30 — Quintette de "La Patrie".
10.30 à 10.45 — Chansons françaises.
10.45 à 11.00 — Dernières nouvelles.

SAMEDI, 7 JANVIER
CFCF

8 h.—Rhapsodie sur orgue.
8 h. 15.—Musique d'orgue.
8 h. 30.—Causerie sur la musique avec le concours de J. Harrison Isles, directeur de musique (N.B.C.)
9 h.—Emission commerciale.
9 h. 15.— Musique de danse.
9 h. 30.—Sketch humoristique.
9 h. 45.—Causerie en anglais par Alexander McQeen, avec le concours d'un quatuor à cordes, sous la direction de M. Walter Blaufuss.
10 h.—Heure des femmes canadiennes.
10 h. 30.—Mme Lolita Cabrera Gainsborg, pianiste.
10 h. 45.—Ensemble à cordes.
11 h.—Mélodies du Sud.
11 h. 15. — Chansonnettes françaises.
11 h. 30.—Orchestre de danse.
11 h. 45.—Programme de musique Espagnole.
12 h.—Johnny Marvin, ténor.
12 h. 15.—Duo de piano avec Muriel Pollock et Vee Lawnhurst.
12 h. 30.—Orchestre de concert.
12 h. 45.—Emission commerciale.
1 h.—Cote à l'ouverture de la Bourse.
1 h. 15. — Orchestre Hôtel Lexington.
1 h. 30.—Emission directe du "Metropolitan Opera", de New-York.
4h. 30. Emission commerciale.
4h. 45. Emission commerciale.
5h. Orchestre de Charles Dornberger à l'hôtel Mont-Royal.
5 h. 30.—Emissions commerciales.
5 h. 45.—Orchestre de Maurice Meerte.
5 h. 58.—Prévisions atmosphériques.
6 h.— Heure du crépuscule.
6h. 45. Musique de danse.
7 h.—Récital d'orgue.
7 h. 30.—Programme du studio.
7 h. 45.— Emissions commerciales.
8 h.—Echos les Palissades.
8 h. 15.—Orchestre symphonique de Boston.
11 h. 30.—Orchestre symphonique de San Francisco.
10 h.—Whoopee.
10 h. 30.—Trio vocal.
10 h. 45.—Musique d'orgue.
11 h.—Résultats des parties de hockey.
11 h. 02.—Orchestre de Dornberger.
11 h. 15.—Orchestre de danse.

CKAC

10 h.—"Bonjour Madame". — Température.
10 h. 30. — Ouverture de la Bourse.
10 h. 45.—Mélodies populaires.
11 h.—Poèmes symphoniques.
11 h. 30.—Sélections d'opéra.
12 h.—Le grand frère Marcel.
12 h. 30.—Cotes de la Bourse de Montréal et de New-York.
12 h. 45.—Causerie agricole de l'U.C.C. - "Avantages et inconvénients de la neurale", par M. Paul Boucher.
1 h.—Concert de l'hôtel Royal York, Toronto, sous la direction de Rex Battle.
1 h. 45.—Récital d'orgue.
4 h. 30.—L'heure des petits.
5 h.—Musique de danse.
5 h. 15.—Montréal en parade.
5 h. 45.—Emission commerciale.
6 h.—Emission de la Société St-Jean-Baptiste.
6 h. 30.—L'ensemble Eskimo.
6 h. 45.—Variétés.
7 h.—Emission commerciale.
7 h. 15. — Concert du poste CKAC.
7 h. 30.—Le comte de Monte-Cristo.
8 h.—Fray et Braggiotti, pianistes.
8 h. 15.—La Symphonie de Philadelphie.
9 h.—Partie entre Ottawa et "Canadien", au Forum, poste VE9LF.
10 h. 15.—Musique de danse du Windsor.
10 h. 45.—Récital d'orgue.

DIMANCHE, 8 JANVIER
CFCF

12 h. 15.—Orchestre symphonique.
1 h. 30.—Les pélerins.
2 h.—Saxophonistes.
2 h. 30.—Sketch humoristique.
3 h.—Mélodies sur disques.
4 h.—Le temple de la chanson.
4 h. 30.—Musique d'orgue.
5 h. — Concert de l'orchestre de l'hôtel Ritz Carlton.
5 h. 30.—Musique de fanfare.
6 h.—Orchestre Paul Whiteman.
7 h.—Les musiciens de Borrah Minevitch.
7 h. 15.—Musique d'opéra sur disques.
7 h. 30.—Les sœurs Pickens.
7 h. 45.—Musique d'orchestre.
8 h. — Programme Chase and Sanborn avec l'orchestre de David Rubinoff. Eddie Cantor, maître de cérémonies.
Rubinoff célèbre son deuxième anniversaire à l'heure Chase and Sanborn et à cette occasion il offrira un programme spécial, répétant les morceaux de musique qui l'ont rendu si populaire. Eddie Cantor agira comme maître de cérémonie à sa façon particulière. L'ouverture sera "Broadway Hits of 1932" et les soli de Rubinoff seront, "Danse des paysans russes" et "Fiddling the Fiddle", morceaux de sa propre composition. Eddie Cantor chantera entr'autres "Try a Little Tenderness" et "Sitting on Top of the World". Voici le programme en détail:
1. Prélude — Rubinoff et orchestre
2. Broadway Hits of 1932 — Rubinoff et orchestre
3. Try a Little Tenderness — Eddie Cantor
4. It Don't Mean a Thing — Rubinoff et orchestre
5. Dance of the Russian Peasants — Rubinoff
6. Roosevelt, Garner and Me — Eddie Cantor
7. Brother, Can You Spare a Dime? — Rubinoff et orchestre
8. Sitting on Top of the World — Eddie Cantor
9. Fiddling the Fiddle — Rubinoff
10. Au choix — Eddie Cantor
11. Business in F — Rubinoff et orchestre
12. One Hour With You — Eddie Cantor
13. Clôture — Rubinoff et orchestre

9 h.—Musique d'opéra.
10 h.—Musique.
10 h. 30.—Romance avec Grant Allen, Claire Wilson et Dick Finch.
10 h. 45—Sketch humoristique

CKAC

12 h. 30.—Musique Marimba.
12 h. 45.—Société du Bon Parler Français.
1 h.—Menu musical LaSalle.
1 h. 30.—Mélodies.
2 h.—Débat oratoire sous les auspices du Montreal Junior Board of Trade.
2 h. 45.—Critique musicale française sur le concert de la Symphonie de New-York.
3 h.—Concert de la Symphonie de New-York.
5 h.—Orchestre de concert du Ritz-Carlton.
5 h. 30.—Les Trois Mousquetaires.
6 h.—L'Heure Catholique.
6 h. 45.—Deuième acte de "Rigoletto", opéra de Verdi.
9 h.—"C. I. L. Opera House of the Air". "Tom Jones".
10 h.—Jack Benny et orchestre.
10 h. 30.—Ernest Hutcheson, pianiste et orchestre.

CHYC

11 h.—Service religieux.
7 h. 30.—Service religieux.

LUNDI, 9 JANVIER
CFCF

7 h. 30.—Les Troubadours.
8 h. 15.—Musique d'orgue.
8 h. 30.—Causerie et musique.
9 h.00.—Pepper Pot.
9 h. 30.—Sketch humoristique.
9 h. 45.—Causerie sur la musique.
10 h. — Heure des femmes canadiennes.
10 h. 30.—Fanfare de la Marine américaine.
11 h.—Ensemble à cordes sous la direction de Walter Blanfuse.
11 h. 30.—Joif Stopak, violoniste et Josef Honti, pianiste.
12 h.—Sur les ailes de la chanson.
12 h. 15.—Emission commerciale.
12 h. 30.—Sur les ailes de la Chanson.
12 h. 45.—Trio instrumental.
1 h.—La cote à l'ouverture.
1 h. 15.—Musique d'orchestre.
1 h. 30—Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
2 h.—Paroles et Musique.
2 h. 30.—Emission Commerciales.
2 h. 45.—Godfrer Ludlow, violoniste.
3 h.—Programme de la maison Donat Langelier.
3 h. 30.—Emission commerciale.
3 h. 45.—Fanfare de la marine des Etats-Unis.
4 h.—Radio Guild. — Drame sous la direction de Vernon Radcliffe.
4 h. 30.— Musique de danse.
5 h.—Heure pour les enfants.
5 h. 15.—Programme de danse
5 h. 30.—Radio Club.
5 h. 45. — Sketch.
5 h. 58.—Température.
6 h.—Heure du crépuscule.
6 h. 45.—Musique de danse.
6 h. 58.—Emission commerciale
7 h.—Concert.
7 h. 30.—Théâtre Princess.
7. h. 45.—Musique de danse.
8 h.—Syrup Symphony.
8 h. 30.—La voix de Firestone, avec Lawrence Tibbett, baryton et l'orchestre de William Daly.
En voici le programme:
Gopak . . . . . Moussorgsky
I Wnt to be Like Jesus . . Wille
Through the Years . . Youmans
Eri Tu . . . . . Verdi
Orchestre
Ouverture de "Mariage de Figaro . . . . . Mozart
9 h.—Le Disque de Joie.
9 h. 30.—Sketch.
10 h. — Sketch.
10 h. 30.—Orchestre de danse de l'hôtel Windsor.
10 h. 45.—Romances sur orgue.
11 h.—Les nouvelles.
11 h. 15.—National Grand Opera.

CKAC

9. h. 30.—La bonne chanson française.
10 h.—Montréal en parade.
10 h. 30.—Température. Ouverture de la Bourse.
10 h. 45.—La Fédération des oeuvres sociales de santé.
11 h.—Poèmes symphoniques.
11 h. 30.—Sélection d'opéra.
11 h. 45.— Les artistes du théâtre Stella.
12 h.—Alice Myette, pianiste.
12 h. 30.—Cours de la Bourse
12 h. 45.—Causerie sous les auspices de l'U. C. C.: "Consommons du fromage", par M. Paul Boucher.
1 h.—Heure-Concert du Royal York. Toronto.
4 h. 30—Cours de la Bourse.
4 h. 45.—Musique instrumentale.
5 h.—Concert au Ritz-Carlton.
5 h. 30—Montréal en parade.
6 h. 15.—Emission Commerciale.
6 h. 30.—Emission commerciale.
7 h. — Emission commerciale.
7 h. 15.—Causerie sous les auspices de la Ligue de Sécurité
7 h. 30.—Concert de Rex Battle.
7 h. 45.—Programme Dow.
8 h.—Programme musical.
8 h. 30.—Association des gradués du McGill.
8 h. 45.—La chanteuse inconnue.
9 h. — Programme de folklore.
9 h. 30.—Le vieux raconteur.
10 h.—Orchestre de danse de l'hôtel Windsor.
10 h. 30.—Danse du Mont-Royal.
10 h. 45.—Récital d'orgue.
11 h.—Les derniers faits du jour.
11 h. 05.—Variétés du Loew's

MARDI, 10 JANVIER
CFCF

7 h. 30.—Troubadours.
8 h. 15.—Musique d'orgue.
8 h. 30.—Sketch.
9 h.—Fanfare de danse.
9 h. 30 —Sketch.
9 h. 45.—Causerie sur la musique.
10 h.—Réminescences musicales.
10 h. 15.—Mélange musical.
10 h. 30.—Emission commerciale.
10 h. 45.—Ensemble à cordes.
11 h. 15.— Genia Foraniova. soprano.
11 h. 30.—Emission commerciale.
11 h. 45.—Fanfare de la Marine Américaine.
Midi.—Johnny Marvin.
12 H. 15.—Emission commerciale.
12 h. 30.—Emission commerciale.
12 h. 45.—Emission commerciale.
1 h.—La cote à l'ouverture.
1 h. 15.—Variétés classiques.
1 h. 30.—Causerie du Kiwanis.
2 h.—Causerie et musique.
2 h. 30.—Emission commerciale
2 h. 45.—Emission commerciale.
3 h.—Programme de la maison Legaré.
3 h. 30.—Les Troubadours.
3 h. 45—Orchestre Brown Palace.
4 h.—Emission commerciale.
4 h. 15.—Tante Jeanne.
4 h. 45.—Ligue de Sécurité.
5 h.—Orchestre de danse de Dornberger.
5 h. 30.—Radio Club.
5 h. 45.—Emission commerciale.
5 h. 58. — Température.
6 h.—Heure du crépuscule.
6 h. 45.—Musique de danse.
7 h.—Trio de concert.
7 h. 30.—Institut professionnel du Service Civil.
7 h. 45—Musique de danse.
8 h.—Causerie sur l'automobilisme.
8 h. 15.—Programme du studio.
8 h. 30.—Emission spéciale.
9 h.—Musique de danse.
9 h. 15.—Emission commerciale.
9 h. 30.—Ed Wynn et sa fanfare de chefs de pompiers.
10 h.—Les soeurs Morin, trio d'harmonie.
10 n. 15.—Quatuor de chant.
10 h. 30.—Orchestre de danse du Château Laurier.
10 h. 45.—Musique d'orgue.
11 h.—Résultats du hockey.
11 h. 02.—Les nouvelles.
11 h. 15.—Musique d'opera.

CKAC

9 h. 30.—"Bonjour Madame".
10 h.—Montréal en parade.
10 h. 30.—Ouverture de la Bourse. Température.
11 h.—Poèmes symphoniques.
11 h. 45.—Extraits d'opéra.
12 h.—Le trio Aéolien.
12 h. 30.—Cote de la Bourse.
12 h. 45.—Causerie agricole de l'U. C. C. "Commentaires sur la 10e leçon au cours d'économie rurale" par M. Paul Boucher.
1 h.—Orchestre de concert du Royal York.
1 h. 10.—Lunch du club Rotary.
2 h.—Chansons de Tante Jemina.
2 h. 15.—"Pour vous mesdames et mesdemoiselles".
4 h. 30.—Clôture de la Bourse
4 h. 45.—Musique enregistrée
5h.—Concert du Ritz Carlton.
5 h. 15.—Montréal en parade.
5 h. 45 — Emission commerciale.
6 h.—Les événements du jour.
6 h. 05—Ross & Dunn.
6 h. 30—Par le trou de la serrure.
6 h. 45—L'ensemble Eskimo.
7 h.—Emission commerciale.
7 h. 15.—Musique de danse du Windsor.
7 h 45—Programme Dow.
8 h. — Heure Provinciale.
9 h.—Cours de vulgarisation de l'Université de Montréal.
9 h. 15—Emission commerciale.
9 h. 30.—Concert du Ritz-Carlton.
10 h.—Emission française de la General Electric.
10 h. 30—Musique de danse du Royal York, de Toronto.
10 h. 45—Récital d'orgue.
11 h.—Les derniers faits du jour. — Résultats des parties de la N. H. L.

MERCREDI, 11 JANVIER
CFCF

7 h. 30.—Troubadours.
8 h. 15—Musique d'orgue (N BC).
8 h. 30—Causerie sur la musique.
9 h.—Fanfare de danse.
9 h. 30.—Sketch.
9 h. 45.—Causerie sur la musique.
10 h. — John Fogarty, ténor.
10 h. 15.—Heure des femmes canadiennes.
10 h. 45. —Ensemble à cordes.
11 h. — Fanfare de l'armée américaine.
11 h. 30.—Musique de danse.
11 h. 45.—Récital de piano.
12 h.—Johnny Marvin.
12 h. 15.—Chansons.
12 h. 30—Emission commerciale.
12 h. 45.—Chant.
1 h.—La cote à l'ouverture.
1 h. 15.—Orchestre de danse.
1 h. 30—Concert par l'orchestre du Mont-Royal.
2 h.—Causerie et musique.
2 h. 30.—Emission commerciale.
2 h. 45. — Chorale Westminster sous la direction de John F. Williamson. En voici le programme:
3 h. Sketch.
3 h. 30.—Musique de danse.
4 h. — Musique symphonique.
4 h. 30.—Emission commerciale
4 h. 45.—Emission commerciale.
5 h.—Heure des enfants.
5 h. 15—Musique de danse.
5 h. 30.—Radio Club.
5 h. 45—Sketch.
5 h. 58—Température.
6 h.—Heure de crépuscule.
6 h. 45—Musique de danse.
7 h.—Mélodies.
7 h. 30 — Orchestre de danse de Charles Dornberger.
8 h.—Emission commerciale.
8 h. 15.—Orchestre de Maurice Meerte.
8 h. 30.—Sketch policier.
9 h.—Aventures de Sherlock Holmes.
9 h. 30. — Le disque de joie.
10 h. — Programme du studio d'Ottawa.
10 h. 30.—La ligue de Sécurité de la province de Québec.
10 h. 45.—Musique d'orgue.
11 h.—Nouvelles.
11 h. 15.—Cesare Sodero et son orchestre.

CKAC

9 h. — La bonne chanson française.
10 h. — Montréal en parade.
10 h. 30. — Température. — L'ouverture de la Bourse.
10 h. 45. — L'Association canadienne-française des aveugles.
11 h.—Poèmes symphoniques.
11 h. 30. — Extraits d'opéra.
11 h. 45. — Les artistes du Stella.
Midi. — Rubin Kraener, violoncelliste et Gilbert Bill, pianiste.
12 h. 15. — Programme musical.
12 h. 30. — Côtes de Bourse.
12 h. 45. — Causerie agricole de l'U. C. C. "La session provinciale et l'agriculture", par M. Albert Rioux.
1 h. — Concert de Royal York Toronto.
1 h. 30. — Récital d'orgue du capitaine Dickinson.
4 h. 30.—Clôture de la Bourse.
4 h. 45. — Musique sur disques.
5 h.—Théâtre des Petits.
5 h. 30. — Montréal en parade.
6 h.—Emission commerciale.
6 h. 15—Emission commerciale.
6 h. 30. — L'Ecole sociale populaire.
7 h.—Emission commerciale.
7 h. 15. — Les Légendes du S.-Laurent.
7 h. 45. — Programme Dow.
8 h. — Concert du Royal York.
8 h. 30. — Concert du Ritz-Carlton.
9 h. 30. — Le Vieux Raconteur.
10 h. — Musique de danse.
10 h. 15. — Violoncelle.
10 h. 45. — Récital d'orgue.
11 h. — Les derniers faits du jour.

JEUDI, 12 JANVIER
CFCF

7 h. 15.—Musique d'orgue par Dick Wipple.
7 h. 30.—Troubadours.
8 h. 30.—Sketch.
9 h.—Emission commerciale.
9 h. 15.—Sketch.
9 h. 30.—Sketch.
9 h. 45.—Causerie sur la musique.
10 h.—Mélange musical.
10 h. 15—Trio des jeunes artistes: Sylvia Altman, pianiste; Julian Altman, violoniste; Urban Intondi, violoncelliste.
10 h. 30.—Emission commerciale.
10 h. 45.—Emission commerciale.
11 h.—Emission commerciale.
11 h. 15.—Programme de l'Association des aveugles.
11 h. 30—Fanfare de la marine américaine.
12 h. 30.—Programme musical.
12 h. 45—Sur les ailes de la chanson.
Henry VIII Extrait . Saint-Saens
Eternelle Cantilène . . . Goffin
Une Viede Poet . . . . . Elgar
Valse—Lenz und Liebe . . . . .
. . . . . Von Blon
Prière Payenne . . . . . Huguet
The Magic Mead . . . . . Lind
Le Tapis Persan . . . . Nogues
Danse hongroise No 5 . Brahms
1 h. — La cote à l'ouverture.
1 h. 15—Musique d'orchestre.
1 h. 30. — Concert du Mont-Royal
2 h.—Causerie et musique.
2 h. 30.—Emission commerciale.
2 h. 45.—Petit concert.
3 h.—Programme Langelier.
3 h. 30—Orchestre Philharmonique de Rochester.
4 h.—Sketch.
4 h. 30.—Emission commerciale
4 h. 45.—Emission commerciale
5 h.—Orchestre de Charles Dornberger.
6 h. 45—Musique de danse.
6 h. 30.—Radio Club.
6 h. 45.—Sketch.
6 h. 58 — Température.
6 h.—Heure du crépuscule.
6 h. 45.—Emission commerciale.
6 h. 58.—Spécial.
7 h.—Chants.
7 h. 30.—Charles Dornberger et son orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
8 h.—Rudy Vallée et son orchestre. NBC
9 h.—Emission commerciale.
9 h. 30.—Musique de danse.
10 h.—Chansons.
10 h. 15.—Orchestre du Château Laurier.
10 h. 45.—Musique d'orgue.
11 h.—Les nouvelles. Résultats du hockey.
11 h. 02.—Nouvelles
11 h. 15.—Cesare Sodero et son orchestre.

CKAC

9 h. 30—Bonjour, Madame.
10 h.—Montréal en parade.
10 h. 30—Ouverture de la Bourse.
10 h. 45—Mélodies.
11 h.—Poèmes symphoniques.
11 h. 30—Extrait d'opéra.
12 h.—Emission commerciale.
12 h. 30—Cotes de la Bourse.
12 h. 45—Causerie agricole de l'U.C.C. "La culture des légumineuses", par M. Paul Boucher.
1 h.—L'orchestre de concert du Royal York, Toronto.
1 h. 30—Programme musical.
2 h.—Les chansons de tante Jemina, (C. B. S.)
2 h 15—Avez-vous lu? Causerie par Mlle Marie LeFranc.
2 h. 30—Emission du Conservatoire national de musique.
4 h. 30.—Cotes de la Bourse.
4 45 —Musique sur disques.
5 h. —Concert du Ritz-Carlton.
5 h. 15—Montréal en parade.
5 h. 45—Emission commerciale.
6h.—Les événements du jour.
6 h. 15.—Orchestre.
6 h. 30—Emission commerciale
7 h.—Emission commerciale.
7 h. 30—Programme musical.
7 h. 45—Mlle Dow.
8 h. Emission commerciale.
8 h. 30—Emission commerciale.
9 h. Programme musical.
10 h.—Orchestre de danse du Windsor.
10 h. 30.—Orchestre Charles Dornberger, de l'hôtel Mont-Royal
10 h. 45—Récital d'orgue
11 h.—Les derniers faits du jour. — Résultats de la N.H.L.

VENDREDI, 13 JANVIER
CFCF

7 h. 30.—Troubadours.
8 h. 15.—Musique d'orgue.
8 h. 30.—Sketch.
9 h.—Fanfare de danse.
9 h. 45.—Causerie sur la musique.
10 h.—Heure des femmes canadiennes.
10 h. 30.—Emission commerciale.
10 h. 45—Jack Turner dans son répertoire.
11 h.—Heure d'appréciation musicale, sous la direction de Walter Damrosch.
truments percutifs.
Le tonnerre de l'ouverture de "Guillaume Tell" . Rossini
Marche Turque . . . . Mozart
Ouverture "1812" . Tchaikowsky
Czardas "The Fortune Teller". . . . . Herbert
Farandole de "L'Arlesienne" — Suite No 2 . . . . . Bizet
Série B 6ème Concert — Danses du Nouveau Monde.
Rain Dance de Zuni Indian Suite . . . . . Grunn
Danse nègre, "Sometimes I Feel Like a Motherless Child". . de "Bandanna Sketches" . . . . . White
Natchez-on-the-Hill. Three Virginian Country Dances . . . . . Powell
Tango . . . . . Albeniz
Rumba cubaine, "Green Eyes" . . . . . Menendez
Foxtrot, "Cubist" . . . . Griselle
12 h.—Johnny Marvin, ténor.
12 h. 15.—Emission commerciale.
12 h. 30.—Chant.
1 h.—La cote à l'ouverture.
1 h. 15.—Emission commerciale.
1 h. 30.—Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
2 h.—Musique de danse
2 h. 30—Ivy Scott, soprano.
2 h. 45.—Petit concert.
3 h.—Programme P.-T. Legaré.
3 h. 30.—Fanfare de la marine américaine.
4 h.—Emission commerciale.
4 h. 15.—Tante Jeanne.
4 h. 45.—Artistes de concert: Edna Kellogg, soprano; Cyril Pitts, ténor; Ennio Bolognini, violoncelliste; Harold Van Horne, pianiste.
5 h.—Heure des enfants.
5 h 15—Orchestre de danse de Charles Dornberger.
5 h. 30.—Radio-Club.
5 h. 45.—Sketch.
5 h 58. — Température.
6 h. — Heure du crépuscule.
6 h. 45—Musique de danse.
7 h.—Trio de concert.
7 h. 30.—Orchestre de concert de Charles Dornberger.
7 h. 45.—Théâtre Princess.
8 h.—Sketch.
9 h.—Concert de fanfare.
9 h. 30.—Intermède.
10 h.—Alice Joy, contralto et orchestre.
10 h. 15 .—Le Petit Forum.
10 h 45.—Orgue.
11 h.—Nouvelles.
11 h. 15.—Nocturnes.

CKAC

9h. 30—La bonne chanson française.
10 h.—Montréal en parade.
10 h. 30—Température. Cours de la Bourse.
10 h. 45—Le Conseil d'hygiène canadien.
11 h.—Poèmes symphoniques.
11 h. 45—Les artistes du théâtre Stella.
12 h.—Concert du studio.
12 h. 30—Cours de Bourse.
12 h. 45—Causerie sous les auspices de l'U. C. C.: "Les requêtes de l'U. C. C.", par M. R.-M. Pucet.
1 h.—Concert du Royal York. Toronto.
1 h. 30—Récital d'orgue du capitaine H.-T. Dickinson.
4 h. 30—Cours de Bourse.
4 h. 45—Musique sur disques.
5 h.—Concert du Ritz-Carlton.
5 h. 30.—Montréal en parade.
6 h.—Emission commerciale.
6 h. 15.—Emission commerciale.
6 h. 30.—Emission commerciale.
7 h.—Emission commerciale.
7 h. 45.—Mlle Dow.
8 h.—L'Heure Provinciale.
9 h.—Concert du Ritz-Carlton.
9 h.—Cours de vulgarisation de l'université de Montréal.
9 h. 30—Concert du Ritz-ton.
10 h—Emission française de la General Electric.
10 h. 30.—Orchestre de danse du Royal York, Toronto.
10 h. 45.—Récital d'orgue.
11 h.—Les derniers faits du jour.
11 h. 05.—Transmission des nouvelles au Nord.

"Les Petits Oiseaux"

Le Cercle des Artistes Amateurs Canadiens de Villeray donnera le 26 janvier 1933, dans la salle paroissiale de Villeray, coin Villeray et Boyer, une soirée au profit des oeuvres paroissiales.

La comédie au programme sera "Les Petits Oiseaux", de Eugène Labiche, comédie en 3 actes. Il y aura plusieurs entr'actes par des artistes de renom. Tél. Calumet 0298.

Concert d'artistes canadiens, lundi, le 9 janvier.

Un concert d'un cachet tout particulier aura lieu, le 9 janvier prochain, au Ritz-Carlton, sous la présidence d'honneur des honorables juges Gonzalves Desaulniers et Fabre-Surveyer.

Mlle Jeannine Lavallée, notre sympathique diseuse classique, qui nous revint d'Europe récemment où elle a eu l'avantage

Mlle JEANNINE LAVALLEE, diseuse, qui prendra part au concert organisé le 9 janvier prochain, sous la présidence des honorables juges Desaulniers et Fabre-Surveyer.

d'étudier à Paris, sous la direction des Maîtres de la Comédie Française, offrira à son auditoire un programme de poésie, de musique et de chant, qui ne manquera pas de réunir tout ce que Montréal compte de public élégant et lettré. M. Auguste Descarries et M. Ulysse Paquin ont été chargés de la partie musicale. M. Ulysse Paquin, notre fameuse basse, dont la renommée n'est plus à faire, le chantre favori des Canadiens, qui a su se faire apprécier à Paris, à Vienne et aux Etats-Unis saura charmer le public par des oeuvres appropriées à sa puissante et belle voix.

Mlle Lavallée dira quelques poèmes de nos principaux poètes canadiens et avec M. Ulysse Paquin, interprétera une comédie de salon. Cette pièce, en un acte, fait partie d'une série d'oeuvres modernes dont plusieurs ont été écrites spécialement pour Mlle Lavallée par des auteurs français. Cette nouveauté plaira certainement.

On peut encore se procurer des billets chez Ed. Archambault 500, rue Sainte-Catherine Est. Marquette 6201.

LE PERE: Mon épaule me fait si mal que je n'ai pas fermé l'oeil de la nuit.
LA MERE: Elle ne te fera pas mal cette nuit. Le Sloan va y mettre bon ordre.

COURBATURES
—muscles endoloris

Ne laissez pas un torticolis ou des articulations douloureuses vous priver d'un sommeil précieux. Appliquez simplement du Sloan. Un sang frais se porte aussitôt à la partie douloureuse, la circulation se rétablit, vos articulations s'assouplissent. Vous êtes réchauffé, soulagé. Vous dormez... Achetez-en un flacon aujourd'hui. 35¢ seulement.

SLOAN'S Liniment
RÉCHAUFFE COMME DU SOLEIL

UNDERWOOD
RECONSTRUITS

$40.00 et plus
Underwood & Remington portatifs neufs . $65.00
Remington Canadian Pioneer $45.00
N. MARTINEAU & FILS
1081, Bleury Tél. HA. 2345
Pour informations
E.V.P. mailer ce coupon
Nom .....
Adresse .....
Ouvert le samedi après-midi

AU POSTE CHLP

Mlle Marie Laure Choquette, pianiste de talent, attachée au poste CHLP de "La Patrie". Ayant étudié avec M. Auguste Descarries, cette jeune musicienne a obtenu les licenses d'enseignement et d'exécution. On l'entendra désormais au poste CHLP.

LUCREZIA BORI A LA RADIO POUR LA 1ERE FOIS DE LA SAISON

Le fameux soprano chantera demain soir à neuf heures. —Programme choisi.

Lucrezia Bori, fameuse prima donna de l'opéra Metropolitan de New-York, donnera son premier concert de cette saison, à la radio, lorsqu'elle paraîtra devant le microphone, demain soir, comme soliste de concert de la General Electric à neuf heures, dans un programme qui sera irradié sur tout le continent par le réseau de la National Broadcasting Circuit, (N.B.C.).

Madame Bori chantera au moins deux chansons qui auront toute la saveur de son Espagne natale et chantera plusieurs extraits en anglais. Elle offrira "La Paloma" et "Clavelitos", chansons qui l'ont rendue populaire dans l'univers et "Contes des forêts viennoises" et

Mme LUCREZIA BORI, soprano du Metropolitan Opera, qui chantera demain soir à neuf heures, dans un programme transcontinental.

"Kiss Me" de "Bitter Sweet" de Noel Coward.

L'unique aria au programme sera "Depuis le jour" de l'opéra "Louise" de Charpentier, un des rôles favoris de madame Bori, mais qu'elle n'a pas souvent l'opportunité de chanter car "Louise" n'est pas sur le répertoire du Metropolitan.

L'HEURE CATHOLIQUE

Voici le programme qui sera exécuté, ce soir, à 6 heures à l'Heure Catholique au poste CKAC.

Directeur général: M. le notaire Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat.

Directeur musical: M. Eugène Dubuc, maître de chapelle à Saint-Gabriel.

Causerie par M. Ernest-J. Brossard, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Sujet: Souhaits du Nouvel An.

Le programme musical sera exécuté par M. Joseph Audette, soliste à la Cathédrale de Montréal.

1.—Evangéline, chant acadien de Bourque.
2.—Sérénade de Tosselli.
3.—La Chanson du coeur brisé de Moya.

TIBBETT CHANTERA AU METROPOLITAN OPERA DANS UNE PREMIERE

Qui sera radiodiffusé à Montréal par CFCF à 2 h. P. M. — "L'empereur Jones", de Gruenberg.

NEW-YORK, 7. — (Spécial à la "Patrie.") — La première mondiale de l'opéra "The Emperor Jones" de Louis Gruenberg à l'opéra Metropolitan de New-York, sera entendue au complet par les auditeurs de la radio d'une côte à l'autre à la suite des arrangements pris par la National Broadcasting Company, (N.B.C.) A Montréal, le poste CFCF transmettra l'opéra à ses auditeurs. L'opéra sera interprété cet après-midi, à deux heures de l'après-midi.

L'opéra en deux actes, basé sur la fameuse pièce du même nom d'Eugène O'Neill avec Lawrence Tibbett dans le principal

LAWRENCE TIBBETT, célèbre baryton, qui chantera le rôle-titre de "L'empereur Jones" lors de la radiodiffusion transcontinentale de cette première mondiale à l'opéra Metropolitan, cet après-midi.

rôle sera interprété pour la première fois sur toute scène.

Bien que "The Emperor Jones" soit son premier opéra joué par le Metropolitan Opera Company, Gruenberg a écrit plusieurs oeuvres musicales pour le théâtre, y compris "L'épouse des dieux", "La sorcière de Brocken" et "Jack and the Beanstalk." Il attira beaucoup d'attention lorsque la Symphonie de Boston sous le bâton de Koussevitsky interpréta sa "Jazz Suite."

La version de Gruenberg, de "L'empereur Jones" suit de près l'histoire originale de O'Neill concernant le nègre, porter dans un pullman, qui se fait roi d'une tribu nègre de la jungle et se suicide lorsque la tribu se révolte contre sa cruauté. Dans l'opéra, comme dans la pièce, l'"Empereur" se tue non pas autant parce que ses sujets sont à la veille de s'emparer de lui dans sa fuite à travers la jungle, mais par la fantaisie avec laquelle la jungle attaque son esprit frappé de terreur.

Tullio Serafin conduira l'orchestre et la distribution est comme suit:

Brutus Jones, empereur . . Lawrence Tibbett, baryton
Henry Smithers, un commerçant . . . Marek Windheim, ténor
Une vieille indigène . . . Pearl Besumer, soprano
Le sorcier congolais . . . Hemsley Winfield, basse

AU POSTE CHLP

M. GEORGES LEVESQUE, ténor bien connu, qui fait partie du groupe d'artistes qui chantera à l'Heure du Foyer, du poste CHLP, de 6 h. 30 à 7 h. 30 avec l'orchestre de Julio Romano.

THEATRE ET CINEMA

En causant avec M. W. H. Mooring

Une épopée au cinéma

Un journaliste londonnien, M. William H. Mooring, représentant de la presse britannique à la compagnie Fox, était hier, de passage à Montréal.

Pour un journaliste, la rencontre d'un confrère d'un autre pays, sans doute parce que le contact des étrangers ouvre des horizons nouveaux, élargit les idées et fait disparaître les préjugés, présente toujours le plus vif intérêt. Et, quand il s'agit d'un brillant causeur comme M. Mooring, l'intérêt devient un plaisir d'une rare qualité.

Avec cet accent particulier qui distingue, au premier abord, l'européen de l'américain, le distingué visiteur nous entretint, en un beau langage chatié, de sa mission aux Etats-Unis. Il nous parla avec un enthousiasme sincère et convaincant, du grand film que l'on vient de terminer aux studios Fox : "Cavalcade".

Comme nous verrons sous peu à nos écrans, cette exceptionnelle production, il n'est pas sans intérêt pour les amateurs exclusifs de beaux films, aussi bien que pour le public cinéphile en général, de connaître l'opinion d'un homme qui, depuis dix ans, consacre sa carrière à l'étude des problèmes de l'art et de l'industrie cinématographiques.

Selon M. Mooring, "Cavalcade" est le premier grand roman symbolique à nous être raconté d'une façon humaine à l'écran sonore. "Cavalcade" est plus qu'un simple roman ; plus que le récit isolé de quelques aventures! C'est le poème épique de toute une époque : les débuts du XXe siècle ; d'une époque qui vit les plus douloureuses tragédies peut-être qu'ait connues l'humanité. C'est aussi la peinture des passions, des luttes, des chagrins et des victoires inhérentes à toute existence humaine. Mais c'est surtout la glorification de la famille, du foyer, de la loyauté de l'amour.

L'action se passe durant la période qui va de 1900 à nos jours. Le récit commence en Angleterre, alors que la Grande-Bretagne faisait la guerre des Boers, dans l'Afrique du Sud, et se termine en 1932, à l'époque où le monde est sous le coup d'un malaise économique universel.

Le film se déroule à travers les inoubliables événements qui ont marqué le dernier quart de siècle : les grands faits politiques survenus en Angleterre au cours des trente dernières années : entre autres, la mort de la Reine Victoria, l'avènement d'Edouard VII ; les douloureux épisodes de la Grande Guerre ; le tragique désastre du "Titanic" ; l'Armistice et la joie délirante qui s'empara du monde à sa proclamation, sont quelques-uns des tableaux puissants et évocateurs qui composent l'émouvante épopée que l'univers a vécue à l'origine de ce siècle.

On conçoit que la réalisation d'un film de cet envergure demandât une préparation et une organisation inusitées. Deux pays, l'Angleterre et les Etats-Unis, se sont unis pour mener à bien la gigantesque entreprise. La Grande-Bretagne a fourni le sujet du film (qui n'est autre qu'une adaptation de l'oeuvre du grand dramaturge anglais Noel Coward), et les interprètes (Clive Brook, Diana Wynyard, Una O'Connor, Margaret Lndsay, etc.), tandis que l'Amérique a apporté son organisme perfectionné de réalisation. Cette combinaison de deux formidables éléments a produit des résultats étonnamment heureux.

M. Mooring nous a donné un avant-goût prometteur des joies que nous réserve la projection à Montréal du grand film anglo-américain.

L'union de la culture et du goût saxons aux merveilleuses ressources techniques et pécuniaires de l'Amérique, ne voilà-t-il pas la plus heureuse entente internationale dont puisse se réjouir le cinéma contemporain ?

Jean NEILSON.

(1) LUPE VELEZ et LEE TRACY dans "The Half Naked Truth" au théâtre Loew's; (2) CLARA BOW dans une scène de "Call Her Savage" au Capitol; (3) ETHEL PARKER et SANDINO dans un numéro de danse au Loew's; (4) Une scène de "The Kid from Spain" maintenu à l'affiche du cinéma Princess pour une seconde semaine; (5) NORMA SHEARER et CLARK GABLE dans "Strange Interlude" au Palace.

"Call Her Savage" au Cinéma Capitol

Clara Bow, la sirène de l'écran, la sirène à la chevelure couleur de feu, la reine des "flappers", s'avère une actrice parfaite dans "Call Her Savage", le premier de ses nouveaux films, qui est à l'affiche, cette semaine, en programme double, au théâtre Capitol. La seconde production est "Rackety Rax" avec Victor McLaglen et Greta Nissen.

Dans son nouveau film Clara Bow révèle à ses admirateurs une personnalité entièrement nouvelle. Elle trace un portrait inoubliable de l'héroïne du récit de Tiffany Thayer, héroïne qui est transportée des vastes espaces farouches d'un ranch du Texas aux plus joyeuses boîtes et clubs de nuit de New-York. Cependant l'époux de l'héroïne ne peut pourvoir à sa subsistance et elle est obligée, errant dans les rues de la Nouvelle-Orléans, de mendier la nourriture de son enfant. Parmi les vedettes qui secondent Clara Bow, on trouve Thelma Todd, Monroe Owsley et Estelle Taylor.

Le second film, "Rackety Rax", est des plus amusants. Il s'agit d'une bande de "gangsters" qui décide de faire un peu de football, à sa manière, bien entendu. On voit Victor McLaglen, comme chef de bande, qui perçoit des revenus dans de nombreux sports et qui trouve ce genre d'affaires si profitable qu'il achète un collège afin de pousser encore davantage ses parties de football. Il organise alors une équipe de rugby composée de pugilistes et de "gangsters". Mais lorsque son équipe en vient aux mains avec une équipe rivale, composée elle aussi de "gangsters", c'est alors que le bal commence et que le film atteint au paroxysme du burlesque.

"Strange Interlude" au Cinéma Palace

"Strange Interlude", le fameux drame d'Eugène O'Neill, cette fameuse aventure amoureuse qui fit époque sur la scène et contribua à une sorte de révolution dramatique moderne, est à l'affiche du cinéma Palace. Il n'est point besoin d'ajouter que le film est supérieur en exactitude à la pièce.

Norma Shearer incarne Nina Leeds, héroïne émotive, dont la vie est partagée par trois hommes. Les explorations psychologiques, et les études de caractères, sont captivantes au possible dans la production. Le champ d'action des vedettes n'est point limité par les coulisses.

En plus de ces qualités supérieures, "Strange Interlude" innove. Norma Shearer est merveilleuse de naturel dans le rôle de la jeune fille, où elle débute, et dans celui de la femme mûre, au dénouement. Le maquillage la transforme complètement sans toutefois lui faire perdre de son charme.

Clark Gable joue à ses côtés pour la première fois depuis "A Free Soul". Il campe le rôle du docteur Ned Darrell, un des trois prétendants, les deux autres étant Ralph Morgan et Alexander Kirkland.

La distribution est supérieure et inclut May Robson, Maureen O'Sullivan, Henry B. Walthall, Mary Alden et autres.

Bess Meredyth et C. Gardiner Sullivan sont les auteurs du dialogue.

Des sujets courts, bien choisis, complètent le programme.

L'incomparable comédie d'Eddie Cantor, reste à l'affiche du Princess.

Rarement un film n'a suscité un aussi vif mouvement d'intérêt que "The Kid From Spain" actuellement à l'affiche du cinema Princess. Ayant été obligé de refuser l'entrée à nombre de personnes, au cours de la semaine, la direction de cette salle a décidé afin de donner satisfaction à tous ses habitués de garder une seconde semaine à l'affiche ce que l'on considère comme la meilleure création de l'inimitable Eddie Cantor.

On prend généralement pour acquis qu'une production cinématographique d'Eddie Cantor est une oeuvre de premier choix dans le domaine de la comédie. "The Kid from Spain" est une véritable comédie hilarante à laquelle auront l'avantage d'assister encore la semaine prochaine, les habitués du cinéma Princess. Cette pièce de résistance dans laquelle joue Eddie Cantor est intitulée "The Kid from Spain" et on peut assister à un combat de taureaux.

Eddie est étudiant. Sans le vouloir, il devient impliqué dans un vol de banque. Forcé de traverser la frontière au Mexique, il élude les recherches de la police en se faisant passer pour toréador espagnol. Il réussit enfin à entrer dans l'arène et il est inutile d'ajouter ici qu'il réussit des exploits merveilleux qui font s'esclaffer l'auditoire.

Juste un peu avant que le toréador Cantor donne une idée de ses talents, l'auditoire a une occasion de voir un réel combat de taureaux. Sidney Franklyn qui compte au nombre des meilleurs au monde, donne une audacieuse exhibition de son art. La photographie de cet épisode est excellente.

Il est tout aussi inutile de vouloir analyser une comédie de Cantor que le chant de Jolson. Il suffit de dire qu'il réussit parfaitement. Mlle Roberti est une excellente compagne pour Cantor. Les costumes sont peut-être un peu excentriques, mais les décors sont excellents. "The Kid from Spain" est probablement la plus parfaite copie d'une comédie musicale du Broadway que l'on ait encore vue. L'attraction additionnelle "Spead Demon" a trait à une course de yachts automobile.

Programmes de la "Confederation Amusements".

OUTREMONT

"Once in a Lifetime" est un film qui se moque des excentricités d'Hollywood et révèle la vie intime des studios. Au contraire des productions similaires, sa trame ne tourne pas au tragique.

Tout en ne ménageant pas l'hilarité, cette production s'en tient aux faits, et suit avec une rigoureuse exactitude la routine cinématographique.

L'autre film est "Radio Patrol" avec Robert Armstrong, Lila Lee et June Clyde. Des sujets courts, sur l'écran et la scène terminent le programme.

Jack Oakie, Aline McMahon, Louise Fazenda, Gregory Ratoff, Zasu Pitts sont les vedettes de "Once in a Lifetime".

CHATEAU

A compter d'aujourd'hui, le cinéma Château présente à ses habitués un film entièrement britannique, "A Night Like This", avec Ralph Lynn et Tom Walls. C'est d'un fou-rire continuel.

L'autre film, "No Living Witness" est captivant et mystérieux. Sa distribution est hors ligne.

Des sujets courts, et un programme alléchant de vaudeville, compléteront le spectacle.

EMPRESS

La vie intime du collaborateur de journal regorge d'événements pittoresques. Le film "Okay America", avec Lew Ayres et Maureen O'Sullivan les révèle.

Ayres est l'écrivain qui ne ménage pas les ballerines. Il ajoute à son activité, celle d'annonceur de radio. A leur côté jouent Walter Catlett, Louis Calher, Nance O'Neil et autres.

L'autre film est excellent: "Almost Married", avec Ralph Bellamy et Alexander Kirkland.

Le concert du pianiste Hollandais Egon Petri, lundi prochain.

Egon Petri, l'illustre artiste hollandais qui vient d'obtenir un succès retentissant avec l'Orchestre Philharmonique de New-York, est l'un des véritables maîtres du piano, de la grande lignée des virtuoses du clavier. C'est de lui qu'un critique de Londres écrivait en ces termes :

"C'est un véritable prodige de technique; sa virtuosité embrasse tout le champ de l'art musical ; la grandeur spirituelle, la magnificence, la puissance philosophique et la majesté de son jeu en font un artiste unique en son genre".

Egon Petri est arrivé ces jours derniers à Montréal afin de s'y préparer à son concert de lundi soir, qu'il doit donner dans la grande salle de bal de l'hôtel Mont-Royal.

Ce concert préparé par Mme Lucy Porteous, promet dès aujourd'hui de réunir l'un des plus brillants publics de la saison artistique à Montréal. Lorsque nos concitoyens se trouvent en présence d'un véritable et grand artiste, il se trouve toujours un public assez vaste et averti pour l'acclamer et lui faire fête.

C'est un tel auditoire que trouvera, lundi soir, le virtuose hollandais. Et c'est pour lui qu'il a préparé un magnifique programme où les grands noms de la musique trouveront sous ses doigts une magistrale et grandiose évocation.

"The Sign Of 4" et "Grand Hotel", au Crystal Palace

Le théâtre Crystal Palace présente à ses nombreux habitués la semaine prochaine, deux excellents programmes.

De samedi à mardi, "The Sign of 4" avec Arthur Wontner, est un drame des plus passionnants. Comme deuxième film au programme, "Hell-Fire Austin" avec Ken Maynard, est un drame de l'ouest dont le dénouement est très captivant.

De mercredi à vendredi, "Grand Hôtel", est un drame de la vie moderne. En voyant la liste des vedettes apparaissant dans ce film, tel que Greta Garbo, John Barrymore, Joan Crawford, Wallace Berry, Lionel Barrymore, John Hersholt, on a une idée de l'importance de cette réalisation. Comme deuxième film, "Winner Take All" avec James Cagney.

Une comédie et des sujets courts complètent les deux programmes.

"End of The Road", à l'affiche du His Majesty's, une 2e semaine.

Devant l'intérêt inusité suscité par le film "End, of The Road" actuellement à l'affiche du His Majesty's, on a décidé de garder une deuxième semaine, cette remarquable production.

"End of the Road" vise à illustrer clairement au public les ravages des maladies vénériennes chez les deux sexes. Agrémenté sous forme de roman, il est appelé à renseigner adéquatement le peuple et aider les services d'hygiène dans leur lutte contre ce fléau.

"Depuis nombre d'années, déclarait ces jours derniers, le docteur Ranger, en parlant de ce film, il se fait, dans tout le Canada, une lutte incessante contre les maladies vénériennes. Le film "The End of The Road" démontre comme il est important de les combattre si l'on veut sauvegarder la santé publique. Les ravages causés par les maladies vénériennes dans le monde entier sont terribles.

La santé publique ne peut pas faire de progrès si l'opinion n'aide ou n'exige ce progrès.

Les autorités médicales ont à plusieurs reprises exprimé l'opinion que personne ne devrait manquer ce film éminemment utile au point de vue de l'hygiène social.

Fredric March remplacera George Raft dans le film "The Eagle and the Hawk." Fredric sera associé dans cette production à Gary Cooper et Jack Oakie. Stephen Roberts, qui produisit "The Night of June 13", dirigera la production. Raft doit au lieu tourner "The Trumpet Blows."

Etoile de vaudeville au théâtre Loew's

Armida, fameuse étoile latino-américaine du théâtre et de l'écran sera au théâtre Loew's toute la semaine à partir d'aujourd'hui et sera en tête d'un programme qui comprend plusieurs personnalités bien connues et talentueuses du vaudeville actuellement. L'attraction principale à l'écran durant la semaine sera "The Half-Naked Truth", avec Lupe Velez et Lee Tracy dans les principaux rôles.

"The Half-Naked Truth" est basé sur le fameux livre de David Freedman, "Phantom Fame", qu'on dit être une biographie de Harry Reichenback, le plus audacieux et le plus spectaculaire agent de publicité de New-York. L'intrigue concerne Jimmie Bates et ses aventures en faisant de Teresita, une danseuse dans une foire, une sensation sur le Broadway en quelques soirées. Les méthodes inventées par lui dans sa grande campagne de publicité sont quelque chose de fort excitant, tous peuvent en être assurés. Le romanesque s'en mêle entre l'agent de publicité et la danseuse mais finalement la renommée monte à la tête de cette dernière. Elle rejette son offre de mariage, confiante qu'elle peut garder son succès sans son aide. Il la supplante, cependant, à la vue du public en présentant une autre jeune dame au moyen d'une publicité à sensation. Cet excellent programme

pression. Alors Teresita se trouve dans un moment d'abandon qu'elle seule peut résoudre.

Lupe Velez joue le rôle de l'ardente Teresita, alors que Lee Tracy est l'ingénieux agent de publicité. La distribution comprend aussi des artistes de talent comme Eugène Pallette, Frank Morgan, Shirley Chambers et autres.

Armida, qui a pris l'admiration des millions d'amateurs en tempête dans "General Crack", grand film dont le rôle titre était tenu par John Barrymore, sera vue en personne au théâtre Loew's durant toute la semaine. Tous les amateurs de cinéma qui ont été enchantés par sa charmante personnalité et son interprétation talentueuse et au théâtre et à l'écran, seront de nouveau captivés lorsqu'ils la verront en personne dans un numéro de chant et de danse.

Sur le même programme on verra Ethel Parker, Sandino et les soeurs O'Connor et Bob Davis dans "Bits of Personality"; Joe Termini, le "Somnolent Melodist" dans un numéro de comédie musicale; Joe et Kane McKenna dans "Mirth and Melody" et Anderson et Allen dans "A Well Balanced Act", numéro d'équilibrisme.

Une ouverture sous la direction d'Edmund Sanborn et plusieurs sujets courts compléteront cet excellent programme.

CAPITOL
2 Gros Succès Fox
A L'AFFICHE
VIVE! ATTIRANTE!
Son attrait fait le désespoir de tous les hommes — l'envie de toutes les femmes!
CLARA BOW in "CALL HER SAVAGE"
WITH MONROE OWSLEY GILBERT ROLAND THELMA TODD
Aussi "Sketchy Skiing"
UNE HILARANTE COMEDIE!
"RACKETY RAX!"
WITH VICTOR McLAGLEN
GRETA NISSEN — NELL O'DAY
DAILY 10-1 25¢ 1-5 35¢ 5-7 50¢ 7-11 60¢
SAT. & SUN. 1-5 50¢ 5-11 60¢

Commençant Aujourd'hui
LE FILM QUI 5 MOIS DURANT A CAPTIVE LE BROADWAY!
Merveilleuse production Metro-Goldwyn-Mayer de l'oeuvre d'Eugène O'Neill.
La première fois à prix populaires.
"STRANGE INTERLUDE"
AVEC
NORMA SHEARER
CLARK GABLE
Vous ENTENDEZ les pensées secrètes de chaque personnage! Prodigieux! Nouveau! Le miracle cinématographique
10 A.M. to 10 P.M. 25¢ 1-5 35¢ 5-7 50¢ 7-11 60¢ SAT. & SUN. 1-5 50¢ 5-11 60¢
PALACE

CRYSTAL PALACE
Sam., Dim., Lundi, Mardi
"THE SIGN OF 4"
avec Arthur Wontner
aussi Ken Maynard dans
"HELL-FIRE AUSTIN"
Merc., Jeudi, Vend.
"GRAND HOTEL" avec
Greta Garbo, John Barrymore, Joan Crawford
JAS. CAGNEY dans
"WINNER TAKE ALL"
Comédie — Sujets Courts

RÉCITAL de PIANO Salle de bal de l'Hôtel Mont-Royal
LUNDI SOIR, 9 JANVIER, A 8.45
EGON PETRI
"Le grand pianiste hollandais"
BILLETS: $2.82, $1.69 et $1.13 — (taxe comprise)
En vente jeudi, le 5 janvier, au magasin de pianos WILLIS et chez ED. ARCHAMBAULT. Auspices de: LUCY PORTEOUS
Piano MASON HAMLIN de chez WILLIS & CO.

HIS MAJESTY'S
PRIX: — 75c — $1.00 — $1.50
DIMANCHE SOIR, 15 jan.
Le jeune soprano de renommée mondiale
Le garçonnet à la voix d'or
IWAN DAVIES
de la CHORALE CHAPEL SAVOY
Par ordre royal il chanta pour le Roi et la Reine au Palais Buckingham.

PRINCESS A L'AFFICHE
10-1 - 25¢ 1-6 - 35¢ SAT & SUN AFT. — 40¢ 6-11 - 50¢
Une semaine-record et continuant à briser les records.
EDDIE CANTOR
ET LES GOLDWYN GIRLS
DANS
"The KID FROM SPAIN"
Added Attraction — SPEED DEMON avec Wm COLLIER Jr. et JOAN MARSH

HIS MAJESTY'S
2ème Grande Semaine
Des milliers sont venus et furent refusés
Les DAMES Seulement
Lun., Mer., Vend., 9, 11, 13 jan.
END OF THE ROAD
Mar., Jeu., Sam., 10, 12, 14 jan.
Les MESSIEURS Seulement
Spectacles chaque jour — 1.00, 2.15, 7.00, 9.15
PRIX: Mats. .30 — .57 Soirées: .30, .57, .85
Achetez vos billets de bonne heure. — Evitez l'attente. — Tous les fauteuils réservés.

11.30-1 25¢ 1-5 35¢ 5-7 50¢ 7-11 65¢
Loew's VAUDEVILLE & PICTURES
SAT. & SUN. 1-5 50¢ 5-11 75¢
Commençant AUJOURD'HUI
QUE VOULAIT-ELLE FAIRE AVEC 50 LIVRES DE VIANDE CRUE?
Le chef s'évanouit... et les journaux de la grande ville furent remplis de flamboyants titres lorsque la princesse exotique fit envoyer à sa chambre d'hôtel ce simple déjeuner!
The HALF-NAKED TRUTH
avec
LUPE VELEZ
LEE TRACY
FRANK MORGAN
EUGENE PALLETTE
OUVERTURE
"UNE RAPSODIE INSTRUMENTALE"
Présentant un prodige local
ALBERT GINGRAS
Un autre splendide programme de vaudeville
5 Superbes Numéros
La fameuse et jolie étoile de cinéma et de théâtre de l'Amérique latine
ARMIDA
EN PERSONNE
PARKER & SANDINO
qui offrent
"BITS OF PERSONALITY"
JOE TERMINI
MELODIE LANGOUREUSE ET VIF TONIQUE HILARANT
Joe & Jane McKENNA
UNE ORGIE DE GAIETE ET MELODIE
ANDERSON & ALLEN
PRINCES DE L'EQUILIBRE QUI VOUS EMERVEILLERONT

LE SUCCÈS EST AU FILM PARLANT FRANÇAIS

"Le Roi des Palaces" au cinéma Impérial

Un dialogue étincelant, une distribution exceptionnelle, une mise-en-scène d'une richesse éblouissante, les deux plus fins comédiens de l'écran français, les deux plus jolies femmes du vieux continent, voilà les principaux éléments de "Le Roi des Palaces", la grande revue musicale que l'Impérial met aujourd'hui en programme double avec "La Chance", à son écran.

L'allure admirable de Jules Berry, l'amusant Dranem, la ravissante Betty Stockfeld, les gracieuses qualités artistiques et photogéniques de Simone Simon, voilà qui suffirait à contenter l'oeil et le bon goût du spectateur, mais les réalisateurs ont ajouté à l'action enlevante de cette superproduction des "gags" d'une drôlerie étourdissante, d'une qualité très moderne. Le scénario nous dit les aventures des trois rois : le roi des palaces lui-même, un portier crâne et rieur (Jules Berry) ; le roi de Modalvie, un vrai celui-là, mais un roi d'opérette (Dranem) ; et enfin le roi du golf, jeune américain timide et bête (Guy Sioux). Tous trois sont amoureux et c'est là que commence le grand chahut fantaisiste de "Le Roi des Palaces". On imagine aisément que la ravissante Betty Stockfeld et une Simone Simon toute pomponnée de sourires étant les deux héroïnes de l'affaire, le roman prend de la couleur, des formes, et une qualité théâtrale qui font de ce spectacle l'un des mieux imaginés et surement le plus amusant venus aux écrans de France-Film, pendant la dernière saison.

"La Chance", l'autre film au programme, est interprété par la jolie Marie Belle, Françoise Rosay, Marcel André, Fernand Faire, Madeleine Guitty et tous les meilleurs artistes des studios Paramount. C'est une comédie moderne, infiniment spirituelle, délicate et tendre qui charmera, plaira, séduira. Elle nous dit l'histoire de Tania, jolie veuve, héritière d'une grosse fortune, qui cherche dans les émotions du jeu l'oubli du sentiment très tendre qu'elle éprouva jadis pour un jeune chirurgien, lequel n'a jamais osé se déclarer. De là vient tout le malentendu qui les sépare, toute la fine comédie qui s'ensuit. La "chance" sourira-t-elle à Tania ?.. Ou bien mariera-t-elle le héros de sa vie ?... C'est ce qu'on saura en allant voir ce magnifique spectacle au théâtre Impérial.

Le programme comprendra, comme d'habitude, les Actualités, les dessins animés, et autres courts sujets.

Programmes de la "Confederation Amusements".

MAISONNEUVE

"Une nuit au paradis" est le film français que projette le cinéma Maisonneuve. Anny Ondra tient le rôle féminin.

Mlle Ondra la merveilleuse allemande, que mit en vedette "Chauve-souris" est fascinante. Elle attire irrésistiblement.

Une spirituelle gaîté, et des détails inédits émaillent le scénario. La musique est captivante.

Ken Maynard est la vedette de l'autre film, "Come on Tarzan". On rira avec Chic Sale dans "Ex-Booster".

CARTIER

A compter de demain jusqu'à mardi, le cinéma Cartier offre un programme bilingue. Le premier film "La femme en homme" met en vedette des étoiles comme Carmen Boni, Armand Bernard et d'autres favoris.

AU CINEMA IMPERIAL

JULES BERRY et SIMONE SIMON dans une scène de "Le Roi des Palaces", la brillante opérette qui commence aujourd'hui une semaine à l'affiche de l'Impérial en programme double avec "La Chance."

L'autre production est "Range Feud" avec Buck Jones. C'est un drame de l'ouest. Une comédie "Honeymoon Beach", avec Glen Tryon, un sketch de Pic-Pic, Joseph Manda, Dumont et un autre acte de vaudeville terminent le spectacle.

DOMINION

L'"Aiglon", le chef-d'oeuvre d'Edmond Rostand, adapté à l'écran, tiendra l'affiche au cinéma Dominion, à compter de demain. Pour la réalisation de ce film, on dût presque renouveler le fameux palais impérial de Schoenbrunn. Les décors et costumes sont à l'avenant.

L'"Aiglon" réalisé par la compagnie Osso, offre un spectacle inusité de beauté scénique et charmante.

L'autre production est "The Scarlet Brand", Filmée dans l'ouest américain, elle met en vedette Bob Custer. Des sujets courts terminent le programme.

"Stelle-Ci Stella" reste à l'affiche une troisième semaine.

Décidément la revue est un genre de spectacles qui plait énormément au public montréalais. Après deux semaines de représentations, l'assistance se maintient aussi nombreuse qu'aux premiers jours.

Devant un tel succès, afin de donner pleine satisfaction, au public, la direction de la troupe Barry-Duquesne a décidé de garder "Stelle-Ci Stella" de M. Henri Letondal, une troisième semaine à l'affiche.

"Stelle-Ci Stella" est une revue d'un genre tout particulier spécialement appropriée à l'esprit de notre petite scène de comédie française. C'est en effet une revue d'actualité écrite dans le style de la comédie, où chacun des membres de la troupe du Stella est susceptible de faire apprécier ses qualités.

Détail à noter, cette revue reste dans le cadre intime du Stella par le fait que seuls les membres de la troupe sont appelés à l'interpréter sans l'addition d'aucun secours étranger.

Sous la conduite de l'auteur lui-même, tous les artistes favoris de notre vaillant petit théâtre français, mènent rondement ce spectacle au succès, avec un entrain qui ne se dément pas un seul instant.

Les divers tableaux qui composent la revue "Stelle-Ci Stella !" rivalisent de gaieté et de fantaisie et chacun d'eux est souligné de chaleureux applaudissements.

L'idée originale de la scène de cabaret où chacun des artistes de la troupe vient paraitre séparément devant le public pour interpréter un morceau de son répertoire n'est certainement pas l'un des moins appréciés. Il crée une atmosphère de réelle intimité que le public apprécie hautement. La revue se termine par un ensemble des plus harmonieux où le spectateur a le plaisir de voir réunis sur le plateau, tous les membres de la troupe, pour entonner le refrain final.

D'ailleurs, cette revue fait le sujet de toutes les conversations. Pas une note discordante dans le concert d'éloges adressés aussi bien à l'auteur qu'à ces vaillants interprètes.

Spectacle de choix au théâtre National.

Poursuivant toujours sa politique du programme double chaque semaine tant à la scène qu'à l'écran, la direction du théâtre National a préparé pour la semaine prochaine un spectacle de choix.

M. Oscar Valade offrira une comédie fameuse "Faut Que Ca Vienne" qui ne manque pas d'humour et qui raconte les embarras de plusieurs gens emprisonnés dans une série d'aventures dont ils ne savent comment se tirer. A son tour, M. Raoul Léry a monté un drame dans lequel le mystère joue un rôle de premier plan, "La Fatalité". Accompagné de toute la troupe il rendra avec force un rôle d'envergure et conduira le drame vers un dénouement surprenant. Le film pour cette partie du programme qui sera à l'affiche de lundi à jeudi inclusivement sera "Le Petit Ecart", une charmante comédie française.

Un sensationnel numéro de vaudeville, engagé spécialement à New-York sera à l'affiche de toutes les représentations.

De vendredi jusqu'à la fin de la semaine la comédie sera "Décourages-toi Pas". S'inspirant du côté comique de la situation présente M. Valade a imaginé des scènes d'une drôlerie absolue. M. Léry dans le drame "Son Secret" saura intéresser les habitués du National. Il sera secondé par Mme Rey-Duzil, Hector Pellerin et toute la troupe.

Ajoutons que M. Teddy Burns, Juliette Béliveau, Damase Du-Buisson se feront valoir en des numéros spéciaux. Les danseuses du National ont préparé un spectacle inédit qui charmera par son style nouveau. Le film sera "Son of Oklahoma." Plein d'action il fera la joie des amateurs de ce genre de production. Ken Maynard y fait un excellent travail. Le public est prié de prendre note que les soirées spéciales du National attire toujours une grande foule. La direction est prodigue en cadeaux en argent et la matinée des dames le lundi est vraiment une aubaine. Des décors nouveaux ont été commandés et vraiment le nouveau programme du National mérite, à plus d'un titre, d'être vu.

Double programme au Cinéma de Paris

Les programmes doubles ont été accueillis avec enthousiasme par les auditoires du Cinéma de Paris et France-Film en continue aujourd'hui la série par deux productions de caractère très différent mais qui ont promesse de remporter un grand succès chez les habitués du Cinéma de Paris.

"Ma Femme, Homme d'Affaires", voilà un film intelligent, une fine satire. Cette production plaira par son interprétation hors de pair, la magnificence de ses décors, le mouvement enlevant de son scénario comme par la délicate émotion de son humour. Les épisodes sont multiples ,ingénieusement enchaînés, traités selon un rythme alerte. Les mots drôles y viennent nombreux et provoquent les rires continuels de l'auditoire. "Ma Femme, Homme d'Affaires", c'est la pièce à "coups de théâtres", des "gags" imprévus et bien trouvés. La photographie y est excellente, le thème bien scandé et de bon goût. Son intrigue tient à peu de choses. Mme Pierre Morin fera arriver son mari (un veule sans capacités) par ses intrigues. Mais ce sont justement les intrigues qui sont drôles et forment le cadre de la comédie.

"Nuit d'Espagne" est le drame d'amour moderne le plus humain, le plus audacieux, mais aussi le plus captivant qui soit. C'est le roman de la jeunesse, de ses passions, de ses faiblesses, dit dans les nuances les plus délicates, encadré de magnifiques décors, nuancé d'une fine intrigue. Le scénario nous promène des jolies campagnes anglaises, en passant par les grands salons de Paris, jusque dans les coins les plus pittoresques d'Espagne. Jeanne Helbling, l'une des plus fascinantes vedettes de l'écran français, tient le premier rôle, supportée d'une distribution de grand choix.

AU CINEMA DE PARIS

PASQUALI et RENEE DE VILLERS, les deux principaux interprètes de "Ma Femme, Homme d'Affaires", l'une des meilleures comédies de l'année que le Cinéma de Paris met aujourd'hui en programme double avec "Nuit d'Espagne", un grand drame d'amour.

L'Orchestre de Montréal

Voici le programme du concert que donnera demain après-midi, à 3 heures, l'Orchestre de Montréal:

1. Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg (1813-1883) Wagner
   (a) Prélude du 111ème Acte.
   (b) Danse des Apprentis,
   (c) Entrée des Maîtres Chanteurs.
2. Concerto en Re, Op. 61 (1770-1827)..... Beethoven
   1. Allegro, ma non troppo.
   2. Larghetto,
   3. Rondo.

Violon solo: Enesco.

ENTR'ACTE

3. La Marche au Jardin Paradis, Delius
   D'Un Village — Roméo Juliette (1863)..... Delius
4. Suite St. Paul pour Cordes... (1874)..... Holst
   Jig.
   Ostinato,
   Intermezzo,
   Finale: Dargason.
5. Portsmouth Point (1902).... William Walton

SUITE A LA PAGE 25

LE REALISATEUR DE "L'ATLANTIDE"

"L'ATLANTIDE", la fameuse production tirée du roman de Pierre Benoit, que l'Impérial mettra bientôt à l'affiche, a été réalisée à l'écran par G. W. Pabst, l'un des plus grands metteurs-en-scène du monde. Pabst, depuis sa fameuse "Rue sans Joie", a tourné "Prisonniers de la Montagne", "Quatre de l'Infanterie", "L'Opéra de Quat'Sous," "La Tragédie de la Mine", et plusieurs autres films sensationnels. Brigitte Helm, Pierre Blanchar, Jean Angelo et Florelle sont les principaux interprètes de cette formidable production.

Le retour des "Cosaques du Don" au Théâtre Saint-Denis.

C'est un impressionnant spectacle que la vue des Cosaques du Don, lorsqu'ils se présentent au public, dans les concerts qu'ils donnent à travers le monde.

Portant l'uniforme bleu foncé et les bottes régimentaires, ils entrent en scène au pas de marche et, rangés en demi-cercle, se tiennent au garde-à-vous, en attendant le commandement de leur directeur.

Malgré le masque d'impassibilité qu'ils affichent, ces hommes, héritiers d'un passé légendaire et dont la destinée individuelle participe au bouleversement d'un monde, évoquent invinciblement les expériences tragiques qui les amènent, loin de leur terre natale, à tenir un rôle auquel ils ne semblaient pas, d'abord, promis.

Cette impression d'étrange et d'inaccoutumé s'accroit avec une force nouvelle quand ces cavaliers de la steppe entonnent les chants de leur pays natal. Soit qu'ils traduisent la ferveur religieuse de l'âme russe, soit qu'ils donnent libre cours à l'expression de leur amour de la patrie, soit qu'ils s'abandonnent aux chants populaires de leur pays, les Cosaques du Don atteignent avec aisance à la plus haute perfection chorale et dispensent à leurs auditeurs le plus pur enchantement.

A tous points de vue, le retour des Cosaques du Don, au Théâtre Saint-Denis, le 23 janvier, sera un remarquable évènement.

Un film sur la Légion Etrangère au Saint-Denis.

La Légion Etrangère a toujours attiré le public extrêmement curieux de la vie et des aventures de ces hommes, qui, cachant chacun un mystère, préfèrent les risques de la guerre à la vie sans aventures mais plus confortable des autres êtres.

La direction du théâtre Saint-Denis, en mettant à l'affiche le film "Le Sergent X" qui traite précisément de ce sujet fera grand plaisir à sa nombreuse clientèle. Le film par ailleurs a déjà obtenu un assez grand succès pour qu'on ne doute pas de ses qualités dramatiques et de son intérêt. Il a pour interprètes la belle actrice française Suzy Vernon et le fameux acteur russe, Ivan Mousjoukine. Le thème est vraiment nouveau. Une femme ayant appris que son mari a été tué à la guerre se remarie sans toutefois jamais oublier le souvenir de son premier mari qu'elle aimait par-dessus tout et dont elle retrouve les traits dans son fils. Mais le mari n'est pas mort. Prisonnier de guerre il revient chez lui pour apprendre le second mariage de sa femme. Il comprend! Désespéré il s'enrôle dans la Légion Etrangère. Mais fait étrange ou plutôt coïncidence unique son capitaine est justement le mari de sa femme et celle-ci l'accompagne ainsi que l'enfant. Se rencontreront-ils, se verront-ils? Nous ne pouvons le dire ici seulement disons que le film comporte des moments d'une effroyable tension et d'un dramatisme violent.

"M. le Maréchal", le second film à l'affiche est une oeuvre fort amusante justement à cause de son genre tout différent. Il s'agit d'un soldat retiré mais qui a tellement parlé de la guerre à tout le monde qu'on le pense maréchal. Et comme il a la folie des grandeurs, il faut le voir imaginer des prouesses ou des actes d'héroïsme à la grande joie des badauds qui l'écoutent. Une distribution de premier choix permet à cette oeuvre de compter parmi les plus drôles du répertoire français de cette saison. Des comédies et des courts sujets nombreux compléteront le programme.

Théâtre STELLA
PLateau 1166-1167 — 4652 St-Denis.
UN SUCCES SANS PRECEDENT!
3ème SEMAINE de l'éclatant succès
"STELLE-CI, STELLA" !
Revue de fin d'année en 2 actes et 20 tableaux de HENRI LETONDAL, interprétée par l'auteur et toute la troupe Barry-Duquesne.
Matinées: Mardi, Jeudi, Samedi et Dimanche.

THEATRE ST-DENIS — LUNDI SOIR, LE 23 JANVIER A 8.30 HEURES
LE PLUS GRAND EVENEMENT DE LA SAISON
LES COSAQUES DU DON
On réserve dès maintenant ses billets à 4239 St-Hubert. Tél. FA. 2915
Billets $1.15 à $2.75, taxe incluse. — Direction Goulet-Pager.

PALACE COMMENÇANT **AUJOURD'HUI**
LA PROCHAINE EVOLUTION EN VUES PARLANTES EST PRETE POUR VOUS!
Une merveilleuse innovation Metro-Goldwyn-Mayer.
MAINTENANT A PRIX POPULAIRES

Il n'y a probablement jamais eu autant de curiosité concernant la réalisation à l'écran d'une pièce théâtrale que celle provoquée par "Strange Interlude". Lorsque M-G-M décidèrent de transmettre à l'écran cet important drame américain, les gens se demandèrent comment il serait possible de réaliser au cinéma la fascinante méthode de narration qui rendit si populaire, durant l'engagement prolongé de New-York, ce superbe roman. Le film ouvre une nouvelle ère dans les parlants.
SONGEZ QUE VOUS ENTENDEZ LES PENSEES SECRETES DE CHAQUE PERSONNAGE
Dans la vie amoureuse de la belle héroïne de "Strange Interlude" sont son époux — de nom seulement; son ami — un esclave à ses désirs; son amoureux — choisi pour être le père de son enfant. Au moyen d'un procédé entièrement nouveau des films parlants, vous ENTENDEZ les pensées intimes de chaque personnage.
... CE FILM DEMEURA 5 MOIS A L'AFFICHE SUR LE BROADWAY A $2

DEVONS-NOUS BLAMER CETTE EPOUSE QUI DESIRAIT UN ENFANT?
"Elle rêvait de presser sur son coeur un bébé . . . Une après-midi de bonheur . . . puis une vie de mensonge! Cela valait-il la rançon qu'elle paya?
Deux brillantes étoiles réunies!
Norma SHEARER
Clark GABLE
DANS
STRANGE INTERLUDE
"STRANGE INTERLUDE" NE SERA PAS MONTRE avant deux mois dans aucun autre théâtre en cette ville.
L'écran donne plus de puissance à cette pièce de Pulitzer
La réputation de M-G-M était en jeu! Cette vaste organisation de productions . . . accueillit avec joie la responsabilité de réaliser à l'écran le chef-d'oeuvre d'Eugène O'Neill!
AVEC
Maureen O'Sullivan · Ralph Morgan
Alexander Kirkland · May Robson · Robert Young
Henry B. Walthall · Mary Alden · Tad Alexander
Direction ROBERT Z. LEONARD

IMPERIAL
Commençant aujourd'hui
JULES BERRY DANS
Le roi des palaces
AVEC BETTY STOCKFELD SIMONE SIMON DRANEM
Le triomphe de l'esprit français
Aussi au programme
LA CHANCE
Avec MARIE BELL
En ces jours de dépression allez-voir "La Chance"

THEATRES CONFEDERATION
CHATEAU ST DENIS - BELANGER
Aujourd'hui jusqu'à mardi
Ralph Lyon — Tom Walls dans
"A NIGHT LIKE THIS"
aussi
"NO LIVING WITNESS"
Gilbert Roland — Barbara Bent
— SUR LA SCENE —
3 Bons Actes de Vaudeville 3
CARTIER NOTRE-DAME - COUVENT
Demain jusqu'à mardi
Carmen Boni dans
"LA FEMME EN HOMME"
BUCK JONES dans
"RANGE FEUD"
— SUR LA SCENE —
Comédie Musicale Française
10 — DANSEUSES — 10
MAISONNEUVE ONTARIO - LASALLE
Demain jusqu'à mardi
ANNY ONDRA dans
"UNE NUIT au PARADIS"
KEN MAYNARD dans
"Come On Tarzan"
DOMINION PAPINEAU - MONT-ROYAL
Demain jusqu'à mardi
Le chef-d'oeuvre français
L'AIGLON
BOB CUSTER dans
"The Scarlet Brand"
ST-DENIS Film Parlant Français
Grand Programme Double
Suzy Vernon dans Sergent X — Passions! Secrets! — Edith Mera dans Mr le Maréchal — Un film très gai.
Admission: 20c plus taxe
THEATRE **NATIONAL**
Extra! Extra! Extra!
Programme sensationnel
Lundi à jeudi
Comédie
"FAUT QUE ÇA VIENNE"
OSCAR VALADE
Drame
"LA FATALITE"
R. LERY
Numéro Spécial de Vaudeville
Balance de la Semaine:
Comédie
"DECOURAGES-TOI PAS"
Drame
"SON SECRET"
A l'Écran:
"LE PETIT ECART"
"SON OF OKLAHOMA"
Lundi: MATINEE des DAMES
Soirées spéciales: CADEAUX, SOUVENIRS, ATTRACTIONS SPECIALES

CINEMA DE PARIS
Commençant aujourd'hui
"MA FEMME... HOMME D'AFFAIRES"
Avec RENEE DEVILLERS, ROBERT ARNOUX ET PASQUALI

C'est un film UFA.
Aussi au programme
JEANNE HELBLING DANS
"NUIT D'ESPAGNE"
LA DOULOUREUSE TRAGEDIE DE L'ETERNEL TRIANGLE
Sem. mat., 25c — Samedi mat. 35, 15c. — Dim. et fêtes 40, 25c

RÉPONSE À TOUT

Sous cette rubrique il sera répondu à toutes les demandes de renseignements; domestiques, scientifiques, historiques, ou de simples conseils, pourvu que les questions posées soient D'INTERET GENERAL.

Nulle adresse commerciale ne peut être obtenue par le courrier.

Il n'y sera pas répondu aux questions légales.

On est prié de formuler son questionnaire clairement, et d'écrire le plus lisiblement possible.

Les lettres où ces conditions ne seront pas observées seront ignorées.

ON NE CHOISIT PAS SA FEMME COMME SON AUTOMOBILE . . .

Q.—Je suis sur le point de prendre une décision et je viens vous demander conseil. Comment un jeune homme qui fréquente une jeune fille ayant toujours travaillée au dehors, peut-il savoir si elle aime la tenue d'une maison, si elle y réussira, si elle aime les enfants, etc? Quand on choisit une automobile, on examine toutes les principales qualités de la machine, mais pour une jeune fille il faut bien se fier à ce que'lle dit et promet? Ne trouvez-vous pas qu'il est difficile de ne pas se tromper?—SCEPTIQUE.

R.—Et quoi, mon ami?. . . Ne prenez-vous pas la parole de votre vendeur pour quelque chose qui compte lorsque vous achetez une automobile? Pouvez-vous de vous-même vous vanter de pouvoir juger si une automobile ne vous manquera pas au moins une couple de fois, même si elle est de marque supérieure?

LA MARQUE SUPERIEURE . . . voilà la garantie d'une automobile, et puisqu'il faut parler d'affaires et d'automobiles, pourquoi la femme, la jeune fille que vous allez choisir ne porterait-elle pas, elle aussi sa marque de supériorité? En achetant telle marque reconnue pour fournir une excellente voiture, vous vous en rapportez à la réputation de la maison bien établie, n'est-ce pas?

La marque de commerce de la jeune fille, c'est son éducation, c'est sa famille, la respectabilité de ceux qui l'on élevée, ses parents, et toutes ces petites choses qu'un homme averti comprend sans que l'on ait besoin de les lui faire pressentir. Pourquoi n'accorderiez-vous pas autant de confiance à cela, que vous voulez bien en donner à une maison d'affaires en laquelle vous avez raison d'avoir confiance?

Au cas où ces raisons n'existent pas, il vous reste la ressource d'étudier le caractère de la jeune personne en question, de prendre de bons renseignements auprès de personnes désintéressées et dignes de confiance. Et puis, si vous êtes un homme observateur vous devinerez le reste.

Mais avant tout, la respectabilité de la famille, les aptitudes de la jeune fille, son degré de féminité, la générosité de son coeur, et le développement de son intelligence, cela se constate aussi bien, dans un ordre différent, bien entendu, que si les phares de votre automobile éclairent bien.

LOUISE.

Q.—Comment doit-on commencer et terminer une lettre adressée à un évêque? — MME H.

R.—Vous adressez en tête de la lettre: Monseigneur Un Tel, évêque de tel endroit. Puis vous commencez: Monseigneur.... Pour terminer: Veuillez agréer, Monseigneur, mes salutations respectueuses.

Q.—L'été dernier je fis un voyage chez des parents où je séjournai pendant une quinzaine de jours. Lors d'une soirée qu'ils donnèrent en mon honneur, j'ai rencontré deux gentils garçons qui m'ont témoigné beaucoup d'égard tout le temps de mon voyage. A mon retour chez moi, je leur ai envoyé une carte, mais ils n'ont pas répondu. — A. NOEL.

R.—Si ces jeunes gens se sont montrés simplement polis envers vous, sans vous témoigner une excessive politesse, promenades, théâtre, etc., vous n'aviez pas à les remercier, car ils ont été simplement polis, tel que des gentilshommes sont toujours envers les dames. Je tourne la page de votre lettre et je m'apercois que tout n'était pas dit. Vous n'avez pas à répondre à leur carte de souhaits du nouvel an.

Q.—Il me semble que j'aurais quelque aptitude pour la vie religieuse, mais cela me coûte parce que je ne suis pas assez instruite. J'ai quinze ans, et j'ai quitté le couvent parce que mes parents ne veulent plus m'y envoyer. Je ne voudrais pas être soeur converse, pensez-vous que l'on me ferait terminer mes études au cours du noviciat, dans une communauté à Montréal ou à Québec? — UNE QUI A HATE DE SAVOIR.

R.—Vous pourriez écrire à l'une des communautés que vous connaissez; entr'autres aux Soeurs Grises, rue Saint-Mathieu, Montréal, aux Soeurs de la Providence, rue Fullum, Montréal, aux Soeurs des SS. N. de Jésus et de Marie, Boulevard Mont-Royal, Montréal, et leur exposer la situation, en ayant soin de joindre un timbre à votre demande de renseignements pour la réponse.

Q.—Que pensez-vous d'un mari qui n'est pas content lorsque sa femme qui l'aime beaucoup, lui donne quelques cadeaux à l'occasion du nouvel an ou de son anniversaire de naissance. Il est vrai que l'on a des dettes et qu'il préférerait ne rien devoir à personne. On dirait qu'il est plus froid avec moi. Nous avons huit enfants qu il aime beaucoup. Il est bon et sobre. Donnez-moi un encouragement, car je me chagrine souvent. — UNE DESOLEE.

R.—Si vous devez faire des dettes pour procurer quelque cadeau à votre mari, je comprends qu'il préfère de beaucoup s'en passer. C'est aussi plus raisonnable. Redoublez de tendresse pour lui, en ces occasions, et faites en sorte que la petite fête en famille que vous organiserez, par exemple en soignant un peu plus le menu ce jour-là, lui fasse plaisir sans écorcher votre budget. Votre mari a sans doute ses soucis. N'essayez pas de l'interroger, sans être bien certaine qu'il est mécontent de vous. Efforcez-vous à paraître d'humeur égale afin que vos enfants vivent dans une atmosphère paisible et heureuse à la maison.

MISS PEARL SMITH: — Cette ligne de mots confus représentait une faute d'impression, dans cette poésie parue il y a quelque temps au "Paradis des Enfants". Vous vous en êtes sans doute aperçue en seconde lecture.

Mlle Irène Brodeur, St-Césaire, P.Q., demande la chanson: Mortel baiser. Ferme tes jolis yeux.

Mlle Laurette St-Germain, Côte Saint-Paul, ville, demande les chansons: Rosalie, Les gars de la marine.

Nommé Conseil du Roi

M. J. RENE GAUTHIER, de la firme légale Gendron, Monette et Gauthier, qui a été récemment créé Conseil du Roi à Montréal. (Photo International Newspaper Service Reg'd).

MONTANT DE $27,727 QUI A ETE ACCORDE A "ARENA AMUSEMENT"

Le juge Curran fixe le montant des dommages que devra payer le club de hockey Canadiens.

Accordant à l'Arena Amusement Limited $26,727 de dommages dans son long litige avec le club de hockey Canadien, le juge Curran, en Cour Supérieure, a amené ce différend plus près de son règlement final. Déjà l'action dans laquelle les propriétaires de l'Aréna réclamaient un montant de $198,547, était passée successivement en Cour Supérieure, en Cour d'Appel, en Cour Suprême et elle revint en Cour Supérieure pour que soit déterminé le montant dû par le club de hockey.

Le point en litige, qui date d'aussi loin que 1926 était de savoir si oui ou non le club Canadiens avait enfreint son bail avec l'Aréna quand le Forum fut construit pour recevoir une foule beaucoup plus considérable de fervents du hockey. Louis Létourneau, Joseph Cattarinich et Léo Dandurand, sportsmen bien connus, avaient garanti le bail et étaient les défendeurs conjoints dans cette action.

Originairement le club de hockey Canadien loua l'Aréna Mont-Royal pour les saisons de hockey de 1920 à 1924 inclusivement, mais la compagnie prétendit qu'avant l'expiration de ce bail un nouveau bail de sept ans avait été conclu. MM. Létourneau, Cattarinich et Dandurand auraient garanti dans ce bail à la compagnie un revenu d'au moins de $12,000 par année, revenu qui devait être augmenté de $1,000 si plus de 12 parties étaient jouées.

Le club Canadien loua toutes ses parties à l'Aréna, à l'exception de séries éliminatoires, durant les saisons de 1921-22 à 1925-26, jouant en tout 74 parties, avec des recettes moyennes de $1,500 par partie, selon les chiffres mêmes de la compagnie.

En 1924, au dire de la compagnie, le club Canadien désirait jouer ses parties au Forum et essaya de trouver quelque défaut à l'Aréna. Enfin en 1926 le club quitta l'Aréna et conclut des arrangements pour jouer à l'avenir toutes ses parties au Forum. Se basant sur le fait que la violation du bail avait coûté à la compagnie les recettes de 88 parties, une réclamation de $132,039 fut faite. D'autres réclamations incidentes portèrent à $198,547 le montant réclamé du club Canadiens.

En défense, le club de hockey et ceux qui le garantissaient prétendirent qu'ils n'étaient liés que pour 12 parties.

La cause fut entendue, en Cour Supérieure, devant le juge Walsh qui décida que le bail avait été violé alors qu'il était encore en vigueur pour 4 ans. Il condamna en conséquence le club de hockey Canadiens à payer $83,891. La cause, fut portée devant la Cour d'Appel qui réduisit à $60,539.60 le montant à payer. Puis les deux parties en appelèrent à la Cour Suprême qui ordonna un nouveau procès.

Au nouveau procès le juge Curran constata que le bail était renouvelable ou annulable chaque année et qu'en conséquence l'action en dommages ne devait porter que pour la saison 1926-27. Comme il restait 22 parties à jouer, le juge décida qu'une somme de $26,727 était due à l'Arena Amusement Limited.

Nombreux avantages de ces endroits de villégiature

D'après un dépliant distribué aujourd'hui par la Canadian National Steamships à ses agents, il y a aux Antilles 77 hôtels situés dans 27 villes différentes et dix-huit colonies y comprises les Bermudes, la Jamaïque, la Barbade, l'île de Trinidad, et autres possessions anglaises. Tous ces hôtels offrent aux touristes canadiens l'avantage du change qui est d'environ 25 pour cent en faveur du dollar canadien. Sur ces 77 hôtels 48 ont des terrains de golf, 35 sont à proximité de plages où les bains de mer sont possibles toute l'année, quinze ont des piscines privées et 45 des jeux de tennis.

Cours Publics de la Société Saint-Jean-Baptiste

La réouverture des cours publics organisés par la "Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal" aura lieu le lundi 9 janvier, à 8 heures du soir, au Monument National.

M. J.-Albert Barlteau, notaire, directeur, invite les élèves qui suivent les cours de sténographie, de langue française, cours élémentaire, et de comptabilité à se présenter dès lundi soir.

Les autres cours seront donnés aux heures et jours habituels.

Enrayez ce RHUME!

Certains hommes et femmes combattent le rhume tout l'hiver. D'autres jouissent de la protection de l'Aspirine. Une pastille prise à temps, et les premiers symptômes du rhume ne vont pas plus loin. Si un rhume vous a pris par surprise, prenez de l'Aspirine tant que le rhume n'est pas disparu. L'Aspirine ne peut pas vous faire de tort. Elle ne déprime pas le coeur. Si vous avez mal à la gorge, faites dissoudre plusieurs pastilles dans de l'eau et gargarissez-vous. Vous obtiendrez un toulagement instantané. Un rhume qui tient plusieurs jours devient dangereux. Pour ne rien dire de la douleur et du désagrément que l'Aspirine aurait pu vous éviter. En vente dans toutes les pharmacies—avec mode d'emploi éprouvé pour rhumes, maux de tête, névralgie, névrite, rhumatisme.

BAYER

MARQUE DE FABRIQUE ENREGISTREE AU CANADA

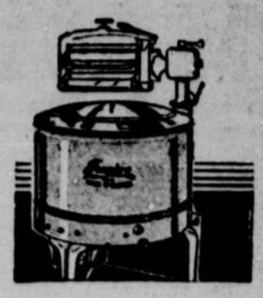

Machines à Laver

Rég. $59—$69—$79

toutes garanties contre défectuosités et vices de construction.

49.50

Trois de nos plus populaires machines, dont le prix est réduit à 49.50 pour un jour seulement. Tous des modèles du type gyratoire avec cuve en porcelaine et tous les derniers perfectionnements tels que essoreuse tournante, gros rouleaux, moteur robuste et toutes parties mobiles enfermées et tournant dans l'huile.

10% *comptant—le solde en six mensualité égales.*

PAS D'INTERET

Simpson, au cinquième

Offre Spéciale

Au Salon de Beauté

Traitement facial, rég. . 2.50
Ondulation Marcel ou à l'eau, rég. 1.00
Manicure, rég. 65

Le tout pour

$2.

De lundi le 9 au 14 janvier inclusivement. Téléphonez pour retenir une heure.

Simpson, au cinquième

POUR LES TROPIQUES

La séduction des beaux climats ensoleillés du Sud exerce son influence quand notre hiver canadien trop rigoureux, vient lasser notre bonne volonté. Le mirage des mers bleues, la douceur de l'air nous hantent. Eh bien partons et faisons un beau voyage... Mais avant il faut composer une garde-robe chez Simpson où les prix sont si bas.

Canotier de crêpe rugueux blanc, un favori sur les plages du sud en ce moment.

$10.

Sac de toile blanche avec motifs brodés en Beauvais.

2.95

Gants de suède lavable blanc de la longueur 4 boutons. $3. Chevreau blanc.

2.50

Copie d'une robe française en crêpe blanc rugueux. Epaulettes. Ceinture de crêpe noir et jaune, boucle et pince en composition et de même ton.

$45.

Reproduction d'une création française. Crêpe imprimé exclusif —fauve, brun et orange — jaquette jumper en crêpe brun. Très chic.

$35.

Modèle de New-York en crêpe imprimée en teintes moutarde avec incrustation de motif de soie crochetée sur la manche.

$25.

A droite, robe pour femmes en tailles jusqu'à 44. Crêpe rugueux blanc avec jours.

$25.

Escarpins unis toujours à la mode et classiques. En toile blanche ou chevreau blanc. Par A. D. Sebastiani.

12.50

SIMPSON—vente de JANVIER de Toiles et literie—Lundi

Douillettes d'Edredon

3.98

60 x 72 pouces. Couvertures gaies fleuries avec panneaux unis. Rouge, bleu, or, vert, lavande.

Couvertures Reversibles

5.00

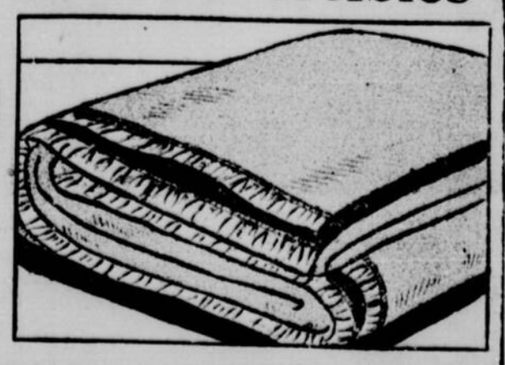

Couverture pour lit double 70 x 84 pouces. Rose et or, vert ou bleu, or et vert, bleu ou mauve avec vert.

Nappes de Pure Toile d'Irlande

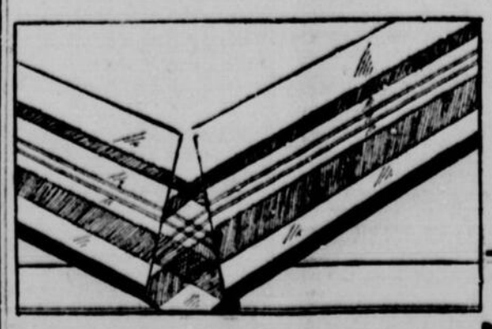

.89

Rég. 1.59. 52 x 68 pouces. Un achat très spécial. Nous vous l'offrons au prix de fabrique. Bordure rose, bleu, verte, fauve.

Simpson, au quatrième

Draps Ourlés à Jour

2.79 La Paire

81 x 100 pouces. Pour lit double. Rég. $4. Très belle qualité de coton blanc.

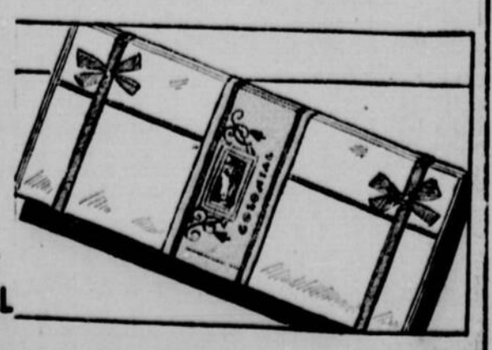

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

Congrès important qui sera tenu ici pour la pomologie

Trente-neuvième réunion annuelle, mercredi et jeudi prochains. – Plusieurs problèmes à l'étude. – Election des officiers, jeudi matin. – Visite au marché aux fruits. – Programe complet des diverses séances.

La trente-neuvième réunion annuelle de la Société de Pomologie et de production fruitière de la province de Québec aura lieu mercredi et jeudi de la semaine prochaine, à l'hôtel Queen's, sous la présidence de M. J. F. Desmarais. On attache beaucoup d'importance à ce congrès.

L'élection des officiers et la présentation des rapports et des résolutions se feront jeudi matin. Dans la journée de mercredi divers sujets seront discutés. Ces sujets ont tous une importance considérable sur l'avenir de l'industrie de la production des pommes, de la mise en vente des fruits sur le marché et des comparaisons sur les méthodes de production dans les différentes provinces. Il sera question de la mise en vente des fruits et des légumes sur le marché britannique, ainsi que de la production de la pomme McIntosh et les différents dommages qui peuvent être causés, affectant la qualité du fruit.

Le discours du président Desmarais sera donné dans les deux langues à la séance du matin. De bonne heure jeudi matin, les membres feront un voyage spécial au marché à fruits et le midi il y aura grand dîner public, avec d'éminents orateurs au programme. Jeudi après-midi, il sera question des expériences de la mise en entrepôt frigorifique et de la mise sur le marché dans leur état naturel des fruits ainsi gardés.

Il sera aussi question de diverses variétés nouvelles de pommes. Voici le programme des deux jours, en détail: Mercredi, 10 heures du matin, enregistrement; 10 h. 45, conférence par M. C. E. Petch; 11 h. 30, conférence par M. F. L. Godbout, du bureau de la protection des plantes; discussion par M. R. J. M. Reid; 2 heures, discours du président général, M. Desmarais; 2 h. 30, conférence par M. H. Hill et discussion par M. B. Davis; 3 h. 30, conférence par M. E. S. Browne, discussion par M. R. J. M. Reid; 4 h. 30, conférence par M. J. S. Hockey, discussion par M. C. E. Petch; 7 h. 45, conférence sur la production des pommes dans le Québec, par M. J. L. Webster, service d'horticulture du Collège MacDonald; 8 h. 45, conférence sur la mise sur le marché anglais des fruits et des légumes, par le docteur J. E. Lattimer, professeur au Collège MacDonald; discussions par MM. W. B. Gornall et J. H. Lavoie.

Jeudi: 7 h. 45 a.m., voyage au marché à fruits; 9 h. 30, réunion d'affaires; 12 h. 15, dîner; 2 heures, conférence sur la mise en entrepôt frigorifique par M. M. B. Davis; 2 h. 30, discussion sur les nouvelles variétés de fruits, par le docteur W. Chase Macoun; 3 h. 15, conférence par le professeur L. J. Heimpel; 4 heures, conférence par M. J. Coke, sur la production des pommes.

Amélioration au poste de radio pontifical

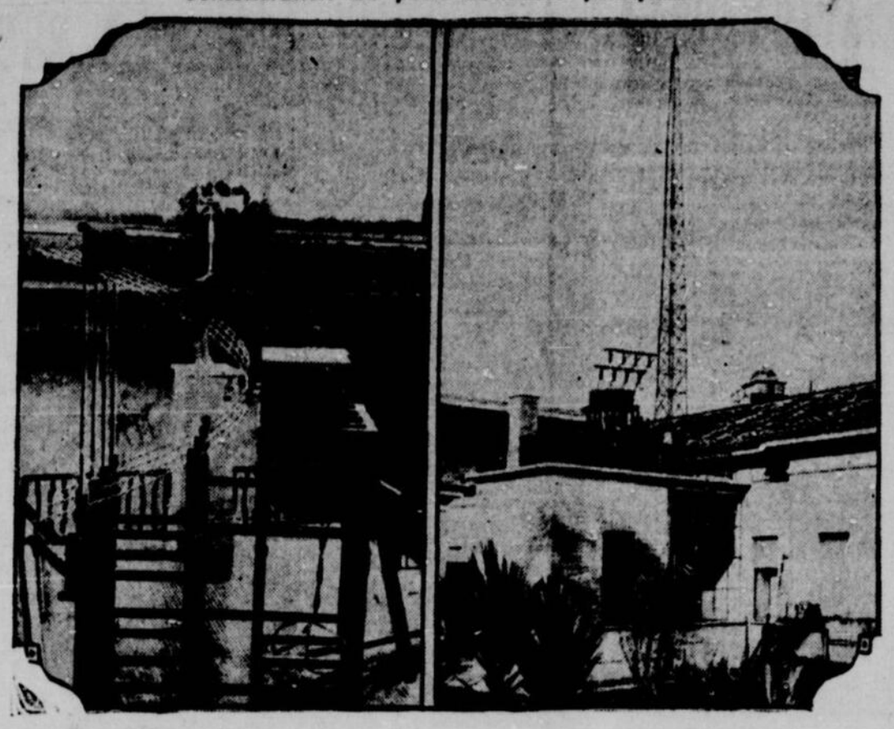

Le poste de T. S. F. de la Cité du Vatican a été récemment doté d'un appareil à ondes courtes, aménagé à la lumière des expériences accomplies, le printemps dernier, par le sénateur Giglielmo Marconi. A gauche, représentation détaillée du nouveau réflecteur parabolique du poste. A droite vue générale du réflecteur et des antennes.

La mutinerie au pénitencier

Le colonel Piuze, préfet du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, a déclaré hier qu'il a remis entre les mains du Ministre de la Justice à Ottawa le rapport qu'il vient de terminer relativement aux récentes mutineries au pénitencier.

James Crosby, le noir qu'on prétend être responsable d'avoir soulevé les prisonniers, est encore gardé à l'infirmerie, mais, selon le colonel Piuze, il se rétablit bien de ses brûlures reçues lors du feu qui a dévasté une aile du pénitencier.

Le colonel Piuze a ajouté que la décision du Ministre de la Justice sera probablement connue vers le milieu de la semaine prochaine.

La noble figure du journaliste Neilson évoquée à la radio

Le colonel Wilfrid Bovey rappelle ce que ce patriote a fait pour les Canadiens-français. – La "Gazette" de Québec. – Les troubles de 1837. – Papineau.

John Neilson, journaliste, a été le premier grand homme d'état que le Canada a produit. C'est ce qu'a déclaré au poste CKAC, au programme de l'heure provinciale, hier soir, le colonel Wilfrid Bovey, directeur des relations extérieures de l'Université McGill. La causerie du colonel Bovey était la cinquième d'une série sur les hommes moins connus de l'histoire et qui ont joué quand même un grand rôle au Canada.

John Neilson prit le contrôle de la Gazette de Québec, en 1796, à l'âge de 21 ans, a rappelé le colonel Bovey. Au cours des 20 années qui suivirent il mérita la confiance et le respect des Canadiens-français. Le journal qu'il dirigeait en effet, quoiqu'étant une publication officielle d'informations du gouvernement, ne manifesta jamais l'injustice et le ressentiment, comme on constatait la chose dans les autres journaux. En 1810, le journal doubla son nombre de pages et devint encore plus influent.

En 1817, Papineau devenait orateur de l'assemblée législative et Neilson était élu député en 1818. Dans les années de difficultés qui suivirent, les deux hommes jouèrent un rôle important. C'est alors que Neilson, l'éditeur d'un journal subventionné par le gouvernement, se trouva en sympathie de plus en plus grande avec les libéraux, qui étaient opposés au gouvernement. En 1822, il se retirait de la Gazette, laissant son fils à son poste pour se dévouer entièrement à la politique.

Au cours de sa carrière politique, a dit le colonel Bovey, Neilson a reçu le plus haut tribut d'hommages jamais donné à un Canadien de langue anglaise lorsqu'il fut choisi comme l'un des deux délégués pour plaider la cause des Canadiens-français en Angleterre lorsqu'il fut question pour la première fois de l'union du Haut et du Bas Canada.

Quelques années après il fut de nouveau délégué en Angleterre, avec deux autres délégués, apportant avec eux une requête signée par 80,000 Canadiens, protestant contre la maladministration continue de la colonie.

Neilson et Papineau se séparèrent sur les fameuses 92 résolutions. Comme résultat de son opposition à ces résolutions, et aux changements dans la loi des fabriques, il fut défait à la Chambre. Mais en 1835, il fut encore délégué en Angleterre par ceux qui croyaient qu'un changement était nécessaire, mais sans amendement à la constitution.

A l'âge de 60 ans, à la mort de son fils, Neilson retourna au journal. Pendant les deux années qui suivirent, ce fut la rebellion de Papineau. Quoiqu'il désapprouvât la violence, Neilson demeura quand même le véritable ami des Canadiens-français en général.

Lorsque la paix revint il fut question de l'union des deux provinces, en Angleterre. Neilson s'y opposa fortement, parce qu'il croyait la chose injuste pour les Canadiens-français. Le principe du gouvernement responsable ne l'intéressait pas du tout; il aimait mieux le système "colonial". C'était le seul point sur lequel on peut différer d'opinion avec lui aujourd'hui. Lorsque l'union se fit il fut député en 1844, et créé plus tard membre du Conseil législatif.

John Neilson est un des hommes dont il faut se rappeler, a dit le colonel Bovey. Il fut en effet le premier véritable grand homme que le Canada a produit.

NOUVEAU GERANT DE LA CHAMPION SPARK PLUG OF CANADA, LTD

La nomination de M. C. A. Speers à ce poste vient d'être annoncée. — Un Canadien qui a ouvert de nombreux débouchés pour sa compagnie.

La nomination de M. Charles Anson Speers à la position de gérant général de la Champion Spark Plug Company of Canada, Limited, vient d'être annoncée officiellement. M. Speers, qui depuis 1925 a été le représentant de cette compagnie en Orient, remplace M. A.-J. Hayes, décédé.

M. Speers est de naissance canadienne. Il vit le jour à Bronte, Ontario, en juin, 1896. Il fit ses études primaires dans les écoles publiques de sa ville natale, et plus tard suivit un cours au collège commercial de Hamilton, Ontario. Avant de faire partie de la compagnie, en 1917, M. Speers avait été à l'emploi de la Ford Motors Company of Canada et de la Motograph Advertising Service, à Hamilton, Ontario.

En 1917, M. Speers entra à l'emploi de la Champion Spark Plug Company, en qualité de commis-voyageur. Après plusieurs années comme vendeur en plusieurs endroits des Etats-Unis et du Canada, il fut promu représentant pour le territoire de la province d'Ontario, et un an plus tard il devint voyageur à l'étranger, dans l'intérêt de la compagnie.

Dans le cours de son premier voyage à l'étranger, pour la compagnie, M. Speers parcourut Hawaï, l'Australie, le Sud-Africain et la Nouvelle-Zélande. Il revint au pays pour se procurer de nouveaux échantillons et se mettre au courant des derniers développements relatifs au produit de la Champion Spark Plug Company, et retourna une seconde fois dans les mêmes pays d'outre-mer. En revenant de son second voyage il passa par l'Europe et visita les succursales de la compagnie établies à Paris et à Londres.

Quelques mois après il se rendit aux Antilles et dans les pays de l'Amérique du Sud et fit de la sollicitation dans toutes les principales villes de cet immense territoire, de Puerto Rico et Cuba jusqu'au sud du continent. Revenant par la côte ouest pour traverser le canal Panama et visiter l'Amérique Centrale, il s'arrêta aussi dans tous les endroits commerciaux du Mexique. Il y a quatre ans, M. Speers partit de San Francisco pour les pays de l'Orient, visita les îles hawaïennes, le Japon, les Philippines, l'Inde, le Siam la Malaisie, les Antilles hollandaises, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Le nouveau gérant général de la Champion Spark Plug Company est actuellement en Nouvelle-Zélande et est attendu à Vancouver pour le 24 février prochain.

Dépêches Éclair

TORONTO. — Il y a soixante mille familles assistées en Ontario.

WILLEMSTAD, Antilles hollandaises. — Onze Français et quatre Italiens, évadés vraisemblablement de la colonie pénitenciaire de Cayenne, sont arrivés, hier, de Trinidad dans un bateau à voile.

BELGRADE, Yougoslavie. — L'ex-premier ministre Anton Koroshetz, chef du parti clérical slovène, a lancé un manifeste demandant la révision des frontières et l'émancipation du peuple slovène.

Plaisanterie qui coûte cher!

"Histoire de badiner", Jean Lamarche et Adrien Lamarche répandirent de la gazoline sur l'estomac et le bras droit d'Alexandre Duperron et y jetèrent ensuite une allumette enflammée. Duperron devint immédiatement une torche vivante et fut transporté à l'hôpital où il souffrit beaucoup pendant un mois. Cette mauvaise plaisanterie des frères Lamarche leur coûtera $1245, selon un jugement que vient de rendre l'honorable juge Lane, en Cour Supérieure.

"La Cour, a dit Sa Seigneurie, ne considère pas pour un moment que la chose a été faite autrement que dans un but d'amusement, cependant les défendeurs sont responsables du résultat de leur acte". On a excusé quelque peu la gravité de l'offense par le fait que le demandeur et les défendeurs avaient pris de la boisson quand l'affaire est survenue.

UN INCENDIE CAUSE DE FORTS DOMMAGES

Boulangerie entièrement détruite par les flammes à Charlesbourg.

QUEBEC, 7. (Du correspondant de "La Patrie".)— Les flammes ont considérablement endommagé hier, vers midi et demi, le domicile, la boulangerie et l'épicerie de M.Marcotte, du village de Charlesbourg.

Ces propriétés sont situées à droite de la route principale de Charlesbourg et à proximité de l'église paroissiale.

L'incendie, qui a pris des proportions inquiétantes à certains moments a nécessité l'intervention d'un détachement de la brigade locale des incendies, vu le site des propriétés de M. Marcotte qui s'élèvent au milieu d'un pâté de maisons en plein centre du village.

Les dommages atteindront vraisemblablement $5,000. La boulangerie a été entièrement détruite par les flammes, tandis que l'épicerie et la résidence de M. Marcotte, une propriété à trois étages n'ont été endommagées que par l'eau et la fumée.

CES PROMOTIONS SONT BIEN VUES A LACHINE

Celles du capitaine de police, M. Dan McKenzie et du capitaine des pompiers Angus Mickie.

Les citoyens de Lachine sont unanimes à féliciter les autorités municipales des deux nominations qu'elles viennent de faire: la promotion du capitaine de police Dan McKenzie au poste de sous-chef, et celle du capitaine des pompiers Angus Mickie au rang de sous-chef du service des incendies.

Dan McKenzie est estimé de toute la population, qu'il a servie avec fidélité toujours, et avec bravoure souvent. Il porte encore les cicatrices d'une décharge de revolver qu'il reçut en plein visage, un jour qu'il arrêta un nommé O. Ruberto à Stony Point. Il a plusieurs arrestations dangereuses à son crédit, dont celle du meurtrier Stanislas Tomachuck qui, plus tard, se suicida au pénitencier.

Quant à M. Angus Mickie, il a combattu les pires incendies de Lachine depuis vingt ans, et le jugement dont il a témoigné en chaque cas lui a amplement mérité le poste qu'il occupe aujourd'hui. M. Georges Durocher reste directeur de la police et des incendies.

Blessé dans une collision

M. Joseph Duhamel, 3567 chemin de la Côte des Neiges, était hier soir dans un taxi qui vint en collision avec une auto, angle des avenues Maplewood et Bellingham. M. Duhamel fut transporté à l'hôpital Général, souffrant de blessures à la tête.

RESTITUTION

La Compagnie des tramways accuse réception de la somme de $2.00, envoyée comme restitution.

IL N'Y A PAS EU DE NOUVEAU TROUBLE AU BAGNE DE KINGSTON

Désoeuvrés depuis la récente enquête, les détenus aiment à crier de temps en temps.

KINGSTON, Ontario, 7. — La nouvelle d'une autre émeute au pénitencier de Portsmouth a été officiellement démentie. L'unique incident survenu consiste en une série de huées poussées parce que les détenus n'étaient pas satisfaits du service de radio donné la veille de Noël (!).

Les autorités avaient fait installer dix ou douze hauts-parleurs, ce soir-là afin de distribuer la musique par toute l'institution. Le courant fut fermé à 9 heures. Les forçats firent un tel tapage que l'on rétablit la musique.

Depuis ce temps, les prisonniers sont sujets à des accès périodiques d'enthousiasme qui les portent à chanter à tue-tête dans leurs cellules. A part cela, l'ordre le plus parfait règne, dit-on.

CONGE

Depuis les émeutes d'octobre dernier, qui nécessitèrent en plusieurs occasions l'intervention de la milice, les travaux industriels habituels ne sont plus exécutés au pénitencier. La cause principale de cet écart au régime habituel est la désorganisation causée par la longue enquête tenue par le brigadier général D. M. Ormond, surintendant des pénitenciers.

La besogne ordinaire ne sera reprise que lorsque l'on aura achevé les diverses transformations des édifices décidées à la suite des rixes d'octobre.

PAISIBLES

Le représentant de la Presse Canadienne, qui réussit à s'introduire à l'intérieur des grandes portes du pénitencier, hier après-midi, ne trouva rien d'inaccoutumé. Les gardes exerçaient leur surveillance habituelle à la porte principale et quelques prisonniers vaquaient à diverses occupations.

Dans la nouvelle institution destinée aux femmes, où on loge une centaine de prisonniers du sexe fort, rien n'indiquait qu'il y eut eu ou qu'il y aurait des désordres.

Le colonel W. B. McGloughlin, désigné préfet après les soulèvements d'octobre dernier, était au pénitencier, hier.

AUCUN DESORDRE

OTTAWA, 7.—Le ministre de la justice, l'honorable Hugh Guthrie, a déclaré, hier soir, qu'il n'avait reçu de Kingston aucune nouvelle tendant à faire croire à quelque incident au pénitencier de Portsmouth. En sa qualité de ministre responsable de l'administration des pénitenciers, il serait immédiatement informé de toute révolte.

FOUDROYEE SUR LA RUE

Mme William J. Brown, veuve âgée de 75 ans, domiciliée chez son fils, à 250, avenue Olivier, Westmount, est décédée subitement en face de l'école Queen, avenue Olivier, près de la rue Sainte-Catherine, à six heures, jeudi soir.

Le coroner Prince qui permit à la famille d'avoir immédiatement le corps, tiendra enquête aujourd'hui.

Assemblée contremandée

L'assemblée mensuelle de l'Association des Femmes Conservatrices de Mississiquoi et du district a été contremandée en raison de la mort de Mme Crépeau, l'une des

RAID DE HINKLER

LONDRES, 7 janvier.— (Presse associée.) — L'aviateur australien Bert Hinkler a quitté l'aérodrome de Feltham, Middlesex, à 8 heures 10 ce matin, pour une envolée en direction de l'Australie. Il veut établir un nouveau record de vitesse pour la distance.

Une belle assemblée tenue à Maisonneuve

Plus de 600 personnes assistaient jeudi soir à une grande assemblée tenue dans la salle de l'école Chomedy, boulevard Morgan, sous les auspices de la Défense des ouvriers de Maisonneuve. La réunion était présidée conjointement par MM. G. Bourgeois, L. Cunningwood et T. Foster.

Parmi les personnes qui ont adressé la parole, il y avait MM. J.-A. Chalifoux, président de la fédération des clubs; P. Desrosiers, vice-président, ainsi que plusieurs autres officiers de clubs affiliés à la fédération; on remarquait également, Mlle Irène Joly, J. A. Gamelin, R. Lamoureux, Jos. Leblanc, W. Milot, Geo. Gagnon, Jos. Pelletier, Geo. Héroux, le docteur Lecavalier, Jos. Périard, et quelques autres.

Le conférencier d'honneur était M. S. Ouimet, ingénieur civil qui exposa à grands traits son plan d'ensemble avec voies souterraines et construction d'un terminal national favrisant les chemins de fer canadiens.

Piéton blessé par une auto

A cinq heures hier soir, Arnold Harris, 65 ans, voyageur de commerce domicilié à 379, ouest, boulevard St-Joseph, traversait à l'intersection de l'avenue du Parc et de la rue Laurier, quand il fut renversé par une automobile conduite par Donald Smith, 55, avenue Clardeboye, Westmount, et grièvement blessé.

M. Harris fut immédiatement transporté à l'hôpital Saint-Luc, souffrant d'une fracture du crâne. Il recouvra connaissance une demi-heure après son arrivée à l'institution.

Mme P. E. Pager est décédée à Saint-Hermas

Hier soir, à Saint-Hermas (comté des Deux-Montagnes) est décédée après une très courte maladie, Madame P.-E. Pager, née Corinne Clairoux, veuve du docteur Pager, ancien percepteur du revenu provincial pour le district de Terrebonne. Elle était âgée de 72 ans.

La défunte laisse pour pleurer sa perte trois fils: MM. Louis-Georges Pager, de Saint-Joseph du Lac, Me Victor Pager, avocat de Montréal, et le docteur Antonio Pager, de Saint-Hermas; deux filles, Mlles Eugénie et Clémentine Pager, de Saint-Hermas; un frère, le docteur J.-A. Clairoux, de Chénéville, ainsi que 5 petits-enfants.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures, à l'église paroissiale de Saint-Hermas.

Enquête aujourd'hui

Une enquête du coroner sera tenue aujourd'hui relativement à la mort de Célestin Ladouceur, 82 ans, 6038, rue D'Aragon, survenue à l'hôpital Saint-Luc, des suites de blessures reçues jeudi après-midi lorsqu'il tomba de la galerie du deuxième étage de sa demeure.

KINGSTON, Ontario. — Le major-général R. W. Rutherford, est décédé ici jeudi. Il fut attaché à la batterie "B", à Québec, de 1877

ASCENSION DU PLUS HAUT PIC DE L'ASIE PAR DES AMERICAINS

L'un d'eux est à l'hôpital.—Six mois dans les régions les plus reculées de la Chine.

CHANG-HAI, 7 janvier.—Deux jeunes Américains et un Chinois, natif d'Honolulu, sont arrivés, hier, des lointaines régions de la Chine occidentale, à 2,000 milles à l'ouest de Chang-Haï, tout joyeux d'avoir atteint le sommet de l'Asie, d'avoir planté le drapeau chinois sur le plus haut pic qu'ait escaladé un être humain, le mont Minyakonka. Ils ont passé six mois dans ces sauvages territoires.

Le massif de granit qu'est le Minyakonka, s'élève à une hauteur de 24,000 pieds. Il est situé dans la province peu connue de Si-Kong.

A L'HOPITAL

Les deux Américains sont Richard Birdsall, de Port-Chester, New-York; et Terris Moore, de Philadelphie; le Chinois, Theodore Young, étudiant à l'université de New-York.

Un quatrième membre de l'expédition, Arthur Emmons, de Glover, Massachusetts, se gela les pieds en descendant du Minyakonka. Il est actuellement à l'hôpital de la mission baptiste américaine de Ya-Théou, Tsé-Chouan.

Les explorateurs ont rapporté une collection d'animaux et d'oiseaux peu connus dont ils feront présent à une académie de Nankin et au Field Museum de Chicago. Ils ont notamment ramené avec eux un spécimen d'ours brun jusqu'à présent inconnu.

UNE FEMME BLESSEE EN DANGER DE MORT

Elle s'inflige de graves brûlures, lors d'une explosion à son domicile.

Un homme et son épouse ont été grièvement brûlés vers une heure jeudi après-midi, quand un bol de saindoux, qu'elle avait placé sur le poêle, fit explosion. Les deux victimes, M. et Mme Georges Lamoureux, 35 et 31 ans respectivement, furent transportés à l'hôpital Saint-Luc. M. Lamoureux, souffrait de légères blessures et regagna son domicile après un pansement.

Il n'en est pas de même pour son épouse. Jusqu'à midi, hier, les médecins attendaient sa mort. Son état semble toutefois s'améliorer légèrement. Elle n'est pas encore hors de danger.

Les époux Lamoureux n'ont pu expliquer exactement comment se produisit l'explosion. Les vêtements de Mme Lamoureux prirent feu, et elle appela au secours. Son époux l'enveloppa dans un drap de lit, se brûlant lui-même aux mains.

Il manda ensuite l'ambulance. Ni la police, ni les pompiers ne furent mandés.

PARIS. — Mme Anna Prive, accusée d'avoir tué son mari le 2 décembre, a été acquittée pour la raison que celui-ci la battait mais elle a été condamnée à un mois de prison parce qu'une des trois balles qu'elle tira atteignit le concierge.

CONGRES ANNUEL DES HOTELIERS AMERICAINS

Cent cinquante délégués y prennent part. — Dîner ce soir.

Bien que ceux qui y prennent part ne soient pas en aussi grand nombre que par le passé, le congrès annuel de la Adirondacks Resorts Association, qui se tient aujourd'hui à Montréal, est l'un des plus représentatifs que les hôteliers canadiens et américains aient eu depuis plusieurs années.

Parmi les 150 délégués qui y prennent part se trouvent M. Thomas D. Green, président de l'association des hôteliers du Canada et des Etats-Unis; M. Philip E. Rice, président de l'association des hôteliers de l'Etat de New-York; M. Harry Smith, président de la Adirondacks Resorts Association; M. J. T. Seller, président de l'association des hôteliers de l'Etat du Massachussetts et les présidents de nombreuses autres associations hôtelières et d'automobiles, tant de ce pays que des Etats-Unis.

L'assemblée annuelle a eu lieu ce matin, à l'hôtel Windsor. A midi un déjeuner aura lieu au même endroit et ce soir un dîner sera servi à l'hôtel Queen's, alors que M. le maire Fernand Rinfret souhaitera la bienvenue aux congressistes.

LE CAP, Afarique du Sud.—Une autre crise ministérielle serait imminente. Le gouvernement Hertzog donnera sa démission la semaine prochaine.

SEVILLE. — La commission nationale des finances a statué, hier soir, que le conseil municipal ne pouvait imposer une taxe sur les cloches des églises.

Six cents hommes au travail pour 15,000 tonnes de papier

OTTAWA, 7. (Du correspondant de la "Patrie"). — On apprend de source à peu près certaine, que la compagnie E. B. Eddy, ayant consenti, avec deux gros journaux américains un contrat pour 15,000 tonnes de papier par année, pendant cinq ans, emploiera immédiatement environ 600 hommes. Ces hommes seront affectés en partie aux usines de qui devront nécessairement ouvrir cet hiver, pour fournir le bois à l'entreprise. On dit même que le travail est déjà commencé et qu'un wagon de papier est parti pour la république voisine.

Les deux journaux américains qui auraient placé cette importante commande chez E. B. Eddy, seraient de Philadelphie, Pa., et Columbus, Ohio, à raison de 7,500 tonnes de papier chacun, par an.

LE CAMION A PERDU CONTRE LE CHEMIN DE FER AU TRIBUNAL

Dommages causés à un train du C.P.R., lors d'une collision.

Lorsqu'une locomotive frappe un camion, c'est ordinairement le camion qui subit les plus gros dommages et c'est ordinairement la compagnie de chemin de fer qui est la défenderesse dans les actions qui s'ensuivent. Cependant le contraire est arrivé à la suite d'un accident survenu à Plantagenet lorsque le rapide trans-Canada du Pacifique Canadien frappa un camion appartenant à la Canada Car and Chemicals Company. La Cour d'Appel vient d'accorder à la compagnie du chemin de fer la somme de $4,450.89 pour dommages causés au train.

Dans le jugement, la Cour d'Appel met en vigueur la fameuse loi qui spécifie que tout véhicule doit arrêter immédiatement à un passage à niveau. Il a été prouvé que le camion avait arrêté à environ 50 pieds avant d'arriver à la voie, mais n'avait pas arrêté immédiatement avant de la franchir. S'il l'avait fait le conducteur de l'auto aurait vu le convoi venir.

On en appelait d'un jugement de l'honorable juge Cousineau qui avait renvoyé l'action intentée par les deux parties. Le juge Cousineau avait considéré qu'il n'y vait pas eu de faute d'une part ni de l'autre.

La Cour d'Appel a accordé des dommages à la compagnie du chemin de fer et a renvoyé l'action des propriétaires du camion.

MORT SUBITE DE M. CHARLES E. DUCLOS

M. Charles H. Duclos, gérant associé de la Great American Insurance Co., de New-York, est mort soudainement hier soir, à son appartement, C34, Gleneagles Apartments, 3940 chemin de la Côte des Neiges. Il a succombé à une affection cardiaque.

Après son attaque un médecin fut mandé et plus tard l'équipe d'urgence de la Montreal Light, Heat and Power Consolidated survint, mais tout fut inutile.

M. Duclos, qui était âgé de 60 ans, était né à Montréal. Il s'occupait d'assurances depuis plusieurs années et occupa divers postes à la Great American Insurance Company de New-York. Il était gérant associé de cette compagnie à Montréal depuis trois ans.

Il épousa récemment Mlle Emilyn P. Higgins, qui lui survit. Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures à l'église de l'Ascension.

LE PARTI OUVRIER

Le parti ouvrier du Canada, conseil de Montréal, tiendra sa prochaine séance demain matin, à 10 heures, hôtel Mont-Royal.

QUEBEC, 7. — Ce sont les avocats qui sont les plus nombreux comme corps à l'assemblée législative qui s'ouvre mardi. On compte en effet 26 avocats en actaires. Il y a 14 marchands, 5 agents d'assurance, 13 cultivateurs, 10 médecins, 5 manufacturiers, 3 journalistes, 3 entrepreneurs, 4 courtiers-financiers, 1 comptable, 1 professeur.

Le député de plus âgé est M. Alexandre Saurette, de Mississiquoi, qui a 73 ans; le plus jeune est

SIEGE VACANT AU CONSEIL DE JOLIETTE

JOLIETTE, 7.—L'échevin J. A. Bélanger a démissionné du conseil de la ville de Joliette. En offrant sa démission, l'échevin Bélanger n'a pas donné de raison, mais a demandé au conseil de l'accepter. A cause de cela, le conseil s'est réuni pour la première fois durant les fêtes, et a accepté la démission, avec regret, à une session spéciale tenue mercredi soir.

En même temps, le conseil a reçu le rapport annuel du chef des incendies, J. E. Laviolette, qui indique des pertes de feu pour la ville, en 1932, au total de $13,325, une diminution de $90,000 sur l'année précédente. Il n'y a eu que 112 alarmes durant l'année. Plusieurs rapports furent aussi adoptés. M. J. Antonio Beaudoin, N.P., a été nommé officier rapporteur pour la prochaine élection municipale.

LE TROC EN HONGRIE

Six importantes banques de Budapest ont décidé de coopérer ensemble pour promouvoir l'échange des marchandises et ont établi un bureau conjoint dans ce but à Budapest. C'est ce qu'a appris, hier, le Montreal Board of Trade. Le gouvernement hongrois donnera son appui à ce projet et l'on s'attend que les échanges de produits aient lieu surtout entre la Grande-Bretagne, les pays de l'empire britannique

Une déclaration sera publiée

(Suite de la page 18)

tre jour, que son gouvernement était favorable à l'adoption d'un système d'assurance-chômage.

Une armée de commis du bureau des statistiques est à compiler une documentation formidable à propos du placement et du chômage, qui constituera la base d'un système d'assurance.

Le premier ministre Bennett s'est prononcé aux Communes, en faveur d'un système d'assurance-chômage contributif.

Le premier ministre L. A. Taschereau a refusé de commenter la déclaration du premier ministre Henry.

Obsèques de Calvin Coolidge

SUITE DE LA PAGE 18

SON FILS

John Coolidge, fils de l'ex-président, vit son père pour la dernière fois, à Noël. Il fut stupéfié en apprenant la nouvelle à New-Haven, Connecticut, où il est à l'emploi d'une compagnie de chemin de fer.

L'autre fils de M. Coolidge, qui portait également le nom de Calvin, mourut à Washington, en 1924.

Le docteur Brown avait examiné l'ex-Président il y a un mois et l'avait trouvé bien portant.

Né dans une petite maison devenue le magasin général de Plymouth, Vermont, Coolidge y habita de longues années après sa sortie de Amherst College, en 1895.

Son élévation politique ne changea rien à la simplicité de ses habitudes. Représentant puis sénateur du Massachusetts, lieutenant gouverneur et enfin premier magistrat du pays, il continua d'habiter un logis semi-détaché sur une rue bien ordinaire.

Ce n'est qu'à sa sortie de la Maison Blanche qu'il crut devoir renoncer à sa modestie de spartiate. Il acheta alors "The Beeches", spacieuse villa dominant la vallée du Connecticut, mais il ne changea rien à son train de vie. Sauf deux discours en faveur de la candidature de M. Hoover, au cours de la dernière campagne, il se mêla peu de politique active mais il se permit d'écrire de nombreux articles sur la politique.

FINI

New-York, 7. — Le journaliste Henry L. Stoddard, écrit dans le "Sun" que, le 14 décembre dernier, Calvin Coolidge lui confia qu'il en avait fini de la vie politique et qu'il désirait mettre un frein aux potins touchant sa candidature à la Présidence, en 1936.

"Il m'a toujours semblé que le bon sens offrait la réelle solution des problèmes de la nation, en tout temps, le bon sens et le travail" aurait déclaré l'ex-président.

AUTOPSIE OBLIGATOIRE

New-York, 7.7 — Le docteur Charles Norris, premier examinateur médical de New-York, appuie la proposition du docteur James F. Coupal, médecin personnel du Président Coolidge pendant l'administration de celui-ci, de pratiquer l'autopsie de l'ex-président.

"Je crois, dit-il, que l'on devrait faire l'autopsie, non seulement dans le cas de M. Coolidge, mais dans le cas de toutes les personnages publics."

LONDRES. — Sir Reginald Brade, secrétaire du ministère de la guerre pendant la Guerre Mondia-

Ce que nous en pensons

Le système d'arbitrage que la ligue professionnelle a adopté à la réunion de ses gouverneurs, à New-York, vaut toujours bien un essai loyal avant de porter un jugement décisif sur sa valeur. A l'avenir, les fonctions des officiels sont bien nettement définies. L'un d'eux ne s'occupera que des hors-jeux; son confrère aura à s'acquitter des sanctions, quand elles seront imposables. De la sorte, pas de conflit possible, ou très peu, entre les arbitres, vu que la position de chacun sera clairement définie. Le jeu y gagnera, croit-on, car, dans le passé, il existait une certaine contrainte chez les maîtres du sifflet, qui voyaient souvent des délits ou des hors-jeux se produire dans le territoire d'un collègue, qui n'intervenait pas. Eux-mêmes n'osaient s'interposer et le public protestait contre l'apparente inertie ou la cécité des officiels et il en résultait un dommage considérable pour le jeu national que pour les clubs, qui étaient lésés sans recevoir leur juste compensation. On verra donc avec intérêt le nouveau système fonctionner; s'il ne produit pas les résultats espérés et prévus, on reviendra à l'ancienne mode ou les Solons du Hockey en inventeront un autre.

. . Madison Square Garden s'en prend à Max Schmeling de lui avoir faussé compagnie et d'avoir accepté de se battre pour un autre promoteur que son matchmaker. Cette colère de la puissante corporation new-yorkaise n'est pas quelque chose de neuf. Il lui est souventes fois arrivé, dans le passé, d'avoir à exercer son courroux contre des promoteurs rivaux ou des athlètes, qui détestaient ses contrats et ses faveurs. Tex Rickard, décédé depuis 4 ans, et qui fut le roi des impresarii, dans le domaine sportif, eut maintes fois maille à partir avec Madison Square Garden. On se rappelle de la mémorable bataille entre Carpentier et Dempsey, qu'il alla organiser dans le New Jersey, en érigeant, pour la circonstance, le vaste amphithéâtre "Thirty Acres Boyle", à Jersey-City. Le combat remporta un succès inoui, plus de quatre-vingt-dix mille personnes payant leur admission pour voir le "Tigre de Manassa" battre décisivement l'élancé boxeur du doux pays de France. Bien d'autres, après Rickard, ont subi les foudres du Garden et ont dû aller sous d'autres cieux tenir leurs "shows" de sorte que la crise actuelle des promoteurs new-yorkais passera, comme les précédentes, et le match Schmeling-Baer aura lieu là où Jack Dempsey le voudra.

Le plan de Madison Square Garden était de conclure une rencontre entre Schmeling et Sharkey pour le championnat du monde. Elle aurait été la troisième entre les deux hommes, la première ayant été perdue sur un "foul" par Sharkey, et la seconde gagnée aux points par le marin de Boston, bien que la décision semblât peu conforme aux faits et fût l'objet d'une réprobation quasi-universelle. Mais l'ancien champion du monde, nettement dépouillé de son titre, a fait la sourde oreille aux instances du matchmaker Johnston et a jeté son dévolu avec Jack Dempsey. D'où la tempête et les menaces de Garden à son égard. Naturellement, Schmeling se moque des représailles, qui peuvent suivre son refus de se battre pour le triumvirat Carey-Lester Patrick-Jimmy Johnston, et Jack Dempsey, avec son prestige, toujours aussi pesant que dans les plus beaux temps de sa carrière pugilistique, lui assure un refuge confortable et un abri absolument sûr. Chicago, Philadelphie, la Californie et autres états américains offrent au nouveau promoteur des endroits propices pour une rencontre entre Schmeling et son compatriote et l'ancien titulaire ne s'en fait pas sous ce rapport. Il sait qu'il attirera la foule, notamment à Chicago, où le combat pourrait être présenté pendant l'exposition universelle de 1933. Il n'y a qu'un obstacle à surmonter et c'est la limite des assauts, qui est de dix rondes dans l'état de l'Illinois. Schmeling préfère se battre à quinze rondes et on croit que l'influence de Dempsey sera suffisante pour induire les législateurs à rescinder la constitution de l'Illinois afin de présenter la bataille à quinze rondes. A tout événement, les débuts de Dempsey comme promoteur sont attendus avec impatience, car l'ancien champion peut devenir une menace sérieuse pour Madison Square Garden.

Trois parties nulles dans la National Hockey League

LE MONTREAL ET LE TORONTO ANNULENT JEUDI PAR 2 A 2

Leafs et Maroons se livrent une lutte excitante et rapide. — Robinson compte les deux points locaux.

(Par Horace Lavigne)

Tous les clubs de la section Canadienne ont amélioré leur pointage, jeudi soir, à l'exception du Canadien, qui a été le seul à perdre, pendant que les clubs Toronto et Montréal, Ottawa et Américain annulaient leurs rencontres et gagnaient un point respectivement sur le Canadien. A l'heure qu'il est, les leaders du groupe, les Leafs, doublent exactement le pointage du Canadien, qui occupe la dernière place de sa division, bien que le Tricolore ait joué deux parties de moins que les champions du monde et une de moins que les Maroons et Sénateurs, qui sont égaux pour la deuxième place, 3 points derrière les Leafs.

La joute de jeudi soir: veille des Rois, à l'amphithéâtre local, mettait les clubs Toronto et Montréal aux prises. Elle fut déclarée nulle après soixante-dix minutes de jeu, devant l'impuissance des deux adversaires à s'adjuger la victoire. Le score final fut de 2 à 2, et les deux points locaux furent comptés par Earl Robinson, un des subsituts d'Eddie Gérard, qui déjoua Lorne Chabot deux fois par de terrifiants lancers dans la 1ère et 2ème périodes et les deux points des visiteurs furent comptés dans les mêmes périodes, le premier par Jackson sur une double passe d'Adams et Day, et le second par Blair, sur une autre combinaison entre Gracie et Doraty.

Il y eut bien des quasi-points, mais l'extrême vigilance de Chabot et de "Flat" Walsh s'afficha alors et les coups les plus dangereux furent écartés avec sang-froid. Les Maroons, dans l'ensemble, dominèrent le jeu, bien que leur tenue manquât d'éclipser leurs adversaires. Ceux-ci, affaiblis par l'absence de Chuck Gardiner, qui en a encore pour plusieurs jours à ne pouvoir jouer, furent sérieusement handicappés. Tout de même, les recrues Doraty, Thoms, Adams donnèrent un bon rendement et rendirent d'appréciables services. Un autre jeune, qui se distingua pour les visiteurs, fut Bob Gracie, dont les courses, à une folle allure, et les courtes passes à ses co-équipiers, furent dangereuses pour le club local. En effet, il ébaucha le 2ème point de son club, sur la fin de la deuxième période, et les locaux, qui avaient pris l'avance deux fois, ne purent jamais surmonter ce dernier point des Leafs et durent se contenter d'une nullité.

Les deux premières périodes furent menées à une vive allure et le jeu se transporta d'un bout à l'autre de la glace avec une extrême rapidité. La partie ralentit quelque peu dans la période finale, les deux clubs se montrant visiblement circonspects et craignant les ouvertures trop compromettantes, tandis que, dans la période supplémentaire, les Maroons firent un louable effort pour décrocher la victoire, les visiteurs se contentant d'une systématique obstruction en vue d'annuler la partie.

Pour un match de cette importance, il fut étonnamment exempt de rudesse, les joueurs n'encourant que quelques sanctions de la part des arbitres Cooper Smeaton et Bob Hewitson. Le premier, se tenant du côté ouest de la patinoire, fut chargé de distribuer les punitions, tandis que son collègue voyait aux hors-jeux, en accord avec le nouveau système en vigueur dans la ligue Nationale, depuis l'assemblée des gouverneurs, à New-York, au commencement de la semaine. Le mode a semblé donner satisfaction, jeudi, et il fut considérablement facilité par la réserve que montrèrent les joueurs du commencement à la fin.

Chez les locaux, Robinson, comme l'indiquent les résultats, fut facilement l'artisan de leur victoire. Rarement plus en forme, le jeune ailier des Maroons compta deux points de toute beauté, le premier après une montée de toute la longueur de la glace, et le second sur une combinaison entre Haynes, Trottier et lui-même. Du reste, la ligne Robinson-Haynes-Trottier fut de beaucoup la meilleure des locaux et elle abattit beaucoup de travail. Smith-Northcott-Ward firent aussi de la besogne, et les deux premiers joueurs furent réellement malchanceux de ne pas compter. Northcott fut frustré d'un point certain dans les dernières minutes de la troisième période lorsque Chabot plongea au-devant de son lancer, qu'il reçut juste en-dessous de l'oeil droit. Chabot fut blessé et dut se retirer pour se faire panser.

Plus de 10,000 personnes assistaient à la partie, qui fut, dans l'ensemble, une intéressante exhibition et dont le résultat, s'il ne fut pas probant, fut cependant accueilli avec faveur de la grosse assistance.

Toronto		Maroons
Chabot	buts	Walsh
Horner	déf.	Wentworth
Clancy	déf.	Conacher
Blair	cen.	Smith
Gracie	ailes	Ward
Doraty	ailes	Northcott

Subs. Toronto: Levinsky, Day, Bailey, Cotton, Primeau, Jackson, Thoms, Adams.

Subs. Maroons: Trottier, Brydson, Haynes, Roche, Duguid, Robinson, Wilcox, Bellemr.

Arbitres: C. Smeaton et R. Hewitson.

Première période

1. Maroons—Robinson 7.16
2. Toronto—Jackson (Adams, Day) 16.52

Punitions: Smith, Doraty, Horner, Trottier, Cotton, Levinsky.

Deuxième période

3. Maroons—Robinson (Haynes, Trottier) 4.50
4. Toronto—Blair (Gracie Doraty) ... 18.16

Punitions: Blair, Bailey, Smith.

Troisième période

Pas de point.
Punitions: Doraty, Haynes.

Période supplémentaire

Pas de point.
Aucune punition.

LE CANADIEN BATTU DANS LA 3EME PERIODE

DETROIT, 7. (Spécial à "La Patrie".)—Le Canadien, privé de Howie Morenz, retenu à son hôtel par une attaque d'influenza, a été battu par le club Détroit, jeudi soir, dans son match de la National Hockey League, par le score de 6 à 1. C'était sa douzième défaite de la saison sur dix-neuf parties, ayant cinq victoires à son crédit et deux nulles.

Mais, comme cela arrive souvent, le score de la partie est souverainement injuste pour le Bleu Blanc Rouge. En effet, pendant deux périodes, les visiteurs, malgré le lourd handicap de l'absence de leur fameux centre, tinrent les Red Wings en respect, aucun des deux clubs ne pouvant compter.

Cependant, l'effort était trop onéreux et, dans la troisième période, les Habitants lâchèrent soudain pied devant une série d'attaques furieuses de la part des locaux. Le premier point résulta d'une passe de Sorel à Aurie, et deux minutes ne s'étaient pas écoulées que Emms, convertissant une passe de Carson, jetait la rondelle dans le filet de Hainsworth pour le deuxième point du Détroit. Puis, deux autres minutes après, c'était Ebby Goodfellow qui lançait de loin et déjouait Hainsworth avant que celui-ci put penser à faire un mouvement pour se mettre en garde. Quinze secondes après la reprise du jeu, Lewis et Wiseman, avec la collaboration accidentelle de Leduc, se voyaient créditer le quatrième point des Red Wings, lorsque le joueur de défense du Canadien, en voulant lancer la rondelle au loin, après avoir brisé la combinaison Lewis-Wiseman, lança juste au milieu de la cage de Hainsworth, abasourdi.

L'unique point du Canadien se produisit alors seize secondes plus tard, lorsque Leduc, rachetant sa bourde, passa la rondelle à Gaudreault, qui déjoua nettement Roach. Mais ce point ne fit qu'exciter l'ardeur du club local, qui décida de compter les deux derniers points de la veillée. Le vétéran Hay fit une passe à Aurie, qui compta au bout de treize minutes, tandis que le dernier point eut pour artisan Sorrell, Aurie et Hay.

Plusieurs des points du Détroit furent réalisés lorsque le Canadien attaquait sauvagement à quatre et cinq pour essayer de détourner le courant et de ramener la victoire sous ses couleurs, les locaux contre-attaquant alors avec non moins d'ardeur et ayant facilement raison d'un filet, pratiquement sans protection.

La partie ne fut pas rude et les arbitres Goodman et Mallinson eurent un entier contrôle sur les joueurs. Cependant, ils imposèrent douze punitions, dont trois allèrent à Leduc dans la deuxième période.

Alignement et sommaire:

Détroit		Canadiens
Roach	buts	Hainsworth
Evans	défense	S. Mantha
Young	défense	Burke
Voss	centre	Lépine
Lewis	ailes	Joliat
Wiseman	ailes	Gagnon

Subs., Détroit: Hay, Goodfellow, Aurie, Buswell, Gallagher, Emms, Carson, Sorrell.

Subs., Canadiens: Larochelle, Mondou, Gaudreault, Giroux, G. Mantha, Carson, Leduc.

Arbitres: Goodman et Mallinson.

Première période
Pas de point.
Punitions: S. Mantha, Lewis, Evans.

Seconde période
Pas de point.
Punitions: Leduc 3, Wiseman, Young, Joliat.

Troisième période
1—Détroit; Aurie (Sorrell) 9.35
2—Détroit; Emms (Carson) 4.13
3—Détroit; Goodfellow 6.13
4—Détroit; Lewis (Wiseman) 6.28
5—Canadiens; Gaudreault (Leduc) 4.44
6—Détroit; Aurie (Hay) 12.30
7—Détroit; Sorrell (Aurie, Hay) 15.05
Punitions: Gallagher, Burke et Aurie.

L'OTTAWA ET L'AMERICAIN ONT ANNULE

NEW-YORK, 7. — Les clubs Ottawa et New-York américain ont annulé leur match de jeudi soir par le score de 1 à 1 et gagné un point dans le classement de la section canadienne. L'Américain a maintenu cinq parties nulles, qui lui apportent autant de points et il possède sur le Canadien une avance de trois points.

L'Américain compta après cinq minutes de jeu, lorsque Patterson convertit une passe de W. Starr, mais, sur une attaque à trois, Forslund égala le score pour les Sénateurs dans les premières minutes de la deuxième période.

La mise en échec fut assidue et serrée et les deux équipes s'en tinrent souvent à un jeu de défense, qui ne plut pas toujours à l'assistance. D'un autre côté, la tenue des gardiens de buts Worters et Beveridge fut cause que bien de louables efforts furent frustrés. Wasnie et Himes se montrèrent particulièrement dangereux pour les locaux pendant que Cooney Weiland, Hec Kilrea et Allan Shields brillèrent pour les Sénateurs.

Américain		Ottawa
Worters	Buts	Beveridge
Dutton	Défense	Shields
Brydge	"	Smith
Himes	Centre	Weiland
Wasnie	Ailes	Finnigan
Sheppard	"	H. Kilrea

Subs., Américain: Jackson, Patterson, Filmore, McVeigh, Phillips, W. Starr, Ayres, Dutkowski.

Subs., Ottawa: Cox, W. Kilrea, Touhey, Forslund, Howe, Lowrey, H. Starr, Bourgeault.

Arbitres: Eusèbe Daigneault, Jack Cameron.

Première période
1-Américain: Patterson (W. Starr) 5.23
Punitions: Sheppard, Ayres, Patterson, Smith.

Deuxième période
2-Ottawa: Forslund (Howe, Touhey) 6.16
Punitions: Smith, Patterson.

Troisième période
Pas de point.
Punitions: Lowrey, Smith.

Période supplémentaire
Pas de point.
Punitions: Bourgeault.

CHICAGO SERA SANS PITIE POUR CES ATHLETES!

CHICAGO, 7. — Chicago ne tolèrera plus de brutalité ni de burlesque dans les séances de lutte à venir. La déclaration a été faite avant-hier par le général John V. Clinnin, président de la commission athlétique de l'état de l'Illinois. L'ire du commissaire a été soulevée par Lou Plummer, de South Bend, Ind., lutteur qui se piqua de passer quelques moulinets sous le nez de l'arbitre dans un match récent. Plummer devra comparaître devant la commission, lundi, pour être discipliné. Le général Clinnin a carrément soutenu que la plupart des rencontres de lutte étaient des affaires truquées, quelquefois avec la complicité de l'arbitre. "Et les lutteurs parcourent ainsi tout le pays, exhibant le même acte, annulant leurs rencontres en un temps limité ou l'un d'eux se couchant devant l'adversaire après un certain nombre de minutes, également stipulé. Ce n'est plus du sport, mais un "horse-play", et les lutteurs exploitent les passions du public en faisant mine de se rudoyer".

BALLON AU PANIER A LA PALESTRE

Le président L. Arsène Bernard a personnellement vu à compléter les préparatifs du premier programme de ballon au panier, qui sera présenté ce soir, samedi, à la palestre du National. Trois parties seront jouées, mettant pour la première fois les trois équipes de l'association canadienne-française en compétition.

Dans la troisième et la plus importante partie, le club sénior de l'instructeur Grenau rencontrera le "cinq" du 105ème U.S. de Malone, N.-Y., qui est en tête de la ligue du nord de l'état de New-York, et qui renferme d'anciennes étoiles collégiales. Luke Bannon arbitrera la partie.

L'équipe féminine de ballon au panier du National rencontrera le Playfair, dans une partie de la ligue Intermédiaire féminine de Montréal, et ce sera la première joute de la soirée. Les juniors du National rencontreront les Tigers St-Thomas, de la ligue des Eglises de la Cité, dans le deuxième match.

La première joute commencera à 8 heures précises.

QUILLES A MONTREAL

Jeudi après-midi à la Palestre du National, 840 rue Cherrier, sous la présidence de M. Trudelle, assistant de M. Labrosse, gérant général pour l'est du Canada pour la Brunswick Balke Callender, une assemblée enthousiaste des fervents du jeu de grosses quilles fut occupée avec l'énumération des détails nécessaires pour la réussite d'un grand tournoi pour le championnat de la cité de Montréal.

M. Arthur Foucher, président de l'Association des joueurs fit un récit de ce que les membres de son organisation suggéraient pour que tous les joueurs sans égard à la catégorie qu'ils appartiennent comme capacité de joueurs aient une chance de se classer dans les prix.

Un système handicap fut approuvé. La publicité fit l'étude de moyens qui seront mis à la disposition du comité du Tournoi. Au cours de la discussion "La Patrie" fut félicitée de sa belle coopération en faveur des amateurs du jeu de quilles.

Et mention fut faite en prévision de l'annonce avant le tournoi, comme durant et après le tournoi pour que le public soit au courant des points saillants de ce tournoi.

Les participants auraient la satisfaction de constater que leur mérite soit connu d'une manière telle que ce soit un encouragement pour ceux qui prendraient part au prochain tournoi de petites quilles qui aura lieu après celui-ci.

La question la plus compliquée qui est celle de l'endroit où se tiendra le prochain tournoi reste à être décidée. Serait-ce l'Est, l'Ouest ou le Centre de la ville? Ce qui est certain, c'est que la place devra être assez spacieuse et jugée comme possédant toutes les facilités pour recevoir les personnages de haute marque qui honoreront de leur présence cet événement dont les joueurs sont anxieux d'y participer.

Les joueurs de classe A et B surtout, ont fait une concession aux autres joueurs dans la question des prix à gagner. Ceci est à leur honneur.

Plusieurs suggestions demandent l'attention des intéressés du tournoi et la question de l'endroit où sera tenu le tournoi, fut ajournée pour une décision à l'assemblée de mardi, le 10, à 2 heures p.m., à la même place que celle de jeudi dernier.

Les dirigeants de la M.A.B. espèrent en la coopération des propriétaires de salles du jeu de quilles.

LAFONTAINE VS CHAMPETRE POUR LA PREMIERE POSITION

La ligue Mont-Royal reprend ses activités, demain après-midi, à l'Aréna. — Saint-François vs U. de de Montréal. — Première partie à 2 heures.

Après trois semaines d'inactivité, la ligue Sénior Mont-Royal va se remettre au travail demain après-midi, à l'Arena Mont-Royal, avec un programme double qui promet de faire fureur.

A l'avenir, la première partie commencera à 2.00 hrs précises, afin de permettre aux spectateurs de rentrer chez eux plus à bonne heure. Le président J. Max Larocque a décidé qu'il était préférable d'enlever les hors-jeux et cette décision a eu ses effets, il y a trois semaines lorsqu'il s'est compté 13 points au cours du programme. Pour revenir au programme, il semble que c'est beaucoup le meilleur de la saison. En effet, Champêtre et Lafontaine joue la première partie à 2.00 hrs tandis que les Etudiants de Montréal et St-François-Xavier suivront dans la seconde joute, et qui sera également une partie ultra importante pour les deux équipes.

Champêtre compte sur le retour de son gardien de buts Jimmy Rowen et sur l'intéressante acquisition de Bob Lee, un centre fort effectif, pour arrêter le Lafontaine. Rowen, le meilleur gardien de buts de toute la province, ne s'est pas fait prendre une seule fois en défaut dans cinq parties tandis que Bob Lee est considéré comme l'un des plus dangereux scoreurs de la ligue. Sylvio Mireault, ne voit pas comment il peut perdre maintenant qu'il est au complet. Il est fort probable que Paul Leduc sera de retour sur l'équipe Champêtre. Sa mâchoire est guérie; il faudra tout de même attendre la permission du Docteur Corrigan, qui soigne Leduc.

A. E. Saucier et Omer DeBonville, du Lafontaine, auront tout probablement un nouveau gardien de buts Roy McLeod, du Nord End Eagles, de la ligue Starr. McLeod supplanterait alors Tom Rocheleau. Lafontaine possède une forte défense dans Shearer et Verdon, avec le brillant Gaston Leroux comme aide. Le président Saucier a confiance que Leroux, sous la capable direction d'Omer DeBonville, deviendra une étoile. "C'est mon opinion", de dire M. Saucier, "que Leroux possède le plus dangereux lancer de la ligue. Il est jeune et ambitieux; j'ai une grande confiance dans son habileté. Le club Lafontaine possède également plusieurs bons avants dans Howie Grant qui a scoré trois points contre les Sea Gulls à New-York, lundi dernier, puis il y a Lapointe, Thibault, St-Michel, Octeau, et Hills, tous des joueurs d'expérience.

WATSON AVEC ST-FRANCOIS

Pour ce qui est de la finale, les Saints pourraient fort bien recevoir la surprise de leur vie. Qui ne se rappelle pas de la première rencontre entre ces deux clubs qui se termina par le score de 1 à 1. Il appert que le gérant Jos Robidas, du St-François, donnera une chance au fameux junior Philippe Watson, de la ligue du Forum. Cette sensation chez les juniors devrait aider les séniors d'une façon sensible. Si Watson fait le "grade", il remplacera Tony Baril, qui ira aider la défense. André Bourgouin est devenu le deuxième meilleur scoreur de la ligue, à la suite de ses trois points enregistrés contre le jeune Bernier, du Champêtre, le 18 décembre. Bourgouin est certainement à son meilleur, cet hiver. D'autres qui se distinguent sur ce populaire club, sont Alec. St-Jean, Ed. Mongeon, "Hippo" Gervais, Tony Baril et le jeune Houck. Valois n'est pas encore à son meilleur autour des filets tandis que Beauchamp et Easton peuvent faire beaucoup mieux.

Dans le camp universitaire, le Doc Corrigan est satisfait de la tenue de ses hommes, surtout après le retentissant succès contre le Collège Union. Il n'y a pas à dire, les Carabins n'ont pas eu les "breaks" à date. Après la suspension d'Ethier, c'étaient une série de mésaventures entr'autres les blessures de Jean-Paul Elie, défense étoile, puis le manque de condition de la part du brillant centre Lucien Dubé. Le Docteur Corrigan croit avoir tous ses hommes en condition, demain, et il annonce qu'Elie sera à son poste. A ses côtés, sera le jovial et populaire Charles Berthiaume. Le brillant Gérard Martel sera dans les buts puis Jean Fabien aidera la défense. Au centre, Dubé joue le meilleur hockey de sa vie. Dubé est un manieur de hockey épatant en plus de posséder un lancer rapide et décevant. Walker, Gagné, Jarry, et le rapide Morin feront sûrement la vie dure à la défense des Saints.

Le président Larocque a nommé Jean Sauvé et Dave Campbell comme arbitres.

Alignement:

Première partie à 2.00 p.m.

Champêtre	VS	Lafontaine
Rowen	buts	McLeod
Raymond	déf.	Shearer
Bellehumeur	déf.	Verdon
Jack	centre	Grant
Tobin	aile dr.	Lapointe
Larochelle	aile g.	Thibault

Subs. du Champêtre: Leduc, Cadorette, Lee, Wheeler, Dupuis.

Subs. du Lafontaine: Leroux, Hills, Octeau, St-Michel.

Deuxième partie à 3.30 p.m.

St-Frs-Xavier	VS	U. de Montréal
Gagnon	buts	Martel
Gervais	déf.	Elie
Mongeon	déf.	O. Berthiaume
Valois	centre	Dubé
Easton	aile dr.	Gagné
St-Jean	aile g.	Walker

Subs. du Saint-François: Watson, Beauchamp, Bourgouin, Baril, Houck.

Subs. des Etudiants: Fabien, Morin, Jarry, Marier, A. Berthiaume, Guertin.

Arbitres: Jean Sauvé et Dave Campbell.

Juges des buts: Daddy Guérin, et Geo. Bonnemer.

Chronométreurs: Oswald O'Heir et Eddie Sinclair.

PARTIE NULLE ENTRE BOSTON ET CHICAGO

CHICAGO, 7. — La troisième partie nulle dans la National Hockey League, jeudi soir, a été jouée ici entre les Black Hawks et les Bruins de Boston. Les deux clubs, admirablement équilibrés, ne purent compter un seul point au cours des soixante-dix minutes de leur rencontre, que 9,200 personnes virent. Naturellement, Bruins et Eperviers exhibèrent tellement de prudence et de circonspection que le jeu ne fut pas toujours intéressant. Toutefois, après la moitié de la deuxième période, les avants du Boston ouvrirent quelque peu les soupapes et les locaux suivirent, le jeu devenant plus ouvert et, partant, plus intéressant.

Dans la période additionnelle, les Bruins eurent un léger avantage et ils forcèrent le jeu, surtout lorsque Ted Graham, nouveau capitaine des Hawks, se fut fait envoyer à la clôture. Mais Gardiner fut invincible dans le filet local et il détourna des coups, qui avaient toutes les apparences de points.

Boston		Chicago
C. Thompson	buts	Gardiner
Shore	défense	Graham
Hitchman	défense	Abel
Chapman	centre	Gottselig
Heximer	ailes	T. Thompson
Lamb	aile	Couture

Subs.—Boston: Clapper, Galbraith, Stewart, Barry, Oliver, Beattie, Burch.

Subs.—Chicago: Marsh, MacKenzie, Wiebe, Cook, Rommes, McFadyen, Coulter, Jenkins.

Arbitres: Duncan et Rodden.

1ère période
Pas de point.
Punitions: bel, Graham, Stewart.

Seconde période
Pas de point.
Punitions: Chapman, P. Thompson, Hitchman.

3ème période
Pas de point.
Punition: March.

Période suppémentaire
Pas de point.
Punition: Graham.

Providence bat Boston

PROVIDENCE, R.-I., 7. — Les Reds de Providence ont battu les Cubs de Boston, leaders de la ligue Canado-américaine, par un score de 2 à 1, jeudi soir. Gus Rivers, ancien porte-couleur du Canadien, compta les deux points du club local après que les Cubs eurent pris l'avantage sur le leader de Buckles, à la fin de la première période. Au cours de la partie, Joe Jerwa, joueur de défense du club Boston, fut frappé sur l'oeil par la rondelle, et sa blessure fut si sérieuse qu'un spécialiste, qui l'examine, n'osa se prononcer sur le moment.

FORUM
WILBANK 6131
CE SOIR A 8.30
OTTAWA
VS
CANADIENS
PRIX: $2.50, $1.75, $1.50, $1.00, .50
Taxe comprise

S. Gauthier en tête des compteurs du C.P. S.-Zotique

Comme nous l'avons déjà annoncé, la série régulière des parties de "hockey intérieur" du C. P. St-Zotique, reprendra son cours lundi, le 9 janvier, alors que, à 8.30 hrs précises, le Hayeur se mesurera à l'A. C. V. et qu'à 9.45 hrs, le Bellefeuille essaiera de vaincre le Lachaine. Les joueurs, mis en forme par trois semaines de vacances, seront en état de donner de belles exhibitions.

La première série, close le 19 décembre dernier, établissait en tête des compteurs, le capitaine du Hayeur, S. Gauthier, suivi de près par Paul Lussier, de l'A. C., avec une avance de 4 "assists". Son club étant le dernier de la ligue, on voit quels efforts le meneur a dû fournir pour se maintenir à cette position. Un qui se montre avide des honneurs de la même position est Aimé Lussier. Quelques parties comme la dernière et il les a. Mais il trouvera certainement sur sa route, en plus des précédents, R. Boyer et N. Philie, qui sont inactifs depuis quelque temps.

Le "bad man" du circuit est E. Bellefeuille, avec 35 minutes de punitions. Le suivent d'assez près, Albert Lussier et R. Goyer.

Il est à propos de faire remarquer aux joueurs que la coupe "Corbin" va au club ayant le moins de punitions de la saison. C'est à eux de se contrôler.

Nous ne donnons ici que les 15 premiers compteurs, faute d'espace.

COMPTEURS

	Cl.	Pts	As.	To.	Pu.
S. Gauthier ...	H.	21	4	25	8
P. Lussier	A.	21	0	21	14
R. Boyer	B.	20	0	20	11
N. Philie	H.	15	1	16	8
Aimé Lussier..	L.	14	1	15	6
Alb. Lussier ..	A.	9	1	10	31
G. Thibault ..	L.	7	2	9	4
C. Mercier ...	H.	8	0	8	2
R. Pelletier ...	A.	7	0	7	6
L. Cherrier ...	B.	7	0	7	6
L. Pelletier ...	A.	6	0	6	6
A. Boyer	L.	6	0	6	6
A. Raymond ..	B.	5	0	5	6
L. Provost	A.	5	0	5	8
A. Rousseau ..	L.	5	0	5	8

Eddy Owns Drive-UR-Self

Le club Eddy Owns Drive-Ur-Self aimerait à aller visiter tout bon club junior de 16 à 20 ans, les lundis, mercredis et vendredis. Le club se compose de Ménard dans les buts, Poirier, Longpré, Bourcier défenses, les frères Richerd, Grandmaison, Legault, Messier, Perron, Leduc, Samson Gutte, Deschênes, sur les avants.

Pour informations s'adresser à L. Delcourt, DOl. 4989, ou Eddy Archambault, 5554 Boul. St-Laurent, DOl. 6427 entre 6 et 7 heures.

La Raquette au National

Les raquetteurs du National sont priés de ne pas oublier que la première sortie officielle se fera dimanche après-midi à 2 hrs p.m.

Le départ se fera de la Palestre 840 rue Cherrier.

Nous espérons que tous se feront un devoir d'être présents, vu qu'à cette occasion, ils se feront photographier. Les coureurs sont aussi priés d'être présents avec leur costume.

LUTTE A VERDUN, LUNDI

Ayant obtenu un franc succès, devant une salle comble, lundi soir dernier, le promoteur Lauzon ne faiblit pas en présentant aux amateurs de lutte, lundi prochain, le 9 janvier, deux des meilleurs lutteurs.

En effet, Maurice Leichford, qui a déjà fait ses preuves, à Verdun et à Montréal, fera les frais de la finale contre Aurèle Lebel, celui-ci ayant fait une des plus belles rencontres et complètement remis de l'accident survenu la semaine dernière en luttant avec Stockton, est bien décidé à vaincre contre un des plus durs lutteurs locaux.

En semi-finale, Sam Chuck, la terreur des lutteurs de son poids, fera, pendant 45 minutes, la vie dure à Johnny Bélanger, mais ce dernier ne l'entend pas de la même oreille.

John Rinfret se rencontrera avec John Marchand, dans un 30 minutes.

Tom Morris et Bob Currie seront en première préliminaire pendant 20 minutes.

Donc, ne pas oublier, comme par le passé, à 8.30 hrs, lundi soir prochain, 9 janvier, à la salle des Vétérans, 4538 Avenue Verdun, Verdun.

Opuscule intéressant de la Société Royale de Sauvetage

La Société Royale de Sauvetage vient de publier un opuscule dont la valeur et l'attrait se le disputent également. Il comporte au-delà de cent pages de littérature et de gravures intéressantes au possible. A les parcourir on sent bien l'ardeur qu'apporte cette organisation à réaliser son but et son objet qui sont, comme le dit l'opuscule lui-même:

1 — Promouvoir l'enseignement technique des méthodes de sauvetage et de respiration artificielle.

2 — Stimuler l'opinion publique afin d'obtenir l'adoption générale de la natation et des méthodes de sauvetage dans les programmes scolaires, etc.

3 — Encourager les arts de la natation, le plongeon, et autres, qui pourraient être de quelque secours pour sauver une personne en danger.

4 — Organiser et promouvoir des conférences publiques, des démonstrations et des concours, et former des classes d'entraînement de façon à diffuser la science des éléments essentiels de la natation.

Pas moins de cinquante gravures illustrent le texte et contribuent à rendre plus facile sa compréhension. Nous le recommandons à tous ceux qui s'intéressent de près comme de loin à cette question si importante du sauvetage.

Réponse du Canadien Amateur

Le C. P. Mile End a voulu se faire de la publicité en disant dans un article que le Canadien Amateur se défendait sur les arbitres d'avoir perdu la partie par le score de 5 à 1. La direction du C. P. Mile End a oublié de dire que le Canadien Amateur était privé de ses trois joueurs de défense et qu'il les a visités avec des joueurs d'avants seulement, chose que le C. P. Mile End n'aurait pas fait.

Victoires de la C. L. Q. et de l'Enregistrement

Commission des Liqueurs 7, Concordia, 6.

Enregistrement 4, Greffe de la Paix 1.

Tel est le résultat de deux belles joutes de hockey jouées lundi dernier à l'Aréna Mont-Royal dans la ligue du Palais de Justice.

Dans la joute d'ouverture, ce fut une lutte fort contestée du commencement de la joute jusqu'au gong final, et les joueurs des deux clubs ont joué comme des forcenés pour faire pencher la victoire de leur côté respectif, mais Concordia a faibli un peu dans la période finale, et la C. L. Q., en a profité pour s'assurer la victoire par la faible marge d'un point.

Les spectateurs ont applaudi sans partisannerie aux exploits des deux équipes qui ont mené la joute à une vive allure. Dans la joute suivante, Papineau a brillé d'un vif éclat dans les buts de l'Enregistrement et l'Enregistrement lui doit sa victoire. Il a arrêté une multitude de coups qui semblaient devoir le déjouer, mais il a joué une partie de toute beauté et il fut impossible pour les joueurs du Greffe de le prendre en défaut.

Suivent la composition des clubs et le sommaire:

Composition des équipes:

Concordia		C.L.Q.
Aquin	Buts	L'Archevesque
Lavigne	Défense	Magnan
McDonaugh	"	Lecavalier
Alarie	Centre	Archambault
Charest	Attaques	Bill Shink
R. Perron	"	Purdy
Michaud	Subs.	Gervais
Bolduc	"	Lafontaine
McEconomy	"	Daigneault
M. Perron	"	Gauthier
Jessop	"	Lafontaine
Bolduc	"	Brault
Cournoyer	"	Raymond

Première période
1-Concordia: Lavigne 8.00
2-Concordia: Lavigne 10.00
3-C.L.Q.: Purdy 1.00
4-C.L.Q.: Lafontaine 2.00
5-Concordia: R. Perron 1.00
6-C.L.Q.: Brault 0.30
Aucune punition.

Deuxième période
7-C.L.Q.: Archambault 2.00
8-Concordia: McDonagh 4.00
9-C.L.Q.: Lecavalier 3.00
10-Concordia: Michaud 6.00
Punitions: Cournoyer, Magnan, Gervais, Raymond.

Troisième période
11-C.L.Q.: Shink 2.00
12-C.L.Q.: Shink 1.00
13-Concordia: M. Perron 6.00
Punitions: Lavigne, McDonagh, McEconomy, Purdy, Shink, Magnan.

Enregistrement		Greffe de la Paix
Papineau	Buts	Richer
Groulx	Défense	Couturier
Léger	"	Buay
T. Racicot	Centre	Dufour
Daoust	Attaques	Hétu
Bernier	"	Pilon
J. Racicot	Subs.	Bourcier
Leblanc	"	Bourcier
Asselin	"	Gouin
Caron	"	Longtin
Potvin	"	Thibault

Première période
1-Enregistrement: Bernier.... 4.00
2-Enregistrement: Racicot.... 4.00
3-Enregistrement: Bernier.... 6.00
Punition: T. Racicot.

Deuxième période
4-Enregistrement: Racicot 8.00
Aucune punition.

Troisième période
5-Greffe: Thibault 2.00
Punitions: Poitevin, Guay.

LUNDI A L'ARENA DE LA PTE-AUX-TREMBLES

La Ligue de Hockey Amateur de l'Est reprendra lundi soir, ses activités régulières à l'Aréna de l'Académie Roussin, Pointe aux Trembles. Lundi dernier, lendemain du jour de l'An, aucune partie n'était cédulée. Après deux semaines de repos, les joueurs ont hâte de sauter sur la glace pour aider leur club à sortir victorieux. Par contre, les gérants des différents clubs en lice pour lundi soir, useront de toute leur habileté, pour conduire leurs couleurs à la victoire.

A l'occasion de leur première séance de la Nouvelle Année, la direction de la populaire Ligue de Hockey Amateur de l'Est offre un programme très attrayant. Dès l'ouverture, le club Guybourg fera l'impossible de s'esquiver de la dernière position alors qu'il s'attaquera au club de l'Est. Cette partie fournira du jeu excitant car le perdant sera en dernière position. Une victoire pour le club de l'Est le mettrait sur un pied d'égalité pour la troisième position avec le Pointe aux Trembles et le Beaurivage. Ce dernier reste au repos à son tour lundi soir.

La partie principale au programme mettra en présence deux vieux rivaux: Les Cultivateurs du Nord et le Pointe aux Trembles se feront la lutte pour tâcher de solider leur avantage dans la course au championnat de la Ligue de Hockey Amateur de l'Est. Le Pointe aux Trembles, champions de l'an dernier, sont déterminés de triompher lundi soir pour égaliser leur chance avec la redoutable équipe des Cultivateurs du Nord, maintenant en première position.

Position des compteurs de la Ligue de l'Est.

Noms	Clubs	Pts	A	T.ot.
Boulet, R.,	P. aux T. ..	2	2	4
Laframboise,	C. du N.	3	0	3
Bourgeois,	P. aux T. ..	3	0	3
Lacombe,	Guybourg ..	2	0	2
Boulet, Art.,	P. aux T.	1	1	2
Vinet,	Beaurivage	0	2	2

Ont chacun un point à leur crédit: Lachance, Lesieur, Dumais, Chartier, et Dionne du Beaurivage; Walker, du Guybourg; Gallpeault et Deschamps, des Cultivateurs du Nord; S. Thomas, et Dubé, du Club de l'Est.

Ont chacun un assist: Bluteau, du Beaurivage, Couillard, du Guybourg, Laforce, des Cultivateurs du Nord et Massicotte, du Pointe Aux Trembles.

GAGNANTS du 7e CONCOURS
Semaine finissant samedi le 31 décembre, 1932
British Consols
Concours de Hockey Hebdomadaires
DES CENTAINES DE DOLLARS CHAQUE SEMAINE AUX FUMEURS DE CIGARETTES OU DE TABAC A CIGARETTES BRITISH CONSOLS

$100.00
ALEX RICARD, 35 RUE QUEEN, OTTAWA, ONT.

$25.00
M. A. MANHIRE, 121 7ème AVE., VILLE ST-PIERRE

$10.00
G. HITCHEN, 1464 AVE. OVERDALE, MONTREAL
WM. ALEXANDER, 350 RUE ST-CLAIR OUEST, TORONTO, ONT.
J. M. ARBUCKLE, 103 CHEMIN LAKESHORE, LAKESIDE, QUE.
C. R. GALLEY, 5225 AVE. BANNANTYNE, VERDUN, QUE.

$5.00
L. Ouimet, 4532 Rue Henri Julien, Montréal
J. F. Fortier, 140½ Rue Grant, Québec, Qué.
R. W. Sharp, 53 Rue Yonge, Toronto, Ont.
Chas. Gingras, 35 Claire Fontaine, Québec, P.Q.
J. Malcolm Smith, 1625 Blvd. Graham, Ville Mont-Royal, Qué.
A. Woolcott, 224 Rue St-Jean, S. Hamilton, Ont.
Geo. Polito, 3466 Rue Shuter, Montréal
Mde. Gardner, 4638 Rue De La Roche, Montréal
H. H. Silver, Rue 214 St-Jacques W., Montréal
A. E. Garlick, 53 Ave. Helena, Toronto, Ont.

TRENTE GAGNANTS DE $2.00
Wm. Bendon, Jr., Montréal; J. A. Quevillon, Montréal; Emile Cadieux, Montréal; M. Pritchard, Montréal; Chas. Rose, Montréal; Clifford Johnston, Toronto, Ont.; Jacques Chevrier, Rigaud, Qué.; Thos. Chalmers, Montréal; H. McMechan, Montréal; L. Plante, Chateauguay, Qué.; E. E. Exworth, St.Lambert,Qué.; A. Daunais, Montréal; V. J. Martin, Valois, Qué.; Marcel Gravel, Montréal; Gaston Mottet, Rosemont, Qué.; W. L. Stevens, London, Ont.; O. Cohen, Montréal; Mrs. N. Gervais, Montréal; R. Self, Toronto; Frank Binns, Toronto; J. J. Brown, Montréal; Alph. Cleroux, Montréal Nord; Helen Burla, Montréal; R. A. Perry, Toronto; E. Enright, Montréal; K. R. Mather, Toronto; Fred. Rumsey, Montréal; Ed. L. Callaghan, Edmonton, Alta.; Kussch, Montréal; T. Stoddart, Ottawa, Ont.

CINQUANTE GAGNANTS DE $1.00
H. E. Saunders, Sherbrooke, Qué.; C. Gagnon, Québec, Qué.; Paul Turcot, Montréal; A. N. Morin, Montréal; P. Russell, Montréal; Mde. Ovila Barriault, Québec, Qué.; Paul Rascourt, Québec, Qué.; R. Alligham, Toronto; H. L. Short, Westmount, Qué.; H. Williams, Westmount, Qué.; Bernice Quinn, Philipsburg, Qué.; Arthur Kingsbury, Buckingham, Qué.; J. Bond, Toronto; P. Bochand, Montréal; Donat Foucault, Verdun, Qué.; John Holland, Toronto; Jas. Boon, St. Lambert, Qué.; Chas. R. Frampton, Toronto; E. Colbourne, St. Laurent, Qué.; Philippe Roy, Port Daniel, Qué.; Rev. Geo. Bilodeau, Asbestos, Qué.; Fraser MacLeod, L'Orignal, Ont.; Fred A. Dale, Milverton, Ont.; Henry Truswell, St. John, N.B.; Geo. Rivett, Saskatoon, Sask.; Hector Corbeil, Montréal; Roland Marois, Montmagny, Qué.; J. I. Morgan, Shawinigan Falls, Qué.; G. A. Lebry, Shawinigan Falls, Qué.; John McKenzie, Winnipeg, Man.; E. Peltras, Québec, Qué.; Buster Parfitt, St. John, N.B.; Lucien Pelletier, Montréal; Frank Law, Port Arthur, Ont.; J. H. Lortie, Québec, Qué.; Emile Lamontagne, Lévis, Qué.; Geo. Dean, Montréal; F. Manchip, Montréal; J. E. Quance, Niagara Falls, Ont.; W. Bryanton, London, Ont.; Henry W. Bailey, Toronto; Margaret Lowe, St. Lambert, Qué.; Jacques Drouin, Québec, Qué.; H. G. Pedlar, Toronto; P. Hamel, Québec, Qué.; Allan Kealey, Ottawa, Ont.; J. E. Laroche, Québec, Qué.; Jacques Godin, Québec, Qué.; J. Charles, Montréal; W. D. Macdonald, Toronto.

OFFRE DE PRIX DOUBLES
Tout concurrent estimant les "scores" EXACTS de SEPT ou plus des équipes recevra le DOUBLE DES PRIX EN ARGENT ATTACHES AUX COUCOURS, toujours à la condition que les règles du concours soient suivies.
$200 au lieu de $100 - $50 au lieu de $25
ET AINSI DE SUITE

DES MILLIERS DE DOLLARS DEJA DISTRIBUES
95 Prix
VOTRE TABACONISTE REMETTRA SUR DEMANDE DES CIRCULAIRES CONTENANT TOUTES LES CONDITIONS DU CONCOURS.
95 Prix

Partie entre les clubs Ottawa et Canadien ce soir au Forum

L'OTTAWA RENDRA VISITE AU CANADIEN, CE SOIR

Les Sénateurs seront les hôtes du club de Lalonde au Forum. – Cinq parties professionnelles pour la fin de semaine. – Montréal à Chicago, demain soir.

Cinq parties de hockey seront disputées dans la Ligue Nationale pour compléter la première semaine de l'année. Deux de ces joutes sont au calendrier pour ce soir et les trois autres seront débattues demain soir sur les patinoires américaines. C'est dire que la fin de semaine sera lourde et que ces parties peuvent modifier considérablement le classement des clubs du circuit Calder.

Voici le programme pour ce soir et pour demain soir:

(SAMEDI)

Ottawa vs Canadien.
Détroit vs Toronto.

(DIMANCHE)

Montréal vs Chicago.
Américain vs Rangers.
Boston vs Détroit.

La joute locale de ce soir entre l'Ottawa et le Canadien présente un aspect tout particulier. Le Tricolore nous revient après au-delà d'une semaine d'absence, et il est friand de gagner sa première partie locale de l'année. Dans l'Ottawa il trouvera cependant un adversaire peu commode, qui l'a blanchi dans la Capitale par 3 à 0 et qui l'a forcé à jouer, au Forum, il y a quelques semaines, une période supplémentaire, avant de s'avouer vaincu. Les Sénateurs ont une équipe, qui cause bien des commentaires, cet hiver, et on la regarde comme un sérieux aspirant aux honneurs de la section canadienne. Le Tricolore, de son côté, aurait impérieusement besoin d'une victoire pour remonter les échelons du classement et on peut s'attendre à une joute palpitante d'intérêt pour ce soir. L'alignement sera probablement au complet, pour la première fois depuis longtemps, car on compte sur le retour du jeune Paul Marcel Raymond, que l'influenza a si rudement traité depuis un mois.

Une autre joute importante, pour la fin de semaine, est celle que le Montréal débattra à Chicago contre les Black Hawks, demain soir. Les Maroons sont anxieux de vaincre les Eperviers sur leur glace; ils ont déjà réussi ce tour de force, et, renforcis par Earl Roche, rappelé de Windsor, ils ont des chances de répéter le truc.

Les deux clubs new-yorkais reprendront leur lutte locale en se rencontrant sur la glace de Madison Square Garden, demain, et, comme les Rangers ont toujours eu de la misère avec leurs rivaux métropolitains, ils n'ont pas la joute gagnée d'avance. Boston à Détroit devrait être également une partie serrée de part et d'autre, car il n'est pas facile de battre les Red Wings sur leur glace. Seulement, le club de Jack Adams aura joué une partie à Ottawa, ce soir, et on se demande si ses joueurs ne seront pas quelque peu las, demain, quand ils reviendront à leur Olympia pour faire face aux Bruins, frais et dispos.

JEANNOT LE MALIN — Motif péremptoire

BALLON AU PANIER

La cédule des parties de ligue intérieure de ballon au panier, chez les jeunes filles, à la Palestre Nationale, est maintenant terminée.

Ces parties jouées tous les lundis soirs, à 7 heures 30, et tous les jeudis soirs, à 9 heures 30, ont attiré beaucoup de gens et suscité beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme chez les amateurs de ballon au panier. Ce fut un succès complet.

Les "Jaune" qui ont toujours été en tête du tableau, ont remporté le championnat de la ligue avec une grande majorité sur les autres. Ils n'ont enregistré aucune défaite, au cours de la saison, mais faisant cependant, deux fois, partie nulle, avec les "Bleu". Leur gérant, M. Jimmy Willis, a bien su les conduire à la victoire.

Mlles Madeleine Sabourin et Charlotte Marcoux, furent celles qui se distinguèrent le plus, à l'attaque; elles s'entendaient très bien, faisaient de très belles passes et comptaient à elles seules, presque tous les paniers, pour leur équipe, enregistrant respectivement 66 et 54 points, en tout. Mlle Agnès Lawson, au centre, contribua aussi aux victoires de l'équipe. Sur la défense, Mlles Jacqueline Dufresne et Marie Gagnon, surent, à plusieurs reprises, arrêter les coups de leurs adversaires et empêcher un grand nombre de paniers.

Les "Vert" avaient aussi une très bonne équipe, mais ils manquèrent d'entente, ce qui leur fut fatal.

Mlle Françoise Lacasse a été l'étoile de son équipe, à l'attaque, comptant 54 points en tout. Elle était secondée, au centre, par Mlles Cécile Dumais et Yvette Villeneuve, sur la défense, par Mlles Cécile Abran, Louisa Robillard et Pauline Ostiguy, très vive, qui empêcha maintes fois les adversaires de compter des paniers. A l'attaque, par Mlles Rollande Paradis et Mercédès Dansereau.

Pour les "Bleu", Mlles Suzanne Lacasse et Rita Morell jouèrent de très belles parties, faisant de très belles passes, mais ne purent s'assurer la deuxième position. Elles étaient secondées sur la défense par Mlles Irène Millette, Laurette Frénette et Annette Brunet.

Les "Blanc", quoique un peu plus faibles, jouèrent de belles parties et firent de belles luttes. Mlle Laurette Dansereau, au centre, avait presque toujours l'avantage du ballon, sur le saut, secondée à l'attaque par Mlles Marthe Lacasse, Madeleine Mayer, Germaine Bazinet et Madeleine Marceux, sur la défense, par Mlles Charlotte Saint-Pierre, Georgette Gauthier et Rachel Bazinet.

Polo Aquatique au National

500 personnes assistaient mardi soir au National à une partie d'exhibition de polo aquatique des plus intéressantes et des plus contestées. Malgré le fait que nos porte-couleurs jouaient pour la première fois cette année contre un club extérieur et que leurs adversaires étaient l'un des plus forts clubs de polo aquatique de la ville, il réussit à totaliser 5 points.

Le plus brillant joueur de la partie fut sans contredit Caumartin, du Maisonneuve, qui à lui seul, compta 5 points. Les deux autres compteurs pour les visiteurs, furent P. Morin et A. Marin, qui donnèrent chacun un point à leur club.

Pour le National, il est assez difficile de dire qui fut le joueur le plus effectif. Tous les membres de notre équipe firent de leur mieux pour faire pencher la victoire de notre côté. S'il ne s'agissait pour remporter la palme dans une joute que de bonne volonté et d'énergie, nos jeunes nageurs auraient remporté d'amblée la victoire. Malheureusement, il fallut compter avec l'expérience et la science des joueurs du Maisonneuve. Notre instructeur, M. L. Cédilot, n'a rien négligé pour faire un succès de la soirée et il tient à remercier le Maisonneuve pour son esprit sportif.

La partie de polo fut suivie d'une intéressante exhibition de natation et de plongeons. La partie d'hier soir laisse entrevoir une saison des plus intéressantes et plusieurs clubs locaux pourraient avoir des surprises sous peu.

La prochaine partie de polo aquatique aura lieu mardi soir, prochain, à 8.30 P.M. Ne manquez pas d'y venir.

Maisonneuve: M. Caumartin 5; A. Marin 1; P. Morin 1.
National: R. Jodoin 1; M. Choquette 1; A. Lamarche 1; R. Fortier 1; B. Ledoux 1.

Specialiste
des maladies de l'homme et de la femme. Maladies Sexuelles, Urinaires, Vénériennes. Affections du sang et de la peau.
Clinique Privée du
Docteur J. M. E. PREVOST
1548, rue Hutchison . . . MA. 6411

POTINS DE GOLF

(Par Champlain Provencher, Président et Fondateur des Ligues Athlétiques Spalding et une autorité sportive dans le Dominion).

C. PROVENCHER

Jimmy Rose, instructeur de natation au Montreal Amateur Athletic Association, pendant les mois d'été, enseigne le golf aux terrains municipaux. Il dirige aussi une école de golf d'intérieur pendant les mois d'hiver. M. Rose, lors des derniers championnats olympiques de natation qui ont eu lieu à Los Angeles, Californie, était instructeur honoraire du club Canadien. M. Rose a plusieurs membres Canadiens-Français qui font partie de son club de golf.

Le 13 janvier, on dit que Lord Decies, d'Angleterre, président du British Sportsmen's Club, inaugurera le nouveau terrain de golf Bobby Jones National Golf Club, à Augusta, Georgia. Ceci est fait en honneur de Bobby Jones, comme marque d'estime et d'admiration exprimée par le peuple de la Grande-Bretagne.

CHAMPIONS DU CANADA

Les champions du Canada pour tournois ouverts Canadiens, sont les suivants:

1904—J.-H. Oke, Otawa.
1905—G. Cumming, Toronto.
1906—C. Murray, Montréal.
1907—P.-F. Barratt, Lambton.
1908—Albert Murray, Montréal.
1909—K. Keffer, Ottawa.
1910—Daniel Kenny, Ottawa.
1911—C.-R. Murray, Montréal.
1912—G. Sargent, Montréal.
1913—A. Murray, Montréal.
1914—K. Keffer, Ottawa.
1919—J. Douglas, Edgar, Atlanta, Ga.
1920—J. Douglas Edgar, Atlanta, Ga.
1921—W.-H. Trovinger, Birmingham.
1922—A.-A. Watrous, Redford, Mich.
1923—C.-W. Hackney, Toronto.
1924—Léo Diegel, Washington, D.-C.
1925—Léo Diegel, Washington, D.-C.
1926—Macdonald Smith, Lakeville.
1927—Tom Arbour, Washington, D.-C
1928—Leo. Diegel, Mount Vernon, N.-Y.
1929—Léo. Diegel, Agua Caliente, Mex.
1930—Tom Armour, Détroit, Mich.
1931—Walter Hagen, Détroit, Mich.
1932—Harry Cooper, Chicago, Ill.

Les champions juniors amateurs de l'Etat de New-York pour 1932, dont les suivants: Etat de New-York—Tommy Goodwin, N.-Y.; Metropolitain—Tommy Goodwin, Monroe, N.-Y., de Long Island—Jack Moffatt, Hampton Est, L.-I.

Les champions professionnels des Etats-Unis pour 1932, sont: Association des joueurs de golf professionnels, Olin Dutra, Los Angeles, Cal., Metropolitan P. G. A.—Bill Klein, Hempstead, N.-Y.

CLUBS CHAMPIONS

Pour la coupe Walker — Etats-Unis.
Pour la coupe Curtiss — Etats-Unis.
Pour la coupe Lesley — Pennsylvanie.
Pour la coupe Triangulaire — New-Jersey.
Pour la coupe Patterson—Westchester.

Jimmy Black, professionnel de St. Jovite, passera l'hiver à Montréal, et enseignera tout probablement le golf dans les écoles d'intérieurs. Black, il y a quelques années était au Beaconsfield Golf Club d'où sont sortis plusieurs professeurs de golf Canadien-français.

SIX COMBATS POUR LA SEANCE DE MERCREDI

Le promoteur Alex Moore a complété l'organisation de son deuxième programme de boxe en vue de découvrir, comme il dit du "nouveau talent local". Ce programme sera présenté à l'International Sporting Club, rue Ste-Catherine Est, coin Saint-André, mercredi soir prochain, 11 janvier. La finale, comme on le sait déjà, comporte une rencontre entre Johnny Keller, capitaine de l'équipe de boxe olympique du Canada à Los Angeles, l'été dernier. Il fera face à Frankie Béanger, un pugiliste rugueux peut-être, mais d'une expérience indéniable et qui lui fera une opposition formidable. Keller fera ses débuts professionnels, comme on le constate, et ses amis sont confiants qu'il disposera du rude Canadien-français, qui a remporté de signalés succès aux Etats-Unis, particulièrement autour de Détroit. Comme amateur, Keller a une décision sur Billy Hogan, le sensationnel petit boxeur que de Ponthieu a présenté au public local, l'an dernier, et qui fit fureur parmi les amateurs montréalais. Cette rencontre finale du programme de M. Moore devrait donc être une véritable attraction.

Cinq batailles de six rondes la précéderont. La plus importante semble devoir être celle qui alignera Art. Primrose, qui a laissé récemment les rangs amateurs, et son adversaire sera Paul Lagacé, natif de Montréal, qui s'est battu avec succès dans plusieurs endroits de la Nouvelle-Angleterre.

Johnny Conlin, qui a tourné professionnel également pour la première séance de "talents nouveaux" de M. Moore, il y a quelques semaines, revient dans l'arène pour affronter René Mercier, qui a plusieurs victoires à son crédit. Puis, le rude cogneur qu'est Wilkie Carruthers fera face à Joe Dunn, tandis que Eddie Martin rencontrera Freddie Smith, et que Henri Robert fera la vie dure à Jimmy Rogers dans le combat, qui servira de lever de rideau.

LIGUE DE QUILLES INDUSTRIELLE DU NORD

Voici les résultats des derniers matches, joués le 3 janvier:

Banque de Montréal perd 3 parties par défaut.

Bell Telephone Co.				
W. Tierney ..	120	112	141—	374
J. Bridson ...	138	133	119—	390
E. Ellis	124	114	117—	355
R. A. Larose .	132	109	113—	354
R. Stewart .	124	195	161—	480
Total:	638	664	651—	1953
Canada Dry Ginger Ale				
Turner	94	102	115—	311
Manuel	139	79	104—	322
Cox	124	124	136—	384
Greig	136	123	128—	387
Pearce	117	130	112—	359
Total:	610	558	596—	1763
Crown Diamond Paint Co. Ltd.				
W. Patterson	135	88	114—	337
C. Winslade .	102	108	81—	291
A. Carr	116	102	102—	320
T. Godsell ..	118	108	108—	334
J. Shipton ..	81	86	102—	272
Total:	555	492	507—	1554
Martin Senour Co, Limited				
V. H. Mortimer	83	73	69—	225
Dummy	75	75	75—	225
Dummy	75	75	75—	225
J. H. Weir ..	130	134	106—	370
J. E. Naud ..	100	124	119—	343
Total:	463	481	444—	1388
Northern Electric Co. Ltd.				
O. Stacey ...	121	131	164—	416
M. Edge	103	109	111—	323
R. Whitehouse	117	118	114—	349
S. Grundy ..	85	110	109—	304
T. Nauffts ..	124	133	123—	380
Total:	560	601	621—	1782
Pariseau Frères, Limitée				
V. Caron	134	97	96—	327
J. E. Poirier	115	60	98—	273
T. Lambert ..	154	120	130—	404
A. Thomas ..	132	159	121—	412
B. Thomas ..	166	166	179—	511
Total:	701	602	624—	1927
Ronalds Co.				
Wilmot	118	124	111—	353
Pagé	101	108	146—	355
Rousseau	122	150	129—	401
Williams	115	106	100—	321
Anderson	129	111	136—	376
Total:	585	629	622—	1846
Tramways (caissiers)				
Cadieux	133	108	132—	373
Sabourin	80	82	113—	275
Perron	139	91	129—	359
Leduc	119	88	123—	330
Cédilot	84	120	140—	363
Total:	555	489	646—	1690
U.S.A.				
C. Dufour ..	138	111	105—	354
R. Meunier ..	104	107	138—	349
R. Clément ..	117	119	103—	339
J. Bisson ...	148	139	139—	426
G. Moreau ...	111	146	135—	392
Total:	618	622	620—	1860
U.G.A.				
Labelle	89	96	112—	297
Dalfond	90	87	84—	261
Picotte	90	78	81—	249
Bourgeois ...	85	102	115—	302
LeBlanc	113	61	88—	262
Total:	467	424	480—	1371
Walpamur				
Tobin	71	74	107—	252
McArthur ...	84	63	87—	234
Normandin ..	127	79	114—	320
Gordon	101	88	110—	299
Payette	150	151	146—	446
Total:	533	455	563—	1551

LES MAROONS SONT EN QUETE D'UNE COUPLE DE JOUEURS

Les Maroons sont en quête de joueurs nouveaux, qui, dans l'esprit du président James Strachan, renforciraient l'effectif actuel. Le populaire sportsman partira aujourd'hui avec les Maroons pour Chicago et restera avec le club jusqu'à son retour ici, M. Strachan suivra l'équipe locale à Détroit, où elle jouera jeudi prochain, et, pendant le congé de trois jours, il visitera trois clubs de la ligue Internationale, en compagnie du gérant Eddie Gerard. Les clubs Windsor, Buffalo et Olympics (Détroit) recevront la visite des deux officiers du club Montréal, en vue d'y découvrir, si possible, un joueur de défense et un avant.

Ceci n'indique pas de renvoi, du moins pour le moment, sur l'alignement des Maroons, au dire de M. Strachan.

LES ARBITRES POUR CE SOIR ET DEMAIN

Les arbitres des joutes professionnelles pour ce soir et demain soir, sont les suivants:

Cooper Smeaton et Dinny Dinsmore, au Forum.

Odie Cleghorn et Art. Duncan, à Toronto.

(DEMAIN SOIR)

Clarence Bush (nouveau venu) et Goodman, à Détroit.

Mallinson et Cameron à New-York.

Rodden, à Chicago. Son assistant n'était pas encore connu, hier soir.

LE CANADIEN EST DE RETOUR ICI

Le Canadien est revenu de Détroit hier anxieux de rencontrer les Sénateurs d'Ottawa, ce soir, au Forum. "L'esprit de l'équipe n'est aucunement affecté par ses revers", a dit le "coach" Lalonde en débarquant du train, hier. Lalonde est confiant de pouvoir utiliser Morenz, qui avait une fièvre de 102, à Détroit et qui ne put jouer contre les Red Wings, jeudi soir.

NEW HAVEN DEFAIT QUEBEC PAR 4 A 2

QUEBEC, 7.—Les Eagles de New Haven ont défait les Castors de cette ville par le score de 4 à 2 devant 6,000 personnes, hier après-midi, dans un match de la ligue Canado-américaine. Les visiteurs eurent une avance d'un point dans la première période sur les lancers de Picketts et de Wilson, pendant que Ward, aidé de Toupin, comptait pour le Québec. Il n'y eut pas de point dans l'engagement suivant, mais la troisième période fut la répétitin de la première. Speyer et Collings comptant pour New Haven pendant que Toupin déjouait habilement Roberts sur un effort individuel. Le premier point des locaux souleva une violente controverse, qui dura un quart d'heure, les visiteurs laissant même la glace en guise de protestation. Un incident amusant fut la présence d'un moineau qui, introduit à l'intérieur de la patinoire, fit plusieurs incursions sur la glace pour aller manger des "peanuts" lancées par des spectateurs, qui avaient désapprouvé la tenue des visiteurs.

LE TENNIS

TILDEN SE RETIRERA CETTE ANNEE

NEW-YORK, 7.—Big Bill Tilden, que beaucoup regardent comme le plus grand joueur de tennis de tout temps, a décidé de se retirer définitivement de la compétition à la fin de l'année 1933. Agé de 41 ans, et professionnel, l'ancien monarque amateur du tennis fera une dernière tournée aux Etats-Unis et une visite d'adieu en Europe, pour se retirer définitivement afin de consacrer sa vie à la gérance d'une chaîne de centres sportifs.

LES SKIEURS DU McGILL BATTUS EN SUISSE

St-Moritz, (Suisse), 7.— L'équipe coalisée d'Oxford et Cambridge a défait les skieurs de l'université McGill, de Montréal, par un total de 100 points à 94, dans la course en ski "slalom". Tout de même, le meilleur temps d'aucun compétiteur individuel fut enregistré par Frank G. Campbel, du McGill, qui parcourut la course en une heure dix-neuf minutes et deux secondes. Dimanche dernier, Campbell avait gagné le championnat anglais dans l'épreuve "longlauf".

Hockey à Sainte-Thérèse

STE-THERESE, 7. — Jeudi, Ste-Thérèse recevait le fameux Collège St-Jérôme, que gérait M. Poirier. Les deux équipes quittèrent la glace avec un score de 1 à 1 après 60 minutes de jeu. Le point de Ste-Thérèse fut compté par Fernand Senécal, étudiant du Collège Terrebonne, sur une passe de K. Guilmour.

Félicitations à Richer pour sa superbe exhibition dans les buts Thérésiens, et aux deux équipes en général.

Nous remercions les Jéromiens, qui ont contribuer à nous donner une si superbe joute de hockey, et nous leur rsouhaitons toujours la bienvenue.

Inf., G. Hogue, Tél. 80 ou Bte Postale 145, Ste-Thérèse.

CHRONIQUE DES DAMISTES

LIGUE DU JEU DE DAMES CANADIEN INCORPOREE

La grande association Canadienne Française travaille autant pour le faible que pour le fort. Nota Bene: Le tournoi des Juvéniles.

Les jeunes damistes de la métropole auront l'avantage de croiser le fer ensemble dans la magnifique salle Ste-Brigide, dimanche le 8 courant, afin de connaître véritablement le champion des jeunes damistes du Canada, et cela par l'intermédiaire du concours organisé par la Ligue du Jeu de Dames Canadien, Inc.

Ce tournoi réunira 8 concurrents, ce qui n'est jamais arrivé jusqu'à date dans aucune organisation damiste, et tout le mérite en revient à la Ligue Canadienne Inc. Ruben Gagnon le champion actuel est devenu inéligible pour la classe juvénile, maintenant qu'il a atteint ses 18 ans.

Or, la Ligue du Jeu de Dames Canadien Inc., qui contrôle et administre ce championnat, s'est vue dans l'obligation d'organiser le concours actuel, afin de lui trouver un successeur digne, qui saura tenir cette position, enviable pour tout jeune joueur.

Lors de cette grande journée, des notables distingués assisteront à l'inauguration de ce fameux tournoi qui fera certainement époque dans les annales damistes.

Le public est invité à assister à l'ouverture, laquelle se fera avec la pompe habituelle chez les damistes de la Ligue du progrès.

L'entrée est absolument gratuite et tous les amateurs doivent se faire un devoir d'accorder leur encouragement aux futures étoiles de demain en venant à la salle Ste-Brigide, 1224 rue Champlain, coin Ste-Rose.

Les portes de la grande salle seront ouvertes au public à 3 heures p.m. précises.

Le comité d'organisation de ce concours lance la plus cordiale bienvenue aux amateurs en général.

Le secrétaire du tournoi,
Tancrède COULOMBE.

PROBLEME CANADIEN

Pour débutants

Par M. Lucien Brunet (blancs) et M. Hector Godin (noirs).

Noirs: 7 pièces

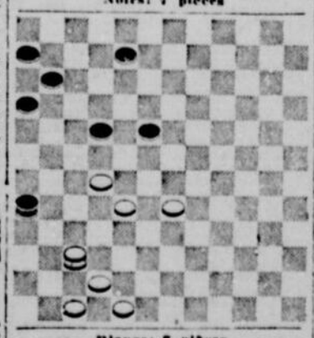

Blancs: 7 pièces
Les blancs jouent et gagnent.

PROBLEME CANADIEN

Par M. Emile Beausoleil (15 ans) Club Laurier.

Noirs: 10 pièces

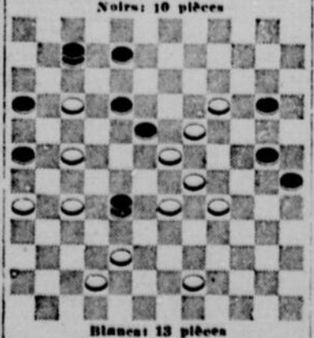

Blancs: 13 pièces
Les blancs jouent et gagnent.

Comme le démontre ce problème, fait par un juvénile, le tournoi de cette classe ne pourra guère ne pas être intéressant, alors n'oubliez pas de suivre les activités de ces rencontres.

T. C.

Cinq joueurs sont réinstallés

CHICAGO, 7.—Kenesaw M. Landis, commissaire du baseball, a sanctionné la réinstallation de cinq joueurs des ligues majeures, qui avaient été placés sur la liste du retrait volontaire. Ce sont: Worthington, des Braves de Boston; A. L. Cooke, des Yankees de New-York; Charles Jamieson, du Cleveland; W. M. Hargrave, des Braves de Boston et Robert Burke, du Washington.

BRITTANY SHOE ET CHARBONNEAU VICTORIEUX

La ligue de hockey Starr a requis, hier soir, ses opérations à l'aréna Mont-Royal, après un repos de deux semaines, nécessité par les fêtes. Pour la circonstance, elle a présenté trois parties fort intéressantes devant une assistance nombreuse et fort enthousiaste.

Dans la première joute, le Ste-Hélène et le Saint-Viateur annulèrent par 1 à 1, et ce fut un match-éclair. Thibault donna une avance temporaire au Ste-Hélène, dans la troisième période, mais Tobin égala le score peu après et la joute finit par un deadlock.

Dans la deuxième partie, le Brittany Shoe battit le North End Eagles par 5 à 2. Malgré l'apparente inégalité du score, le North End fit la lutte dure et opéra un ralliement dans la troisième période, qui lui donna ses deux points. Joe Verdon avec ses deux points et Bobby Hill avec ses deux "assists" furent les étoiles du Brittany Shoe, pendant que Hinchliffe et Stanley comptèrent pour les Eagles.

La troisième partie fut une autre exhibition rapide et des plus intéressantes. Elle résulta en une victoire pour le Charbonneau, qui battit le Choquette par 3 à 1. Mais ce n'est, pour ainsi dire, que dans la dernière période que le triomphe du Charbonneau fut assuré, lorsque Armand Raymond compta le troisième point de son club. Précédemment, le même club avait pris une avance de deux points, Bellehumeur comptant dans la première période et Dave Neville dans la deuxième, sur une passe de Burnie. L'unique point du Choquette fut crédité à Dubé, sur une passe de Bourcier, dans la deuxième période.

Les arbitres Jean Sauvé et Shearer donnèrent pleine et entière satisfaction.

Battaglia vs Jeby le 13 janvier

NEW-YORK, 5. — Quand Frankie Battaglia de Winnipeg rencontrera Ben Jeby, de New-York, dans un match de 16 rondes ici le 13 prochain, le championnat de la catégorie des poids-moyens sera en jeu.

C'est ce qu'a décidé hier la commission athlétique de l'état de New-York; vu l'étendue de ses relations on croit que le geste de la commission aura une répercussion mondiale.

Le camedo-italien et l'hébreu new-yorkais sont depuis longtemps considérés comme parmi les plus forts aspirants au trône laissé vacant par Mickey Walker il y a déjà plusieurs mois.

Marcel Thil, un boxeur français de réputation, est un autre as de la division mais jusqu'ici il n'a pas combattu aux Etats-Unis.

PEDEN EN ALLEMAGNE

DORTMUND, Allemagne, 7.—William "Torchy" Peden, le sensationnel cycliste du Canada, a commencé, hier, sa participation dans la course de six jours, disputée ici. Il avait comme partenaire, Bernhard Stubecka. Peden a été loué dans la presse allemande, comme l'as des Six Jours, ayant gagné dix de ses treize dernières courses du genre. Son équipe est la favorite.

VOL QUI ECHOUE

QUEBEC, 7. — (Presse Canadienne.) — Une tentative de vol à la succursale de la Banque Canadienne sur le chemin Sainte-Foye a échoué par suite de l'arrivée de deux constables sur les lieux, de bonne heure, hier matin. C'est ce qu'on vient d'apprendre aux quartiers généraux de la police.

Un appel téléphonique à un poste de police avertit les autorités que deux individus venaient de pénétrer dans la banque par en arrière.

Les constables Fitzback et Verrette en arrivant sur les lieux virent le couple de malandrins sortir de l'édifice. Ils tirèrent plusieurs coups de feu sur les bandits, mais sans résultat apparent.

Rien ne fut touché dans la banque, les voleurs ayant apparemment entendu l'appel téléphonique à la police qui fut fait d'une maison contiguë à la banque.

IMPORTANT MATCH DE POLO AQUATIQUE INTERPROVINCIAL

On verra très probablement le 24 de ce mois un match de polo aquatique d'une grande importance, puisque le trophée Goulden, gagné par le Y.M.H.A., l'an dernier, sera disputé entre le Y.M.C.A., de Toronto, champion de la ligue de polo aquatique de l'Ontario, et le Y.M.H.A., local. La rencontre aurait lieu dans la piscine de cette dernière, et M. J.-E. Simard, secrétaire de la Canadian Amateur Swimming Association, a suggéré la date précitée au club ontarien, quitte à la faire accepter par la C.A.S.A.

D'un autre côté, on a pris en considération le défi du club Saint-Louis, champion de la ligue de polo des Récréations Publiques, pour le trophée Hersohorn, gagné par le M.A.A.A. Rouge. On jouera des parties dans les piscines des deux clubs, la première partie devant avoir lieu le 13 janvier au M.A.A.A. La deuxième aura lieu au bain Saint-Louis, le 20.

SCHAAF BAT POREDA

New-York, 7.—Une fois de plus, le "tigre blond" Ernie Schaaf, matelot de Boston, a infligé une fessée des mieux conditionnées à Stanley Poreda, qu'il a virtuellement knockouté au cours de six furieuses rondes de boxe, à Madison Square Garden, hier soir. Poreda alla au matelas quatre fois avant que l'arbitre, Arthur Donovan, mit fin au duel.

Le Canadien Saint-Henri

Dimanche prochain il y aura une sortie organisée par les officiers. Le départ aura lieu du local. Tous les membres devront être en costume à 2 1-2 heures. Il y aura une parade, et au retour un magnifique banquet sera servi, ainsi que du chant et de la musique. Que les membres se fassent un devoir d'être présents. Il y aura pratique de corps de clairons à 2 heures.

Lundi soir il y aura assemblée spéciale des deux sections à 8 h. 30 pour questions importantes.

À l'homme d'affaires

L'homme d'affaires qui réussit est soucieux de sa toilette . . . il est particulier sur l'état de ses cheveux, de sa barbe, qui sont les principaux éléments à une toilette soignée.

Confiez-nous ces détails . . . Huit barbiers compétents sont à votre service en plus d'un salon propre, hygiénique et des plus modernes.

Cheveux 25¢
Barbe .... 15¢

Ces prix sont en force tous les jours de la semaine, y compris le samedi

GOUR & MORO
176, rue STE-CATHERINE EST
Edifice "La Patrie". Téléphone LA. 5612

MEILLEUR TON EN FIN DE SEMAINE A WALL STREET. — HAUSSE DU BLE A WINNIPEG ET CHICAGO

POTINS DE LA RUE

Le ton de Wall Street était décidément à la hausse en fin de semaine. Les ferroviaires étaient les leaders du marché et les avances de 1 à 3 pts étaient reparties dans tous les groupes.

La hausse de 1 à 2 cts par boisseau sur les marchés du blé de Winnipeg et de Chicago en fin de semaine est un facteur favorable pour les stocks, et si ce mouvement se continue, l'on peut espérer voir le marché mobilier s'améliorer.

L'augmentation dans les activités à Wall Street et sur la bourse locale en fin de semaine démontre que le public porte un plus grand intérêt au marché.

L'on peut s'attendre toutefois pour le moment qu'à une reprise graduelle et lente des stocks et encore pour cela, faut-il qu'il y ait absence de nouvelles défavorables.

La continuation d'un ton ferme sur le marché des obligations est bien vue cependant dans les cercles spéculateurs.

L'on s'attend à des progrès modérés dans l'industrie et le commerce durant le premier trimestre de cette année. Le véritable relèvement dans les affaires n'aurait lieu qu'au début du deuxième trimestre de 1933.

La reprise des ferroviaires en fin de semaine sur les marchés boursiers est attribuable aux perspectives de diminutions moindres dans les chargements de wagons.

Les niveaux de résistance de décembre dernier semblent servir de base pour le mouvement ascendant temporaire actuel.

La meilleure tenue des prix du blé depuis jeudi explique la vogue des titres d'instruments aratoires. J. I. Case accusait en fin de semaine un beau gain net de 2 pts et Massey-Harris cotait 1-2 pt plus haut à 3. Cockshutt Plow et Int. Harvester étaient aussi à la hausse.

Les opérations avaient le caractère professionnel en fin de semaine, à cause du manque de nouvelles favorables pour stimuler le public.

Le rapport sur le total des commandes en carnet de U. S. Steel, qui sera publié mardi prochain, indiquerait peu de changement, comparé au total du mois précédent.

D'après R. G. Dun and Co., les affaires après les fêtes seraient meilleures que l'an dernier et Bradstreet prétend que 1932 semble déjà éloigné.

Il y eut 27 faillites dans notre ville durant le cours de cette semaine et le total des passifs atteignit $286,000, comparé à 15 faillites durant le cours de la semaine précédente, représentant un passif global de $156,000.

La Bourse de New-York est fermée aujourd'hui par respect pour la mémoire de M. Calvin Coolidge, décédé.

Il est probable que la loi des Assurances de notre province sera revisée prochainement. Une conférence interprovinciale aura lieu le 17 janvier, à Ottawa.

Il est fort possible que la production de Noranda soit portée de $8,000,000 à $10,000,000 par année, à la suite de la décision de cette compagnie d'augmenter son rendement annuel à 60,000,000 livres de cuivre.

Les prix du blé se sont bien comportés durant la première séance de la semaine sur les marchés de Winnipeg et de Chicago. L'option de décembre qui a touché un bas de 38 cts le boisseau sur la fin de 1932, marquait 41 7-8 samedi dernier et cette option a été retirée du marché au début de cette semaine. La tendance, après avoir été irrégulière au début sur ces marchés devenait décidément à la hausse sur le milieu de la semaine et hier les trois futurs clôturaient beaucoup plus fermes.

L'option de mai, qui clôturait samedi dernier à 44 cts le boisseau, marquait hier soir 47 3-8. L'option de juillet clôturait en fin de semaine à 48 1-4, comparé à 44 7-8 samedi dernier. Le futur d'octobre qui a fait son apparition cette semaine cotait hier soir 49 7-8 cts.

Les futurs accusaient aussi de beaux gains sur le marché américain et les avances variaient entre 1 3-8 et 2 cts par boisseau.

La demande plus nombreuse et l'attente de fixation de prix par le Congrès ont contribué certes à faire avancer les prix du blé en fin de semaine.

La nouvelle voulant qu'un amendement soit proposé au Congrès à l'effet que les fermiers américains recovraient de l'Etat la différence entre le prix du marché et le prix arbitraire de 75 cts le boisseau a certes été reçue avec joie dans certains milieux, mais il ne faut pas trop espérer d'une telle mesure, car elle n'est pas encore un fait accompli.

La fermeté des marchés boursiers a certes incité les spéculateurs à se rendre acquéreurs des stocks de blé, mais le faible volume d'exportations de cette année actuellement invite à la prudence.

La crise économique actuelle a donné lieu à bien des commentaires depuis son origine et elle continuera certes à être l'objet de commentaires nombreux tant qu'elle ne se sera pas terminée.

Voilà quatre ans que dure la dépression. Les pertes réelles et le manque à gagner qu'elle a occasionnés sont incalculables. Comment y mettre fin? Le président de la Banque Internationale des Règlements, M. Pierre Quesnay, a fait à ce propos une déclaration dont nous retiendrons deux points en particulier. Aucun peuple, a-t-il dit en premier lieu, ne peut à lui seul ranimer l'activité économique. Pour en arriver à ce résultat il faudrait une action concertée de toutes les grandes puissances, l'unité de front pareille à celle qu'il a fallu réaliser pour mettre fin à la guerre. Or, cette unité, à quoi devra-t-elle principalement viser? Au rétablissement de l'étalon-or, affirme M. Quesnay avec la Société des Nations et les plus grands économistes, à l'allègement immédiat du fardeau des dettes et au remaniement des régimes douaniers actuels. Tant que rien n'aura été fait dans ce sens, les causes premières de nos embarras subsisteront. On pourra les amoindrir, non les faire disparaître. C'est là, en effet, qu'est le mal, et ce sont là les problèmes auxquels l'on doit s'attaquer d'abord si l'on veut que notre civilisation sorte de la dépression régénérée, renforcée. Au lieu que chaque nation ne travaille que pour soi, toutes doivent travailler pour le bien commun. Nous ne pouvons pas, sans nous exposer à la dérive, couper les liens qui les unissent les unes aux autres. En conséquence il n'y a qu'une solution: les resserrer.

Les possibilités d'inflation artificielle des prix, dont il a été question cette semaine dans certains centres de l'ouest canadien et aussi et particulièrement à Washington sont un facteur très dangereux et de nature à retarder même le retour des affaires à la normale, quoi qu'en disent certains partisans de l'inflation. Les problèmes actuels ne seront pas solutionnés en élevant le niveau général des prix. Les difficultés actuelles sont dues à l'absence de relations convenables entre les prix des denrées. Des prix uniformes à la suite d'inflation n'auraient pas pour effet d'éliminer ces difficultés. Les mêmes relations disproportionnées continueront d'exister et l'inflation dans les prix n'aurait pour effet que de détruire le système monétaire sain actuel et elle éliminerait un des facteurs nécessaires pour maintenir ses affaires sur une base solide. Tout nous porte à croire cependant que le bon sens commun préviendra tout retour à l'inflation car il aurait, en définitive, pour effet d'arrêter tout progrès et même d'entraver fortement le relèvement économique tant attendu.

C'est avec anxiété que Wall Street envisage cette question et avec raison. Car il ne faut pas l'oublier, l'inflation nécessite une augmentation dans la circulation monétaire avec, comme conséquence, une réduction dans la valeur de la monnaie et une augmentation dans les prix. Toute augmentation pour le moment serait-elle bien vue, alors que l'argent éprouve même actuellement de la difficulté à circuler?

M. C.

BAISSE DE LA LIVRE ET DU DOLLAR

NEW-YORK, 7. — Le dollar canadien était légèrement plus faible durant la dernière séance complète de la semaine sur le marché des changes étrangers de New-York et il clôturait 1-16 et plus bas, à 88 9-16 cts. La livre sterling accusait de son côté une perte de 5-16 cts à $3.34 1-4 cts.

R. G. DUN & CO ET NOS DIVERSES ACTIVITES

Les marchands locaux procèdent aux inventaires, en face de l'inactivité saisonnière des affaires.

Le commerce de gros et de détail est calme dans notre ville, après la période des Fêtes, d'après le rapport hebdomadaire de R. G. Dun and Co.

Les marchands procèdent aux inventaires.

L'industrie est peu active et même certaines usines ont fermé leurs portes pour réparations et autres.

Les recouvrements sont lents, tant en ville qu'à la campagne. Les voyageurs se préparent pour prendre la route, car les stocks des marchands de la campagne sont très peu élevés.

L'industrie de la construction est peu active.

NOTES BRÈVES

M. Gilbert Colgate, ancien président de The Colgate Company vient de mourir à l'âge de 74 ans.

Les revenus bruts de la Cie des Tramways de Montréal en 1932 indiqueront un total de plus de $13,000,000.

Il y avait dans les entrepôts canadiens au début de 1933, 24,160,088 livres de beurre de crèmerie, comparé à 18,617,660 livres au début du mois précédent.

Le rendement de l'industrie des peintures et vernis au pays en 1931 a été de $18,536,463, comparé à $23,966,502 durant l'année précédente.

Bon Ami Co. a déclaré le dividende régulier de 50 cts par action, plus un dividende additionnel de 50 cts par action.

Il est rumeur de la formation de pools prochainement sur le marché.

BOURSE DE MONTRÉAL

La Bourse locale est plus ferme en fin de semaine, bien que certains leaders fussent plutôt hésitants. — Le C.P.R. se fixait à 16 3-8. — McColl Frontenac et Smelters, à la hausse. — Siscoe regagne le terrain perdu. — Curb très actif.

Les stocks étaient plus fermes en fin de semaine sur le marché local, à cause de la hausse du blé, tant à Winnipeg qu'à Chicago, et aussi à cause du relèvement des prix à Wall Street sous la direction des ferroviaires. Les échanges étaient plus nombreux sur ce marché, en effet, il y eut 10,299 actions échangées sur ce marché durant tout le cours de la dernière séance complète de la semaine, comparé à 9,509 actions durant la séance précédente. Il y eut quelques prises de profits sur la dernière heure.

Les utilités publiques étaient fermes et Montréal Power clôturait à 31 1-2. Bell Telephone n'accusait pas de changement à 95. Shawinigan clôturait à 11 et Quebec Power demeurait stationnaire à 13. B. C. Power A se fixait à 16 et B à 4 1-2. Winn. Electric à 3 1-2 était sans changement.

Nickel était moins actif et accusait une perte nette de 1-8 pt à 9 1-8. McColl Frontenac se distinguait au contraire par une avance de 7-8 pt net à 9. Massey-Harris se ressentait de la hausse du blé et avançait de quelques fractions à 3.

Le C.P.R. qui clôturait jeudi à 15 7-8, marquait hier soir en fermeture 16 3-8; Smelters gagnait de son côté 1-2 pt à 64. Bridge demeurait ferme à 17 1-2 et Nat. Steel Car se fixait à 6 3-8.

Can. Car à 3 1-2 était stationnaire.

Le volume des transactions était encore élevé sur notre marché du Curb en fin de semaine, en effet, il y eut 61,282 actions échangées sur ce marché durant tout le cours de la dernière séance complète de la semaine.

Sisco continuait d'être à l'honneur dans le groupe des titres miniers et ce stock accusait une avance nette de 9 cts à 1.37. Noranda se fixait à 20,50 et Moss gagnait 1 1-2 ct à 35 1-2.

Les pétroles demeuraient stationnaires et Imp. Oil à 9 et B. A. Oil à 8 et Int. Pet. à 12 étaient tous trois sans changement.

Beauharnois clôturait à 75 et Walker se fixait à 5 1-4.

PERSPECTIVES PLUS FAVORABLES POUR LE BLE DE NOTRE PAYS

Une appréciation de cette denrée serait un facteur favorable pour les stocks.

Une maison européenne qui se consacre exclusivement à la publication de statistiques sur l'exportation et l'importation du blé, déclarait, au début de la semaine, que les Nations Européennes qui dépendent des pays exportateurs pour leur complément de blé, seraient forcées, avant peu, de faire des achats de cette commodité, en quantités énormes.

Cette maison démontre que l'exportation du blé depuis deux ans est en bas de la normale, et ce, dans une proportion trop forte. L'Europe, pas plus que d'autres continents, ne peuvent se suffire à eux-mêmes. Ils ont, à la vérité, employé tout ce qu'ils ont pu de leurs récoltes locales, mais même ceci les forcera, aujourd'hui, à acheter ce qu'ils ont négligé de faire depuis deux ans.

Le prix actuel du blé ne saura se maintenir à ce bas niveau devant une forte demande d'achat, et la hausse de plus de 3 cents pour cette commodité, cette semaine, nous démontre ce qui pourrait arriver dès que ce mouvement sera déclanché, d'après Forget & Forget.

De plus hauts prix pour le blé signifient l'expansion de pouvoir d'achat des fermiers et l'expansion de pouvoir d'achat des fermiers assure de nouveaux débouchés à l'industrie et ce nouveau débouché à l'industrie étant assuré, cela diminue immédiatement le chômage, et, partant, donnera un regain d'activités.

Si l'on ajoute ce facteur assez longuement exposé au fait, que la solution des dettes de guerre est évidente: on peut logiquement anticiper que 1933, sans être pour l'univers une année de prospérité, sera à tout le moins une année meilleure à 1932. Nous aurons, il est vrai, à faire face, d'ici quelques semaines, aux rapports annuels dont la lecture, en général, ne sera peut-être pas savoureuse; mais, un regain d'activités qui semble vouloir se faire jour depuis quelque temps, réduira sans doute l'effet de cette publication de profits et pertes des différentes industries.

Somme toute, la dépression, dont le pire a été atteint en juillet dernier, semble vouloir cesser ses ravages; et, les dirigeants de l'industrie comme du commerce, s'étant protégés du mieux possible, contre les dits ravages, sont, aujourd'hui, prêts à profiter d'une façon raisonnée des jours meilleurs qui s'en viennent.

Le progrès de ce retour à la normale sera lent et probablement interrompu de temps à autre, mais il existe tout de même.

Profitons donc des signes de ce retour des choses avant que la réalisation du fait nous force à payer de plus hauts prix pour des titres dont l'achat est contemplé.

MARCHES FERMES A N.-Y. AUJOURD'HUI

Le marché du Curb de New-York et la Bourse des Métaux seront fermés aujourd'hui, par sympathie pour l'ex-président Coolidge, décédé. Les marchés du café, de la soie et le N.-Y. Produce Exchange seront aussi fermés.

Les oeufs frais étaient à la baisse en fin de semaine sur nos marchés locaux et les spéciaux se vendaient 39 cts la douzaine. Le total des arrivages hier atteignit 992 caisses, comparé à seulement 371 caisses le même jour l'an dernier.

Nos hommes d'affaires

M. GUSTAVE H. RAINVILLE, de la firme de courtage Geoffrion & Rainville, qui vient d'être élu président de Randall Mines Corporation. Les propriétés de cette nouvelle cie minière sont situées dans le nord-ouest de notre province.

UNE REDUCTION DANS LES CHARGEMENTS DE WAGONS DURANT 1932

Diminution de 401,924 wagons comparé au total de 1931.

OTTAWA, 7. — Le total des chargements des wagons au pays durant la semaine se terminant le 31 décembre, se chiffre à 25,071 wagons, comparé à 31,762 wagons durant la semaine précédente et à 30,950 wagons durant la semaine correspondante de l'an dernier.

Le total des chargements de wagons en 1932 fut de 2,173,087 wagons, soit une réduction de 401,924 wagons, comparé au total en 1931.

Seuls les chargements de coke ont accusé une augmentation l'an dernier, comparé à 1931, et cette augmentation fut de seulement 326 wagons.

LA SEMAINE A LA BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chan
Abitibi	.25	.30	.25	.25	—.05
do priv.	1⅜	..	..	1¾	+ ⅜
Alb. Grain	4			4	
Asbestos p	.60			.60	
Bell Tel.	92⅝	95	92½	95	+2½
Brazilian	9⅝	9¼	9½	9⅝	— ⅜
B.C.Pack	1			1	
B.C.Power	16¾	16¾	16	16	—1⅛
do B.	4⅝	4¼	4½	4½	— ⅛
C. Forg A.	2			2	— ½
C. Cement	2½	2⅝	2½	2⅝	+ ⅛
do priv.	16	17	16	17	+1
Can. Car	3¼	3½	3¼	3½	+ ½
do priv.	10¼	11¼	10¼	11¼	+1
C. S'hip p.	3	3	2⅝	2⅝	— ⅜
Bronze pr.	80¼			80¼	
C. I. Alco.	2	2¼	2	2	
C. Pacific	16¼	16½	15⅝	16½	+ ¼
Cockshutt	3¼	4	3¼	4	
C. Smelt.	61½	65	60½	64	+2
C.Hydro p	38			38	+1
D. Bridge	16½	17½	16½	17½	+ ¼
D. Glass	58			58	+2
D. Steel B	1	1⅛	1	1⅛	
D. Textile	50¼	..	..	50½	— ⅜
do priv.	95½	..	..	95½	—6½
E. Dairies	5	5	4	4	
G.S.Wares	1			1	+.35
Gurd Ch.	5	6½	5	6½	— ¾
H. Bridge	2½	3	2½	3	+ ½
Hollinger	6.36	6.35	6.25	6.25	+.10
H. Smith	2½			2½	
Int. Nickel	9	9½	9	9¼	— ¼
L.ofWoods	5½	6	5½	6	
do priv.	30½	32	30½	32	
McColl-Fr.	8	8	7½	9	+1⅛
Massey-H.	2⅝	3	2⅝	3	+ ¾
M. Power	31	32	30¾	31½	
Nat. Brew	15⅝	16	15½	16	
N. St. Car	6⅛	6½	6⅛	6½	+ ½
Ogilvie	112	..	..	112	
Ott. Pow p	90	..	..	90	+1
Penmans	28			28	
Pow. Corp	8½	8⅝	8	8⅛	— ⅜
Q. Power	13	14	13	13	
Shaw'gan	11	11½	10½	11	
S.C.Power	15			15	
Steel of C.	17¼	17¼	16¼	16¼	—1¼
do priv.	27			27	— ¼
W. Electr.	3	3½	3	3½	+ ½
Banques—					
Can.-Nat.	128			128	— ½
Commerce	140	140	137½	137½	+ ½
Montréal	186	187	186	187	+ ½
N.-Ecosse	260			260	
Royale	139	140½	138	140	+4
Toronto	160	165	164	164	—1

INVESTMENT TRUST

Cours fournis par JENKS, GWYNNE & CO.

Américains—	Offre	Dem
Amer. Composite Shares	2¾	3⅛
Amer. Founders Corp	⅜	⅝
British Type Investors	.55	.62
Can. Inv. Fund	2.90	3.05
Custodian Shares 1er	2.40	..
Custodian Shares 2me	2.35	..
Diversified Trustee	7½	..
do séries B	5½	..
do séries C	2.20	2.40
do séries D	3⅞	4⅜
Federated Capital	⅜	..
Fundamental Trust A	2⅞	3⅛
Fundamental Trust B	2⅝	3⅛
Independence Trust	1.75	1.95
Investors Trustee	3¼	..
Low Priced Shares	2½	..
National Bond & Share	23½	25
Nation Wide Securities B	3	..
do Voting	..	9½
New York Bank Trust	3⅝	4⅛
United Common Trust A-2	2½	..
United Fixed Shares Y	1⅝	..
United Insurance Trust F	1⅛	..
United N. Y. Bank C-3	1	..
United Oil Trust H	3⅝	..
U. S. Elec Lt. & P. A	14½	15⅛
U. S. Elec Lt. & P. B	3	..
do Voting	..	10½
Canadiens—		
Canada America Trust	2⅛	2¾
Can. Int. Trustee	..	4
First All Canadian	7.05	7.80
Distributors' Group—		
North America Trust	2.04	2.40
do vieux	1.54	..
Cumulative Trust Shares	3.07	..
American Depositor—		
New Corporate Trust	1.94	2.22
do Distrub	1.94	2.22
Fiv Yaer Fixed Trust	3.33	..
Old Corporate Trust	1.92	..

INDICE DES PRIX DU GROS A LA BAISSE

OTTAWA, 7. — Le chiffre-indice des prix du gros, compilé par le bureau canadien de la Statistique sur une base de 1926-100 était de 64.8 en novembre, comparé à 64.0 en décembre. 49 cotations étaient à la hausse durant le cours du dernier mois de l'année et 111 furent à la baisse, tandis que 342 demeuraient stationnaires.

Col. Gas vient de déclarer un dividende de 25 cts sur le privilégié.

BOURSE DE NEW YORK

Meilleur ton en fin de semaine à Wall Street. — Les ferroviaires sont de nouveau les leaders du marché. — Norfolk and Western grimpe de 3 points. — Am. Telephone est plus ferme. — Argent à vue, à 1 p. c. — Approximativement 1,100,000 actions échangées.

NEW-YORK, 7.—Le mouvement ascendant commencé sur le milieu de la semaine se continua jusqu'à la fin, à Wall Street et c'est ainsi qu'hier le gros de la liste paraissait ferme, après une certaine période d'hésitation.

Le réveil des ferroviaires sur le commencement de l'après-midi fut comme un véritable signal de reprise dans les autres groupes. Les niveaux de résistance du mois de décembre ont certes été un facteur favorable pour les stocks.

Pennsylvanie Ry était en vedette dans le groupe des titres de cies de chemins de fer. Ce stock gagnait 1 point, de même que N.-Y. Central, Santa Fe et Southern Pacific.

Int. Harvester et J. I. Case se ressentait du ton plus ferme sur les marchés du blé. Le dernier stock grimpait même de 2 pts. Allied Chemical et Lehman Corp. se hissaient chacun de plus de 1 point. Les opérations avaient encore le caractère professionnel cependant, à cause du manque de nouvelles favorables pour stimuler les spéculateurs.

Les rumeurs non confirmées au sujet de développements imminents à Washington, en ce qui concerne l'inflation du crédit ont été en partie responsables du mouvement actuel ascendant Dans les cercles bancaires, on envisage mieux ce développement qu'une inflation monétaire.

L'on s'attend à ce que les commandes de l'industrie de l'automobile et de celle d'autres industries soient plus élevées sous peu, ce qui sera favorable aux stocks de l'acier.

L'argent à vue est à 1 pour cent.

La liste continua d'être ferme jusque sur la dernière heure sur ce marché en fin de semaine. Nombre de stocks clôturaient 1 à 3 points plus haut. Le marché clôturait ferme.

Union Pacific, Santa Fe, et Allied Chemical se hissaient de 1 à 3 points sur la dernière heure. Norfolk and Western était vedette en clôturant 3 points plus haut. American Telephone clôturait ferme.

Le total des transactions atteignit approximativement 1,100,000 actions.

LES MINES D'OR ONT RESISTE FORTEMENT EN FIN DE SEMAINE

Aux nombreuses prises de profits. — Teck-Hughes a été très actif.

TORONTO, 7. — Les titres aurifères et les métaux souffraient de prises de profits en fin de semaine, mais les offres étaient bien absorbées et à la clôture les principaux leaders étaient fermes.

Les transactions étaient toutefois beaucoup moins nombreuses durant la dernière séance de la semaine que durant les séances précédentes.

Teck-Hughes était le plus actif parmi les titres de mines d'or et ce titre touchait 4.22. Dome perdait 30 cts à 14. Siscoe se distinguait en clôturant 4 cts plus bas à 1.34. Moss demeurait ferme, de même que Sylvanite et Granada. Eldorado était en demande à cause des progrès de cette mine et de l'appréciation de l'argent en barre.

LA SEMAINE DU CURB A MONTREAL

Tableau des fluctuations compilé par la maison GARNEAU & OSTIGUY agents de change, Edifice Aldred, Place d'Armes, Montréal.

	Cette semaine Plus bas	Cette semaine Plus haut	La semaine dernière Plus bas	La semaine dernière Plus haut
Beauharnois	.70	.75	.75	.85
D.-Seagram	4½	4½	..	..
D. Engineer	12	12	..	..
H. Walker	5½	5⅛	5½	5⅝
Imp. Tobac.	8⅛	8⅛	..	..
Int. Util. B.	1⅛	1⅛	1½	1⅛
Regent Knit.	..	..	55	55
S.C.Power pr	77	79	77	79
Huiles—				
Ass. Oil	.05	.05½		
B. A. Oil	7½	8½	8	8⅛
Home Oil	.33	.33	.30	.30
Imperial Oil	8½	9	8⅛	8⅝
Int. Pete	11½	12	11⅛	11½
Mines—				
Big Missouri	.10	.10	.08	.10
Dome M.	14.45	14.50	13.15	13.85
Granada	1.28	1.38	1.11	1.19
Howey Gold	.69½	.69½	.65	.68
Lake Shore	33.50	33.90	33.70	33.95
Moss Mines	.34	.37¾	.26½	.35
Noranda	20.40	20.65	18.75	20.25
San Anotnio	.90	.90	.77½	.87
Sherritt G.	.40	.40	.34½	.35
Siscoe	1.25	1.39	1.06	1.31
Sullivan	.20	.24½	.20	.22
Teck Hugh.	4.67	4.35	3.78	4.10
Wright Har	3.76	3.88	3.50	3.80

PRODUCTION ELEVEE POUR SISCOE

La production de Siscoe Gold Mines en décembre a atteint $87,909.46. Il y eut 5,563 tonnes de minéral qui furent traitées au moulin et le rendement fut de $16.09 la tonne, comparé à 5,472 tonnes traitées en novembre, avec un rendement de seulement $15.04 à la tonne. Un rendement aussi élevé à la tonne n'a été dépassé qu'une fois en 1932, ce fut durant août, alors qu'il atteignit $17.84.

ACTIVITES MINIERES DANS LE PAYS ET L'INTERET DU PUBLIC

Mouvement dans notre ville, afin d'attirer l'attention des gens sur l'importance de notre industrie des mines.

Les membres du marché du Curb de Montréal ont assisté en grand nombre sur le milieu de la semaine à une conférence donnée par le professeur McBride, du McGill. Le professeur McBride parla de la géologie des champs miniers canadiens et du développement des mines au pays. Plus de 140 personnes assistaient à cette conférence.

Les membres de The Canadian Institute of Mining and Metallurgy de notre ville ne restent pas en arrière non plus et c'est ainsi qu'ils viennent de décider de tenir chaque mois une réunion. Les financiers, les économistes, les hommes d'affaires et tous ceux qui sont intéressés aux mines sont cordialement invités.

La première réunion aura lieu le 13 janvier, alors que M. G. C. Bateman, secrétaire de The Ontario Mining Ass. parlera de l'industrie minérale au pays.

Il est évident qu'il y a un mouvement dans notre ville dans le but d'attirer l'attention du public sur l'importance des cies minières du pays. Ce dernier devrait certes y accorder son concours afin de contribuer à développer une des industries, qui a accusé le plus de progrès au pays durant ces derniers temps.

CON. SMELTERS VIENT DE DECLARER UN DIVIDENDE EN ACTION

Assemblée spéciale des actionnaires le 1er février 1933.

Les directeurs de Consolidated Mining and Smelting Co. viennent de décider d'autoriser la distribution d'un dividende-action, sur la base de une sur 10, à la suite de l'émission des lettres patentes qui permettront l'augmentation du capital-actions de cette cie.

Cette distribution sera faite aux actionnaires inscrits le 31 décembre 1932. Une assemblée spéciale des actionnaires aura lieu le 1er février 1933, pour approuver ce règlement.

Les stocks non vendus de plomb et de zinc sont moindres à la fin de 1932 qu'à la fin de l'année précédente.

LA SEMAINE A LA BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la maison GEOFFRION & RAINVILLE, Courtiers, 231 ouest, rue Notre-Dame Montréal.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôture
Air Reduction	58¾	62½	58¾	62⅛
Allied Chemical	83½	88½	80¾	87⅞
Am. Can	55½	60	54	59¾
Am. & F. P.	6⅞	7⅛	6⅝	7⅛
Am. P. & Lt.	7⅞	8⅛	7⅞	8⅛
Am. Smelting	12⅜	13⅛	12	13⅜
Am. Water W.	17	19	16¾	19
Am. T. & T.	104½	108⅝	102¾	107⅞
Am. Tobacco	54	59¾	53¾	59½
do B	55⅜	61	55¾	59⅜
Anaconda	7½	8⅛	7	8⅛
Atchison	40½	43⅛	39	43⅜
Auburn Motors	49	55½	48⅜	53¾
Baldwin Loco.	4½	5½	4⅜	5⅛
Balt. & Ohio	8⅞	9⅝	8⅞	9⅝
Beth. Steel	14⅜	16⅛	14	15⅞
Bordens Co.	24	25½	23⅜	25
Can. Pacific	14⅛	14⅝	14	14⅛
Case J. I.	41	46⅝	39⅝	45⅝
Ch. R. Island	3⅝	4⅜	3⅝	4⅜
Chrysler	16⅛	17⅞	16⅛	17
Coca Cola	73½	78	73¼	77⅝
Columbia Gas	16	17½	15⅞	17⅛
Com. Solvent	10½	11⅜	10	11⅛
Com. Southern	2½	2⅝	2½	2⅝
Con. Gas N. Y.	59¾	62⅜	58⅜	62
Con. Can	39½	41⅜	38½	40⅛
Corn Products	54½	55½	53	55½
D. & Hudson	51	55	51	55
Drugs Inc	36⅜	37½	35¾	35
Eastman Kodak	54	57⅝	54	56⅝
El. Auto Lite	18	20⅜	18	19⅞
El. P. & Lt.	6⅛	7⅛	5⅝	7⅛
Fox Film	1⅝	2⅛	1⅝	2⅛
Freeport Texas	25	26⅜	24⅝	26
Gen. Electric	15	16⅜	14⅝	16
Gen. Foods	25½	27	25⅛	27
Gen. Motors	13⅜	14⅛	12⅝	13⅞
Gillette	18	19⅜	17⅞	19
Hudson Motors	4⅝	5⅛	4⅝	5⅛
Int. Harvester	21⅞	24	20⅝	23⅝
Int. Nickel	8⅛	8⅝	8	8⅝
Int. T. & T.	7	7½	6⅝	7⅛
Kenn. Copper	9⅛	10	8⅝	10
Loews Theatres	20½	21⅛	19⅝	20⅝
Mack Trucks	19	20⅛	19	20⅛
Mont. Ward	13	14⅝	12⅝	14⅛
Nash Motors	13⅝	14⅛	13⅜	14
Nat. Biscuit	39⅛	40⅜	37⅜	40⅛
Nat. P. & Lt.	13⅜	14⅛	13⅛	14⅛
N. Y. Central	18⅛	19⅛	16⅝	19⅛
New Haven	13⅝	15⅛	13	15⅛
Noranda	17⅜	18⅛	17⅜	17⅝
North American	29½	30⅝	28⅝	30⅛
Pacific Gas	30⅜	31	30⅛	30⅜
Pacific Light	39⅛	40	38⅛	41
Packard	2⅜	2⅝	2⅜	2⅝
Pennsylvania	14⅛	16⅝	13⅝	16⅝
Phillips Pete	4⅞	5⅜	4⅝	5⅛
Pub. Ser. N. J.	53⅛	54⅛	52⅝	54⅛
Radio Corp	5⅛	6	5	5⅜
Reynolds B	27	30	26⅛	30
Royal Dutch	20⅛	21⅛	20⅛	21⅛
Sears Roebuck	18⅛	21⅛	18⅛	21⅛
Simmons Bed	6⅛	7⅛	5⅛	7⅛
Socony	7⅜	7⅜	7⅛	7⅜
Southern Ry	5	6⅝	4⅝	6⅛
Stand. Brands	15⅛	15⅝	14⅝	15⅛
St. Gas & Elec	13⅛	15	13⅛	14⅛
St. Oil N. J.	30⅛	31⅛	30	31
Studebaker	4⅝	5⅛	4⅛	5⅛
Texas Corp	14	14	13⅛	13⅞
Texas Gulf	22⅛	23⅛	22	23⅛
Union Carbide	26⅛	27⅝	25⅝	27⅛
Union Pacific	71⅝	75⅛	69⅛	75⅛
United Aircraft	26⅛	27⅜	25⅛	27⅛
United Fruit	23⅜	25⅛	23⅜	25⅛
United Gas Imp	20	20⅛	19⅝	20⅛
Ut. P. & Lt.	3⅛	3⅜	3⅛	3⅛
U. S. Ind. Alco	25	26⅛	25	26⅛
U. S. Steel	28⅛	30⅛	26⅛	29⅜
Vanadium	12⅛	13⅛	12⅛	13⅛
Western Union	26⅛	31⅛	26⅛	30
Westinghouse	27⅛	31⅛	27⅛	30⅛
Woolworth	35⅛	37⅛	35⅛	35⅛
Worth Pump	13⅛	15	13⅛	15

HAUSSE DU BLE EN FIN DE SEMAINE

Voici les cours du blé en fin de semaine sur les marchés de Winnipeg et de Chicago.

WINNIPEG

	Ferm. prec.	ouv.	haut.	bas.	clôture
Mai	46½	46	47⅝	46	47⅝
Juil.	47½	47⅝	48⅝	47	48⅛
Oct.	48½	48⅝	50⅛	48⅝	49⅛

CHICAGO

	Ferm. prec.	ouv.	haut.	bas.	clôture
Mai	46⅝	46⅝	48⅛	46⅝	48⅛
Juil.	46⅜	46⅛	47⅝	46⅛	47⅝
Sept.	47	47⅛	48⅝	47⅛	48⅛

Les prix du beurre étaient aussi à la baisse et le beurre de choix au gros se vendait 21 1-2 cts la livre.

Les directeurs de Spooner Oils Limited viennent de déclarer un deuxième dividende de 3 cts par action, payable le 15 janvier, aux actionnaires inscrits le 5.

Augmentation dans les dépôts d'épargne dans notre Dominion

D'après le rapport que vient de publier le département des Finances du Canada.

OTTAWA, 7. — Les dépôts d'épargne les dépôts à l'étranger, les monnaies courantes, les billets du Dominion et les prêts à vue en dehors du pays ont accusé une augmentation en novembre, d'après le rapport que vient de publier le département des Finances d'Ottawa.

Voici un tableau montrant les différents items, avec comparaison avec le mois précédent et le mois correspondant de l'année précédente.

	Nov. 1932	Oct. 1932	Nov. 1931
Fonds de réserve—	$162,000,000	$162,000,000	$162,000,000
Billets en circulation—	125,047,564	133,027,195	145,533,231
Dépôts à demande—	472,468,080	493,284,841	617,038,655
Dépôts d'épargne—	1,378,663,124	1,370,553,538	1,395,829,124
Dépôts en dehors du pays—	349,118,042	324,51[illegible],561	320,20[illegible],199
Monnaies courantes—	76,125,201	55,030,726	87,610,799
Billets du Dominion—	163,503,374	122,508,159	153,647,679
Dépôts C. G. R.—	18,881,732	21,881,732	25,380,866
Prêts à vue au pays—	107,611,041	117,209,722	156,596,490
Prêts à vue à l'étranger—	99,367,750	87,527,570	113,746,901
Prêts courants au pays—	998,934,028	1,017,746,959	1,102,1[illegible]3,179
Prêts à vue à l'étranger—	153,561,471	159,039,913	158,745,752
Passif global—	2,953,323,086	2,854,970,569	3,122,649,577
Actif total—	2,959,900,973	2,875,155,781	2,133,080,468

M. L. H. & P. CO. SE PLAINT DE L'IMPOT SUR LE REVENU, ICI

M. J. S. Norris dit que la compagnie pourrait faire bénéficier les clients.

En plus de l'impôt sur le revenu au montant de $808,360.92 versé au gouvernement fédéral le printemps dernier, Montreal Light Heat and Power Consolidated envoie aujourd'hui au Receveur Général un autre chèque au montant de $104,828.78. Ce versement supplémentaire, ajustement final pour 1931, porte à $913,189.70 le total de l'impôt sur le revenu de la compagnie de gaz et d'électricité de Montréal.

Le président de la Compagnie, M. J. S. Norris, fait remarquer que c'est là une taxe directe et injuste imposée aux consommateurs de gaz et d'électricité de la Ville et du District de Montréal et que cette situation existe partout au Canada où le principe de régie particulière, par comparaison avec le régime municipal, jouit de la faveur publique.

Les abonnés au service d'électricité à Toronto et dans les autres parties du Canada où règne la régie par l'Etat, sont exempts de l'impôt sur le revenu, tandis que ce genre d'impôt a coûté aux abonnés de la Compagnie de Montréal près de dix millions de dollars depuis la mise en vigueur de la Loi de l'Impôt de Guerre sur le Revenu en 1917.

Ni la Compagnie, ni ses abonnés ne tiennent à échapper aux impôts légitimes, mais ils sont naturellement d'avis qu'ils ne devraient pas être appelés à payer un impôt auquel échappent les citoyens d'autres parties du pays. Si l'impôt ne peut être appliqué équitablement de façon à le faire porter par tous les consommateurs du Canada, il devrait être complètement aboli, auquel cas Montreal Light, Heat and Power Consolidated fera bénéficier ses abonnés de tout dégrèvement au moyen d'une réduction des tarifs.

Les abonnés de la Compagnie, dit M. Norris s'unissent actuellement dans une requête au Gouvernement Fédéral demandant l'uniformisation de l'impôt. La Compagnie a reçu à date environ 75,000 requêtes individuelles à être présentées au Gouvernement et il en arrive tous les jours au taux de 500 par jour.

On espère que cette requête générale forcera les autorités à reconnaître l'anomalie de cet impôt et amènera l'amendement de la Loi de l'Impôt de Guerre sur le revenu des services du gaz et de l'électricité de façon que tous les abonnés payent l'impôt ou qu'ils en soient tous exempts.

AUGMENTATION DE LA TAXE SUR LE REVENU

Prévue dans le programme dressé par les chefs démocrates et M. Franklin Roosevelt.

HYDE-PARK, New-Jersey, 7.— Le prochain Président appuie le programme dressé jeudi soir par les chefs du Congrès pour l'équilibre du budget, moyennant l'augmentation de l'impôt sur le revenu, mais il laisse les détails à la discrétion des politiciens de Washington.

M. Roosevelt a été un peu surpris d'apprendre que le président de la Chambre des représentants, M. John N. Garner, démocrate, parlait d'un moyen moins douloureux que l'impôt sur le revenu pour trouver des revenus. Il a fait observer que le projet d'augmenter cet impôt était venu des chefs du Congrès.

On a dit en mon nom que le futur président faisait plutôt office de "chambre de compensation" que de dictateur.

S'il faut tenir une session extraordinaire du Congrès, a dit le sénateur Pat Harrison, ce sera parce que les républicains refusent de coopérer au mouvement pour équilibrer le budget et adopter les secours agricoles.

IL RECLAME DES DOMMAGES DE LA BANQUE

OTTAWA, 7 janvier. — Lors de la session de janvier de la Cour Suprême d'Ontario, qui ouvre le 9 courant, on entendra de nouveau parler du hold-up à la succursale de Hull de la Banque Provinciale commis le 8 juin 1931. Joseph L. St-Louis, arrêté au sujet du vol et relâché plus tard, lorsque deux autres hommes confessèrent le crime, poursuit la banque et Léopold Pilon, un employé de la banque, ainsi que Edouard Tuotloff, un client, pour $75,000, comme dommages par suite de son arrestation sans motif, dit-il.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Cours fournis par la firme minière Craig, Burke & Company Rgd. 222, rue Notre-Dame Ouest.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôture
Acme	.11	.12	.11	.12
Amulet	.13	.15	.13	.15
Arno	.02			
Barry H	.15	.16	.14½	.15½
B.C.Pioneer	4.60		4.44	
Bobjo	.09¼	.09½	.09¼	.09½
Castle Tr	.18	..	..	..
C. Patricia	.20	..	.19	..
Dome M.	14.10	..	14.00	..
D. Explorers	.04¾			..
Falconbridge	2.18	2.20	2.11	
Granada	1.30	1.32	1.29	1.32
Hollinger	6.20	6.25	6.15	..
Homestead	.16½	.17	.16½	..
Howey Gold	.70½	.71	.70	
Int. Nickel	9.25	..	9.10	9.25
Kirk. Lake	.32½	..	.32	.32½
Lake Shore	33.50	33.75	33.50	
Macassa	.24½	.25½	.24½	.25
McIntyre	23.75		23.50	
Mining Corp	1.30	1.34	1.28	1.34
Moffatt H	.02	.02½	.02	.02½
Moss Mines	.35½	..	.35	..
Noranda	20.50	..	20.40	..
San Antonio	.85	.86	.83	.85
Siscoe	1.29	1.37	1.26	1.36
Stadacona	.02½	.03	.02½	.02½
Sud. Basin	.75	.76	.74	.75
Sylvanite	.79	..	.77	.79
Tashota	.02½	.02½	.02½	.02½
Teck Hugh	4.17	4.22	4.15	4.19
Vipond	.24	.24½	.24	.24½
Wright Har	.380	..	3.74	3.76
Hors-liste—				
Abana	.02	..	..	..
Big Missouri	.11½	..	..	..
Cent. Man.	.07½	.09	.07½	.08½
C. Research	.70	..	..	..
Eldorado	1.40	1.49	1.39	1.49
Home Oil	.35	..		
Hudson Bay	3.50	..	3.35	3.50
McL. River	.04		.03½	
Nordon	.12½	.13	.12½	.13
Pend'Oreille	.60	..		
Sarnia Oil	.09½	..	.09½	..
Treadwell	1.20	..		
Ventures	.86	..	.84	.85
Curb—				
Brownlee	.01½	..	..	..
Brett	.18½	..	..	..
Kirk. Town	.15½	..	.15	..

Ventes totales—468,000 actions.

Engagement que l'un des signataires avait oublié

Lorsque Yesim Fanaberia et Saul Liffshitz commencèrent en affaires, en avril 1929, ils signèrent un engagement par lequel ils devaient diviser les salaires et profits dans leur compagnie ou dans toutes les affaires similaires. Leur commerce fit faillite, deux mois plus tard et Liffshitz forma une nouvelle compagnie. Il oublia son engagement jusqu'à ce que Fanaberia lui intenta une action pour réclamer ses profits. L'honorable juge Desaulniers a maintenu la validité de l'arrangement et a ordonné à Liffshitz de payer à son ancien associé la somme de $5,930.00, ou de lui donner une reddition de comptes d'ici 15 jours.

Commissaire anglais pour les écoles à Ottawa

OTTAWA, 7. (Du correspondant de la "Patrie"). — On croit très probable que la Commission des écoles catholiques d'Ottawa, élira à sa réunion inaugurable de mercredi prochain, M. P. Phelan à la présidence. Il y a plus de 20 ans qu'un président de langue anglaise n'a pas été élu. Le président actuel, M. T.-D. Robichaud, se retire en faveur de M. Phelan.

Formation du comité de chômage à Ottawa

OTTAWA, 7. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le maire J. J. Allen a annoncé, hier, que le comité de secours aux chômeurs sera composé de huit membres. Ils sont le colonel G. P. Murphy, E. A. Stephens, madame C. H. Thornburn, le docteur G. S. McCarthy, J. A. McIsaac, le commissaire F. Charpentier, les échevins R. G. Pushman et R. Plant.

Le gouverneur général ouvrira l'exposition le 28

Son Excellence le gouverneur général a bien voulu consentir à ouvrir la grande exposition de l'emprunt pour les missions qui aura lieu du 28 février au 4 mars, dans l'édifice de la Sun Life.

Décès de M. J. Armstrong

M. James Armstrong, bien connu dans le commerce de la chaussure dans l'est du Canada, est décédé à la demeure de son fils, 4038 avenue Beaconsfield. Il était né à Airdrie, Ecosse. Il laisse dans le deuil, deux fils, J. Gordon et David W. Armstrong. Les funérailles auront lieu cet après-midi à 2 heures, à la chapelle Jos. C. Wray and Brothers, rue de la Montagne.

Appel contre la déportation

QUEBEC, 7. — Mtre Alleyn Taschereau, c.r., a annoncé aujourd'hui qu'il en appellerait de la décision de la Cour Supérieure renvoyant les brefs d'habeas corpus qui auraient empêché la déportation de certaines personnes. Mtre Taschereau, dans son appel pour son client, Powel Szczerbaty, prétendra que celui-ci réside au Canada depuis cinq ans et conséquemment n'est pas sujet à la déportation. Szczerbaty a été trouvé coupable à la suite des troubles du 1er mai, à Rouyn. Le ministère de l'Immigration a ordonné la déportation.

THEATRE ET CINEMA

Programme de la soirée de l'Alliance Arts et Lettres.

Voici le programme de la soirée de l'Alliance Arts et Lettres, qui aura lieu mardi, à 9 heures du soir, à l'hôtel Windsor, salon York, sous la présidence d'honneur de M. Arthur Letondal:

Chant:

a) Aria: Ombra mai fu, Handel
b) Récit et Air d'Azaël "Les airs joyeux, ces chants de fête" (Extrait de l'Enfant Prodigue). . . . . Debussy
Henri Pontbriand, ténor

Poèmes:

a) Quand il neige
Albert Lozeau
b) Quand les lampes sont allumées . . . . . .
Blanche Lamoutagne
c) Sourire....
d) Calendrier . . . . . .
Rosemonde Girard
Josette Hooper

Mlle JOSETTE HOOPER, (à gauche) et M. HENRI GIRARD, (à droite), qui prendront part à la soirée de l'Alliance Arts et Lettres, mardi soir, à l'hôtel Windsor. Mlle Hooper dira des vers, et M. Girard prononcera une conférence intitulée: "Sous le signe d'Aphrodite". (Cliché LaRose).

Chant:

a) Solitude Champêtre . . . . . Brahms
b) Clos ta paupière . . . . . Alexis Contant
c) L'heure du Mystère . . . . Schumann
Henri Pontbriand

Poèmes:

a) Sérénité .... Paul Géraldy
b) A la Beauté . . . . . .
Robert Choquette
Josette Hooper

Chant:

a) Aria: "Cielo e mar (Extrait de la Gioconda) Bonch Rildi
Henri Pontbriand

Causerie:: "Sous le signe d'aphrosite".
Henri Girard

Allocution par le président d'honneur, M. Arthur Letondal.

On peut se procurer des billets à la Librairie d'Action canadienne-française, 1735 rue St-Denis. Pour renseignements, Lan. 7865 ou Dol. 8141.

Une soirée de gala du "Canadian Institute" of Music.

C'est à la fin du mois, dimanche soir, le 22, au Ritz-Carlton, que le Canadian Institute of Music reprendra ses séances musicales et littéraires, par une soirée de gala que présideront l'honorable Athanase David, secrétaire provincial et Mme David. Le conférencier sera M. Wesley Frost, le sympathique consul général des Etats-Unis, le plus français des Américains, qui traitera le sujet suivant: "Le sens poétique se meurt-il?". Ce sera l'une des rares occasions d'entendre M. Frost, non pas s'exprimer en français, mais prononcer toute une conférence dans cette langue qu'il aime tant et qu'il possède parfaitement, ayant vécu plusieurs années à Marseille, comme consul des Etats-Unis.

Le programme musical a été confié à un premier prix de virtuosité du Canadian Institute, Mlle Cécile Potvin, pianiste, qui paraîtra pour la première fois en public comme violoniste en plus de se faire entendre au piano.

Pour tous renseignements, on est prié d'appeler Wilbank 7347.

(Communiqué).

James Whale est arrivé dernièrement à New-York sur le Bremen et est immédiatement reparti pour Universal City, où il doit préparer la grande production Universal, "The Road Back", par Erich Maria Remarque. L'adaptation cinématographique a été faite par R. C. Sherriff, l'auteur de "Journey's End."

LES CONCERTS

POLDI MIDNER

La brillante pianiste allemande donne un concert d'une éblouissante virtuosité au Club Musical des Dames.

Nouse sommes redevables au club Musical des Dames de nous avoir présenté hier après-midi, la brillante pianiste allemande Poldi Mildner. On a souvent comparé cette jeune pianiste, qui n'a pas dix-huit ans, à Yehudi Menuhin comme précocité. Mademoiselle Mildner n'a pas atteint encore cette maturité artistique qui nous ferait dire qu'elle est une grande artiste, mais elle possède un éblouissante virtuosité qui en fait une extraordinaire technicienne. Son programme comprenait un prélude et fugues de Bach, une sonate en cinq mouvements de Brahms, les Reflets dans l'eau de Debussy, deux pièces de Chopin. Dans la musique de Chopin mademoiselle Mildner ne possède pas le romantisme propre à l'interprétation de ces pièces. Son tempérament fougueux s'est démontré dans la fantaisie sur des valses allemandes de Blumenthal. Pièce d'une difficulté énorme et qui nécessite une pianiste aussi extraordinaire que mademoiselle Midner pour mettre en relief les traits de virtuosité, les doubles trilles et les chromatiques à la main gauche. Cette pianiste a encore beaucoup à faire pour devenir une grande artiste, mais si elle faisait une part égale au sentiment qui lui manque, on la compterait dans peu d'années comme une grande artiste du piano.

Charles MAGNAN.

L'aventure de Rigobert et de ses joyeux mousquetaires.

Les trois actes de l'opéra-comique, "Les Mousquetaires au Couvent" que la Société Canadienne d'Opérette offrira au His Majesty's, pour une semaine à compter de lundi soir, 16 janvier, se déroulent en trois décors différents. Le premier représente une cour de l'hôtellerie Pichard "Au Mousquetaire gris". C'est là que Rigobert et ses joyeux mousquetaires se rencontrent et échangent leurs projets d'avenir. C'est là que Brissac et Gontran décident d'aller voir leurs fiancées au couvent des Ursulines. Mais ils savent que la consigne est sévère, que le Cardinal Richelieu ne pardonne rien à ses fidèles serviteurs, aussi avant que de se lancer dans une escapade de ce genre, quitter le régiment doivent-ils y songer par deux fois. Ils se décident cependant et se déguisent en moines. C'est par ce seul truc qu'ils réussiront à s'introduire dans le cloître.

Le deuxième acte nous conduit chez les Ursulines. La scène représente la classe de soeur Opportune. Ses petites élèves, toutes espiègles rivalisent d'ardeur et d'application pour apprendre les règles de la grammaire. Mais plus d'une songent aux belles lettres qu'elles reçoivent en cachette de petits amoureux qu'elles voudraient bien voir de temps à autre. Arrivent tout à coup deux moines prêcheurs. Quelle surprise dans le couvent. Soeur Opportune nullement prévenue est bouleversée. Qu'importe, ces braves révérends auront l'occasion de prêcher et comme ce n'est pas du tout leur métier on imagine dans quelle situation ils se trouvent bientôt.

Le troisième acte se déroule dans la cour du couvent. Ici les aventures comiques abondent et le dénouement est un éclat de rire qui secoue la salle pendant plusieurs longues minutes.

La Société a retenu les services de MM. Lionel Daunais, G. Saint-Jacques, Paul Trépanier, Luc Gearny, H. Poitras, E. Juliany, M. Pluze et autres, ainsi que ceux de Mmes Lucile Turner, Fabiola Hade, Lucile Beaudry et A. Demers pour interpréter cette oeuvre joyeuse. Comme la salle est déjà réservée samedi soir, 21 janvier par le club social WUK, on doit s'empresser d'acheter ses billets au studio, 3774, rue Saint-Denis.

Documentaire bientôt à l'affiche du Capitol

Plusieurs montréalais font actuellement leurs débuts au cinéma dans le film documentaire intitulé "Sketchy Ski-ing", que "L'Associated Green News" est en train de produire et que l'on verra prochainement au cinéma Capitol.

"Sketchy Ski-ing" a comme interprètes le capitaine H. Alan D'Egville, maître de cérémonies, Mlle Mary Riordan et les membres du "Junior League".

Voilà un film fort intéressant et instructif pour les amateurs de ski. L'action se passe en plein air, dans de merveilleux décors.

NOUS ACHETONS
tous genres de
PAPIER DE REBUT
APPELEZ
KANDER PAPER STOCK Co. Ltd.
téléphone Wilbank 6177
300, rue McCORD Montréal, Qué.

FU MANCHU

Les heures passèrent lentement comme avec des ailes de plomb. Plusieurs fois je crus entendre le bruissement de pieds nus sur le sol derrière moi, le souffle étouffé d'une approche mortelle. La pièce me semblait tapissée de figures meurtrières et mes muscles se tordaient sous la frayeur.

Dick, cependant, avait des nerfs de fer. Le passage du temps lui apporta le sommeil et éventuellement mes craintes se calmèrent aussi. Dans les heures fraîches du premier matin, je décidai que rien ne surviendrait ce soir là et je me dirigeai dans ma chambre à coucher.

Je m'étendis sur le lit, me disant que je pouvais garder le coffret de Tuian-Nur aussi bien de là comme d'ailleurs. Puis soudain je m'endormis. Je ne pouvais résister plus longtemps à la nature et Dick et moi dormions en paix, l'enfant dans son fauteuil.

Soudain le lit fut secoué violemment. Je sautai sur mon séant... Mes mains agrippèrent aux draps à mes côtés, et je regardai, regardai et regardai . . . A CELA qui me fixait au-dessus du pied de mon lit. "Dick!" criai-je, "Smith!" mais ma gorge fut étouffée.

DES PROTESTATIONS A UNE ASSEMBLEE DU QUARTIER ROSEMONT

La manière dont les secours directs sont distribués dans cette partie de la ville, fait l'objet de vives critiques.

Des citoyens de Rosemont, mécontents de l'administration de la section Sainte-Philomène de la Saint-Vincent de Paul, ont tenu jeudi soir une assemblée sous les auspices de l'Association des Citoyens de Rosemont, aux salles de cette dernière, 2637 rue Masson, et ont décidé de demander que la ville de Montréal prenne elle-même la charge de distribuer les secours directs dans ce quartier. A cette assemblée il fut expliqué qu'il ne s'agissait pas en l'occurrence d'attaquer de quelques manières que ce soit la Société Saint-Vincent de Paul, mais bien plutôt "certains individus qui ont pris le contrôle de son organisation". Il fut finalement décidé qu'une délégation rencontrerait prochainement à ce sujet le Comité Exécutif de la ville et porterait les plaintes voulues devant les autorités compétentes.

"Et si nous n'obtenons pas satisfaction alors", a déclaré le président de l'association, M. F.-X. St-Denis, "nous sommes prêts à aller devant la législature pour insister que la Loi fédérale des secours directs soit obsbervée à la lettre, à Montréal."

L'assemblée se composait d'environ 300 citoyens du quartier Rosemont, la plupart des sans-travail qui reçoivent des secours directs.

M. St-Denis et M. Edouard Lessard déclarèrent que le président général de la Saint-Vincent de Paul, et le président de la section Sainte-Philomène de cette société, se sont empressés de se rendre aux bureaux du Comité Exécutif de la ville pour nier des rapports parus dans des journaux à l'effet que le système de distribution des secours à Rosemont n'est pas suffisamment efficace actuellement. "Ils ont voulu", dit M. Lessard, "faire croire aux autorités municipales que cette section de la Saint-Vincent-de-Paul ne doit pas environ $35,000 à divers marchands pour des effets vendus par eux, et ce depuis le mois d'octobre dernier. Ces marchands ont naturellement des plaintes à faire. Et nous donc ?"

Il fut finalement décidé qu'une délégation se rendra auprès du Comité Exécutif de la ville et même auprès de la législature, s'il le faut.

"Cyrano de Bergerac" à la Palestre Nationale

Les 30 et 31 janvier et le 1er février, la Société Dramatique paroissiale, dirigée par Louis-Philippe Hébert, interprètera à la Palestre Nationale, sur la rue Cherrier: "Cyrano de Bergerac", comédie-héroïque en trois actes, d'Edmond Rostand, l'auteur bien connu de "L'Aiglon".

"Cyrano de Bergerac" sera joué tel que composé dans des décors voulus par l'auteur et dans les costumes de l'époque. Rien ne sera négligé pour faire de cette pièce unique en son genre, le succès des succès de la Société Dramatique Paroissiale.

Une distribution comprenant plus de cinquante interprètes choisis parmi nos meilleurs amateurs sera donnée à cette pièce. M. Paul Guevremont jouera, il va s'en dire, le rôle de sa carrière lorsqu'il incarnera le personnage de Cyrano et Madame Réjane saura donner à celui de Roxane toute la grâce et la finesse qu'il exige.

Arthur LeFebvre fera une rentrée sensationnelle dans le fameux rôle de Ragueneau qui fut créé à Paris par le grand Coquelin. Les billets sont actuellement en vente au bureau de la société. Il y aura répétition pour enfants samedi après-midi le 28 courant.

Pour informations, téléphoner à Frontenac 3114.

Quatuor à Cordes Dubois

Nous publions ci-après, le programme qui sera joué lundi soir prochain (9 janvier) à la salle Saint-Sulpice, lors du troisième concert de musique de chambre du Quatuor à Cordes Dubois:

PROGRAMME

Trio, opus. 4. . . Carl Goldmark
Allegro.
Adagio.
Scherzo.
Finale.
Quatuor, opus. 14, Premier mouvement. . . . Eugène Goossens
(Première audition à Montréal)
Quatuor, No 10. . . . . Mozart
Allegretto.
Andante.
Menuetto.
Allegretto.
Au piano: Mlle Madeleine Audet.

Les Disciples de Massenet

Les nombreuses marques d'encouragement prodiguées, au cours de la saison dernière, aux Disciples de Massenet, les ont stimulés et ils ont mis toute leur bonne volonté, leur coeur et leur savoir à la recherche d'améliorations artistiques pour leur concert, à la Palestre du National, le 2 février prochain.

Indépendamment des choeurs qui seront exécutés en concert, les auditeurs admireront les talents scéniques-chorégraphiques, la grâce et l'aisance en scène des membres de cette chorale, à leur évolution dans un sketch des mieux pensée.

Dans la poursuite des moyens pour atteindre le but de l'élévation artistique, la Commisison administrative des Disciples de Massenet a retenu, pour ce concert, les services d'une danseuse étoile, qui sera au programme deux fois; ceci est certainement une innovation dans le domaine des concerts locaux.

Le concert est sous la direction artistique du professeur Charles Goulet.

ACTION A PROPOS DE TROIS CHANSONS DE MAURICE CHEVALIER

Injonction identique à celle qu'avait amenée "Hello Gorgeous".

"Isn't it Romantic?", "Mimi" et "Love Me Tonight", trois chansons popularisées par Maurice Chevalier, la fameuse vedette française de l'écran et du music-hall, devront peut-être disparaître du film parlé, "Night After Night", actuellement à l'affiche de quelques-uns des théâtres de la United Amusement dans la métropole. En effet, la Canadian Performing Right Society Limited, a pris, jeudi après-midi, des procédures en injonction contre la United Amusement Corporation, prétendant à une violation de droits d'auteur pour les trois chansons en question. Le juge Coderre a accordé une injonction intérimaire qui restera en vigueur jusqu'à mardi prochain.

Cette action suit de près celle qui a été prise pour faire disparaître le choeur "Hello Gorgeous" du film "Blondie of the Follies". Pour ce qui est de "Hello Gorgeous" on sait que le juge Boyer a maintenu l'injonction.

Dans sa requête la Canadian Performing Right Society déclare qu'elle détient les droits d'auteur exclusifs au Canada pour l'interprétation en public des chansons précitées. Elle ajoute que la United Amusement est propriétaire des théâtres Belmont et Regent et que, au cours de la représentation du film "Night After Night" à ces deux théâtres, le 4 janvier, ces airs ont été chantés, les droits d'auteur étant ainsi violés, dit-on. Il est noté que les gérants des théâtres furent notifiés de cette violation mais n'en ont pas moins continué la représentation du film en question. D'où l'injonction.

UNE COUR MARTIALE SIEGERA A WINNIPEG

Elle est convoquée spécialement pour instruire le procès de deux capitaines.

OTTAWA, 7. — (Presse Canadienne.) — Les autorités du ministère de la défense nationale ont confirmé aujourd'hui la nouvelle qu'une cour martiale générale serait convoquée et siégerait à Winnipeg, le 24 janvier, pour faire subir un procès au capitaine C.-G. Brown, et au capitaine R. H. Nesbitt. On n'a pas cependant révélé quelles sont les accusations qui ont été portées contre ces deux officiers ni pour quelle raison la cour martiale était convoquée.

Une cour martiale générale ne peut être convoquée que par les quartiers généraux de la défense nationale et ses décisions doivent être confirmées par le gouverneur général lui-même en sa qualité de commandant en chef des forces militaires canadiennes.

Le personnel d'une telle cour doit se composer d'officiers supérieurs ou d'un rang égal à celui de l'accusé. Ordinairement le président de la cour martiale a le grade de général.

Le mur de revêtement à Dorval, coûtera $9,000

Le conseil de la municipalité de Dorval a commencé l'étude des plans, préparés par l'ingénieur Oscar Beaudoin, pour le mur de revêtement le long de la route du lac. Ce mur aura une longueur de 3,000 pieds et coûtera $9,000.

Le conseil a décidé d'envoyer les plans à l'honorable Victor Marchand, conseiller législatif, dans l'espoir que celui-ci obtiendra une contribution du gouvernement provincial dans le coût.

Le conseil a voté la somme de $50 à une organisation locale pour l'aide aux nécessiteux. On a autorisé le paiement de la somme de $920.25 à la compagnie Léger et Charlton, de Lachine, pour travaux exécutés à Côte-de-Liesse.

La nomination pour l'élection qui aura lieu le premier février, se fera le 20 janvier, à deux heures. Il y aura un maire et six échevins à élire. M. Horace Meloche, secrétaire-trésorier, agira comme officier-rapporteur.

M. DAN P. FITZGIBBON ENTRE EN FONCTION

Succédant à M. Fred McCracken à la présidence du Kiwanis Club. — Les autres officiers.

Daniel P. Fitzgibbon, contrôleur de la Commission des Liqueurs de la province de Québec, le nouveau président du Kiwanis Club de Montréal, qui succède à M. Fred C. Cracken, est officiellement entré en fonctions hier midi au cours du lunch hebdomadaire du club à l'hôtel Windsor.

L'installation fut présidé par le gouverneur de district M. Owen J. Callary qui remit au nouvel élu le bouton distinctif du président.

En lui présentant son insigne, le gouverneur Callary fit allusion aux nombreux services que M. Fitzgibbon a rendu au club depuis de nombreuses années.

Tous les membres du nouvel exécutif avaient pris place à la table d'honneur. Voici leurs noms: président M. D. P. Fitzgibbon; vice-président M. D. Taylor; 2e vice président, M. Henry Fyon; secrétaire-honoraire, M. Ray Churchill; trésorier honoraire W. Hodgon; sergent d'armes, Jos. Jounson; publiciste, George Barber; directeurs: MM. Leslie Ogilvie, Walter Davidson, L. T. Havill, Percy Clarkson, Henry Mulvina, Walter Gurd et le révérend Gilbert Oliver.

UNE FEMME MET DEUX BRIGANDS EN FUITE

Elle pointe un revolver dans leur direction. — Ce que fit l'époux.

Vers 10 h. 30, jeudi soir, M. et Mme Michel Dasash, étaient seuls dans leur magasin de nouveautés, à 2785, est, avenue Mont-Royal, quand deux jeunes gens se présentèrent. L'un d'eux pointant un revolver sur le couple, leur ordonna de lever les mains. Ils obéirent. Les intrus forcèrent ensuite M. Dasash à se retirer dans une remise à l'arrière de l'établissement. Cette pièce conduisait à la ruelle, et M. Dasash en profita pour s'échapper, en appelant au secours.

Les bandits revinrent au comptoir, dans le but de faire main basse sur les effets. Mme Dasash n'avait point perdu une seconde et saisissant un pistolet sous le comptoir, elle le pointa dans la direction des brigands. Ceux-ci, devant cette résistance inattendue, prirent la fuite, sans laisser de trace.

BLESSE PAR UNE AUTO

Patrick Paquin, 56 ans, 5025, rue Saint-André, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, souffrant de contusions et d'une fracture probable de la jambe droite. Il fut renversé par l'auto du docteur J.-N. L'Heureux, 2178, est, avenue Mont-Royal, en traversant l'intersection des rues Rachel et Saint-Denis.

Chez les Filles Natives

Les filles natives du Canada, section Madeleine de Verchères, sont priées de noter que l'assemblée régulière aura lieu le mercredi 17 courant, au salon 100, à l'hôtel Queen's. Les membres qui n'ont pas encore soldé leur contribution sont priés de le faire aussitôt que possible.

LES OFFICIERS TOUS REELUS AU MONTREAL TOURIST BUREAU INC.

Les congrès en 1932 et ce que l'on compte pour 1933. — Montréal moins affectée que d'autres villes.

Le Montreal Tourist and Convention Bureau a tenu, jeudi, sa treizième assemblée annuelle, à l'hôtel Mont-Royal. Les élections ont eu lieu et ont donné le résultat suivant:

Président honoraire: le maire de Montréal; vice-présidents honoraires, le président du Board of Trade, le président de la Chambre de commerce; président, M. Theodore G. Morgan; premier vice-président, M. Armand Dupuis; deuxième vice-président, M. F. C. Binns; troisième vice-président, M. C. C. Bonter; secrétaire-trésorier, M. Geo. A. McNamee; gérant des congrès, M. Geo. A. Grafftey; directeurs: MM. le président et les vice-présidents, et MM. J. D. Adam, E. Archibald, John Bassett, V. G. Cardy, J. A. Cashman, W. J. Cronin, John Davidson, Kenneth T. Dawes, E. C. DesBaillets, J. E. Dodds, l'honorable P. R. Du Tremblay, l'échevin T. Fortin, C. B. Foster, E. H. Frappier, C. K. Howard, C. W. Johnston, R. G. Liddy, D. M. Lindsay, Kenneth Mappin, Adélard Raymond, l'honorable Donat Raymond, Robert Smith.

Tous les officiers ont été réélus à l'exception de M. R. G. Liddy, dont le nom a été ajouté à la liste des directeurs.

On a adopté des votes de remerciements aux journaux, aux officiers et directeurs, au personnel et aux gérants d'hôtel.

Les officiers présents à la réunion étaient les invités à dîner de M. Vernon G. Cardy, directeur gérant de l'hôtel Mont-Royal.

Au cours de la réunion, on a déclaré que Montréal avait été quand même favorisée en 1932 parce que le nombre des touristes avait diminué dans une proportion moindre qu'ailleurs.

On a parlé fortement en faveur d'expositions agricoles et industrielles dans notre ville. Un comité étudiera la possibilité de faire tenir ces expositions.

RETRAITES FERMEES

Au Monastère de Marie-Réparatrice, 1025, Mont-Royal Ouest, Montréal, Tél. Dollard 5737.
Janvier, 26 au 29, Jeunes filles.
Février, 26 au 1er mars, Dames.
Mars, 26 au 29, Dames.

BRAVES A L'HONNEUR POUR LEUR COURAGE

Des médailles seront remises à six valeureux sauveteurs.— Le juge Frank Curran.

La première réunion de l'année des brigades scolaires de sécurité, affiliée à la Ligue de Sécurité de la province de Québec, aura lieu cet après-midi à l'hôtel Mont-Royal, à 2 heures.

Au cours de la cérémonie qui sera présidée par le juge Frank Curran, l'un des membres de la ligue de sécurité, on présentera également des médailles à six personnes pour les récompenser de leur bravoure en diverses circonstances.

On procédera à l'élection des officiers de la Fédération des Brigades Scolaires de Sécurité pour le terme 1933.

Les six personnes à qui on remettra des médailles sont: MM. Armand Légaré, Fabien Therrien et Albert Robert, tous trois de Sainte - Jovite, le constable Edouard Aubertin, motocycliste de la police provinciale; M. Hector Lamarre, de Saint-Josaphat, et Jean Paul Brault, de Saint-Hyacinthe.

AUTRE CLAUSE A LA LOI DES ACCIDENTS

Cependant, qu'autrefois, les mécaniciens seuls employés dans les garages, étaient sous la protection de la loi des accidents de travail, on a décidé, à la Commission provinciale qui s'occupe de la mise en force de cette loi, d'inclure tous les employés qui s'occupent de la vente des automobiles, et cela à partir du premier janvier dernier. C'est ce qui a été déclaré par M. O.-E. Sharp, de la Commission des accidents du travail, lors d'une réunion de la Ligue de sécurité de la province de Québec, à l'hôtel Mont-Royal, hier soir. Plusieurs représentants de l'industrie de l'automobile assistaient à cette réunion.

Les Patrons de "La Patrie"

Tous les modèles Tingey sont dame Tingey elle-même. Pour les Etats-Unis, les patrons sont remodelés et adaptés aux modes américaines par des dessinateurs de New-York.

Cols nouveaux avec manchettes à l'avenant. Jolis modèles de style moderne.

Ce numéro 3111 comprend les trois paires.

Pour obtenir ce patron, il suffit d'envoyer, avec la somme de 25 sous, son nom et son adresse écrits lisiblement ainsi que le numéro du patron et adresser le tout comme suit: 'Bureau des Modes', "La Patrie", Montréal.

$2,000.00 GRATIS!

Trouvez la clef qui ouvre cette maison !

Voici 19 clefs. A vrai dire, elles se ressemblent toutes, examinez-les attentivement. 18 sont exactement pareilles, tandis qu'UNE, une seule, est différente. Pouvez-vous trouver cette clef différente?

IDÉES Cette différence peut être dans la grandeur, la forme, ou même dans les coches. Ainsi étudiez chaque clef attentivement et si vous trouvez la CLEF qui est différente de toutes les autres, envoyez le numéro TOUT DE SUITE. Vous pouvez alors devenir le gagnant d'un Sedan Buick sans que ça vous coûte un seul sou de votre argent.

OU GAGNEZ $2,000. EN ARGENT

Vous ferez votre choix entre un beau SEDAN BUICK, 8 cylindres ou $2,000.00 en ARGENT. Cette occasion est unique. Agissez tout de suite, et voici pourquoi. —

$900. en argent extra pour la promptitude

Je vous paierai $900.00 en argent extra pour la promptitude si vous m'envoyez la bonne réponse et gagnez le premier prix. 100 prix d'une valeur de plus de $5,000.00 seront donnés gratuitement. Répondez vite.

VOUS NE POUVEZ PERDRE Toute personne qui prendra une part active dans ce concours sera récompensée. Trouvez la CLEF différente des autres et envoyez-moi votre réponse avec le coupon ci-bas. Mme H. Belleau, demeurant au numéro 7448, rue Chateaubriand, Montréal, a gagné un Graham Paige d'une valeur de $2,478.00, M. C. Mauborgne, 5438, Ste-Julie, Montréal, un Chevrolet Coach 8, de $995.00, Mme J. A. Renaud, St-Léonard de Port Maurice, P.Q., un Willis-Knight de $895.00, Mlle E. Ruest, Sayabec, P.Q., un Willis-Knight de $895.00 et des centaines d'autres. C'est maintenant votre tour. Trouvez la CLEF différente et envoyez-moi le numéro TOUT DE SUITE.

G. RENAUD, Secrétaire,
279, Ste-Catherine Est, MONTREAL.

COUPON

Pour moi la clef portant le numéro . . . . . est différente des autres. Répondez-moi tout de suite et dites-moi ce que j'ai gagné.

NOM . . . . . .

ADRESSE . . . . . .

VILLE . . . . . .

La Patrie

Tarif des annonces classifiées

Toutes annonces classifiées 15c par ligne agate si chargée et 12c par ligne agate si payées comptant, sauf les annonces de position demandée lesquelles sont de 3c pa ligne agate, coût minimum 15c. Caractère léger de demi-réclame de 8 à 18 points disponible pour toutes les classifications. L'espace blanc et le caractère de demi-réclame chargé au taux de la ligne agate régulière sur la base de l'espace réellement utilisé.

Les avis de naissances, décès, mariages, engagements, messes de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam chargés au taux uniforme de $1.00 par insertion.

Maximum, 250 mots.

Toutes les annonces reçues avant 11 a.m. seront publiées dans toutes les éditions, le même jour. Avis de décès reçus avant 12.30 p.m. pour publication le même jour.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.

Toutes les annonces classifiées reçues par téléphone.

Appelez LAncaster 3121

Service des Petites Annonces

Les annonces classifiées sont acceptées de 8.30 a.m. à 6 p.m.

Taux pour contrat d'annonces classifiées, sur demande.

EMPLOIS

HOMMES, GARÇONS, DEMANDES

AMATEURS, garçons, filles juvéniles, adultes, danseurs, chanteurs. Jeudi, théâtre Maisonneuve, vendredi, Orpheum, samedi, Verdun Palace. CRescent 4483. 266-4

BOUCHER d'expérience demandé immédiatement. 1889 Centre, Wilbank 0330. 266-4

COMMENT obtenir un emploi au gouvernement. Brochurette gratuite. The M.C.C. Ltd., Toronto, (10). 267-4

CONCIERGE, famille respectable, 4 personnes, logement, gaz, électricité. Références. Pas salaire. 4569 Mentana. 266-4

CONCIERGERIE, 3775 St-Hubert, couple d'âge moyen, propre, 1 pièce meublée, chauffée, pas de salaire, références exigées. 266-4

ELECTRICIEN demandé. S'adresser à la coopérative électrique, 379 Ste-Catherine Ouest. 266-4

HOMME sobre demandé avec références, pouvant disposer petit capital dans commerce payant, moitié dans profits; ouvrage année, gros débit. 2110 Amherst. 266-4

HOMMES demandés de partout pour vendre Odo, bénéfice appréciable, 57 St-Jacques ouest, chambre 503 Dupont 0542. 266-4

HOMMES actifs pour vendre brûleurs à l'huile Bunsen, commission libérale. S'adresser 356 Craig est. 266-4

MACHINISTE d'expérience demandé pour ouvrage général dans moulin à scie. S'ad. 4102 St-Laurent. 266-4

SOLLICITEURS demandés pour vendre article nouveau. S'adresser 1277 Notre-Dame ouest, appt. 5. 266-4

SCRAPER de plancher capable de vernir et scraper. S'ad. CLairval 5318M. 266-4

UNE OPPORTUNITE de vous faire de gros profit avec notre parfum connu à 2½ cents la bouteille, étiquettée. 2076 St-André. 266-4

VENDEURS d'expérience demandés, salaire et commission. S'ad. à 1278 Mont-Royal Est. 266-4

VOYAGEUR demandé pour accessoires d'automobiles, grosse commission payée. 3243 Ontario est, 10 à midi. 266-4

FEMMES, FILLES, DEMANDEES

APPRENTIES perleuses pouvant faire 8.00 à 10.00 dès l'apprentissage. 4220 Boyer. 266-4

BONNES brodeuses sur fil tiré, smoking et perleuses au crochet avec expérience. 4440 St-Denis. 266-4

FILLE servir table demandée dans petit restaurant. Doit parler les deux langues. 4506 rue Chambord. 266-4

FILLE pour servir les tables salle à dîner, connaissant clavigraphie préférée, entre 3 et 5 p.m. 2322 Mont-Royal Est. 266-4

JEUNE fille pour travail de bureau. 6418 St-Hubert, chambre 4. 266-4

JEUNE FILLE demandée, belle apparence, pour servir chocolat et crème glacée, 1327 Mont-Royal Est. 266-4

PERLEUSES au crochet et brodeuses à la main, expérimentées. 1435 Bleury, chambre 1007. 266-4

SERVICES DOMESTIQUES

FILLE 16 ans, légers travaux ménage, après-midi seulement, 3.00 par semaine, références. 3681 St-André. 266-4

FILLE demandée, ouvrage général, références. 6367 Marquette. CAl. 6558J. 266-4

JEUNE FILLE 16 ans, aider au ménage et soin d'un enfant 4 ans. Couchera chez elle. 404 Ontario Est. 266-4

SERVANTE générale, demandée. S'adresser 162 Dorchester Est. Tél. CH. 9725. 266-4

SERVANTE générale dans famille privée, sachant faire la cuisine. 7540 St-Denis. 266-4

SERVANTE générale aimant les enfants. 7022 Châteaubriand. 266-4

SERVANTE demandée pour la campagne, sachant faire la cuisine et ouvrage général de maison pour une dame et deux petites filles. S'ad. à 6517 De St-Vallier. 266-4

SERVANTE générale pour petit appartement, travail léger. 1620 ave Van Horne, appt. 5. 266-4

SERVANTE générale demandée, avec références, dans petite famille, devra coucher chez elle, bons gages, entre 1 et 5 heures. 7636 St-Denis. 266-4

SERVANTE demandée immédiatement, parlant anglais et français, références exigées. S'ad. 600 Beatty, Verdun. 266-4

SERVANTE demandée, pour ouvrage général dans maison privée. S'adresser à 6426, 13ième Ave, Rosemont. 266-4

SERVANTE générale dans petit appt., parlant un peu anglais, 8.00 par mois, pour commencer. 1220 Bernard, appt. 7. 266-4

POSITIONS DEMANDEES, HOMMES

COMMIS pharmacien demande position, 15 ans d'expérience, références. FRontenac 6159. 266-4

CHEF, capacité, cuisine, pâtisserie, désire position, ville, campagne, 1827 Champlain. CH. 1451. 266-4

CHEF cuisinier français, club, hôtel, restaurant, références. FR. 3373. 266-4

GARCON 18 ans, diplômé, pour aide d. bureau. 4795 Cazelais. 266-4

POUR imitation, décoration, enseignes, vitrines et tout ouvrage de peinture, appelez AMherst 2381. Ouvrage garanti. 266-4

EMPLOIS

POSITIONS DEMANDEES, HOMMES

PIANISTE. Expérience orchestre et théâtre désire emploi. YOrk 2764J. 266-4

POSITIONS DEMANDEES, FEMMES

FILLE désire position comme cuisinière ou ouvrage général, avec bonnes références. Téléphone FR. 2610. 266-4

FILLE respectable, honnête, deman. de position, maison privée, références. Harbour 9957. 266-4

FILLE âgée demande ouvrage dans maison privée, avec références. FRontenac 4372. 266-4

FILLE demande position dans maison privée. CHer. 4732. 266-4

FILLE demande emploi chez famille privée. FAlkirk 2288. 266-4

FILLE de campagne demande position maison privée, dans Westmount. FItzroy 5686. 793 Brewster. 266-4

JEUNE fille désire position, maison privée. S'adresser 7783 Foucher.

JEUNE fille, 22 ans, désire position maison privée, références. WIlbank 0652. 266-4

JEUNE fille désire emploi dans famille privée. CRescent 3625. 266-4

JEUNE FILLE 20 ans, désire position ouvrage général. Crescent 0293. 266-4

ORPHELINE de 22 ans, distinguée et honnête, désire entrer au service d'une famille sans enfant ou ayant un enfant. AMh. 3903. 266-4

PERSONNE avec bonnes références, désire position comme cuisinière, dans maison religieuse ou privée. CAlumet 9055. 266-4

2 SERVANTES générales expérimentées, aussi couture, 1.50. ATlantic 0224w. 266-4

VEUVE demande emploi tenir maison pour personne seule, ménagère pour célibataire. 2463 Notre-Dame ouest. 266-4

ECOLES DE METIERS

APPRENTIS barbiers demandés, sans expérience. Gagnez en apprenant par la fameuse méthode Moderne. Termes faciles. Positions, diplômes. Ecole Moderne, 1107 St-Laurent. 265-12

APPRENEZ métier de barbier à l'école qui vous montre le mieux de Montréal. Informations Arthur Moreau. Ecole des Barbiers, 930 rue Saint-Laurent, Montréal. 264-26

ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL

ORGANISATION la plus complète au Canada en Mécanique et Electricité d'automobile. Prochain cours 9 janvier. Venez ou écrivez. 200 Ouest, rue Sherbrooke, Montréal. 244-26

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

A BAS PRIX, magnifique salon double, porte-arche, fenêtre chaque pièce, cuisinette, eau chaude. Tél. 1692 St-Denis. 266-4

A LOUER, 4334 St-Hubert, belle grande chambre, set noyer antique, moitié prix. Téléphone. 266-4

BERRI 1167, appt 14, joli boudoir, nouvellement meublé, eau chaude continuellement, seul chambreur. LAncaster 0025. 266-4

BELLE grande chambre sur devant, poêle à gaz, avec fourneau, couple ou deux amis. Autres chambres, 2.00, 2.50, 3.00, 4.00. 292 Ontario Est. 267-3

BLVD ST-JOSEPH OUEST, 112, petit boudoir devant, confort désiré, moderne, pour gens respectables. 266-4

BLVD ST-JOSEPH OUEST, 128, très grande, moyenne et petite chambres, famille distinguée, entrée seule. CRescent 6919. 266-4

CARRE ST-LOUIS, 268, jolie chambre boudoir, confort chez-soi, tél. etc. 266-4

CHAMBRES à louer, meublées, chauffées, nouvellement décorées, électricité, eau chaude et gaz fournis, 160 Dorchester Ouest. PL. 9902. 266-4

CHAMBRE pour couple avec enfant, 10.00 par mois, ou deux pensionnaires, 1901 Cartier. 266-4

CHAMBRE ou salon double, gaz, téléphone, famille française, 2031 St-Hubert, prix raisonnable. 266-4

DAMES, demoiselles françaises désirées comme chambreuses, maison très propre, 1158 La Montagne. 266-4

CHAMBRE AVEC CONFORT

DU CHEZ-SOI, genre appartement, salon double, aussi petite, et grandes chambres, richement meublées, eau, gaz, glacière, dans chaque chambre, lingerie, gaz, téléphone compris. S'ad. 1002 Ontario Est. 1903-1790 St-Timothée. 266-15

EAU, glacière, gaz dans chambre, lingerie fournie, grandes et petites. 1002 Ontario, 1903 St-Timothée. 266-4

GRANDE et petite chambres sur devant, 839 Mt-Royal Est. FR. 3301. 266-4

GILFORD, 1034. Salon double meublé ou non et une grande chambre. FAlkirk 1090. 266-4

JOLIE chambre claire, privée, toutes commodités, $2.50 par semaine, 2e plancher, 4103 Northcliffe. 266-4

MOUNTAIN, 1438, voisin Ogilvy, meubles neufs, $3.00 à $8.00 par semaine, gaz, électricité compris, concierge. 266-4

NOUVELLE administration, grande et petite chambres, usage cuisine, eau chaude, bon marché, 3434 Ste-Famille. 266-4

PETITES et grandes chambres devant, gaz, garde-robes, $1.50, $2.50, $3.00. 1124 Dorchester Est. 266-4

RACHEL EST 816, chambres $2.00, $2.50, pension si désirée, bain, téléphone, deuxième étage, maison chaude. 266-4

ST-DENIS 1237, grande, petite chambres en avant, $3.00, montant $1.90 par jour. 266-4

ST-DENIS 1042, chambre, lavabo, confort, tranquille, $5.00 par semaine pour couple ou monsieur distingué. 266-4

SAINTE-ELISABETH 1194, chambre propre, eau chaude, téléphone, poêle gaz, maison tranquille, $2.00, $2.50, $3.00. 266-4

SALON double meublé, piano, cave, confortable, chaud, pour dames, demoiselles, 6226 St-Vallier, CR. 0054. 266-4

MAISONS A LOUER

DORION 4091, près Rachel, six appartements bien propre, bon marché. 266-4

QUATRE appartements bien meublés, louera à moitié prix. 1277 St-André. 266-4

WOLFE 921, 919, 3, 6, 8 pièces, propres éclairées, vestibule, passage, électricité, gaz, armoires. 266-4

CHRISTOPHE COLOMB 7556, près Villeray, quatre grands apparts, modernes, bon marché. CAlumet 5294. 266-4

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPTS Richelieu, 1544 rue Stanley, chambre double, bain, cuisinette, concierge, accommodation pour touristes, taux bas. MArquette 1934. 26-4

APPTS Chénier, 358 Lagauchetière Est, 1 pièce, chambre bain, cuisinette, gaz, lumière, eau chaude, gratuits. 266-4

APPT Thérèse, meublé ou non, $25, belle localité, eau chaude, concierge, taxes payées, téléphone, 4234 St-Denis. BEl. 1661. 266-4

ALLEZ 3777 St-Hubert, coin Roy, grande pièce, cuisinette, lavabo, gaz, électricité, téléphone, propre, tranquille. 266-4

APPARTEMENTS meublés, poêle à gaz, eau chaude, téléphone, maison tranquille. Adresser concierge 1001 St-Denis. 266-4

APPARTEMENTS Castle, 5249 Ave du Parc, une et deux chambres meublées, gaz, lumière, bain inclus. 266-4

APPT meublé, salon, chambre, cuisine, chambre de bain, tél. AMh. 0936. 266-4

APPTS à louer meublés, chauffés, ménage fait à neuf, électricité, eau chaude et gaz fournis, 1839 Saint-Christophe. FRontenac 3790. 266-4

LAURETTE, 1 pièce, salle bain, frigidaire, lit Murphy, eau chaude, moderne, 25.00 à $30.00. 3903 St-Denis. 266-4

MOUNTAIN 1438, voisin Ogilvy, meubles neufs, $3.00 à $8.00 par semaine, gaz, électricité compris, concierge. 266-4

OVERDALE 1464, trois à sept pièces, chaudes, veranda, $25.00 à $50.00. LAnc. 0300. 266-4

SHERBROOKE EST, 22, Ontario O. 159, une pièce meublée, cuisinette, gaz, concierge. 266-4

UNE pièce, ameublement neuf, eau courante, gaz, $3.00, à $6.00 semaine, 3421 Iberville, coin Sherbrooke. 266-4

MAGASINS A LOUER

MAGASINS, grand et petit, beau coin, rue Mont-Royal, près Papineau. Loyer raisonnable. AM. 8613. 266-6

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

BEAU carrosse anglais, véritable bijou, à bon marché. S'adresser à 5034A Delaroche, de 3 à 6 heures seulement. 266-4

CHESTERFIELD, $5.00; divanette, $10.00; set salon, $5.00; Davenport, $5.00; set salle dîner, 8 morceaux, 2566 Ste-Catherine Est. 266-4

LAVEUSE électrique marque Universel, très bonne condition vendra à sacrifice. M. Sauriol. FRontenac 3103. 267-2

MACHINE SINGER, basculante, bien bon marché, laveuse électrique, radio, prélarts, paletot, 1302 Papineau, Appt. 1. 266-4

MACHINE à coudre Singer en bon ordre, bon marché. 5939 St-Denis. 266-4

MOBILIER de salle à manger neuf, à vendre à très bas prix. S'adresser à 4441 Esplanade, appt 4. 266-4

MACHINE Singer, moteur électrique, piano, le tout en parfait ordre. 4526 Delorimier. 266-4

MENAGE à vendre et outils de ferblanterie et plomberie. 1880 Plessis. 266-4

POELE à gaz, 4 ronds, Gurney, portes et tablettes émaillées, comme neuf, $10. 4439 Parthenais. 266-4

SET salle à dîner en parfait ordre à vendre à bon marché. CRescent 1616. 266-4

AMEUBLEMENTS A VENDRE

A BON MARCHE. Onze chambres louées chic maison, loyer réduit. Cause départ immédiat. 1682 St-Denis. 266-4

MENAGE à vendre, 3 étages, chambres toutes louées, continuation bail, vendra sacrifice. 4696 St-Denis. 266-4

BOIS ET CHARBON

A BAS PRIX

CHARBON, $4.00 à $14.50. Bois franc sec 18 gros sacs $3.00; 12, $2.00; 6, $1.00. Jos Charlebois. AMherst 7153. Cherrier 4421, FRontenac 3587. 264-26

ANTHRACITE $13.75, 500 lbs. 3.60. Bois mou, 7 pour 1.00; 14 pour 2.00; 36 pour 5.00. Bois franc, 6 pour 1.00; 12 pour 2.00; 31 pour 5.00. Montreal Coal Co., BElair 4727. 266-8

A VENDRE

VOITURES à pain, hiver, été, bonne condition, vendra bon marché. Roma Bakery, Fitz. 8922, 6265 Hurteau. 266-3

BRULEUR A L'HUILE

POUR troubles de brûleurs à l'huile domestique, CHerrier 4051. Nos experts à votre service. 266-3

PROFESSIONNELS

ELEVES DEMANDES

APPRENEZ le chant ou à jouer n'importe quelle musique que vous désirez. Charges raisonnables. Instruments à vendre, comptant ou à crédit. Smythe Music Studio, 2192 Ste-Catherine Ouest, WIlbank 9850. 261-9

COURS PRIVES, anglais, français, aritmétique, comptabilité, première semaine gratuitement, satisfaction garantie, professeur Lalime, 6449 St-Dominique. CRescent 5006. 267-4

INSTITUT STENOGRAPHIQUE DE FRANCE, 3939 Saint-Denis, Mlle Irène Joly, professeur délégué Institut sténographique France, Paris, membre officiel congrès Internationaux, Marseille, professeur Monument National, ex-professeur Montreal Business College, Bermuda High School, Beckley School, Florida. Enseignement supérieur, sténo-dactylographe, bureau diplôme, position. 267-4

PROFESSIONNELS

AVOCATS

LABELLE & DUPUIS
AVOCATS
Edifice "Tramways" 159, Craig O.
J. EDOUARD LABELLE, C.R.,
PIERRE-LOUIS DUPUIS, B.A., LL.L. 249-26

MEDECINS

MALO, Dr ZENON—Clinique privée, nouveau numéro 6631, Saint-Denis, entre Beaubien et Saint-Zotique, Tél. CR. 0392, Heures: de 3 à 5, 7 à 9 heures. 264-26

FINANCES

ARGENT A PRETER

CULTIVATEURS! Empruntez à 5 p. c capitalisé, remboursement selon vos revenus. Avons aussi des acheteurs. Crédit Immobilier, 35 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. 267-4

PRETS $50.00 A $5,000.

POUR payer vos taxes foncières, prêts sur deuxièmes hypothèques, prêts personnels aux hommes à salaires, professionnels ou dans les affaires.

LA CIE de PRETS et FINANCES INDUSTRIELLE

4 rue Rachel Est, 1117 Sainte-Catherine Ouest, 4080 rue Wellington, Verdun, Téléphone LAncaster 0155. 245-9

PRETEURS SUR GAGES

RECONNU le meilleur à Montréal depuis plus de 20 ans. Argent prêté sur diamants, montres, bijouteries, fusils, antiquités, argenteries, porte-habits, sacs de clubs, instruments de musique, jumelles de campagne, caméras ou tout article de valeur. Billets émis. Références: tous les gérants de banques. Ross Vineberg. Mont de piété avec permis du gouvernement, 83 rue Craig Ouest. 249-26

OCCASIONS d'AFFAIRES

COMMERCES A VENDRE

ATTENTION! Restaurant vendant patates frites, hot dogs. Sacrifierait à votre prix ou échangerait pour plus petit. Accepterait auto 3221 Ontario Est. 266-4

BEL ameublement 12 pièces, coin Mont-Royal et Delaroche, toutes les chambres louées, gros revenu, continuation du bail. S'adresser 4497 Delaroche. FR. 2407. 266-4

BARBIER. Salon barbier, très bon poste moderne, cause maladie. Après 8 hrs soir. 8194 Drolet. 266-4

COMMERCE, coin rue, stock, fixtures, logements 5 appts, loyer payé jusqu'à mai, 300.00. 7894 Henri-Julien. 266-4

EPICERIE à vendre, stock frais, loyer 15.00, Vendra 75.00. 2366 Notre-Dame Ouest. 266-4

EPICERIE restaurant avec logement, bonne place, vendra bon marché d'ici 3 jours. 6777 Iberville. 266-4

EPICERIE licenciée, bon poste, à très bas prix, vraie chance. CRescent 7264. 266-4

HOTEL de campagne, 35 milles de Montréal, 7,000, bon poste, bargain. CRescent 7264. 266-4

MEILLEURE épicerie licenciée, affaires 85,000.00 1932. Prendra argent, propriété claire. DUpont 5315. 266-4

RESTAURANT à vendre, avec ou sans fixtures, bon marché. 905 Papineau. 266-4

RESTAURANT barbier, un coin, 4 appts, vraie aubaine à prompt acheteur. Changement dans la famille. DU. 0023. 266-4

RESTAURANT à vendre, établi depuis 7 ans, vendra à prix raisonnable. 2034 Demontigny. 266-4

RESTAURANT épicerie à vendre, de 100.00 à 2000.00. 8325 Avenue des Belges, vendredi, 2 à 5. 266-4

RESTAURANT-épicerie, coin Jules-Verne et Casgrain. S'adresser 7399 Casgrain. 266-4

RESTAURANT à vendre, bonnes affaires, quatre appartements en arrière, écurie pour trois chevaux, loyer 25.00. Vend, cause départ. 2318 Frontenac, Tél. FRontenac 6192. 266-4

RESTAURANT, un coin établi depuis 26 ans, affaires 150.00 par semaine. 330 Marie-Anne Est. 266-4

RESTAURANT moderne, genre grec, faut vendre immédiatement, aucune offre raisonnable refusée. YOrk 7688. 266-4

RESTAURANT, fruits, légumes, à vendre, vrai bargain, loyer 15.00, près église. 2523 St-Jacques. 266-4

RONDE de lait seule, privée, 15 gallons, bon marché, St-Henri. Std. 3118 Bordeaux, après 3 p.m.

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

A BAS prix, besoin d'argent, propriété neuve, construction 1ère classe, construite par le propriétaire même, 3 logements, 30 pieds front, système chauffage, grande cave en ciment, bas, 7 pièces, planchers bois franc, garage chauffé, prix 7,900. Adresse 6823-6825-6827 rue Fullum, près Bélanger, acheteurs sérieux, venez me voir, prenez char rue Delorimier. 266-4

AUBAINE—Orléans, 2 étages, 2 logements, maison neuve, 5 apparts, moderne, garage chauffé, 5,400.00 comptant 700.00. CAl. 8332. 266-4

BARGAIN—Parc Moison, 2 étages, 2 logements neufs, garage, 5,200.00, comptant 700.00. CAl. 8332. 266-4

3 ETAGES, 6 logements, cave, Berri, cause mortalité. Té. Cal. 8798W avant 7 hrs p.m. 266-4

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

DORION 4091, deux étages, deux logements, six appts, façade pierre, paroisse Immaculée, cause mortalité. 266-4

PROPRIETE 2 étages, 2 logements, 6 appartements, rapportant 600.00. Vendra 4,900.00. 7785 St-Gérard. 266-4

VERDUN, 4 logements, 2 étages, moderne, bien situé, 8500.00, comptant 600.00. YOrk 7688. 266-4

VRAIE aubaine, Sheppard, près Sherbrooke, maison neuve moderne, pour prix de l'évaluation. Crescent 7264. 266-4

VERGER, propriété à vendre, à St-Hilaire. ATlantic 0490. 267-1

TERRE A LOUER, DEMANDEE

LOUERAI petite terre près Montréal, donner détails Casier 107 "La Patrie". 262-3

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE

AUBURN sedan parfait ordre, modèle récent, échangera argent, petit char. FAlkirk 1744. 266-4

ATTENTION, magnifique Ford Roadster spécial 1931, bien équipé. A fait 7071 milles, roue de côté, sacrifiera, DUpont 2938. 266-4

AUBAINE, Ford Tudor 1930, comme neuf, vendra cause maladie. DUpont 2534. 266-4

BESOIN d'argent. Beau Chevrolet coach modèle 1930, 5 tires neufs, vendra $165.00. 4322 Papineau. 266-4

BUICK sedan 4 cylindres à vendre, bonne condition. Cher. 8961, 4291 Marquette. 266-4

BUICK sedan huit cylindres 1931, comme neuf, prendra échange, conditions faciles. 637 Davaar. Atlantic 4720. 266-4

CHEVROLET Sedan 1930, 14,000 milles, comme neuf. Sacrifiera comptant. DOllard 9893, 6021 Christophe Colomb. 266-4

CHEVROLET coach dernier modèle, absolument comme neuf, sacrifiera $360. Faut vendre immédiatement. 5033 Delanaudière. 266-4

CHRYSLER, six, sedan 1931, comme neuf, cinq roues de broche, faut vendre. CHerrier 5665. 266-4

CHEVROLET coupé 1929, très propre, bons pneus, prix bargain. CAl. 3153W. 266-4

FORD coupé 1930, licence, marche bien, 15.00 camion Whippet de livraison, fermé, 45.00.—4408 Delaroche. 266-4

FORD tudor tard 1931, 6 pneus, beaucoup d'accessoires, $215, comptant. PL. 0298. 266-4

PONTIAC sedan 28-29, licence, sacrifiera 45.00; aussi Ford coach 1929, pour 75.00. 4609 Delaroche. 266-4

STUDEBAKER sedan 1930, parfait ordre, prendra échange, conditions faciles. 4288 Des Erables. Amherst 4948. 266-4

IMMEUBLES

J. A. PLOUFFE
AGENT D'IMMEUBLE

CHANCE EXCEPTIONNELLE, Poupart, côté ouest, près Bélanger, cinq maisons neuves à deux étages finies en chestnut, bain tombeau, chambre de bain en tuile, garage. Prix 5700. Clair, comptant 800.00, loyers garantis jusqu'au 1er mai.
POUPART, côté ouest, près Bélanger, 30 pieds de front, cinq logements modernes. Clair d'hypothèque, comptant $1200.
COIN DANTE et Alma, propriété commerciale, trois étages, quatre logements, un magasin, acceptera échange.
DELORIMIER, près St-Zotique, trois étages, trois logements modernes, deux garages. Clair d'hypothèque. Prix 8800, comptant 1000 piastres.
COIN DE RUELLE, Boul. Rosemont et Bordeaux, 38 pieds de front, deux étages, quatre logements. Prix 6000 piastres.
LETOURNEUX, côté ouest, près Lafontaine, 50 pieds de front, 9 logements, 4 garages. Prix $18,500, Revenu 2520 piastres.
ST-LAURENT, près Fairmount, 2 magasins, 4 logements modernes, plancher en bois franc, 2 garages, acceptera échange.
SHEPPARD, près Hochelaga, trois étages, trois logements, Revenu $600, Prix $3,600.
DELANAUDIERE, près Beaubien, 30 pieds de front, cinq logements modernes, système central, trois garages.
Heures de bureau de midi à trois heures. Soir de 6 à 8 heures.
6991 DE LAROCHE
CAL. 4213

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No E-112637. Universal Acceptance Corp Ltd, demanderesse, vs Henri Latraverse, défendeur.

Le 17e jour de janvier 1933, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 1718 rue Nicolet, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: argent comptant.

G. A. NORMANDIN, H.C.S.

Montréal, 7 janvier 1933.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 18185. Scott A. Graham, demandeur vs E. Laurin, défendeur.

Le 16e jour de janvier 1933, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires du dit défendeur au No 7636 rue St-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en coffre-fort, moteur électrique, montres, etc.

Conditions: argent comptant

J. M. DESCHENEAUX, H.C.S.

Montréal, 7 janvier 1933.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 23856. Central Fire Office Inc., demandeur, vs J. E. Lanouette, défendeur.

Le 16e jour de janvier 1933, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au No 5918 rue Hamilton, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: argent comptant.

J. L. RACINE, H.C.S.

Montréal, 7 janvier 1933.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No D-87396. Crane Ltd, vs J. E. Archambault. — Le 17ème jour de janvier 1933, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 4702 rue Mentana, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

J. A. LAUZON, H.C.S.

Montréal, 5 janvier, 1933.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 111534. Paul Ethier & al, es-qual vs Les Héritiers de feu Oswald Lemire & al.—Le 17ème jour de janvier, 1933, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, E. Lemire & Fils, Ltd, au No 1723 rue St-Jacques Ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, E. Lemire & Fils, Ltée, saisis en cette cause, consistant en meubles de bureau, balance, camion Godfredson, etc.

Conditions: Argent comptant.

ED. JODOIN, H.C.S.

Montréal, 5 janvier 1933.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No B-85253. — Harold David Caplan, des cité et district de Montréal, y faisant affaires seul, sous les nom et raison sociale de Super Service Stations, demandeur, vs C. O'Donnell, de Montréal, défendeur.

Le 16ème jour de janvier 1933, à 3 heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 678 rue Des Seigneurs, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause.

Conditions Argent Comptant.

J. JOHNSTON, H.C.S.

Montréal, 5 janvier 1933.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 29309—C. A. Marchand, demandeur, vs A. Charlebois, défendeur.

Le 16e jour de janvier 1933, à 2 heures de l'après-midi au domicile du dit défendeur et place d'affaires, au No 5417 rue Chapleau, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en sleighs, chevaux, meubles de ménage, etc.

Conditions: argent comptant

Ed. JODOIN, H.C.S.

Montréal, 7 janvier 1933.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No B-109650. Page & Son Ltd, demanderesse, vs Edgar Malette, défendeur.

Le 17e jour de janvier 1933, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 808 avenue de l'Eglise, en la cité de Verdun, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause consistant en gramophone, meubles de ménage, etc.

Conditions: argent comptant.

G. A. NORMANDIN, H.C.S.

Montréal, 7 janvier 1933.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 22853. W. Kilgour, demandeur vs R. E. Edwards & Sons Ltd, défenderesse.

Le 16e jour de janvier 1933, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la dite défenderesse, au No 800 rue Versaille, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause consistant en coffre-fort, meubles de bureau, etc.

Conditions: argent comptant.

Ed. JODOIN, H.C.S.

Montréal, 7 janvier 1933.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No E-100635. Lucien Boucher vs F. Leroux.—Le 16ème jour de janvier 1933, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2050 rue Berri, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, gramophone, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

ED. DESROCHES, H.C.S.

Montréal, 5 janvier 1933.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 24796. Clark's Plumbing Reg'd, vs A. H. Goodier.—Le 18ème jour de janvier 1933, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur au No 3693 rue Laval, Appt. 3, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

J. A. LAUZON, H.C.S.

Montréal, 5 janvier, 1933.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 24864. C. W. Crosbie vs Nick Ferri.—Le 16ème jour de janvier 1933, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 7666 rue St-Gérard, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en bicycle Arlington, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

J. A. LAUZON, H.C.S.

Montréal, 5 janvier, 1933.

A L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS

Sur l'invitation d'un ami de la maison, M. W. Donat, magicien, donnait gracieusement, hier soir, une représentation des plus intéressantes devant le personnel et une centaine d'élèves sourds-muets qui passent leurs vacances de Noël à l'Institution. Pendant plus d'une heure, M. Donat a tenu son auditoire sous le charme. L'illusion est toujours complète: cartes à jouer, pièces de monnaie, billes d'ivoire, etc., s'animent dans ses mains; elles disparaissent, reviennent puis s'évanouissent de nouveau au moment le plus inattendu; on se croirait revenu à l'âge des enchanteurs et des fées.

GARDE D'HONNEUR

La réunion mensuelle des Gardes d'honneur du Coeur Immaculé de Marie aura lieu le 2e dimanche du mois, 8 janvier, à l'issue des Vêpres chantées à 3 h. p. m., dans la chapelle des Religieuses du Bon-Pasteur, 104, est, rue Sherbrooke.

Associés et fidèles y sont cordialement invités. Souhaits de bonheur à tous et à chacun.

AVIS LEGAUX

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2826. A. Mason, demandeur, vs A. Guadagni, défendeur, L. D. Guadagni & al, Tiers-saisis—Le 18ème jour de janvier 1933, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile des dits Tiers-Saisis, au No 420 rue Prince-Arthur Ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits Tiers-Saisis, saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

J. A. LAUZON, H.C.S.

Montréal, 5 janvier 1933.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 29850. — G. Weston Ltd vs A. Cadieux.

Le 16ème jour de janvier 1933, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 5228 rue Garnier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.

J. A. LAUZON, H.C.S.

Montréal, 5 janvier 1933.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 29276. — Park Ave Garage vs S. Chodas.

Le 16ème jour de janvier 1933, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 5625 Ave du Parc, appt 3, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en radio, piano, meubles de ménage.

Conditions: Argent Comptant.

J. A. LAUZON, H.C.S.

Montréal, 5 janvier 1933.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No C-110694. — J. Caplan and Co. vs Sally Anne Choppe Reg'd.

Le 16e jour de janvier 1933, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 5717 Ave du Parc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en robes, marchandises sèches, soie, manteaux, etc.

Conditions Argent Comptant.

J. M. DESCHENEAUX, H.C.S.

Montréal, 7 janvier 1933.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 24993. — Regent Clothing Co. vs Parisian Valet Service.

Le 16ème jour de janvier 1933, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 5586 rue Verdun, en la cité de Verdun, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en machine à coudre, table de tailleur, chaises, etc.

Conditions Argent Comptant.

J. M. DESCHENEAUX, H.C.S.

Montréal, 7 janvier 1933.

Province de Québec—District de Montréal — Cour Supérieure — No D-105833 — D. et M. Realties Inc., vs Donat Paquin.

Le 16e jour de janvier 1933, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 1897, rue Saint-Clément, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en balance, comptoir, coffre-fort, régistre, etc.

Conditions: Argent Comptant.

G. A. NORMANDIN, H.C.S.

Montréal le 5 janvier 1933.

Province de Québec—District de Montréal — Cour Supérieure—No 106439 — The Gem. Stone Ltd., vs Charles Lunn.

Le 17e jour de janvier 1933, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au No 2873, rue Dandurand, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.

G. A. LAFONTAINE, H.C.S.

Montréal le 5 janvier 1933.

Province de Québec—District de Montréal—Cour Supérieure — No 111611—Universal Acceptance Corporation Ltd., vs R. Lapointe.

Le 17e jour de janvier 1933, à 2 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 669, rue Blvd. Perras, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en bonbons, chocolats, show case, cigarettes, cigares, etc.

Conditions: Argent Comptant.

G. A. NORMANDIN, H.C.S.

Montréal le 5 janvier 1933.

Province de Québec—District de Montréal—Cour de Circuit — No 20990 — Traders Cloak Co. Ltd., vs B. Katz and Nashchen.

Le 17e jour de janvier 1933, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile des dits défendeurs, au numéro 4282 rue Clarke, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.

J. A. LAUZON, H.C.S.

Montréal le 5 janvier 1933.

VENTES D'IMMEUBLES POUR CETTE SEMAINE

Elles se totalisent à $661,533. — Les plus importantes transactions.

Voici un relevé détaillé des transactions immobilières effectuées à Montréal et les environs, durant la semaine écoulée.

	Terrains Nom.	Terrains Val.	Construct. Nom.	Construct. Val.
A Montréal	14	7,481	67	414,8[illegible]
Banlieue	14	48,060	26	190,1[illegible]
Total	28	55,541	92	605,9[illegible]
			28	55,541
			120	661,533

Voici la liste des cinq plus importantes transactions:

1680, 1690, 1661, 1665, rue Champlain, 1661, 1667 rue Logan, Honoré Mercier à Ernest Dumaine, $22,74[illegible].

4923, Cedar Crescent - John B. Fellowes à Hampstead Land and Construction Co., $18,600.

4443, 4447, 4449, 4453, 4466, 44[illegible], rue Lafontaine - Anthime Roy à Jos. Ubald Hainault $15,810.

Chemin Stretford Northcote, Chemin Queen Mary, Albion et Heath - Hampstead Land and Construction Co., à John B. Fellowes, $17,247.

4993, 4995, 4997, 4999, Avenue Earnscliffe - Lionel Boisvert à Zénon Trudeau, $15,560.

LES SIGNAUX MARINS SONT STANDARDISES

Les officiers de la Canadian National Steamships ont appliqué dès le commencement de l'année la résolution maritime d'un caractère international, par laquelle les commandements à bord des navires auront la signification logique. Désormais quand un capitaine ordonnera "tribord" il voudra dire exactement "tribord" et non le contraire "babord" comme autrefois.

Comme l'explique le capitaine E.-E. Tedford, surintendant de la marine de la Canadian National Steamships, le changement est logique. Autrefois, quand le navire était conduit par une barre à main pour guider le navire à gauche, il fallait pousser la barre à tribord, c'est-à-dire, à droite, ce qui amenait le gouvernail à babord, mais aujourd'hui ce commandement n'est plus nécessaire et le capitaine Tedford anticipe le jour où l'on dira simplement gauche ou droite, pour babord ou tribord.

3,000 SOUHAITS DE NOEL PAR TELEGRAPHE

Les messagers des télégraphes du Canadien National à Montréal ont distribué, à Noël et au jour de l'An, plus de 3,000 messages de bons souhaits, un grand nombre de montréalais profitant de l'offre de la compagnie téléphonèrent leurs voeux aux bureaux chefs.

Une seule maison de Montréal a expédié 541 messages de bons souhaits par les C. N. T.

Un octogénaire se tue en tombant du deuxième étage

Un menuisier de 82 ans, Célestin Ladouceur, domicilié à 604[illegible], rue d'Aragon, est mort à 7 h. 30 jeudi soir à l'hôpital Saint-Luc succombant à une fracture du crâne. Par permission spéciale du coroner Lorenzo Prince, qui tiendra enquête aujourd'hui, le cadavre fut remis immédiatement à la famille.

Les autorités de l'hôpital apprirent que l'octogénaire, vers 4 h. 30 de l'après-midi, jeudi, se rendant dans un hangar, à l'arrière de chez lui, perdit l'équilibre et tomba sur le sol, d'une hauteur de deux étages.

On le transporta inanimé à l'institution, où il expira, trois heures plus tard.

AVIS est donné par le présent que Olga Shidlowskaya, de la Cité de Montréal, dans le District de Montréal, dans la Province de Québec, s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari John Douglas Lowrey, de la Cité de Montréal, dans la Province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, le 3 janvier, 1933.

KENNETH ARCHIBALD,
Procureur du requérant.

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession.

No 250

Re:
MONTREAL IMPORTS Limited
2139 Beaudry,
Montréal.

AVIS est donné que MONTREAL IMPORTS LIMITED de la cité de Montréal a, le 29 décembre 1932 fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers et que l'Honorable Jules Allard, Séquestre officiel m'a nommé gardien des biens des débiteurs jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens des débiteurs.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers dans l'affaire ci-dessus sera tenue au bureau du séquestre officiel, Chambre 31, Palais de Justice, MONTREAL le 12 janvier 1933 à 2.30 heures de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Daté à Montréal ce 4e jour de janvier 1933.

Gardien: PAUL T. D. PONTBRIAND
57, rue St-Jacques O.,
Montréal, P.Q.

TEMPÉRATURE

DEMAIN: PLUS FROID

NAISSANCE

BRAULT.—A Outremont, le 31 décembre 1932, l'épouse de M. le docteur Jules Brault, un fils baptisé François.

267-1

LES FUNERAILLES DE Mme S. A. LONGTIN

LAPRAIRIE. (Du correspondant de "La Patrie".)—Le 30 décembre, en la paroisse de Laprairie, ont eu lieu les funérailles de Mme S.-A. Longtin, mère du docteur J.-A. Longtin, maire de la ville de Laprairie.

La défunte laisse pour pleurer sa perte deux fils et deux filles: le docteur J.-H. Longtin, de Laprairie, M. Hercule Longtin, agent d'assurance, Mlle Létitia et Mme (veuve) J. Bélanger; trois petits-fils, Réal, Roger et Yves Bélanger, et une petite-fille, Mme A. Brodeur.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Picotte. Le service fut chanté par M. l'abbé Picotte, assisté de MM. les abbés Giguère et Picotte. Pendant le service, les Dames de Sainte-Anne ont fait la quête.

Le deuil était conduit par ses deux fils, le docteur et H. Longtin; ses filles Létitia et Yvonne; ses petits-fils, Réal, Roger et Yves et Mme A. Brodeur, sa petite-fille.

Au sanctuaire on remarquait la présence des abbés C.-E. Poirier, E. Choquette, Jacques Brossard, et les Frères avec leurs élèves.

Dans le cortège, on remarquait: M. Vincent Dupuis, député au fédéral, M. Euclide Charbonneau, M. P.P., les échevins de la ville, MM. Paul Boucher, Hector Lamarre, Clovis Pagé, Wilfrid Ste-Marie, R. Charron, M. Samuel Racine, L. Racine, C. Beauvais, C. Bourdon, J. Brisson, L. Poupart, Jos Perron, O. Perron, S. Lamarre, A. Brossard, F. Dulude, A. Gravel, E. Gravel, C. McGee, Patrice-V. Robidoux, B. Bissonnette, R. Robert, E. Favreau, R. Brossard, V. Lamarre, J. Bourdon, E. Bourdon, J.-L. Bourdon, A. Desrosiers, A. Dufort, D. Gervais, V. Barbeau, E. Pilladeau, A. Lauzon, G. Longtin, D. Potvin, M. Rodier, A. Beauregard, B. Bonnetaire, D. Racette, A. Dupré, F. Roy, J.-B. Petelle, E. Lussier, J.-C. Carrière, A. Bisaillon, A. Bisaillon, E. Babeu, Jos Tessier, M. Boyer, O. Boyer, E. Boyer, A. Robert, Jos Baril, C. Lussier, Jos Lévesque, S. Longtin, M. Guérin, M. Grégoire, E. Fournier, A. Rothier, A. Palin, J. Robidoux, M. Sears, A. Ste-Marie, S. Gingras, E. Perron, E. Bleau, A. Perron, E. Décelles, et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

La famille a reçu un grand nombre d'offrandes florales et de témoignages de sympathies.

ARTHABASKA

ARTHABASKA, 7. (Du corr. de la "Patrie").—Mme Langlois, de Québec, est chez son père, M. Treffié Maheu.

—MM. Gaby et Marcel Maheu, du Jardin de l'Enfance, de Québec, sont en vacances chez leur père, M. Maurice Maheu.

—Mlle Eugénie Drouin, de Montréal, est en promenade chez ses oncles, MM. Onésime et Alphonse Dumas.

—M. et Mme Ben Pépin et leurs enfants, de Saint-Hyacinthe, étaient en visite, dimanche, chez M. et Mme L. O. Pépin.

—M. Alexis Pépin, de Montréal, est en promenade chez sa mère Mme L. O. Pépin.

—Mlle Louise Paradis, de Montréal, est en promenade chez des amies.

—Il nous fait plaisir d'apprendre que M. Wilfrid Giroux, M.P., qui a été bien malade, est en bonne voie de guérison.

—M. et Mme Antonio Perrault et leur fils Jacques, de Montréal, sont venus passer les Fêtes chez l'honorable et Mme J. E. Perrault.

—M. l'abbé Arthur Bergeron, vicaire, est allé passer le jour de l'An dans sa famille, à Saint-Grégoire.

—M. l'abbé Elph. Houde, du séminaire de Nicolet, a passé les vacances de Noël et du jour de l'An chez son père, M. Albert Houde.

CAP SAINT-IGNACE

CAP SAINT-IGNACE, 7. — (Du cor. de "La Patrie").—Le 4 janvier a été bénit le ... age de Mlle Simonne Poitras, fille de M. et Mme Jos. Poitras, avec M. Talbert Labbé, fils de M. Xavier Labbé, de l'Islet. Nos voeux de bonheur aux nouveaux époux.

—Etaient en visite chez leurs parents, à l'occasion des fêtes du nouvel An: M. et Mme L. D. Morin et leurs enfants, de Québec; M. et Mme Nap. Ménard et leurs enfants, de Québec, ainsi que Mlle Antoinette Blanchet, de Montréal, chez M. et Mme Joseph Blanchet.

—M. et Mme Thomas Bernier, de Rimouski chez M. Daniel Bernier.

—M. et Mme Alcide Lachance, de Limoilou, chez M. Prosper Bernier.

—M. Victor Bernier de Montréal, est venu visiter sa mère, Mme Auguste Bernier.

—M. et Mme Lionel Bernier étaient de passage à Limoilou, en visite chez M. Joseph Poirier.

—M. et Mme Armand Rouleau et leurs fillettes, Gisèle et Monique, de Montréal, passent quelque temps chez M. Edgard Méthot.

—Nos sympathies à Mme Marc Gagnon, qui a eu la douleur de perdre sa mère, Mme Jos. Hattote, décédée à Saint-Eugène de l'Islet.

Chronique Ouvrière

Une nouvelle association fondée dans le quartier Delorimier. M. A. Léonard est le président temporaire. — Activités du club ouvrier Montcalm. — Grande assemblée de propagande et d'éducation du conseil des métiers de la construction.

LE PARTI OUVRIER CANADIEN

Une association strictement indépendante des citoyens du comté Sainte-Marie est actuellement en formation.

"Il est grandement temps que les citoyens de Sainte-Marie s'unissent en association et que leur organisation soit strictement indépendante de tout lien politique", de nous déclarer l'un des promoteurs de cette association, de passage aux bureaux de "La Patrie".

Le comité temporaire qui a été formé s'occupe actuellement à jeter les bases de l'association et à en préparer la constitution qui doit la régir.

Le local de l'association est situé au numéro 2200, rue DeLorimier. Tous les citoyens du quartier sont cordialement invités à s'enrégistrer comme membres et ils sont assurés d'y trouver un accueil loyal. Le docteur Napoléon Boucher a accepté d'être président honoraire de cette association.

Voici maintenant les noms des officiers du comité provisoire: MM. A. Léonard, président actif; Pierre Pigeon, 1er vice-président; J. Morissette, 2e vice-président; M. Trépanier, secrétaire-financier; J. Dugas, secrétaire-archiviste; Emile Boucher, avocat, aviseur légal.

Les jours d'assemblées seront annoncés ces jours prochains dans les colonnes de notre journal.

DANS MONTCALM

Le club ouvrier Montcalm, association groupant quelque cinq cents citoyens du quartier tenait l'une de ses plus importantes assemblées mercredi soir, sous la présidence de M. Albert Archambault, agent d'affaires de l'union internationale des briqueteurs-maçons et président de ce club.

Le club a adopté une résolution à l'effet de prier le gouvernement de prendre les mesures pour que certains refuges pour les vieillards soient mixtes afin que les vieillards qui sont réduits à vivre dans ces endroits ne soient pas séparés de leurs épouses. Le club considère que ce serait là une amélioration de notre système social et il espère que le gouvernement étudiera la question durant la prochaine session.

Le club a également adopté une résolution priant le gouvernement d'adopter au cours de la session un plan de pension pour les vieillards, et de prendre les mesures pour qu'un système d'assurance - chômage contributoire soit mis en vigueur dans la province dans le plus court délai possible. Les membres du club estiment que l'assurance-chômage en soi n'est pas une chose désirable, mais dans les circonstances elle constitue un mal moins grand que celui auquel les ouvriers ont à faire face.

Au début de l'assemblée le nouveau président du club souhaita la bienvenue à tous les membres, et il les invita à assister régulièrement aux assemblées.

M. Jos. Comtois a été élu secrétaire-correspondant du club.

DANS HOCHELAGA

Jeudi soir prochain, le 12, la défense des ouvriers du quartier Hochelaga tiendra une grande assemblée à son local de la rue Sainte-Catherine est, à laquelle les officiers de la fédération ainsi que plusieurs personnages en vue adresseront la parole.

Tous les citoyens du quartier sont priés d'y assister.

DANS LA CONSTRUCTION

C'est lundi soir prochain que le conseil des métiers de la construction de Montréal tiendra sa première assemblée de propagande et d'éducation, au Temple du Travail, sous la présidence de M. J.-A. Charron, président du conseil et également président du comité d'organisation de cette campagne. En plus de M. Charron, le comité compte: MM. P. Lefèvre, L. P. Boisselle, W. H. Noseworthy et E. Mathieu, secrétaire.

Les orateurs invités à y adresser la parole sont: l'honorable M. C.-J. Arcand, ministre du travail; M. J.-T. Foster, président du conseil des métiers et du travail; l'échevin G.-R. Brunet, représentant du quartier Saint-Eusèbe et président du comité exécutif provincial du congrès des métiers et du travail; A. Martel, J. Broderick, A. Archambault, P. Lefèvre, A. Tremblay, Candide Rochefort et Emile Mathieu.

DANS DELORIMIER

Tous les citoyens du quartier DeLorimier sont invités à assister à une conférence qui sera donnée lundi soir au numéro 2316, rue Mont-Royal, par l'échevin Hector Dupuis, représentant du quartier Papineau.

L'ex-échevin Adolphe L'Archevêque sera présent ainsi que plusieurs autres personnages en vue du quartier.

LE PARTI OUVRIER

Le conseil de district de Montréal du Parti Ouvrier Canadien tiendra son assemblée régulière mensuelle demain à 10 heures à l'hôtel Mont-Royal, sous la présidence de M. Jack J. Cupello, président.

On tracera le programme d'activités pour l'année qui commence.

CHEZ LES TYPOGRAPHES

Tous les membres de l'union internationale des typographes, local 145 Jacques Cartier sont priés d'assister à l'assemblée qui aura lieu cet après-midi, à la salle Union du Commerce, 1079, rue Berri, sous la présidence de M. Adhémar Tremblay.

La question à l'ordre du jour par excellence est la semaine de cinq jours, et on aura à étudier les moyens d'appliquer cette mesure dans les limites du possible. Tous les membres sont priés de venir donner leur avis sur cette importante question.

CLUB DU NORD

Le club ouvrier du nord tiendra son assemblée régulière lundi soir à son local à l'angle des rues Jean-Talon et Chateaubriand, sous la présidence de M. Jos. Laperrière.

DANS CREMAZIE

Les membres de l'association des citoyens du quartier Crémazie sont priés d'assister à l'assemblée qui aura lieu lundi soir au numéro 1197, rue Saint-Dominique, sous la présidence de M. Jos. Leblanc. D'importantes questions sont à l'ordre du jour.

CHEZ LES INTERNATIONAUX CE SOIR

Union internationale des charpentiers-menuisiers, local 1270, au numéro 4435, rue Saint-Laurent.

Union internationale des typographes, local 176 (local de langue anglaise) au numéro 408, rue Saint-Jacques ouest.

Union internationale des typographes, local Jacques Cartier, 145, au numéro 1079, rue Berri.

FETE D'ENFANTS

Demain, à 2 heures de l'après-midi, il y aura une fête d'enfants à l'école Salaberry. Cette fête est organisée par les syndicats catholiques; seuls les enfants des membres seront admis. On leur distribuera des bonbons et des friandises. La fanfare des syndicats, l'harmonie syndicale fera les frais de la musique.

AVIS AUX PEINTRES

Tous les membres du local 349 de l'union internationale des peintres sont priés d'assister à l'assemblée spéciale qui aura lieu lundi soir le 9 janvier, au numéro 1331, rue Sainte-Catherine est. Tous les membres qui sont en arrière dans le paiement de leurs contributions sont priés de se présenter à l'assemblée de lundi soir s'ils veulent obtenir un nouveau délai. Par ordre de M. L.-P. Boisselle, agent d'affaires.

ELU PRESIDENT

M. D. Maillé, qui vient d'être réélu par acclamation, président de l'Association Ouvrière du Nord, section aSint-Denis. M. Maillé fut l'un des principaux fondateurs de cette association.

DANS LA CONSTRUCTION

Le comité d'organisation de la campagne de propagande et d'éducation qui sera conduite sous les auspices du conseil des métiers de la construction, tiendra sa première réunion lundi soir prochain, au Temple du Travail, à 8 h. 30.

L'honorable M. C.-J. Arcand, M. J.-T. Foster, ainsi que plusieurs autres orateurs, ont été invités à venir y adresser la parole. L'échevin Brunet, représentant du quartier Saint-Eusèbe et président de l'exécutif provincial du congrès des métiers, a promis d'être présent à cette réunion.

L'assemblée sera présidée par M. J. Charron, président du conseil des métiers de la construction.

CHEZ LES DEBARDEURS

Une importante réunion de l'association des débardeurs catholiques aura lieu le 16 janvier au local de l'association, angle de Bonsecours et Champ de Mars. Le comité chargé de réviser la constitution arrive au terme de son travail et il est probable que la constitution sera soumise à l'approbation des membres ce soir-là.

ENQUETE PRELIMINAIRE QUI A ETE AJOURNEE

TROIS-RIVIERES, 7. (Presse Canadienne).—L'enquête préliminaire de Charles Blackburn d'Almaville, accusé d'avoir fabriqué de la fausse monnaie, a été ajournée jusqu'à la semaine prochaine après que le caporal T.-G. Scrogg, de la police montée, eut résumé les accusations portées contre Blackburn et produit plusieurs des billets réputés contrefaits.

Blackburn qui fut arrêté la semaine dernière en possession d'instruments pour fabriquer de faux billets de diverses banques, est accusé, en outre, d'avoir fait de faux billets de $5 et $10 de la Banque Royale.

Assemblée de la Section Lafontaine, Numéro 19

La section Lafontaine de la société Saint-Jean-Baptiste, tiendra une assemblée publique lundi soir prochain, à 8.15 hrs, le 9 janvier, dans la salle de l'école Salaberry, rue Robin. Il y aura en plus de l'assemblée régulière de la section un débat sur le sujet des ventes au comptant et à tempérament. Les orateurs seront MM. R. Prud'homme et J.-H. Moineau, tous deux bien connus dans les cercles de l'Association des Voyageurs de Commerce et dans la Saint-Jean-Baptiste.

Il y aura en plus un programme récréatif; chansons et scènes divertissantes.

Le président général de la société assistera à cette réunion.

L'entrée est libre. Tous les membres sont invités, et peuvent amener tous leurs amis.

Neuf chômeurs acquittés par le recorder Leblanc

Neuf sans-travail, tous logés au refuge de jour de la rue Vitré, ont été acquittés par le recorder Aimé Leblanc, en cour du Recorder, hier, après avoir comparu sous l'accusation d'avoir troublé la paix. Leur arrestation fit suite à une conférence tumultueuse, le 2 décembre dernier, entre une délégation de chômeurs recevant des secours et G. B. Clarke, gérant du comité de secours protestant, dont les bureaux sont situés sur la rue Saint-Georges, parce que ce dernier avait supprimé la carte de secours d'un supposé communiste. Cet individu, se fit accompagner d'un groupe de chômeurs pour réclamer sa carte. M. Clarke leur dit de le voir durant les heures de bureau et alors les chômeurs manifestèrent "dans la rue". Après avoir étudié les divers aspects de la question, le recorder, sur la suggestion de Me J. H. Blumenstein, avocat des accusés, acquitta les neuf chômeurs.

Vérificateurs nommés

Deux vérificateurs ont été nommés par scrutin à l'assemblée d'hier soir de la ligue des Electeurs de Verdun, tenue à la salle Lafleur. Ce sont MM. S. Melarain et John Harper. Après avoir entendu diverses plaintes de chômeurs, la réunion nomma une délégation composée de MM. Wm. J. Bell, J. Harper, J. P. O'Rourke, J. Soucisse, C. Dansereau et J. Cummings, pour avoir une entrevue avec le commissaire de secours. Il fut aussi décidé d'envoyer des représentants aux assemblées municipales afin de faire rapport sur toutes les décisions concernant les citoyens de Verdun.

Valeur

L'AUBAINE QUE VOUS ATTENDIEZ

Voici une aubaine que vous attendiez. Une laveuse Beatty à $55. Non une marque inconnue — non essayée, non éprouvée, mais une véritable Beatty. Essoreuse Lovell standard, grand format; cuve régulière en porcelaine émaillée; merveilleux appareil giratoire Beatty, mécanisme auto-lubrifiant, moteur spécial.

SOLDE SPÉCIAL

Voici une vraie VALEUR — offrant à la fois QUALITE et BAS PRIX. La laveuse Beatty surpassera toute autre machine. Elle est deux fois plus rapide que la plupart des laveuses. Elle durera plus longtemps, à cause de son dessin supérieur et de sa construction solide. Si jamais vous avez besoin de renseignements et de conseils au sujet des laveuses, vous n'aurez qu'à vous présenter à l'un de nos magasins. Nous tenons la tête, grâce à notre QUALITE — PRIX — SERVICE. Il se fabrique, en Canada, plus de laveuses Beatty que toutes les autres marques ensemble.

LAVEUSE ELECTRIQUE Beatty BROS. LIMITED SEULEMENT $55

Toute mère peut maintenant avoir une Beatty

La laveuse Beatty se vend aussi bon marché que $55. —versements mensuels de $5.00 seulement. Moyennant $5.00 vous aurez chez vous la laveuse Beatty de votre choix. Aucune ménagère ne doit, maintenant, se passer d'une laveuse. C'est la solution au problème du jour de lavage.

LES MAGASINS BEATTY SONT OUVERTS LES VENDREDIS ET SAMEDIS SOIRS

Épargnez $50 sur une Beatty

Les laveuses Beatty sont de prix plus bas à cause de notre énorme production. Elles sont fabriquées en Canada — aucun droit à payer. Elles vous sont vendues directement du manufacturier. Chaque laveuse est entièrement garantie et son rendement assuré par le service Beatty.

SEULEMENT $5.00 COMPTANT	12 MOIS POUR PAYER	VERSEMENTS UN PEU PLUS ELEVES

Fabrique Beatty

Voici où sont manufacturées les laveuses Beatty. C'est la plus considérable fabrique de laveuses de l'Empire britannique. Elle s'étend sur une longueur d'un quart de mille. Ce vaste établissement est une preuve de la valeur de la garantie Beatty.

ACHETER UNE BEATTY, C'EST ACHETER CE QU'IL Y A DE MIEUX

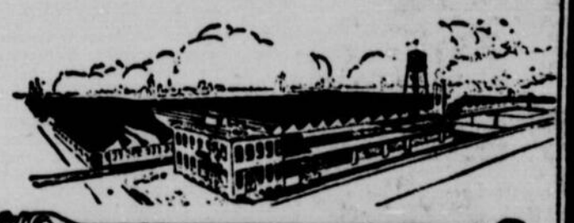

LE MAGASIN BEATTY

OUVERTS LES VENDREDIS ET SAMEDIS SOIRS

5161 rue Sherbrooke ouest.	Téléphone: DOllard 2484	256 rue Ste-Catherine ouest.	
4236 rue Wellington, Verdun.		6465 ave Durocher, Outremont.	
4632 rue Notre-Dame ouest.		1228 ave Mont-Royal est.	
142 rue Notre-Dame, Lachine.		1856 rue Ste-Catherine est.	
6730 rue St-Hubert.		4160 rue Ste-Catherine est.	

TROIS FOIS PLUS RAPIDE

Cette repasseuse Beatty se vend à un prix très raisonnable. Elle permet de s'asseoir pour repasser. Vous n'avez rien à faire qu'à guider le linge sur le rouleau. Le travail est trois fois plus rapide et le linge prend un magnifique fini qui améliore beaucoup son apparence. Facilités de paiement. Léger versement comptant.

La repasseuse BEATTY est en démonstration dans tous les magasins Beatty — Voyez-la.

BURDOCK BLOOD BITTERS

Migraine et maux d'estomac

M. W. G. Simpson, Sarnia, Ont., écrit: "Depuis deux ans je souffrais de migraine et de douleurs d'estomac. Mon pharmacien me conseilla de prendre les Burdock Blood Bitters et depuis je n'ai ressenti aucune douleur.

Chaque printemps, je constate qu'une bouteille de B. B. B. est justement l'article pour nettoyer le sang des impuretés accumulées dans le système pendant les mois d'hiver."

En vente dans toutes les pharmacies et magasins à rayons; préparées exclusivement depuis les 53 dernières années, par la The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont.

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

Au Rouet Bourguignon

Grand roman inédit par PAUL LAGARDERE

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

40 (Suite)

— Une femme pour m'aider à la dévêtir... Vite, continua le docteur Bordères... Quelqu'un peut-il la recevoir pour une heure ou deux?

— Moi, monsieur le docteur! dit la jeune voisine qui naguère avait aidé Claudie à soigner Jacques Rimbeyre.

Elle avait ouvert la porte de sa chambre.

En un tour de main, le docteur Bordères eut enveloppé la jeune femme dans une couverture... Michel, une fois encore, la saisit dans ses bras, l'emporta, l'étendit sur le lit de l'obligeante voisine. Maman Grandier l'avait suivi. Ce fut elle qui, aidée par la jeune femme, dévêtit Claudie.

Michel était rentré dans la chambre de Claudie, où les deux agents l'avaient suivi... Il leur donna les indications nécessaires pour qu'ils pussent rédiger leur rapport. Et ils se retirèrent sans plus insister.

Le jeune homme, demeuré seul, remit en place le poêle après avoir vidé ses charbons dans la grille...

Toute mauvaise odeur ayant disparu sous l'action du violent courant d'air qu'il avait provoqué, il alla refermer la fenêtre de l'atelier, puis se disposa à en faire autant pour celle de la chambre. Ce fut alors qu'il aperçut, gisant à terre, au pied de la table de chevet, la lettre écrite à Jacques par Claudie. Il la ramassa et en lut la suscription avec un serrement de coeur....

Longtemps il demeura pensif, puis la mit dans sa poche. De ses yeux, lentement, sourdirent alors deux lentes larmes qu'il essuya du revers de sa main.

Et il s'assit lourdement près du lit où Claudie, désespérée, avait attendu la mort.

Pourtant, sous les soins habiles et prompts du docteur Bordères, Claudie avait lentement repris ses sens, sinon sa pleine connaissance. Car elle délirait, prononçait des mots sans suite, des phrases incohérentes...

—Tout cela n'aura pas de grandes conséquences! dit rondement le docteur Bordères. Demain elle sera mieux, et dans quelques jours, elle aura récupéré tout son esprit. Mais il ne faudrait pas qu'elle demeurât seule.

—Je pourrai la veiller la nuit! dit la jeune ouvrière...

—Nous nous arrangerons, dit à son tour maman Grandier.

Le docteur Borderes après quelques recommandations aux deux femmes, alla rassurer Michel.

—Elle a eu de la chance! dit-il... L'asphyxie avait à peine commencé son oeuvre... Je l'ai saignée avec précaution pour débarrasser son sang le plus possible de l'oxyde de carbone qu'elle avait absorbé; tout a bien été! Je n'ai de souci que pour son fubébé. Il est fort mauvais pour une femme qui doit être mère, de courir un tel risque! La malheureuse a peut-être tué son enfant sans le savoir!

Il s'en alla sur ces paroles en promettant de revenir le lendemain matin.

Ce ne fut que quatre jours plus tard que Claudie reprit son entière connaissance... Les craintes que le docteur Bordères avait formulées quant à son enfant s'étaient heureusement avérées vaines.

C'était à la fin d'un après-midi, le 30 décembre...

Il faisait à la fois très beau et très froid.

Mais un bon feu brûlait joyeusement dans la cheminée et un beau soleil couchant dorait les vitres.

Claudie rouvrait ses yeux las sur la vie, sur le décor familier de sa chambre... Au pied de son lit elle vit, debout, attentive à son réveil, une femme aux cheveux grisonnants qui penchait vers elle un visage fatigué, aux yeux tendres tout éclairés de bonté maternelle.

—Madame Grandier! soupira-t-elle.

—Ah! Dieu soit loué! dit Berthe Grandier en joignant les mains. Que je suis donc heureuse, ma pauvre enfant! Comment vous sentez-vous?

—Bien, très bien... murmura Claudie.

Et plus bas encore elle dit, avec une inflexion d'une amertume infinie:

—Pourquoi m'a-t-on rendue à la vie, mon Dieu!

—Pour votre enfant! dit Berthe Grandier avec une gravité soudaine. Pour le petit être dont vous n'avez pas le droit de disposer! Pour la vie sacrée que vous devez perpétuer! Pour vous aussi, pauvre chère fille, qui avez osé cette chose terrible de vouloir descendre, toute raide de désespoir et de douleur, vers la nuit éternelle!

Claudie frémit et dit tout bas:

—Mon enfant!

—Oui! répondit maman Grandier. Votre enfant!

—Quel avenir sera le sien? soupira douloureusement Claudie.

—Celui que vous lui ferez! répondit Berthe Grandier.

—Quel avenir puis-je lui faire? La misère, la solitude, la faim ont déjà frappé à ma porte... Sans votre charité, sans votre pitié, que fussé-je devenue, déjà? réplique Claudie.

—On vous aidera... Et le père de votre enfant... puisqu'il possède une certaine fortune personnelle, ne vous laissera certainement pas sans aide, reprit maman Grandier.

Claudie se redressa, les yeux étincelants:

—Je ne veux rien de lui, jamais! dit-elle avec une force convulsive...

—Vous n'avez pas le droit de repousser son aide pour votre enfant encore, reprit doucement Berthe Grandier. Mais laissons cela. Ne vous agitez pas. Demeurez en paix. Mon fils vous l'a déjà dit, mademoiselle Claudie, on vous aime bien dans la maison et nous vous aiderons nous personnellement, mon Michel et moi tant que nous le pourrons...

—Merci... merci... madame! dit Claudie tout bas.

Elle garda un instant le silence et reprit:

—Qui m'a sauvée?

—Un peu tout le monde, répondit Berthe Grandier. C'est Mlle Céline, votre voisine, la couturière, qui, la première, a senti l'odeur du charbon en passant devant votre porte. Mme Bourrasse est venue nous prévenir... Michel a forcé la porte avec l'aide des autres voisins... Le docteur Bordères vous a soignée... et sauvée! Je vous ai veillée, depuis six jours, avec Céline et Mme Bourrasse... Dieu ne voulait pas que vous finissiez de cette manière-là, voyez-vous! Tout s'en est mêlé. Car si cette brave Céline n'était pas rentrée chez elle une heure plus tôt que de coutume, vous y seriez restée, et votre bébé aussi! Enfin, tout est bien qui finit bien, allez ma petite amie. Le cher petit — ou la belle mignonne! — viendra à son heure. Et... qui vous dit qu'il ne vous apportera pas le bonheur, ce petit ange?

—Le bonheur! dit Claudie avec un pauvre sourire. Ah! madame Grandier, quel mot vous venez de prononcer là! Depuis la mort de mon pauvre papa, je ne sais plus ce qu'il signifie!

(A continuer lundi.)

L'heure musicale de l'art ménager au poste CHLP

Une innovation des plus intéressantes pour les nombreuses lectrices de "La Patrie". — On y traitera sur une forme nouvelle de toutes les activités féminines. — Des artistes de renom seront au programme tous les jours.

Continuant sa politique de plaire à ses nombreuses lectrices, "La Patrie" inaugurera au poste CHLP une série de causeries musicales féminines qui auront lieu deux fois par jour, de 10 heures à 11 h. 30 de l'avant-midi et de 4 h. 30 à 5 h. 30 de l'après-midi. Ces conférences seront inaugurées mardi prochain, le 10 janvier. Ce sera la première fois au Canada que l'enseignement ménager sera traité à la radio par cette méthode. Ces causeries musicales porteront en effet sur l'art culinaire, les régimes alimentaires, les soins à donner aux enfants, la mode, la décoration intérieure ainsi que tous autres sujets intéressants les ménagères en général. Aussi toutes les lectrices de "La Patrie" et le public féminin de Montréal seront aux écoutes à partir de mardi prochain. Ces causeries seront accompagnées d'un programme musical, où de grandes vedettes de la radio se feront entendre.

La première causerie qui sera donnée mardi prochain portera en partie sur le menu du jour qui sera commenté par Betty D. Supplée et que l'on trouvera ci-dessous:

MENU DU MARDI

Rôti de jambon
Pommes de terre sucrées
Betteraves
Céleri
Salade de figues farcies
Cossetarde aux pêches
Biscuits secs Café.

ROTI DE JAMBON

1 tranche de jambon de 2 pouces d'épaisseur environ
6 clous de girofle
1 tasse de miettes de pain rassis
1 tasse de lait
1 cuillerée à soupe d'oignon haché
Cassonade.

Grattez le jambon, en enlevant la couenne. Placez dans un plat à four et ajoutez 1 tasse d'eau bouillante. Placez les clous de girofle sur le dessus. Faites chauffer le lait et ajoutez les miettes de pain, et faites-les tremper jusqu'à ce qu'elles soient bien molles. Recouvrez le pain avec une couche de cassonade et faites cuire dans un four modéré, jusqu'à ce que le dessus soit bruni et croustillant et le jambon tendre.

Lorsque vous préparerez les pommes de terre pour ce menu, ajoutez quelques gouttes de jus de citron, pour en relever le goût.

SALADE DE FIGUES FARCIES

Prenez deux figues séchées pour chaque personne. Coupez la partie supérieure en quatre parties égales, pour imiter les pétales d'une fleur. Placez sur un lit de laitue. Faites une petite boule de fromage à la crème et placez dans le centre de chaque fleur. Ajoutez une petite cuillérée de mayonnaise au côté et un brin de persil.

COSSETARDE AUX PECHES

Coupez en tranches le contenu d'une boîte de pêches, et après avoir bien égoutté, placez dans le fond d'un plat à four. Battez trois oeufs et ajoutez une demi-tasse de sucre, puis une cuillérée à café de vanille et 2 1-2 tasses de lait. Versez sur les pêches. Placez le plat dans une casserole d'eau bouillante et faites cuire lentement dans un four modéré, et faites refroidir ensuite. Recouvrez de crème fouettée et servez.

MLLE B. SUPPLEE qui adressera la parole aux causeries musicales d'art ménager au poste CHLP.

BISCUITS SECS

1-2 tasse de beurre
1 tasse de sucre
1 oeuf
1 cuillérée à café de vanille
1-4 de tasse de lait
1 3-4 tasse de farine
1-4 cuillérée à café de sel
3 cuillérées à café de poudre à pâte
1 1-2 tasses de noisettes hachées

Défaites le beurre et ajoutez le sucre. Lorsque bien défait ajoutez l'oeuf et la vanille, et battez bien. Ajoutez le lait et les ingrédients secs tamisés, et les noisettes. Prenez la pâte par petits morceaux et roulez-la en boules dans la paume de la main, puis placez sur un carton à four beurré. Faites cuire dans un four rapide pendant une quinzaine de minutes environ.

Les causeries seront reproduites chaque jour dans la page féminine de "La Patrie".

Soulagez le MAL de DOS avec DODD'S KIDNEY PILLS
Pilules Dodd pour le Rein

LA LOI MARITIME A REVISER DURANT LA PROCHAINE SESSION

C'est la tâche qu'entreprendra le comité de la Marine et des Pêcheries. — Obstacles aujourd'hui disparus.

OTTAWA, 7.—La révision, depuis longtemps retardée, de la Loi Maritime du Canada, se fera probablement au cours de la session fédérale qui commencera vers la fin du mois et cette tâche sera dévolue au comité permanent de la Chambre des Communes de la Marine et des Pêcheries dont M. William Ernst (député de Queens-Lunenburg) est le président. Comme il y a près de 950 clauses dans la loi et un certain nombre de cédules, cette révision prendra au moins deux mois, car le comité devra entendre les représentations des intérêts maritimes, des armateurs, corps publics commerciaux et organisations de marins.

La plus récente révision de la Loi Maritime se fit en 1896, c'est-à-dire il y a plus d'un quart de siècle. Il fut question en 1914 d'y apporter des modifications sensibles, mais la grande guerre fit abandonner ce projet. Depuis lors, il avait été projeté de faire quelques changements jugés nécessaires, mais des divergences d'opinions, quant au statut des diverses parties de l'Empire et autres empêchements, firent que la tâche fut remise à une date indéterminée. Depuis lors, le travail accompli à la conférence de 1929 à Londres sur la mise en vigueur de la législation des Dominions, quant aux choses maritimes, et l'action appropriée prise à la conférence impériale de 1930, ont fait disparaître les derniers obstacles à la révision de la loi maritime canadienne.

M. Martin Griffin, de Vancouver, sera à la disposition du comité de la Chambre pour aider à la révision, de même que M. Edwin Hawken, sous-ministre suppléant de la Marine, qui assista à la conférence de 1929.

L'une des principales tâches qu'entreprendra le comité sera de rendre la législation canadienne conforme au nouveau statut constitutionnel, en spécifiant clairement qu'avec certaines exceptions, le Dominion a pleins pouvoirs et autorité complète sur tous navires dans les limites de ses eaux territoriales et de ses ports. Il y a aussi deux autres questions à étudier: celle du pilotage et celle du chargement et du déchargement des navires, qui toutes deux soulèvèrent des controverses à Vancouver dans le passé.

ECONOMIE GENERALE DANS LES NOUVELLES AUTOS W.-OVERLAND

On s'attend à une véritable sensation. —Economies aux points de vue pneus, gazoline et huile. — Le poids.

TORONTO, 7.—On s'est demandé, partout, ce que la Willys-Overland présenterait pour 1933. Jusqu'ici, à la compagnie, on a gardé le secret le plus complet sur ce que l'on préparait. Cependant, ces jours derniers, on a appris quelques détails intéressants. Il est maintenant définitivement établi que lorsque M. John-N. Willys décidait, le printemps dernier, de quitter son poste d'ambassadeur des Etats-Unis, pour revenir à son industrie, c'était dans le but exclusif de mettre ses dessinateurs au travail pour de nouveaux modèles auxquels il pensait pour janvier 1933.

On a gardé jalousement le secret de ces modèles. M. Willys était, en effet, déterminé à prendre la première position dans les voitures à bas prix et il ne voulait qu'aucun de ses moyens de production ou de dessin vienne aux oreilles de qui ce soit. On sait, cependant, aujourd'hui, que les nouveaux modèles comprennent des changements considérables sur plusieurs points, particulièrement au sujet du dessin, du style et de la diminution du poids.

M. Willys croit fermement que, dans les conditions actuelles, le public ne fera pas que demander une voiture dont le prix est décidément bas, mais exigera un coût d'entretien réduit à sa plus simple expression aux points de vue des pneus, de la gazoline et de l'huile. Les nouvelles voitures de Willys-Overland ont toutes ces exigences. On constatera une économie générale jamais vue en Amérique. Quelques personnes ont été en mesure de voir les nouvelles voitures et elles ont dit qu'elles seraient la sensation du Salon de l'auto de New-York et de celui de Montréal qui s'ouvre le 21 janvier.

LES GARAGISTES SE GROUPENT DANS LA LUTTE DE SECURITE

"Aucune assurance ne peut redonner un membre perdu", dit M. Gaboury.

"La prime d'assurance, si considérable soit-elle, ne donnera jamais à une victime, son bras amputé ou son oeil arraché. Il importe donc de lutter adéquatement contre les accidents, qui quotidiennement menacent nos vies."

Ce sont les paroles que prononçait jeudi soir M. Arthur Gaboury, secrétaire général de la Ligue de sécurité de la province de Québec, et directeur gérant de la Ligue pour la prévention des accidents, lors de la première d'une série d'assemblées du genre, tenue en la salle dorée de l'hôtel Mont-Royal.

La réunion groupait les représentants des plus importants garagistes de Montréal. Chaque établissement compte un comité sécuritaire qui voit à la prévention des accidents dans son domaine respectif.

M. Sinclair Holland présidait et remit à chacun des comités un insigne distinctif. Parmi les firmes représentées, on remarquait: Packard Motors, Clermont Motors, Just Motors, Cummings-Perreault, McLaughlin Motors, Chevrolet Motor Sales, Ford Motors, Chevrolet Motors Sales de Verdun, General Motors, Modern Motor Sales, Cadillac Motors.

Injonction pour empêcher le paiement d'intérêts

Les détenteurs d'obligations de la St. Catherine Street Realty Corporation devront attendre pour le paiement des intérêts dûs sur leurs obligations, jusqu'à ce qu'un litige entre la compagnie d'immeubles et la St. James United Church ait été réglé en cour. A la requête des syndics de l'église, le juge E. Fabre Surveyer a accordé, hier, une injonction intérimaire pour empêcher la compagnie en question de payer les intérêts dûs sur ses obligations jusqu'à ce qu'il ait été décidé d'une requête pour injonction interlocutoire actuellement pendante. La United Church qui a loué un immeuble à la compagnie a pris des procédures en injonction pour obtenir que des arrérages de loyer au montant de $5,000 et des taxes municipales pour $20,000 soient payés avant les intérêts précités.

PLUSIEURS INNOVATIONS POUR LE SALON ANNUEL DE L'AUTO

Les camions avec moteur Diesel. — Les véhicules commerciaux. — Ce que dit M. C.-S. Griffith. — La transmission.

Bien que la splendeur des nouveaux automobiles de tourisme soit encore cette année le principal attrait du Salon National de l'Automobile pour l'Est du Canada, qui aura lieu au Stadium, angle des rues Delorimier et Ontario, du 21 au 28 janvier prochain, les camions présenteront un intérêt tout particulier cette année. Nombreuses sont les innovations qui ont été incorporées dans les nouveaux modèles des différents manufacturiers de véhicules-commerciaux, déclare M. C. S. Griffith, secrétaire de la Montreal Automobile Trade Association, Limited, sous les auspices de laquelle est organisé le Salon de l'Auto à Montréal. Les améliorations introduites dans cette branche de l'industrie auront une grande portée sur le mouvement général des affaires et contribueront, pour une forte part, au retour vers la prospérité.

Les manufacturiers de camions n'ont pas encore fait connaître leurs projets pour l'année 1933 mais il est rumeur que certains d'entre eux aient l'intention d'adopter les moteurs Diesel pour les plus gros modèles de camions. En Europe, comme on le sait, les moteurs Diesel, utilisant de l'huile ordinaire au lieu de la gazoline, sont en grande demande et gagnent constamment en popularité. Il ne serait donc pas surprenant de voir les manufacturiers américains entrer dans cette sphère d'activité. Si tel est le cas, le prochain Salon de l'Auto sera la première occasion que le public montréalais aura d'examiner ce nouveau type de moteur qui serait appelé — dans l'opinion de plusieurs ingénieurs de marque — à remplacer le type actuel des moteurs à gazoline, même dans les autos de tourisme.

La nécessité des relations plus rapides et plus sûres, entre les différents établissements commerciaux, continue M. Griffith, a forcé les fabricants de camions à améliorer leurs produits à plusieurs points de vue. Les échanges entre les différentes villes exigent que les camions parcourent de longues distances dans un temps fixe et sans imposer trop de fatigue aux chauffeurs. Il faut remarquer que les camions ne se sont jamais laissé devancer par les progrès accomplis par les autos de tourisme. Pour cela, d'importantes modifications ont dû être apportées à la construction des moteurs, des châssis et des carrosserie des véhicules-commerciaux. Le résultat est qu'ils peuvent atteindre avec sécurité de plus grandes vitesses, leur conduite a été facilitée et simplifiée et le coût d'opération réduit à un minimum.

Les nouveaux camions possèdent toute la puissance et le torque nécessaires pour gravir les pentes abruptes et sortir des trous les plus boueux. Le déplacement de pistons varie entre 194 et 211 pouces cubes, avec une force de freinage de 50 à 70 h.p.

Dans la classe des camions d'une tonne, certains moteurs atteignent un déplacement de 260 pouces cubes, développant 72 h.p. A mesure que la capacité du camion augmente, le déplacement des cylindres s'agrandit.

Les transmissions à quatre vitesses avant sont d'un usage général, même dans la catégorie des camions d'une tonne. Certains modèles ont, cependant, conservé la transmission conventionnelle, mais cela est l'exception. Il y a des camions dont la transmission est à cinq, sept, huit et douze vitesses, mais ces exemples sont réservés pour du camionnage spécial.

Bien que la transmission libre ne soit pas encore d'un usage général pour les camions, affirme M. Griffith, il est rumeur que certains manufacturiers adaptent le roulement libre à leurs prochains modèles. Il est aussi probable que le contrôle automatique de l'embrayage fasse son apparition. La vogue des camions à six roues s'impose de plus en plus, car cela permet de transporter des charges plus lourdes sans enfreindre les lois du trafic. Récemment, plusieurs manufacturiers ont adopté les six roues. Les pneus ballons sont d'un emploi général non seulement pour les véhicules légers, mais aussi pour les gros mastodontes. Les pneus à haute pression sont encore utilisés, mais les bandages solides deviennent de plus en plus rares. Les roues à pneus doubles gagnent aussi du terrain.

Bien que les camions standards se soient beaucoup améliorés, c'est surtout dans les modèles spéciaux que les transformations sont remarquables. Les chauffeurs jouissent maintenant d'un confort qui rend leur travail considérablement plus efficace.

Les carrosseries frigorifiques seront un autre des points intéressants du prochain Salon de l'Automobile. Même les propriétaires d'automobiles de tourisme apprécieront le fait que les viandes et les autres articles périssables peuvent être transportés dans de meilleures conditions et à meilleur marché.

Afin d'éliminer tout ce qui nuit au confort du chauffeur, les cabines sont maintenant à l'épreuve des intempéries et parfaitement isolées. Les freins à air et les freins mécaniques améliorés, dont la surface est plus grande, contribuent à rendre les voyages à grande vitesse moins dangereux pour les passagers des camions comme pour les autres automobiles, conclue M. Griffith.

M. Adelstan Lévesque, gérant-général de la Montreal Automobile Trade Association Limited — les organisateurs de cette exposition d'automobiles — déclare qu'il a reçu, à l'heure actuelle, des applications de la plupart des manufacturiers de camions qui font affaires au Canada, et il ajoute qu'il pourra cependant accommoder tout autre exposant qui désirerait obtenir un espace pourvu qu'il fasse application à son bureau, à l'hôtel Mont-Royal, d'ici quelques jours.

TARZAN et les Hommes-Fourmis

Durant une heure et demie, Tarzan guida son biplan, se rendant à peine compte de la grande distance parcourue, tellement il jouissait de ce nouveau pouvoir qu'il possédait dans le royaume aérien. Toujours auparavant il avait envié les oiseaux, les seuls habitants de sa jungle aimée dont il avait toujours envié le pouvoir. A ce moment, en avant, il distingua une grande série de bassins entourés de collines boisées et immédiatement il reconnut à gauche la tortueuse rivière Ugogo.

La scène était nouvelle pour lui et il était intrigué. Alors il se rendit compte qu'il était à une centaine de milles de chez lui et il décida de revenir immédiatement; mais le mystère du pays des bassins l'attira et il voulut le mieux voir. Il se demanda pourquoi il n'était jamais venu dans ce pays durant ses multiples expéditions, pourquoi il n'en avait même pas entendu parler par les indigènes. Descendant plus bas il s'aperçut que les bassins étaient des cratères de volcans depuis longtemps éteints.

Soudain la solution du mystère lui fut révélée et il sut qu'il s'agissait de la fameuse grande forêt d'épines. Il avait entendu parler de ce mur impénétrable supposé couvrir une large région et dans laquelle seuls les plus petits animaux pouvaient s'aventurer. Alors, d'au-dessus, il vit que ce n'était qu'une bande mince entourant une contrée plaisante et habitable, mais une bande si cruellement barbelée qu'elle avait caché ce secret à tous.

Tarzan fit encore descendre l'avion. Absorbé qu'il était par cette nouvelle vue, il permit au biplan de descendre trop bas. Comme il s'en rendait compte et avant qu'il ait pu remuer le contrôle avec sa main, l'avion toucha le faîte d'un puissant monarque de la jungle, fit une volte, culbuta complètement et s'écroula dans le feuillage dans un bruit terrible de branches cassées et de brisures de carcasse. Puis ce fut le silence.

LES SALAIRES PAYES PAR LES BANQUES ET CEUX DE LA VILLE

On fait des comparaisons. — Economie de $247,600 en janvier. — Le salaire du journalier.

Les chiffres officiels, que l'on a pu obtenir pour les salaires et les frais d'administration pour le mois de janvier, à l'hôtel de ville accusent une diminution de $247,609, comparativement au même mois, l'an dernier.

Lorsque le comité exécutif siégera, lundi, pour voter les crédits du mois de janvier, on produira les chiffres suivants :

	1932	1933
Sal. et gages	$558,324	$536,024
Administrat.	682,446	457,135
Total . . .	$1,240,770	$993,160

La semaine prochaine, le comité exécutif continuera l'étude du budget avec toutes les diminutions possibles en vue, dans les divers services, aux points de vue salaires et dépenses d'administration.

On se demande encore si on diminuera les salaires de façon uniforme ou si l'on revisera simplement les salaires de chacun.

On apprit que la nouvelle, à l'effet qu'une banque avait imposé une première diminution de salaire de 2 1-2 pour cent seulement à ses employés, avait impressionné certains échevins. D'autres banques, a-t-on appris de plus, songent à des diminutions qui seront beaucoup plus basses que 10 pour cent. On fait actuellement des comparaisons entre les salaires donnés par les banques et ceux donnés par la ville pour des positions du même genre.

DEUX ECHEVINS DE MONTREAL-SUD SE RETIRENT DU CONSEIL

Ils offrent leur démission pour raisons d'affaires et de santé. — Nominations bientôt.

La démission de deux échevins a marqué la première réunion de l'année 1933 du conseil municipal de Montréal Sud, hier soir.

En soumettant sa démission écrite, l'échevin J.-A. Leclerc, maire-suppléant, expliqua que le temps qu'il accordait aux affaires de la ville intervenait dans ses devoirs ordinaires envers sa famille et ses affaires. La lettre était adressée au conseil municipal et lorsque M. Martin Condon, secrétaire-trésorier, fit remarquer que légalement la communication devait être adressée au secrétaire-trésorier de la municipalité, le maire-suppléant fit le changement nécessaire et sur une motion présentée par l'échevin Anderson, le conseil accepta la démission et nomma l'échevin Slater comme nouveau maire-suppléant.

L'échevin Leclerc abandonna immédiatement son siège et dans une brève allocution dit qu'il avait "fait sa petite part pour la ville" et n'avait "aucun regret". Après cet adieu il sortit de la chambre du conseil.

Le conseil avait auparavant accepté la démission de l'échevin A. Colbeck, qui déclara qu'il se retirait sur les conseils de son médecin à cause de son état de santé. Cependant, on s'aperçut que sa communication était aussi adressée au conseil au lieu du secrétaire et l'affaire fut réglée comme la précédente.

Bien qu'il fut décidé que des nominations seraient reçues sous peu, aucune date définie a été fixée à la réunion d'hier soir.

La demande de l'association des Contribuables de Montréal-Sud demandant l'usage gratuit de la salle du conseil deux fois par mois fut accordée. Le conseil décida d'envoyer une autre demande pour des secours directs, mais la lettre envoyée à Québec ne spécifiera pas de somme exacte.

Une femme s'empoisonne avec de la teinture d'iode

Mme Alphonsine Déziel, 31 ans, 2524 rue des Manufactures, a été transportée à l'hôpital Western, vers 5 h. 30 jeudi soir, souffrant d'empoisonnement par la teinture d'iode. La police a logé contre elle, une accusation de tentative de suicide. Elle déclara aux officiers, que découragée, elle avait décidé de s'enlever la vie. Son état n'inspire point de crainte. Elle comparaîtra, aux premiers signes de rétablissement.

PATRONS DE BRODERIE "DE LA PATRIE"

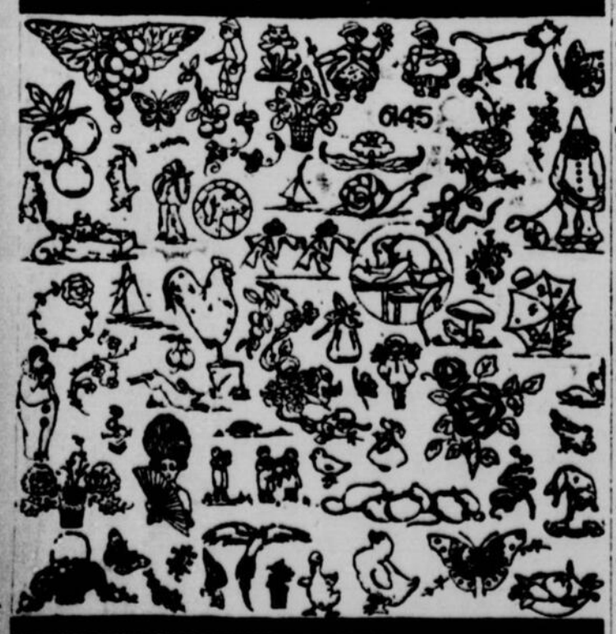

VOICI UNE BELLE COLLECTION POUR TOUTE TRAVAILLEUSE A L'AIGUILLE.

6145. COLLECTION de 68 motifs. Patron au fer chaud 85 cts.

Nos lecteurs pourront se procurer les patrons ci-dessus en nous envoyant le prix en bons de poste ou mandat. Toute commande doit être adressée comme suit :

Service des Patrons de Broderie, "La Patrie"

Nous ne nous tenons pas responsable de la perte d'un colis à moins qu'on nous envoie trois sous supplémentaires, coût de l'assurance postale.

Bientôt !

Vente Semestrielle EATON de Meubles et d'Articles d'Ameublement

Lisez les journaux pour annonces

VENTE DE MI-HIVER CHEZ EATON

VENTE DE MI-HIVER

Du nouveau tous les jours

Spéciaux de la Vente en articles de literie

Une série extraordinaire d'économies pour bien continuer cette grande Vente de Mi-Hiver en articles de literie. Venez de bonne heure lundi, profiter de ces aubaines.

Draps ourlés à jour
en coton de qualité
Prix de la Vente de Mi-Hiver, lundi, la paire 2.00

Environ 72" x 90" finis. Texture serrée en fils de coton de qualité, blancs comme neige et garantis sans apprêt. Choix de bords unis ou ourlés à jour. Le solde d'un fabricant à bien moins que le prix habituel.

Taies d'oreillers
en coton
Prix de la Vente de Mi-Hiver, lundi, la paire .69

Seule, une Vente de Mi-Hiver EATON permet une aubaine aussi remarquable. En coton très épais, très durable, bien blanchi et sans apprêt. Dimensions d'environ 42" x 33". Achetez-en plusieurs paires à ce prix.

Draps Wabasso
en coton ourlés à jour
Prix de la Vente de Mi-Hiver, la paire

Dimensions d'environ 81" x 94". Faits par Wabasso — fameux pour la qualité de ses cotons. En vente dans une section spéciale du rayon des articles de literie. 2.89 ou 3 paires pour 8.50

Prix régulier EATON, 3.95 la paire

En vente aussi au rez-de-chaussée et au troisième étage

Ces couvertures
"Peerless" en laine
Prix de la Vente de Mi-Hiver, lundi, la paire 6.95

Dimensions environ 68" x 86". Couvertures blanches, tissées en Angleterre en laine de belle qualité, rétrécies, et brossées pour les rendre duveteuses. Finies séparément avec bordures en tons de bleu ou rose.

Coton jaune à draps
très réduits
Prix de la Vente de Mi-Hiver, lundi, la verge .20

72" de largeur. Ce coton jaune fera des draps de belle qualité durable, car il est solide et blanchira après quelques lavages seulement. Achetez-en des verges et des verges à ce prix remarquable de la Vente!

Au deuxième chez Eaton—Rue Université

T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL